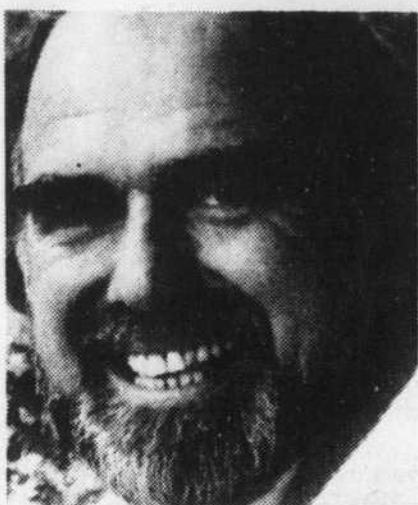


CULTURE ET SOCIÉTÉ

Claude Jasmin

L'auteur de *La Petite Patrie*, Claude Jasmin, vient de publier son vingtième livre en 20 ans, *La Sablière*, édité à Montréal et à Paris. L'écrivain populaire, qui essaie d'avoir «le plus grand public possible», raconte à Jean Royer sa conception de l'écriture, comment l'enfance reste la principale source de son inspiration et pourquoi il voudrait écrire «un grand livre».

— page 19



Le cinéma suédois

Le célèbre comédien suédois Erland Josephson, vedette des films de Bergman, est à Montréal ces jours-ci avec une délégation d'artistes du cinéma suédois, dont Jorn Donner, cinéaste, critique et directeur de l'Institut du cinéma suédois. Angèle Dagenais et Nathalie Petrowski les ont rencontrés à l'occasion de la Semaine du cinéma suédois qui est présentée à travers le Québec.

— pages 19 et 25



La rentrée littéraire — page 24

Le théâtre à Montréal et à Québec

— pages 30 et 32

Pour les 40 ans de l'ONF — page 33

L'équipe Clark au pouvoir

Les 100 jours d'un règne incertain et discret

par Claude Turcotte

OTTAWA — Cent jours se sont écoulés depuis l'installation au pouvoir de M. Joe Clark et de son équipe. Cette semaine, plusieurs médias ont tenté de faire le bilan de ce début de règne mais aucun n'a pu tirer de conclusions fermes et définitives pour la bonne raison qu'on en sait en-

core trop peu au sujet de ce gouverne-

ment. Favorisés par des élections printanières, les conservateurs ont pu profiter de tout l'été pour se recycler, c'est-à-dire pour prendre connaissance des dossiers, roder l'appareil ministériel, déterminer leurs fonctions respectives, élaborer des politiques nouvelles et troquer leur habit

de députés d'opposition pour celui de ministériels qui doivent non seulement parler, mais agir, ce qui complique terriblement la vie d'un parti politique qui vient de passer 15 ans dans l'opposition.

Quoi qu'il en soit, les premiers 100 jours se sont écoulés sans que ce gouvernement ne cherche vraiment à faire sentir lourdement sa présence, à quelques exceptions

près. Vu de l'extérieur, le gouvernement Clark a donné l'impression d'être assez sérieusement tiraillé entre ses politiques d'avant les élections et la réalité d'après les élections. L'exemple de la promesse du déménagement de l'ambassade du Canada de Tel Aviv à Jérusalem ne peut pas mieux illustrer cette angoisse.

Si les manifestations publiques du gou-

vernement conservateur ont été relativement très limitées, les ministres, en revanche, ont travaillé intensément en privé. Plusieurs se plaignent déjà de ne pas avoir assez de temps pour étudier tous les documents qui tombent sur leur bureau. Les meetings en comité ministériels et politiques ont été très nombreux.

Par surcroît on a remis en question plu-

sieurs politiques et programmes parmi les plus importants laissés en place par les libéraux. A cet égard, le dossier de Pétro-Canada apparaît comme un exemple parfait.

Pourtant, en dépit de cette discrétion du gouvernement, un certain nombre de ministres ont tout de même réussi à s'em-

Voir page 6: Clark

L'UQAM renaît

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) a célébré sa deuxième naissance hier en inaugurant les deux pavillons de son nouveau campus.

Ils seront 10,000 — 65% de la population de l'UQAM — à vivre dans les pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, qui composent le quadrilatère compris entre les rues de Maisonneuve, Dorchester, Saint-Denis et Berri. Une ambiance nouvelle a déjà commencé de s'installer dans le quartier latin et tout le monde s'en réjouit, poètes et commerçants.

En célébrant le retour de la communauté universitaire chez elle, dans un milieu qu'elle a toujours prisé, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a dit croire que l'UQAM représentait «un espoir de renouveau» pour l'ensemble des universités du Québec.

M. Morin avait aussi une bonne nouvelle pour son auditoire. Il a annoncé un déblocage de \$3,6 millions versés pour la mise sur pied de bibliothèques à l'UQAM. Il n'a par ailleurs soufflé mot de la poursuite des travaux de construction initialement prévus en vue du parachèvement du campus.

Étaient également présents à la cérémonie d'inauguration, le recteur de l'UQAM, M. Claude Pichette, le président de l'Université du Québec, M. Gilles Boulet, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et l'évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Jean-Marie Lafontaine.

M. Pichette a associé l'UQAM à l'université francophone de la deuxième chance, ne serait-ce que par le nombre d'étudiants qu'elle recrute depuis quelques années parmi ceux qui ont déjà travaillé et sont plus âgés.



L'ancien et le nouveau pavillon Judith-Jasmin.

(Photo Jacques Grenier)

Les sondages redonnent confiance au PQ

par Bernard Descôteaux

RIVIÈRE-DU-LOUP — Tout le monde au sein du Parti québécois est maintenant sur la même longueur d'onde, prêt à s'engager dans la bataille référendaire et convaincu que la réponse des Québécois à l'issue du référendum ne peut être que positive si chacun y met l'effort nécessaire.

Le premier ministre René Lévesque a exprimé cette conviction hier au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à l'issue d'une réunion de deux jours de l'aile parlementaire de son parti à Rivière-du-Loup, convoquée pour préparer la rentrée parlementaire.

Consacrée pour l'essentiel à une discussion sur la stratégie référendaire, cette réunion a été marquée d'abord par l'optimisme, a indiqué M. Lévesque, confirmé en cela par plusieurs députés et ministres qui n'ont pas caché leur hâte de reprendre le «bâton du pèlerin».

Le pessimisme des derniers mois serait donc révolu et M. Lévesque a soutenu qu'un accident de parcours, comme un échec aux prochaines élections partielles, ne saurait démobiliser le Parti québécois une fois que la machine aura été mise en marche pour la campagne référendaire.

Même à propos de ces élections partielles, l'optimisme est de mise, le premier ministre a affirmé que son parti avait autant de chance que n'importe quel autre parti de remporter deux des trois comtés. Il reste deux mois avant ces élections et à son avis ce n'est pas ce qui traumatise à ce moment-ci ses députés. Signalons que la date de ces élections n'est pas encore arrêtée, mais M. Lévesque a indiqué hier qu'elles auraient lieu dans les jours suivant le 11 novembre.

Ce retour à l'optimisme peut s'expliquer de différentes façons. Il y a tout d'abord la conviction qu'ont les députés que leur option n'est pas battue d'avance comme les sondages avaient pu le laisser croire. Ainsi au cours du caucus on a présenté aux députés une synthèse des différents sondages effectués depuis trois ans tant par des organes de presse que par le Parti québécois. Cette analyse est très

éloquente, a affirmé M. Lévesque qui en a donné un exemple.

Cet exemple est celui de la perception qu'ont les Québécois du message-slogan du PQ, «D'égal à égal». Selon M. Lévesque 75 à 80% des Québécois considèrent que l'égalité de droits des deux peuples devrait aller de soi.

L'autre élément qui a redonné confiance aux péquistes, c'est de savoir que leur stratégie référendaire et leur appareil référendaire sont fin prêts. Depuis plus d'un an que les dirigeants et les

Voir page 6: Sondages

Tellier nommé aux Affaires indiennes

par Claude Turcotte

OTTAWA — M. Paul Tellier, dont le nom fut depuis deux ans étroitement lié au groupe de l'unité canadienne et à la lutte contre le séparatisme, quitte les relations fédérales-provinciales et devient sous-ministre des Affaires indiennes et Nord canadien.

Parmi les cinq nominations dévoilées hier par le premier ministre Clark, celle de M. Tellier constitue certainement la plus significative bien qu'elle ne provoque aucun étonnement.

D'une part, il est très clair qu'en posant ce geste le premier ministre veut écarter M. Tellier du dossier constitutionnel pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la compétence ou la loyauté de ce haut fonctionnaire. En fait, M. Clark veut indiquer que l'ère de la confrontation est terminée.

Bien malgré lui M. Tellier avait vu son nom surgir dans le débat public alors que les journalistes avaient baptisé le groupe de l'unité du surnom de groupe Tellier. Il était devenu du même coup une sorte de symbole de ce qui était souvent perçu au Québec comme une agression du gouvernement fédéral contre la cause nationaliste au sens large et la cause indépendantiste d'une manière très particulière.

Or, le gouvernement conservateur veut faire disparaître cette image et en ce sens le départ de M. Tellier devenait inévitable. L'équipe qui travaillait sous les ordres de M. Tellier, demeure cependant au poste, pour l'instant du moins. Le groupe dépend directement maintenant du ministre des Affaires fédérales-provinciales, M. Bill Jarvis.

Néanmoins, la survie du groupe n'est pas assurée, puisque le ministre procède à

Voir page 6: Tellier

Le projet Archipel

2) 1,500 mégawatts sans rien inonder

par Gilles Provost

Pour la première fois au monde, sans doute, les ingénieurs québécois auront réussi à concevoir des barrages hydroélectriques qui ne possèdent aucun réservoir et qui protègent même le milieu contre les inondations.

Cela s'explique aisément puisque le

projet Archipel que caresse en ce moment le gouvernement du Québec est issu en droite ligne des travaux du comité Canada-Québec sur la prévention des inondations.

Ce comité était arrivé à la conclusion que le seul moyen d'éliminer les inondations dans la région de Montréal serait d'établir des ouvrages de contrôle à tou-

tes les sorties du lac des Deux-Montagnes et de dévier dans un énorme canal l'eau des rapides de Lachine. La solution avait évidemment été rejetée à cause de son impact écologique et surtout parce que le coût en aurait été disproportionné par rapport aux dommages causés par les inondations.

Toute l'originalité du projet Archipel

aura été de reprendre l'idée d'un contrôle intégral des eaux de la région métropolitaine et de rentabiliser le tout en installant des turbines dans l'énorme canal jugé nécessaire par les spécialistes des inondations.

Le hic était qu'il fallait faire disparaître presque complètement les rapides de Lachine, décision impensable aussi bien

sur le plan de l'environnement que de l'histoire.

Cette objection a disparu le jour où l'on a découvert qu'il y a au centre des rapides de Lachine, une sorte de canyon de dix à 40 pieds de profondeur à l'intérieur duquel s'engouffre 80% de l'eau du Saint-Laurent à des vitesses impressionnantes

Voir page 6: Archipel

DANIEL JOHNSON

l'égalité avant l'indépendance

UN TÉMOIGNAGE INÉDIT DE PAUL GROS D'AILLON

Stanké

PIERRE O'NEILL



■ Le parapluie du NON nouveau sommet Trudeau-Ryan

Les intérêts partisans et de profondes divergences de vues avaient conduit au sabordement de Pro-Canada. Le chef du PLQ était parvenu à imposer sa loi, écartant du même coup des partenaires fédéralistes un peu trop ambitieux qui refusaient la perspective de son leadership dans la campagne référendaire. Pro-Canada n'est plus mais le litige persiste. M. Trudeau avait obtenu de M. Ryan la promesse que la position constitutionnelle du PLQ ne serait pas présentée en contrepartie de la thèse souverainiste du PQ. Il s'agit maintenant de savoir quel rôle sera dévolu aux députés des autres formations politiques regroupées sous le parapluie du NON.

Or, M. Ryan a trouvé une astucieuse formule sur la base du principe que la présidence du comité du NON dans chaque comté ne sera pas nécessairement occupée par le député, mais de préférence, par « une personnalité en vue ». A l'occasion seulement, cette « personnalité en vue » pourrait être le député. Plus encore, M. Ryan entend écarter certains députés de son propre parti. Ils ne seront pas tous nommés à la présidence du comité du NON de leur comté.

Mais ce sont davantage les autres partenaires du NON, libéraux fédéraux et unionistes, qui se sentent menacés par le projet du chef du PLQ. Ils savent bien que cette « personnalité en vue » risque d'être, à coup sûr, un inconditionnel soumis à la philosophie et au parti de M. Ryan. Et ils ne l'entendent pas tous ainsi. C'est sur ce point de litige que les négociations viennent de reprendre entre émissaires du PLQ et du PQ.

Les dirigeants libéraux fédéraux estiment que la présidence du comité du NON devrait revenir à l'un de leurs députés, dans chaque comté qui n'est pas représenté à l'Assemblée nationale par le Parti libéral du Québec ou l'Union nationale. Dans cette optique, il a donc été convenu de tenir un nouveau sommet Trudeau-Ryan. Et c'est une rencontre qui promet beaucoup d'action, puisque les deux chefs se feront accompagner de quelques-uns de leurs députés, les plus coriaces. La réunion doit avoir lieu d'ici le début d'octobre, à Montréal.

■ Beaucoup d'appelés peu d'élus

Il est permis de croire que M. Claude Ryan n'espérait pas tant de publicité autour des nouveaux critères de sélection qu'il a annoncés pour le choix de ses candidats. Si oui, il fut bien servi; tout au long de la semaine, cette question a alimenté les émissions de lignes ouvertes à la radio et fut abondamment traitée dans tous les journaux. Au secrétariat central du parti à Montréal, le téléphone n'a pas dérogé. La psychosé fut telle que des femmes de députés, tantôt un alcoolique, tantôt un petit vieux, ou un « coureur de jupons » ont téléphoné aux dirigeants du parti pour en avoir le cœur net et savoir si leur mari serait accepté comme candidat aux prochaines élections. Ces craintes des épouses de députés furent sans doute inspirées par la lecture de la parabole du « Jetez-nuptial » de Saint-Mathieu: « Le roi dit aux valets: Jetez-les, pieds et poings liés, dehors, dans les ténèbres; là seront les pleurs et les grincements de dents. Car, beaucoup sont appelés et peu sont élus. »

■ « Bernie » pour les intimes

Le ministre fédéral des Transports, Don Mazankowski, est un unilingue anglophone qui ne dit pas un trait de mot de français. Le ministre québécois des Transports, Lucien Lessard, ne connaît ni la langue ni le siècle de Shakespeare. Lorsque les deux hommes se rencontrent pour négocier, c'est par l'entremise d'interprètes qu'ils parviennent à se comprendre. Mais le super-ministre d'Etat au développement économique, Bernard Landry, ne semble pas menacé par le problème linguistique. A ses bureaux de Montréal, on parle le « français ». Il suffit de signaler le numéro 873-8218 et un anglophone à l'accent prononcé vous déclenche le message suivant: « Bonjour, ici le bureau du ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry et de M. David Levine; après le signal vous pouvez laisser un « courte » message et on vous « rappellera » bientôt. Merci. » Pendant ce temps, les « smattes » de la Régie de la langue française patrouillent les quartiers anglophones du West-Island et décrètent que la majuscule doit porter l'accent.

■ Les échos du Mont-Gabriel

Les premiers rapports du caucus que les députés libéraux fédéraux ont tenu récemment au Mont-Gabriel laissent entendre que tout s'était passé sans le moindre anicroche. Mais la vérité est toute autre. De fait, on a profité de cette trêve fermée de trois jours dans les Montagnes du Nord de Montréal pour se frotter les oreilles à qui mieux mieux. L'ex-ministre Jean Chrétien, président à l'atelier sur l'avenir, l'auteur d'entre les faucons, c'est lui qui a ouvert le bal. Il ne veut pas entendre parler de réforme constitutionnelle avant la victoire décisive du NON au référendum du PQ. Mais du clan des réformistes, une voix s'est élevée, celle du député de Montmorency, Louis Dulos, qui s'est montré plutôt cinglant et sévère à l'endroit de son collègue. A tel point que le sénateur Jean Marchand a cru bon d'intervenir. Puis le chef lui-même, Pierre Trudeau, s'est chargé de finir la job et d'effacer ce qui restait du jeune Dulos.

D'autres émotions attendaient les participants au caucus de Mont-Gabriel, qui ont appris avec étonnement de la bouche même de leur chef que son fidèle serviteur, Marc Lalonde, n'a jamais été leader québécois des libéraux fédéraux mais rien d'autre que « le ministre responsable » du Québec. Il n'en fallait pas davantage pour faire dire à des jeunes loups du caucus que depuis les élections du 22 mai, Le Père Foutard est devenu un « député responsable ».

Mais tout ce fraternel riffi n'eût évidemment pas été complet sans l'intervention du député de Montréal-Mercier, Mme Céline Payette. Elle a exprimé l'opinion que le caucus des députés du Québec devrait être aboli pour investir le caucus national du parti. Une suggestion qui a fait grimper le sénateur Jean Marchand dans les rideaux. L'élan hui clos qui a entouré ces vives discussions trouve son explication dans cette parabole de l'évangéliste: « Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs oeuvres étaient mauvaises. »

■ L'exécutif de Dubois reste bleu

Les membres de l'exécutif de l'Union nationale du comté d'Huntingdon n'ont pas apprécié que leur député transfuge, Claude Dubois, les traîne dans le rouge. Au cours d'une conférence de presse, hier soir, 24 des 32 membres de cet exécutif ont endossé une déclaration caustique accusant la nouvelle conquête de M. Ryan d'être un « entêté, intellectuellement malhonnête, et suffisant ».

■ L'escarcelle de l'aumônier

Les militants péquistes de Montréal-Centre rendront hommage à l'ex-député de Maisonneuve, Robert Burns, dans une soirée d'adieu qui aura lieu le 29 septembre au centre culturel de l'Est.

Le chef du PLQ, Claude Ryan, a procédé cette semaine à Lachute, à l'ouverture officielle de son bureau de député d'Argenteuil.

Le premier ministre Lévesque a décidé de s'occuper de son comté de taillon et il sera, lundi soir le 17 septembre, l'orateur vedette d'une énorme assemblée publique qui se tiendra à la polyvalente André-Laurendeau à Saint-Hubert.

Les permanents du secrétariat du PLQ de Montréal, d'une part, et du secrétariat de Québec, d'autre part, se sont affrontés dans une partie de balle molle. Bilan: un blessé: le directeur des communications du parti, Pierre Beaudry, se déplace depuis, sur des béquilles. Voilà qui augure bien de la partie de balle molle qui mettra aux prises les permanents du Parti québécois et du Parti libéral.

Plusieurs ministres et autres personnalités du PQ s'adresseront à leurs militants à l'occasion des rallies d'organisation qui se poursuivront demain dans la région de Montréal. C'est le ministre d'Etat au développement économique, Bernard Landry, qui interviendra le premier, demain matin à l'école Marie-Anne, suivi de la vice-présidente du parti, Mme Louise Harel.

Un militant «de vieille date» et un «expert» s'affrontent dans Prévost

par Rodolphe Morissette

Aux militants péquistes du comté de Prévost, qui choisiront demain leur candidat à l'élection partielle de novembre, M. François Thivierge fera valoir qu'il est un militant de vieille date qui connaît bien son comté. Son adversaire à l'assemblée d'investiture, M. Pierre Harvey, incitera, lui, les péquistes à élire un expert et en questions économiques et en matière de souveraineté-association.

L'assemblée de demain, qui se tient à Saint-Jérôme mettra fin à une chasse tumultueuse, voire douloureuse, au candidat péquiste idéal, qui dure depuis le mois de mai.

M. Thivierge, dont la profession est d'enseigner la peinture, a fait partie de la direction de l'association péquiste de Prévost depuis 1974 jusqu'à la fin de 1978. Il en était le président de 1976 à 1978. Il a annoncé sa candidature au tout début de l'été. M. Pierre Harvey, en revanche, n'aura eu qu'une dizaine de jours pour prendre contact avec les péquistes locaux. Economiste de profession, M. Harvey est un permanent du Parti québécois au secrétariat de Montréal. Membre de l'exécutif national de formation à titre de conseiller au programme, il assure également la coordination de la permanence depuis juin dernier. Il avait tenté, sans succès, de se faire élire dans le comté d'Outremont en novembre 1976.

Le candidat choisi demain pour prendre la relève de feu M. Jean-Guy Cardinal, l'écologiste, affrontera Mme Solange Chaput Rolland, candidate libérale, un candidat de l'Union nationale qui sera connu d'ici à 15 jours et M. Jean-Paul Poulin, chef du nouveau Crédit social uni (Québec).

M. Thivierge, qui dit « vouloir relever de plus grands défis » que celui de présider l'association du comté, estime que Prévost « a tout ce qu'il faut » pour défaire la candidature libérale. « On a fait une mauvaise analyse de l'adversaire », note M. Thivierge, qui vise les grands stratèges du Parti québécois qui ont cherché, depuis juin, un candidat meilleur et surtout « plus connu » que lui. On a cherché des communicateurs, des journalistes, des animateurs, explique-t-il, pour faire face à Mme Chaput Rolland, alors qu'il importe au contraire de trouver quelqu'un aussi différent d'elle que possible.

Si Mme Chaput Rolland a été jugée la grande favorite dans les journaux de Montréal, elle est loin d'avoir créé ici un gros impact », signale M. Thivierge, dont les



M. François Thivierge

appuis, parmi les quelques 1.900 membres en règle de l'association péquiste locale, se retrouvent surtout à Saint-Jérôme même et dans les alentours.

M. Thivierge considère qu'il n'y a point, pour l'heure, « un gros problème » dans Prévost. Il serait impératif, en revanche, que des initiatives soient prises dans l'immédiat pour « coordonner ce qui est déjà en place » et il fait par là référence aux « outils de développement économique ». Il précise qu'il « aurait pu obtenir des appuis de ministres et de députés péquistes », mais qu'il n'en a pas besoin et que ce serait de l'ingérance de toute manière.

M. Pierre Harvey explique pour sa part que « le comté de Prévost présente de sérieux problèmes économiques », qu'il est économiste de profession et qu'au surplus, voici l'année du lancement de la politique économique du gouvernement Lévesque énoncée dans le document *Bâtir le Québec*.

Les militants péquistes devraient également choisir M. Harvey, estime ce dernier, parce qu'il est de ceux qui ont contribué étroitement à la mise au point de la position constitutionnelle du Parti québécois. Comme l'adversaire libéral abordera d'emblée cette question durant la campagne et défendra avec acharnement la thèse du « fédéralisme renouveau », M. Harvey pense qu'il est mieux placé que son rival à l'investiture Péquiste pour présenter et défendre l'option de la souveraineté-association.

M. Harvey dit vouloir contribuer à la redéfinition de la vocation économique du comté de Prévost. Ce dernier s'étend, au nord de Montréal, de Saint-Jérôme, la capitale régionale, jusqu'à Entrelacs, au nord-est de Sainte-Adèle, et il est traversé du nord au sud par l'autoroute des Laurentides.

Jusqu'à tout récemment, explique-t-il, la structure industrielle de la région était dominée par l'exploitation des secteurs mous: textile, chaussure, meuble, etc. Voilà qui s'effondre depuis 20 ans et assombrit l'avenir immédiat d'une main-d'œuvre d'un âge relativement avancé, insuffisamment scolarisée et par conséquent peu facile à recycler.

De même, dit-il, l'irruption de l'aéroport Mirabel « a brisé le tissu social environnant »: les bonnes terres sont toujours là, mais la structure de l'industrie agricole en a pris un coup. Par ailleurs, l'équipement touristique du Nord a vieilli, constate le candidat, et n'est plus adapté au « tourisme nouveau », soit celui qui



M. Pierre Harvey

s'ouvre aux familles et aux personnes de toutes les couches sociales, celui des activités de plein-air plutôt que des cocktails, des voyages de noces et des mariages « up North ».

La période de transition actuelle, note M. Harvey, aurait produit un taux de chômage de près de 20% dans le comté. C'est vers l'industrie du nouveau tourisme qu'il faut orienter la jeune génération de la région et dans cette direction qu'il faut recycler celle qui la précède. La structure industrielle à mettre en place en l'occurrence comprend notamment le réaménagement de l'environnement et, au premier chef, la dépollution des eaux.

La petite histoire des candidatures péquistes est pitoyable, même si les deux candidats sont peu loquaces à ce propos. M. Thivierge note que le chef du parti, M. René Lévesque, l'a rencontré à la fin août et l'a encouragé à poursuivre ses efforts. « J'ai compris qu'il n'avait aucune hostilité à mon endroit », interprète M. Thivierge, qui ajoute qu'« on a dû expliquer au premier ministre que ma popularité croissait dans Prévost ».

Au départ — on est en mai — M. Thivierge, qui ne voulait pas se présenter, avait tenté de convaincre son ami, le chanoine Jacques Grand'Maison, de Saint-Jérôme, de le faire. « Je n'y suis absolument pas intéressé », aurait indiqué le chanoine, non sans ajouter qu'on le verrait mal, en candidat ou député péquiste, donner la communion aux libéraux! M. Thivierge tente donc d'obtenir les candidatures de MM. Guy Mercier et Jean-Claude Lauzon, péquistes défaits en 1973 respectivement dans Terrebonne et Prévost.

Deux fois non. Il décide donc d'être candidat, après avoir consulté un certain nombre de militants.

Des militants péquistes de Prévost veulent cependant un autre candidat. Ils approchent en ce sens M. Pierre Harvey lors du congrès du PQ à Québec, aux premiers jours de juin. Ce dernier est pris au dépourvu: il y réfléchira. Trois semaines plus tard, il rencontre une dizaine de militants locaux pour en discuter.

M. Harvey reste alors assez indifférent au projet, puisqu'il estime toujours que le référendum se tiendra à l'automne (il l'espérait aussi) et que par conséquent les partielles seraient remises à plus tard.

Quand Mme Chaput Rolland se déclare libérale, fin juin, les grands stratèges « nationaux » du PQ prennent panique. L'équipe dirigée par M. Marcel Lévesque, organisateur en chef du parti et ministre délégué à l'Environnement, fait savoir aux militants qui appuient M. Harvey qu'« ils vont s'en occuper ». On n'entend parler de leurs efforts que par les journaux. Journalistes et animateurs ont été approchés: MM. Mathias Rioux, Marc Laurendeau, Pierre Nadeau... Le groupe Lévesque revient bredouille après un mois.

La candidature possible de M. Pierre Bourgault fait alors surface. Dix-sept sur 20 militants de Prévost qui appuyaient M. Harvey souhaitent désormais que l'ex-chef du Rassemblement pour l'indépendance nationale se présente dans leur comté. Les trois autres restent favorables à M. Harvey. Ce dernier les assure néanmoins qu'il laissera la voie libre tant à M. Bourgault qu'au chanoine Grand'Maison, que le premier ministre, M. René Lévesque, tente en vain de repérer au Québec durant le mois de juillet.

Soudain, les grands stratèges communiquent avec passion avec les militants qui appuient la candidature Bourgault pour tenter de les en dissuader. La candidature de M. Harvey refait enfin surface, imposée d'en haut en même temps qu'est annoncée la date de l'assemblée d'investiture péquiste.

« Jamais M. René Lévesque n'a fait pression sur moi pour que je me présente », note M. Harvey, « mais il était loin de s'y opposer. » Le risque n'est-il pas grand que la permanence du parti soit privée d'un

Maisons d'enseignement

CONVERSATION ANGLAISE

en collaboration avec la C.E.C.M.

lundi et mercredi 9h — 12h ou 19h — 22h

commence le 24 sept. 90 heures

coût \$30

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

739-2301



CENTRE SAÏDY BRONFMAN

YM-YMHA & NHS

5170 Côte Ste-Catherine



COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIÈRE*

SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST. RUE ST-PAUL VIEUX-MONTREAL

RENSEIGNEMENTS

866-1836

Début des cours 17 septembre

APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Permis n° 749514 Enseignement de culture personnelle (jour et soir)



Collège du Vieux-Montréal

Cours culturels

A-79

Comment se lancer en affaires
Commerce de détail-marketing
Revenus de placements
Droit des affaires

Céramique, tissage, décoration intérieure, peinture vitrail, photographie.

Horticulture, mycologie,

orientation en forêt

Bridge, échecs, go, radio amateur

Connaissance des vins et spiritueux

Lois spirituelles et ésotériques

Dépliant et information 284-7300

Inscription: 24-25-26 septembre 1979

9 h. 00 à 11 h. 45 - 13 h. 15 à 19 h. 00

BUREAU DU REGISTRAIRE 5ième étage
255 est, Ontario
Montréal, Québec

Collège Edouard-Montpetit

PROGRAMME D'ÉDUCATION POPULAIRE

SESSION AUTOMNE 1979

Tous ceux qui sont intéressés à suivre les cours d'éducation populaire qu'offre le service d'Éducation des Adultes du Collège Edouard-Montpetit peuvent s'inscrire à l'un ou l'autre des cours suivants:

- .. Lecture rapide
- .. Culture humaine (pour le 2ième et le 3ième âge)
- .. Comment bien vivre sa vieillesse et en retarder l'arrivée (pour le 2ième et 3ième âge)
- .. Taille de pierres précieuses
- .. Gemmologie
- .. Peinture à l'huile
- .. Aquarelle
- .. Broderie japonaise Bunka
- .. Introduction à la photographie
- .. Photographie I
- .. Navigation
- .. Randonnée, orientation, interprétation de la nature
- .. Initiation à l'escalade
- .. Laboratoire d'évaluation de la condition physique
- .. Conditionnement physique
- .. Tennis
- .. Badminton
- .. Golf

Les inscriptions ont lieu le 17, 18 et 19 septembre entre 13h30 et 16h30 et entre 19h et 21h au local B.105 au:

Collège Edouard-Montpetit
945 Chemin Chambly
Longueuil

Pour de plus amples informations, composez le numéro 463-1840.

Trudeau en Chine

PEKIN (AFP) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, est attendu demain à Pékin, pour une visite privée en Chine, at-on appris hier de source canadienne.

M. Trudeau est l'invité à titre non officiel du gouvernement chinois. Il visitera en particulier le Tibet et séjournera en Chine jusqu'au début de la semaine suivante.

La dernière visite de M. Trudeau en Chine remonte à 1972.

Davis à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, effectuera une visite officielle en Belgique du 16 au 19 septembre, a annoncé hier à Bruxelles l'ambassade du Canada.

Le premier ministre sera reçu au cours de son séjour par sa majesté le roi Baudouin et aura un entretien avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens.

M. Davis rencontrera en outre à Bruxelles le président de la Commission des communautés européennes, M. Roy Jenkins, et les commissaires européens chargés des Affaires industrielles et de l'Énergie, MM. Étienne Davignon et Guido Brunner.

Stanfield à Jérusalem

JERUSALEM (Reuters) — M. Robert Stanfield, émissaire canadien au Proche-Orient chargé d'examiner les modalités de transfert de Tel Aviv à Jérusalem de l'ambassade d'Ottawa, s'est entretenu hier avec M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem. Il avait rencontré jeudi M. Menachem Begin, président du conseil israélien.

La mission de M. Stanfield intervient après la vague de protestations soulevée dans le monde arabe par l'annonce du projet canadien.

LA POSITION DES ÉGLISES FACE AUX GRANDS PROBLÈMES INTERNATIONAUX

XI^e CONGRÈS DES RELATIONS INTERNATIONALES

27, 28 et 29 septembre 1979

Sous la présidence de Monsieur le Cardinal Maurice ROY

Inscriptions: \$15 (membres, \$10)
Centre québécois de relations internationales
Faculté des sciences sociales
Université Laval, Québec
G1K 7P4
Renseignements: (418) 656-4010

Théâtre de la Cité universitaire
Université Laval, Québec

Haïtiens brutalisés: des policiers inculpés?

La Commission de police du Québec a été chargée hier par le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, de compléter une enquête à la suite d'accusations de brutalité policière aux dépens de citoyens d'origine haïtienne, relativement à un incident survenu rue Rachel, dans la métropole, le 20 juin dernier.

Le ministre a précisé que dans un premier rapport, qu'il avait lui-même demandé, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal avait établi l'emploi d'une force excessive et abusive de la part de policiers à l'égard d'un citoyen.

Les enquêteurs ayant toutefois échoué dans leur tentative d'identifier le ou les auteurs de ces actes, M. Bédard a décidé de confier à la Commission de police le

mandat d'établir l'identité des personnes concernées.

« Si cette démarche permet l'identification du ou des responsables, l'action appropriée pourra être entreprise au niveau du ministère du procureur général », a-t-il ajouté, laissant ainsi entendre que des poursuites judiciaires pourraient être entreprises.

Les accusations de brutalité avaient été portées contre certains policiers de la CUM, qui auraient de plus proféré des remarques racistes contre un groupe de Haïtiens à l'extérieur du restaurant Chez Mariène, dans le quartier Rosemont en juin dernier.

L'incident, d'abord rapporté par LE DEVOIR, avait soulevé un tollé de protestations de la part de plusieurs citoyens ainsi que du ministre de l'Immigration, M. Jacques Couture. M. Bédard avait alors demandé au SPCUM d'enquêter sur les diverses allégations.

Feu vert fédéral à l'Institut de Boucherville

OTTAWA (PC) — Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle, a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait décidé d'investir les \$17,5 millions nécessaires à la construction de l'Institut de recherche sur les matériaux de construction à Boucherville.

Le projet, élaboré sous le précédent gouvernement fédéral, avait été suspendu au cours de l'été pour révision par le gouvernement Clark.

Au nom du ministre responsable du Conseil national de recherche, M. Ray

Hnatyshyn, M. LaSalle a déclaré que le gouvernement irait de l'avant avec le projet comme prévu.

Un porte-parole du ministère des Approvisionnements et Services a expliqué par ailleurs que la construction de l'Institut débuterait avant la fin de l'année sur le terrain de 35 acres choisi à cet effet.

Le projet implique le recrutement d'un personnel de 120 personnes, plus 90 surnuméraires, a précisé le porte-parole.

Couture et le card. Léger protestent

Ottawa expulse 102 familles libanaises

La Société d'aide aux immigrants du Proche-Orient du Canada et le cardinal Paul-Emile Léger ont dénoncé hier la décision des responsables de l'Immigration canadienne de déporter dès lundi 102 familles libanaises réfugiées au Québec.

Le cardinal estime que ce geste du gouvernement fédéral est peu compatible avec l'accueil, par le Canada, de milliers de réfugiés indochinois.

Pour sa part, Mgr Georges Coriaty, exarque canadien, est d'avis « qu'il est grandement temps de demander officiellement au ministre fédéral de l'Immigration, M. Ron Atkey, les motifs d'une telle attitude qui nuit et ternit l'image traditionnelle du Canada humain, accueillant et hospitalier ».

Devant un club de Vancouver, le ministre des Affaires extérieures a fait remarquer que le gouvernement avait choisi de parrainer un réfugié pour chaque réfugié parrainé par des citoyens, parce que « nous savions que des milliers de gens d'un océan à l'autre cherchaient une manière d'aider ».

Mme MacDonald a souligné que les Canadiens avaient parrainé 14.000 réfugiés indochinois depuis deux mois, ce qui signifiait que le gouvernement allait à son tour en parrainer 14.000.

Le ministre a affirmé que le Canada ne pouvait faire autrement que d'ouvrir ses portes aux réfugiés, « si nous voulons vivre en paix avec notre conscience ».

D'autre part, des concerts donnés hier soir dans six villes canadiennes et diffusés par Radio-Canada pour venir en aide aux réfugiés ont reçu des accueils différents. A Charlottetown, c'était complet à \$7 et \$9 du billet pour entendre Dan Hill et voir Les Feux Follets.

A Winnipeg, près de 75% des 2.333 billets étaient vendus hier matin.

A Ottawa, plus de 1.000 billets étaient vendus à \$5, \$9 et \$10 pour entendre Monique Leyrac, Buffy Sainte-Marie et André Gagnon.

A Vancouver, tellement peu de gens avaient acheté des billets qu'on avait décidé de laisser l'entrée libre.

A Montréal, à la suite d'un différend syndical, on avait fait comme à Vancouver.

A Edmonton, la vente n'était pas bonne et on avait vendu des billets à \$1.

Canadiens en Chine

HONG KONG (AFP) — Une délégation parlementaire canadienne, conduite par la présidente du Sénat, Mme Renaude Lapointe, et le président de la Chambre des communes, M. James Jerome, est arrivée hier à Hangzhou (ouest de la Chine), venant de Shanghai, a annoncé l'Agence Chine nouvelle reçue à Hong Kong.

Les Canadiens, accompagnés du vice-président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, M. Ji Pengfei, ont été accueillis à l'aéroport par M. Chen Anyu, vice-président du Comité révolutionnaire de la province du Zhejiang, a ajouté l'agence.

Violence de la SQ à Lambton?

LAMBTON (PC) — Un certain nombre de résidents du petit village de Lambton, situé dans le sud-est du Québec, ont indiqué qu'un policier avait battu un jeune homme de 18 ans le mois dernier et que les agents de la Sûreté du Québec essaient maintenant d'intimider les villageois pour les empêcher de parler de cet incident.

Un avocat de Sherbrooke, Me Dewey Zaor, a annoncé hier qu'il avait l'intention de poursuivre, la semaine prochaine, un agent de la Sûreté du Québec qui aurait battu M. Patrice Proteau, un résident de Lambton.

MM. Zaor et Proteau ont dit qu'ils préféreraient ne pas parler de cette affaire avant que les accusations aient été portées, mais un bon nombre de témoins de l'incident ont raconté que le tout a commencé lorsque deux agents firent irruption dans un bar le 21 août pour demander à qui appartenait une voiture stationnée devant l'établissement.

« Personne n'a répondu et ils ont quitté les lieux », a affirmé le patron du bar.

« Cependant, ils sont revenus un peu plus tard et ont dit que si le propriétaire du véhicule ne sortait pas dans deux minutes, ils feraient remorquer la voiture », a confié un témoin, qui a demandé de ne pas être identifié.

Plusieurs témoins, qui refusent tous de s'identifier ont raconté que M. Proteau s'est ensuite levé en indiquant qu'il avait l'intention de rentrer chez lui.

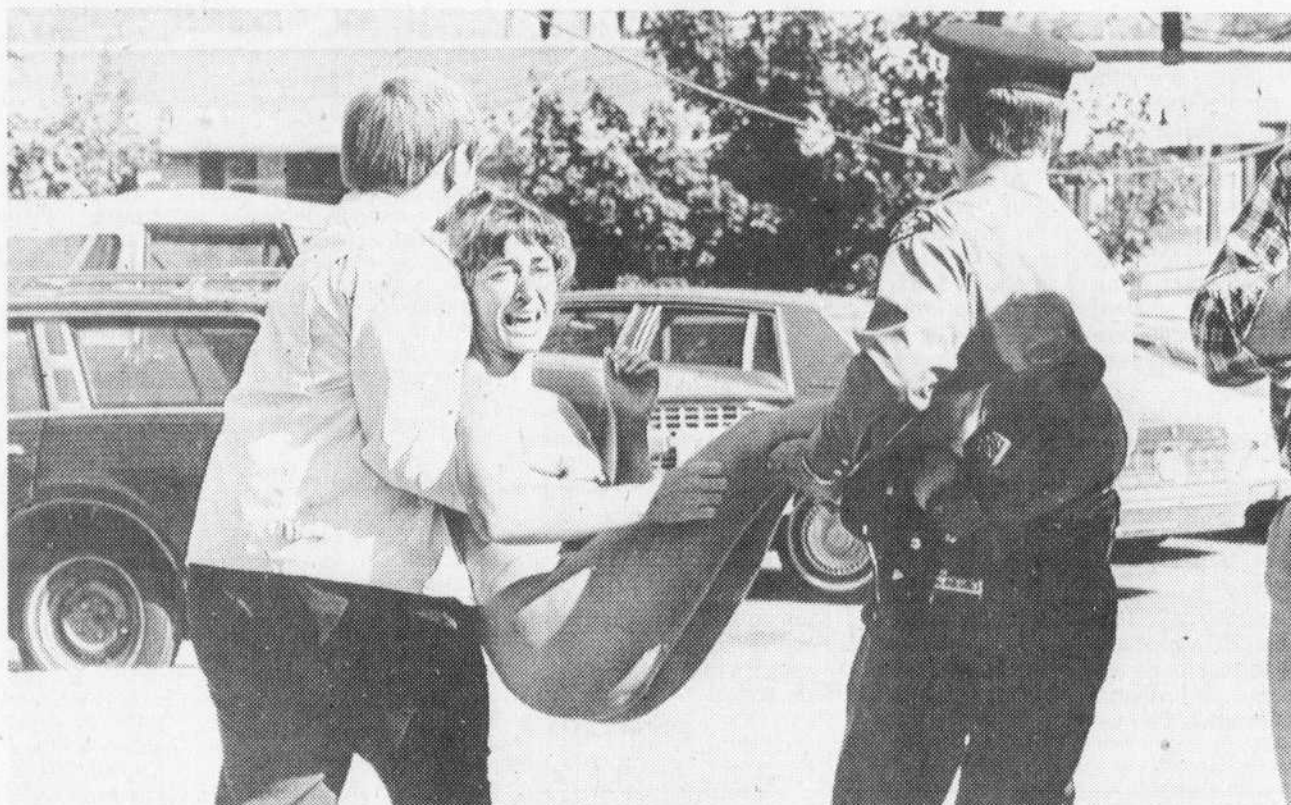
Lorsqu'il s'est retrouvé à l'extérieur de l'établissement, un policier en uniforme lui a passé les menottes et l'a projeté sur le côté du véhicule endommageant même une aile de la voiture. Cette dernière appartenait à un commerçant de Lambton. Aucune accusation n'a été portée contre le jeune homme.

Des amis ont amené M. Proteau chez un photographe qui a fait des photos de sa blessure au visage et ses vêtements ensanglantés.

La Sûreté du Québec a indiqué qu'elle ne faisait pas d'enquête puisque personne n'avait porté plainte.

Cependant, M. Robert Beullac, un détective privé qui s'intéresse à l'affaire, a souligné que depuis l'incident, la police a rendu visite à des témoins et leur a recommandé d'oublier ce qu'ils avaient vu.

M. Beullac a confié qu'il avait en sa possession des documents assermentés de certains résidents indiquant que la SQ avait augmenté le nombre de ses voitures dans le village et que les policiers arrêtaient tout le monde pour toutes sortes de raisons, des affirmations niées par les policiers.



Des agents de la Gendarmerie royale tentent d'urgence de trouver un lieu plus propice que le palais de justice de Nelson (C.-B.), pour y abriter une Doukhobor orthodoxe qui venait de se dévêtir durant un procès. Elle voulait ainsi dénoncer l'accusation portée contre le chef de la secte, M. John Virgin, soupçonné d'avoir conspiré pour allumer un incendie criminel. (Photolaser CP)

Les dernières offres rejetées à l'unanimité

La grève dans le port: Ottawa envisage de transporter les grains par trains spéciaux

par Louis-Gilles Francoeur

Au moment même où les 432 manutentionnaires de grains et cols blancs du port de Montréal rejettent à l'unanimité les dernières propositions de l'administration portuaire, cette dernière révélait hier que des discussions étaient en cours avec le ministère fédéral de l'Agriculture pour « assurer l'approvisionnement en grains de provenance durant l'hiver prochain » aux producteurs agricoles québécois.

Un porte-parole de la CSN, qui représente les grévistes a déclaré à ce sujet que « le gouvernement Clark, au lieu de s'attaquer à la cause du problème, soit les augmentations de salaires et la sécurité d'emploi au port, préfère jeter les bases d'un long conflit en privant les grévistes de tout rapport de force ».

On se souviendra que le gouvernement fédéral a réglé en quatre jours la grève au port de Vancouver, dans la quinzaine qui a suivi son arrivée au pouvoir et que la

CSN lui reprochait jeudi de ne pas accorder la même priorité au conflit montréalais.

Le directeur général du port de Montréal, M. M. Beshwathy, a déclaré que le plan d'urgence envisagé par les autorités fédérales ne prévoyait aucun recours à des briseurs de grève pour la reprise éventuelle de l'ensilage des grains au port. M. Beshwathy a précisé que l'hypothèse de trains spéciaux semblait la plus plausible dans les circonstances même s'il a reconnu que l'industrie canadienne était présentement aux prises avec une pénurie de trains de marchandises.

Le directeur du port n'avait pas terminé sa conférence de presse que le pavillon de l'administration portuaire, à la Cité du Havre, se retrouvait encerclé par un long défilé de voitures de grévistes dont les coups de klaxon intempestifs indiquaient que les propositions patronales venaient d'être rejetées ailleurs en ville.

Le directeur du port a reconnu que la distance qui séparait les deux parties était assez mince dans le domaine de la sécurité d'emploi. Les syndiqués revendiquent une garantie d'emploi de 52 semaines pour 400 des leurs alors que l'administration n'acceptait d'en protéger que 369. Par contre, il a précisé que le port était prêt à s'engager à garantir 26 semaines de travail à 30 autres employés.

Quant aux salaires, les syndiqués voudraient obtenir deux augmentations successives de 90 cents semblables à celles accordées par le gouvernement aux syndiqués de Vancouver au début de l'été. La direction du port n'admet pas le principe de cette parité sous prétexte que les conditions d'opération des ports varient d'un endroit à l'autre. Le directeur général du port a cependant affirmé que « le port avait dépassé la plupart de ses objectifs économiques » pour l'année en cours.

Mais dans les deux cas, a-t-il dit, l'administration du port n'entend pas poser de précédents susceptibles de nuire à d'autres entreprises ou d'être invoqués par d'autres catégories de personnel.

M. Beshwathy a d'autre part indiqué que si les propositions de son administration étaient « finales », il avait appris depuis longtemps à ne jamais dire « jamais ».

Selon lui, « le groupe d'employés

touchés par le présent conflit jouit déjà d'une sécurité d'emploi unique dans le domaine portuaire et dans l'industrie du grain du Canada et elle (l'administration) n'entrevoit pas la possibilité de consentir des concessions plus généreuses dans ce domaine à cause de la baisse saisonnière d'activités aux éleveurs de grain ».

M. Beshwathy a précisé ensuite que si l'ensilage du grain ne devait recommencer qu'au début de décembre, la direction du port « n'aurait pas besoin de ses employés avant le printemps » car elle se verrait dans l'impossibilité de les faire alors travailler de façon régulière.

Heures d'ouverture:
du lun. au sam. de 5h30 à minuit.
Fermé le dimanche

la sila

gastronomie
italienne

2040, St-Denis, Montréal
réservations: 844-5083

PARTICIPEZ À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Session de formation sur les composantes économique-politiques du sous-développement dans le contexte de l'ordre économique mondial, pour les personnes intéressées à une coopération personnelle dans un pays du Tiers-Monde ou, ici, dans un mouvement de solidarité internationale.

Rencontres: À Montréal, du jeudi 4 octobre au jeudi 6 décembre 1979 de 19 h 30 à 22 h 30

À Québec, du mardi 2 octobre au mardi 4 décembre 1979 de 19 h 30 à 22 h 30

Prix: \$35.
Lieux: Adresses ci-dessous

Informations et inscription:

C.E.C.I.
4824 Chemin Côte-des-Neiges
Montréal, Qué. H3V 1G4
Tél.: 735-4561

C.E.C.I.
835 Ave. Brown
Québec, G1S 4S1
Tél.: 681-2030

PARAPSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

DÉSIREZ-VOUS CESSER DE SOUFFRIR À CAUSE DU STRESS?

Des centaines de recherches scientifiques démontrent que la technique d'auto-contrôle du stress par la RELAXATION TRANSCENDANTE accroît la vitalité, réduit l'anxiété et améliore grandement la santé.

Une série de 3 CONFÉRENCES

La 21ème conférence:
« LES VOIES DIVERSES »

ST-LAMBERT
École des Saints-Anges
126 Logan
lundi 17 sept./20h

STE-THÉRÈSE
CEGEP Lionel-Groulx
mardi 18 sept./20h

MONTRÉAL CENTRE
Loews Cité
3625, ave du Parc
mardi 18 sept./20h

MONTRÉAL NORD
rest. La Baleinière
5860, Léger
mercredi 19 sept./20h

LACHINE
Bibliothèque Municipale
3100, St-Antoine
mercredi 19 sept./20h

ST-BASILE LEGRAND
Centre Communautaire
4, des Roses
jeudi 20 sept./20h

VILLE DE LAVAL (Duvernay)
Club de Tennis Val des Arbres
1555 est, St-Martin
jeudi 20 sept./20h

REPENTIGNY
Restaurant Le Chemin du Roy
639 Notre-Dame
lundi 17 sept./20h

sous les auspices du Centre de PARAPSYCHOLOGIE de Pointe du Lac
rens.: 514-845-3143 et/ou 819-377-2081 (14h à 18h).
Admission: \$5.00 Étudiants avec carte \$3.00

relations

septembre

EGLISE POPULAIRE ET RELIGION POPULAIRE

Disponible en librairie
ou au

8100, boul. St-Laurent
Montréal H2P 2L9
(514) 387-2541

SI LA TERRE VOUS INTÉRESSE POTERIE BONSECOURS INC.

Centre de céramique
427, rue Notre-Dame est,
Vieux-Montréal, 844-6253-844-6165

Session d'automne: initiation, façonnage, tournage, émaillage,
décor, technologie, moulage, cuissons.
Inscription jusqu'au 17 sept. 79

Permis M.E.Q.: 749583
Subventionné par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

INVITATION

Le Pape Jean-Paul II ayant déclaré VÉNÉRABLE, Mère Marie-Rose, la fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, une célébration eucharistique aura lieu en la Cathédrale Marie, Reine du Monde, rue Dorchester, vendredi, le 28 septembre à 20 heures.

Parents, amis, anciens élèves et collègues dans l'enseignement sont cordialement invités à venir fêter ensemble cet événement solennel.

AUJOURD'HUI

De 10 h à 18 h, ainsi que demain, visites guidées des nouveaux pavillons de l'UQAM. Départs à la porte du clocher, rue Saint-Denis.

A 13 h, colloque sur les agressions à caractère sexuel, à l'auditorium du Collège de Sherbrooke.

Début d'un séminaire de deux jours organisé par la Fédération des groupes ethniques du Québec, au Tritorium, 255 Ontario est.

Colloque sur les loisirs des personnes handicapées dans la ville de Montréal, à l'école Georges-Vanier, 1205 Jarry est.

A 9 h 30, départ du jog-o-thon « courons en cœur », au bénéfice de la Fondation québécoise des maladies du cœur, à l'arena de Côte-Saint-Luc, 6985 rue Mackle.

A 11 h, messe dominicale en l'église Notre-Dame, avec la participation d'une chorale mixte dirigée par Marcel Laurencelle et de

l'organiste Pierre Grandmaison.

A 11 h, participation des Petits chanteurs du Mont-Royal, dirigés par Gilbert Patenaude, et de l'organiste Raymond Daveluy, à la messe de l'oratoire Saint-Joseph.

A 14 h, tournée guidée à pied de la terrasse Ontario, organisée par Sauvois Montréal, avec départ de la statue L.-H. Lafontaine dans le parc du même nom, rue Sherbrooke.

A 14 h 30, colloque sur la sclérose en plaques, au salon Champlain de l'hôtel Sheraton Mont-Royal.

A 14 h 30, promenade à pied sous l'égide de l'association Le Vieux Port, avec départ du Marché Bonsecours, rue Saint-Paul est.

A 16 h, inauguration du centre commémoratif de l'Holocauste par les Services communautaires juifs de Montréal, à l'édifice Cummings, 5151 ch. Côte-Sainte-Catherine.

Les 100 jours de M. Clark

Du gouvernement conservateur, les Canadiens n'attendaient pas de miracle. Car, à l'extérieur du Québec, ils ont davantage voté contre le régime Trudeau qu'ils n'ont appuyé l'équipe de M. Clark. C'est pourquoi les 100 premiers jours du nouveau règne ne suscitent ni enthousiasme ni vive déception. En dépit de l'affaire de Jérusalem et du démantèlement de Pétro-Canada, qu'il faut ranger dans la colonne des erreurs capitales, le bilan comporte des éléments nettement positifs. Souvent, ce ne sont encore, il est vrai, que des orientations, des projets, des intentions, des attitudes. Mais il convient d'en tenir compte dans l'examen de ces trois mois et demi. Le Québec, s'il n'a pas suivi le reste du pays en mai, demeure attentiste, voire indifférent ou passif envers le nouveau gouvernement. On ne décèle pas, toutefois, dans la population francophone les signes d'une hostilité à l'égard de M. Clark et de ses collègues. On observe même dans les milieux officiels et péquistes de Québec une évidente bienveillance. Il suffirait même de quelques actions importantes favorisant la province pour que naisse dans la population un courant de sympathie.

Peu après son accession au pouvoir, M. Clark a participé au sommet économique de Tokyo dont l'ordre du jour était dominé par les préoccupations pétrolières et énergétiques. Avec sobriété, en occupant avec dignité la place nécessairement modeste qui devait être la sienne, le premier ministre y a bien joué son rôle. Représenté à la conférence des Nations Unies sur les réfugiés par Mme Flora MacDonald, le gouvernement a su exprimer avec fermeté son point de vue sur le drame indochinois. La politique arrêtée par Ottawa à l'égard des réfugiés de la mer s'est révélée, réaliste et opportune. M. Clark devait ensuite se rendre en Afrique et participer à la conférence du Commonwealth, saisie cet été du problème de la Rhodésie. Là encore, malgré la connaissance insuffisante des grands dossiers, le premier ministre s'est comporté comme un chef de gouvernement éclairé. Au chapitre international, l'ampleur des réactions l'ayant contraint à reconnaître son erreur au sujet du déménagement de l'ambassade du Canada de Tel Aviv à Jérusalem, M. Clark a amorcé une délicate opération de rétablissement dont la mission confiée à M. Stanfield constitue la phase la plus visible. Il est incontestable que l'affaire de Jérusalem aura causé au Canada, sur les plans diplomatiques, politi-

ques et économiques, un tort considérable. Mais il faut au moins admettre que le premier ministre s'est employé depuis à le réparer au mieux. Un tel fourvoiement ne peut être imputé qu'à l'inexpérience politique et à une totale méconnaissance de la situation et de l'histoire du Moyen-Orient. Si l'on excepte ce malheureux incident, le chef du gouvernement conservateur se tire honorablement de ces 100 jours en matière de politique étrangère, un domaine où Mme MacDonald le sert bien.

A cet égard, le projet de créer un éventuel ministère pour coiffer l'Agence canadienne de développement international retient l'attention. L'ACDI étant l'un des principaux instruments de notre politique extérieure, disposant d'un budget de l'ordre d'un milliard, il serait en effet logique qu'elle soit soumise davantage à l'autorité politique.

En matière d'administration financière et de politique économique, les contraintes du gouvernement sont redoutables. Seul le budget que le ministre des Finances doit déposer en novembre pourra montrer si le cabinet donne suite à ses engagements: frugalité, d'une part, puisqu'il entend combattre l'obésité de la bureaucratie, éliminer les dépenses inutiles et se délester d'organismes ou de sociétés publiques jugées trop onéreuses; générosité, d'autre part, dans la mesure où le gouvernement honore sa promesse d'allègements fiscaux en faveur des propriétaires de maisons, soulage le petit contribuable et adopte des mesures susceptibles de relancer l'économie. Tout indique que diverses tendances s'affrontent encore au sein du conseil des ministres quant aux moyens et aux objectifs de cette politique. Du moins faut-il inscrire au crédit du gouvernement la volonté souvent exprimée et certaines mesures concrètes tendant à comprimer des dépenses ou à en limiter la croissance.

Quant à la politique énergétique, surtout en matière pétrolière, le gouvernement cherche à définir une voie où seront conciliés les intérêts de diverses provinces et ceux du pays tout entier. Comme il entend consulter véritablement les gouvernements provinciaux, le défi de M. Clark est d'autant plus difficile. Il lui faut établir la cadence à laquelle le prix du pétrole canadien sera augmenté, répondre aux attentes de l'Ontario dont l'industrie souffre de ces hausses, satisfaire aux exigences de l'Alberta qui réclame un rythme de majoration plus ra-

pide, tenir compte des besoins et des difficultés du Québec et des Maritimes. On ne peut que le féliciter de mettre ainsi l'accent sur la recherche d'un consensus au moyen des consultations. C'est là une nouvelle conception des relations fédérales-provinciales. De même, envers le Québec, M. Clark adopte une attitude résolument amicale, évitant toutes sources de friction, éliminant les causes de tension, cherchant à créer un climat de collaboration. Ce sont là des efforts importants qui annoncent de nouvelles politiques et un nouveau mode d'application du fédéralisme. De même, la décision de reconnaître à Terre-Neuve l'entière juridiction sur les ressources de son plateau continental, décision qui profitera nécessairement aux autres provinces de l'Atlantique, marque un tournant dans la politique fédérale; les mesures annoncées au sujet de la loterie canadienne et qui profiteront davantage aux provinces à l'avenir ouvrent aussi de nouvelles perspectives sur la pratique du fédéralisme dans ce pays. Les libéraux de l'Ontario, réunis en caucus à Ottawa, s'en scandalisent un peu vite. M. Clark n'a pas encore défini les orientations des ressources constitutionnelles qu'il proposera un jour mais, au plan des relations entre les provinces et le pouvoir central, il s'engage dans une voie que M. Trudeau avait barrée au nom de l'intérêt national. On souhaite que l'expérience des conservateurs produise des résultats meilleurs que ceux qu'avaient obtenus leurs prédécesseurs.

Mais on ne peut que déplorer une fois de plus l'empressement avec lequel M. Clark a décidé de réaliser sa promesse de « privatiser » Pétro-Canada. L'affaire a été longuement et souvent commentée. Un espoir subsiste toutefois: puisque personne ne demande au premier ministre de tenir cette folle promesse, il est permis de penser qu'une formule de compromis reste accessible. L'Etat pourrait, par exemple, céder la plus grande partie de Pétro-Canada à la Corporation canadienne de développement, propriété fédérale à 68% et qui pourrait devenir propriété des Canadiens se portant acquéreurs d'actions. Une partie de Pétro-Canada pourrait encore passer à quelques provinces. Comme pour Jérusalem, M. Clark peut revenir sur des décisions erronées sans perdre son autorité. L'espoir encore fragile que fait naître ce gouvernement réside en partie dans son aptitude à corriger ses erreurs en cours de route.

Michel ROY

LETTRES AU DEVOIR

Deux poids, deux mesures à Tracy

A Contrecoeur, un cultivateur s'objecte et la Commission rejette le projet d'arène; à Tracy, trois cultivateurs s'opposent au ciné-parc mais la Commission passe outre et donne le permis!

Tout le monde sait l'importance d'une arène pour la santé de la population; on ne peut pas en dire autant d'un ciné-parc.

Le 19 juillet dernier la Commission décidait d'autoriser Cinévic à « utiliser à d'autres fins que l'agriculture, savoir l'implantation d'un ciné-parc sur une partie du lot 105 de la ville de Tracy ». Parmi les arguments invoqués, on note avec étonnement: « Selon la preuve, le futur ciné-parc serait en grande majorité implanté sur l'emplacement d'une ancienne carrière de sable utilisée depuis plusieurs années en dépôt ». Voilà une affirmation gratuite et sans fondement! La réalité est toute autre: des gens sans scrupule et sans respect de la propriété d'autrui ont volé du sable à pleins camions et ont abandonné leurs déchets. Ça tout le monde le sait, plusieurs l'ont constaté, beaucoup le déplorent, dont les propriétaires de ces terrains et la ville, mais inculquer le civisme aux citoyens n'a jamais été tâche facile. Il s'agit pourtant d'une simple question de respect de soi-même et des autres.

Dans le cas de l'arène de Contrecoeur, la Commission

demande la démolition invitant entre autres comme raison l'absence de droit acquis (article 101 de la Loi 90); dans le cas de Tracy, dans sa décision, la Commission passe sous silence le fait que Cinévic n'a aucun droit acquis sur le lot 105 et ne tient nullement compte du fait que les propriétaires des lots adjacents ont eux des droits acquis. Plus que ça, elle ignore délibérément le fait qu'il y a incompatibilité totale entre les visées de Cinévic et l'exploitation agricole et d'élevage sur les lots adjacents.

Si la Commission existe pour protéger le territoire agricole et défendre ceux qui le développent et l'exploitent, soit les agriculteurs et les éleveurs, alors comment la Commission dans le présent cas peut-elle agir comme elle le fait? Pourquoi y a-t-il deux poids, deux mesures dans l'application de la Loi? La décision concernant le ciné-parc devrait être reportée après la définition de la zone agricole permanente de Tracy. Mais comme la ville de Tracy est favorable au projet de Cinévic, malgré l'opposition déterminée d'une forte proportion de la population qui ne fut d'ailleurs jamais consultée, la balance a penché du côté d'investisseurs étrangers au détriment des citoyens. Le 15 juin dernier, lors de l'audience publique à Montréal, Monsieur le Maire ne pouvait pas

défendre les agriculteurs de sa ville face aux visées polluantes de Cinévic car, de son propre aveu, il ignorait à peu près tout de l'agriculture et de l'élevage qui se pratiquent dans le secteur allant du chemin du Golf aux limites de Tracy et Saint-Roch.

Ce secteur forme actuellement la zone agricole désignée aire protégée et zone agricole provisoire de Tracy. L'Association des résidents de Tracy demande à la ville de Tracy et à la Commission de protection du territoire agricole que cette zone soit et demeure intégralement zone agricole permanente.

L'Association des résidents de Tracy a demandé officiellement à la Commission de révoquer le permis émis à Cinévic le 19 juillet dernier pour les raisons énumérées précédemment.

De plus, une demande officielle a été faite en juin auprès du ministère de l'Environnement pour qu'une étude écologique complète des lots 105, 106 et 107 soit effectuée. La réponse a été très positive et au cours de l'été les Services de protection de l'environnement du gouvernement du Québec sont venus sur place faire leur enquête et l'inventaire écologique dans le cadre du Programme de protection des espaces verts et des sites naturels. Cette bonne nouvelle devrait réjouir les botanistes amateurs de la région et tout les amis de la nature.

Pour répéter ce que tous savent déjà, ce ne sont pas les terrains vacants qui manquent dans la région pour un ciné-parc. Espérons une décision équitable de la part de la Commission de protection du territoire agricole...

De toute façon, continuons la lutte pour sauver nos espaces verts!

Marie LUSSIER
pour l'Association
des résidents
de Tracy, comité de citoyens
pour le respect de la nature
et de la qualité de vie

Tracy, septembre

Vive le roi!

Jean-Claude Leclerc trouve l'attitude du gouvernement Davis « étonnante » en ce qui concerne la construction d'une école de langue française à Penetanguishene en Huronie. On est allé jusqu'à citer dernièrement les paroles d'un jeune homme de la région qui, tout en portant un nom bien français, lançait un « s'ils veulent parler français, qu'ils s'en aillent au Québec », — en anglais, bien sûr.

Ce que moi je trouve le plus étonnant dans tout cela, c'est que les Franco-Ontariens de

« Penetang », n'ont pour la plupart rien de Québécois. La plupart d'entre eux sont venus s'établir près de Sainte-Marie au moment où l'on a cédé l'île Drummond aux Américains (Michigan) plus ou moins définitivement après la Guerre de 1812. Ces Franco-Ontariens à qui on ne leur école étaient les derniers des Loyalistes: ils sont passés en territoire britannique pour la sauvegarde de leurs droits. La belle récompense! Vive le roi!

David-Alexandre MITCHELL
Montréal, 10 septembre

D'une génération à l'autre

M. Albert Brie doit être un bon père de famille. Je suis ému par son article sur l'homme consommé » (LE DEVOIR, 12 septembre 1979), non pas du fait de sa corrélation chez tous les épiques — ce qui est tout à son honneur, il faut le dire, — mais plutôt par la conclusion de son écrit dénotant un désir et un souci d'aider, d'instruire la nouvelle génération, laquelle « sait tout » et « recherche les vraies valeurs » dit-on sur tous les tons. Dieu de Dieu! A mon avis, elle est aussi — sinon plus — adule et perverse que l'an-

cienne génération. Et le « Vive que diable! » qui semble leur consigne, va sans doute les conduire, aussi, tout droit chez le diable... avec voiture, complet, fourrure, robe et berceau vide. En plus de souligner l'absence d'enfant, il y a l'absence de nourriture dans le garde-manger des jeunes couples, lesquels vont bouffer les économies des parents en s'imaginant presque que tout leur est dû.

M. Albert Brie a mis le doigt sur les « bobos » cachés de l'homme tout court, qui se ronge lui-même en se vautrant

dans tous les péchés capitaux. Et pas une génération n'y échappe. Seulement, je crois qu'il est aussi difficile, aujourd'hui, de demander aux jeunes de prendre en main leurs responsabilités que de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille. Le sens de l'honneur et du respect des parents n'y est plus.

Il n'est donc pas certain que la jeunesse actuelle puisse servir, un jour, le vin, à la prochaine...

Claire BROUSSEAU
Montréal, 12 septembre

Israël survivra

En 1948, les Nations unies ont reconnu Israël comme la patrie des Juifs et lui ont fixé des limites territoriales qui excluaient la vieille ville de Jérusalem. Par la même occasion, les Palestiniens se sont vu accorder un territoire qu'ils ont refusé, prétextant que toute la Palestine leur appartenait: ils ont préféré vivre dans des camps de concentration jusqu'au moment où ils réussiraient à rejeter les Juifs à la mer. Les nations arabes se sont liguées derrière les Palestiniens et sont entrées en guerre à quatre reprises, en 30 ans, contre Israël. En 1967, les Juifs ont recouru aux grands moyens pour se protéger, en occupant Jérusalem en entier et des territoires qui garantiraient leurs frontières; mais, depuis lors, les Nations unies et d'autres pays, individuellement, demandant aux Juifs de se retirer des territoires occupés, y compris la vieille ville de Jérusalem.

Les Juifs ont lutté durant 2000 ans pour retourner dans le pays de leurs ancêtres; un tiers des leurs (6,000,000) ont été supprimés dans les camps d'extermination, durant la 2e guerre mondiale. Entouré de plus de cent millions d'Arabes, ce petit pays qui compte à peine quatre millions d'habitants, est quand même sorti victorieux des guerres qu'on lui a fait subir. Dans toutes les négociations qui ont pour but de rétablir la paix au Moyen-Orient, on réclame toujours le retour de tous les territoires

occupés et on blâme Israël d'y implanter des colonies. Mais connaît-on un pays qui après avoir été attaqué aussi souvent, en si peu d'années, et qui après avoir repoussé ses ennemis, chaque fois, n'a pas jugé nécessaire, à un moment donné, de s'assurer des frontières sûres, de façon à éviter toute nouvelle attaque?

A la faveur de la deuxième guerre mondiale, on a vu des nations annexer des pays limitrophes et étendre leur hégémonie sur d'autres pays voisins: ces peuples n'ont pas reconquis leur liberté, mais on n'en parle plus. On n'en continue pas moins de vouloir, d'une part la disparition d'Israël et, d'autre part, que ce petit pays cède les territoires qui lui garantissent sa sécurité. N'est-il pas ridicule qu'on veuille séparer de nouveau Jérusalem pour en remettre la vieille partie aux Palestiniens? Parmi les pays qui ont ces exigences, qu'ils soient amis ou ennemis d'Israël, il n'y en a pas un seul qui consentirait à maintenir l'ennemi dans la place, à plus forte raison dans sa propre capitale. Faut-il en conclure à de l'hypocrisie de leur part? Au fond, on peut penser qu'ils n'agissent ainsi que par intérêt, ne serait-ce que pour sauver la face.

La plupart des pays arabes qui regorgent de milliards, à cause de leur pétrole, n'auraient-ils pas plutôt avantage à établir des relations normales avec Israël, comme c'est maintenant le cas pour l'Egypte. Ils auraient beaucoup à apprendre des Juifs pour donner à leurs populations respectives des moyens de vivre décemment. Israël, où j'ai séjourné à deux reprises, durant 12 jours, chaque fois, (1972 et 1973) a fait des merveilles dans l'espace d'un quart de siècle: adoption de l'hébreu comme langue officielle pour les Juifs venus de près de cent pays différents, universités modernes, écoles d'agriculture, promotion de l'éducation et des arts sous toutes leurs formes, irrigation du désert, culture de fruits et légumes de toutes catégories, plantation de plus de cent millions d'arbres, construction de nombreuses industries et

de centaines de milliers d'habitations modernes, etc.

Comme exemple du génie des Juifs, on n'a qu'à citer la ville de Beerseba, située dans le désert du Neguev et qui, en 1948, comptait à peine 2,500 habitants, alors qu'elle en compte maintenant plus de 100,000. Sauf erreur, la population juive mondiale n'atteint pas 15 millions, sur une population totale de près de 4 milliards. Ne soyons pas surpris si les Juifs se sentent les coudes et si, grâce à leur foi en Dieu (« l'an prochain à Jérusalem ») qu'ils répètent dans leurs prières depuis deux mille ans, ils ont survécu comme peuple, en dépit de toutes les persécutions qu'ils ont subies et qu'ils subissent encore. Y a-t-il un peuple dans toute l'histoire de l'humanité qui peut se vanter d'avoir autant de fierté et de courage?

Le fait demeure qu'il est légitime pour les Palestiniens de vouloir posséder leur patrie, mais toute négociation pour en arriver là ne saurait se faire dans un climat de vengeance et de négation de droits reconnus par les Nations unies à la face du monde. Mais, qu'on ne se fasse pas d'illusions: les Juifs continueront à vivre dans leur pays, avec des frontières qui leur assureront tout au moins une paix à l'abri des surprises. Et leur mission ne sera vraiment accomplie qu'à la fin des temps.

Shalom
François DESMARAIS
Outremont, 6 septembre

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresses et numéros de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs lettres à double interligne.

Voir en page 6: Leclerc

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2V 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$60 par année, six mois \$33, trois mois \$21, à l'étranger \$65 par année, six mois \$36, trois mois \$24. Editions du samedi \$19 par année. Edition hebdomadaire livrée à domicile par porteur \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement reçu par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

ACTUALITÉ

Terrorisme d'État en Argentine

par Bertrand de la Grange

Au moment où les six délégués de la Commission inter-américaine des droits de l'homme reçoivent, à Buenos-Aires même, les familles des milliers de « disparus », la dictature militaire au pouvoir en Argentine depuis 1976 promulgue une loi d'un cynisme inégalé qui permet de déclarer juridiquement morte toute personne poursuivie pour ses activités politiques et disparue depuis plus de 90 jours. Il n'est cependant pas dit que les militaires argentins réussissent, grâce à ce subterfuge, à s'en tirer à bon compte et à faire oublier les excès du terrorisme d'État qu'ils ont institué pour lutter, avec succès d'ailleurs, contre ce qu'ils appellent « la subversion marxiste ».

Le fait d'avoir invité la commission d'enquête de l'Organisation des États américains (OEA) en effet devant un signe de faiblesse qu'une preuve de force. Le précédent du Nicaragua est là pour nous le rappeler. Cédant aux pressions des États-Unis, le général Somoza avait autorisé les enquêteurs de l'OEA à entrer au Nicaragua, en octobre dernier. Le rapport accablant qu'ils

publièrent par la suite allait accélérer la chute du dictateur. Le cas de l'Argentine est, à maints égards, très différent. Il s'agit d'une véritable puissance économique à l'échelle de l'Amérique latine et son organisation sociale et politique est beaucoup plus moderne que le système féodal qui prévalait au Nicaragua. C'est une raison de plus pour penser que les dictateurs argentins n'étaient pas obligés d'inviter la commission de l'OEA dont les conclusions leur seront inévitablement défavorables. Alors, pourquoi l'ont-ils fait?

A les écouter, c'est évidemment parce qu'ils sont sûrs de la légitimité des moyens utilisés contre « l'agression du terrorisme », comme ils l'expliquent d'ailleurs dans un fascicule remis aux représentants de l'OEA. Estimant que la « guerre intérieure » est terminée à la suite de l'élimination physique de l'adversaire, les militaires pensent qu'ils n'ont plus rien à perdre en permettant à une commission d'enquête de constater la disparition de plusieurs milliers de personnes et de justifier ainsi indirectement l'application d'une loi qui permet de déclarer mort un individu si personne n'ap-

porte la preuve qu'il est en vie. Cette loi ouvre la porte à tous les excès, comme le signale le quotidien de langue anglaise *Buenos Aires Herald*, qui écrivait cette semaine qu'elle encourage l'exécution de toutes les personnes disparues encore en vie. Et il doit bien en rester, malgré la barbarie des ravisseurs — police, armée, organisations paramilitaires et groupes d'extrême-droite — qui pratiquent la torture à grande échelle dans des camps secrets ou dans des locaux discrets.

Amnistie internationale, dont l'activité au plan de la défense des droits de l'homme est de plus en plus efficace, a remis aux enquêteurs de l'OEA une liste de 2,665 personnes disparues, dont des étrangers originaires de 28 pays. L'organisation londonienne a précisé que cette liste était loin d'être exhaustive et certains sources parlent de 15,000 à 25,000 disparitions depuis 1975. La commission de l'OEA, qui s'est pourtant donné 15 jours (6 au 20 septembre) pour écouter les doléances exprimées par les familles et les amis des disparus, n'aura pas le temps de recevoir tous ceux qui, dès l'aube, font

la queue pour se faire entendre. En rendant publics les noms des disparus, les familles espèrent pouvoir éviter leur exécution et faciliter leur mise en liberté.

Il est possible qu'en faisant vite les juristes de l'OEA parviennent à sauver quelques vies et à faire cesser les enlèvements. Mais leur marge d'action reste limitée si la communauté internationale n'élève pas simultanément la voix. Les États-Unis l'ont déjà fait et leur ambassadeur s'est d'ailleurs fait rappeler à l'ordre par les militaires argentins, ce qui ne l'a pas découragé pour autant. La France, dont plusieurs ressortissants ont été enlevés en Argentine, la Suède et le Vatican ont protesté contre la loi des 90 jours.

Le Canada, pour sa part, accueille des réfugiés mais continue d'espérer vendre une troisième centrale nucléaire à l'Argentine, dont les intentions belliqueuses ne sont un secret pour personne. Il est vrai que les États-Unis, l'Allemagne fédérale, l'Italie et la Suisse sont également sur les rangs. Belle contradiction que la dictature n'hésite pas à exploiter à son profit.

REPRIQUE

Ce qu'Ottawa fait pour Mlle Leclerc

M. F.-X. Houde, directeur général du Bureau des services consulaires au ministère des Affaires étrangères du Canada, répond ici à la lettre que Mlle Marie-Andrée Leclerc a adressée au DEVOIR depuis sa prison de New-Delhi, lettre dans laquelle celle-ci se plaignait de l'aide insuffisante de son gouvernement.

Je me reporte à la lettre de Marie-Andrée Leclerc publiée dans LE DEVOIR du 30 août 1979 sous le titre « Mon gouvernement, n'intervient pas... ». J'aimerais corriger ici certaines impressions erronées que Mlle Leclerc pourrait avoir laissées par inadvertance dans l'esprit de vos lecteurs en ce qui concerne l'aide qu'elle a reçue de son gouvernement.

Depuis l'arrestation de Mlle Leclerc en 1976, notre Haut-Commissariat à New-Delhi a eu des contacts réguliers et fréquents avec elle et avec les autorités de la prison de Tihar dans le but de s'assurer qu'elle était bien traitée. Les interventions que nous avons faites en son nom auprès des autorités ont été nombreuses, et conséquemment les conditions de sa détention se sont améliorées, souvent à la suite d'une rencontre entre le directeur de la prison, le consul et mademoiselle Leclerc. Tout récemment encore, des démarches ont été faites à la suite de plaintes formulées par Mlle Leclerc dans son rapport du 4 juillet à propos de l'emplacement de son lit et des possibilités de cuisine permises dans la prison. L'affirmation de Mlle Leclerc selon laquelle elle n'a jamais vu le consul prendre de telles mesures à son égard est donc inexacte. J'ai personnellement veillé d'ailleurs à ce qu'elle bénéficie des services d'un agent consulaire francophone afin qu'elle puisse traiter

avec le Haut-Commissariat dans sa langue maternelle.

Il n'est guère de prison qui soit plaisante et celles de l'Inde ne comptent peut-être pas parmi les meilleures. Mlle Leclerc se plaint, par exemple, de l'absence de certains articles élémentaires mais ceux-ci ne sont pas fournis aux détenus par les autorités indiennes, pas davantage à elle-même qu'aux ressortissants indiens. C'est pourquoi le Haut-Commissariat est venu en aide à Mlle Leclerc en lui procurant périodiquement depuis plus de trois ans certains articles (savon, dentifrice, papier, nourriture supplémentaire et produits hygiéniques) chaque fois qu'elle en a manifesté le besoin. De plus, un médecin canadien du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en poste à New-Delhi (à des fins d'immigration) et son infirmière ont volontairement surveillé l'état de santé de Mlle Leclerc, qui semble se porter raisonnablement bien. Parmi les autres services offerts par le Haut-Commissariat, citons les visites régulières, la livraison du courrier, la fourniture de livres et de revues, la présence aux audiences des tribunaux, les transferts de fonds et le reste.

Des agents consulaires du Haut-Commissariat sont également venus en aide à Mlle Leclerc, à titre personnel et bénévole, en lui apportant des diners chauds à la Noël et au Jour de l'An et ils ont également obtenu pour elle des privilèges spéciaux; c'est ainsi qu'elle a pu recevoir à la Noël de 1977 un appel téléphonique de sa famille au Canada. Le fait que Mlle Leclerc ait eu la permission de recevoir des visiteurs pour le déjeuner dans la prison de Tihar à l'occasion de Noël 1978 constitue peut-être la meilleure preuve de l'efficacité et de l'étendue des efforts déployés par le Haut-Commissariat.

Ce jour-là, les visites normales étaient interdites à la prison. Deux prisonnières se sont cependant vues accorder le privilège spécial de recevoir des visiteurs, soit Marie-Andrée Leclerc, à la demande du Haut-Commissariat, et l'ancien premier ministre de l'Inde, Indira Gandhi.

Ceci dit, il ne fait pas de doute que Mlle Leclerc fait face à de sérieux problèmes juridiques et elle note avec raison que le gouvernement du Canada n'interviendra pas dans le processus judiciaire. En premier lieu, cette intervention est du ressort de ses avocats; Mlle Leclerc a retenu les services d'un certain nombre d'entre eux et, jusqu'à maintenant, ils semblent avoir plaidé sa cause avec beaucoup de compétence, réussissant même à lui obtenir un cautionnement au regard de toutes les accusations portées contre elle, sauf dans le cas de celles qui viennent d'être portées à Karwar. En fait, Mlle Leclerc aurait pu, à un certain moment elle avait même quitté la prison car elle avait réussi à fournir les cautions exigées. Elle a choisi de demeurer en prison. Ses avocats s'attendent à pouvoir lui obtenir sous peu un cautionnement relativement aux chefs d'accusation plus récents, ce qui lui permettra de quitter la prison, mais non l'Inde.

En second lieu, il est contraire à la coutume et au droit international pour un gouvernement d'intervenir dans le système judiciaire d'un autre pays, sauf en cas de situation anarchique ou de violation flagrante des droits de la personne ou des accords consulaires en vigueur. Vos lecteurs comprendront que pour ces mêmes raisons nous ne permettrions pas à un gouvernement étranger de s'immiscer dans notre processus judiciaire. Ce qui ne signifie pas pour autant que nous sommes indifférents à la lenteur avec laquelle les procès

de Mlle Leclerc se déroulent; mais il semble que cette lenteur ne fasse que refléter la marche normale de la procédure judiciaire en Inde. A signaler, cependant, que le gouvernement de l'Inde a annoncé récemment qu'il s'appropriait à prendre des mesures pour corriger cette situation, non seulement pour le bénéfice de Mlle Leclerc, mais aussi pour tous les autres prévenus, qu'ils soient citoyens de l'Inde ou étrangers.

Mlle Leclerc s'inquiète d'avoir à passer cinq autres années dans les prisons indiennes dans l'attente de ses procès. Etant donné les succès obtenus par ses avocats jusqu'à maintenant et leur optimisme actuel, il est permis de penser que ces délais seront écourtés. Toutefois, au terme de ses procès en Inde, Mlle Leclerc devra faire face à la justice d'au moins deux autres pays, la Thaïlande et le Népal. La Thaïlande a déjà indiqué au gouvernement indien son intention de demander l'extradition de M. Sobhraj et de Mlle Leclerc afin qu'ils répondent à de nombreux chefs d'accusation, y incluant plusieurs meurtres qui auraient été perpétrés dans ce pays. Si j'ajoute cette dernière précision, ce n'est pas pour accabler Mlle Leclerc, car la question de sa culpabilité ou non-culpabilité n'a jamais influencé les dispositions consulaires que nous avons prises en sa faveur, mais simplement pour souligner la complexité des problèmes auxquels elle est confrontée.

En terminant, je voudrais donner à nouveau l'assurance à Mlle Leclerc qu'elle continuera de recevoir toute l'aide que nous pouvons raisonnablement lui apporter, aussi longtemps qu'elle en aura besoin, et ce dans les limites qui nous sont imposées par les normes internationales. Si j'ai cru devoir répondre à la lettre qu'elle a adressée à votre journal, ce n'est pas

Jacques DUFRESNE



L'égarement des contraires

SE pourrait-il que l'histoire iranienne se répète un jour au Québec? C'est la première question que je me suis posée l'an dernier en apprenant ce qui se passait au royaume de Zoroastre. Les deux pays présentent de nombreuses analogies: même ferveur religieuse, facilement rigoriste, même unanimisme, même respect du chef; l'Iran a été ébranlé par le chah, le Québec par la révolution tranquille.

Il y a quelques mois, visiblement heureux de pouvoir s'inspirer de Roger Lemelin, le *Montreal Star* titrait: « Le Québec s'iranise ». C'est évidemment à la Loi 101 que pensaient les auteurs de l'article, mais ils auraient pu tout aussi bien avoir à l'esprit le nouveau leadership du parti libéral. La chose eût encore mieux convenu. Le premier numéro du magazine Spirale nous apprend qu'un ancien collaborateur de *Cité libre*, Pierre Valière, fourbit déjà ses armes pour affronter la nouvelle ère Duplessiste qui s'annonce.

Les grands retournements dont l'his-

toire est remplie peuvent s'expliquer par l'égarement des contraires, expression que Simone Weil a empruntée à la Bhagavad Gita pour désigner le mécanisme social et psychologique qui nous fait brûler ce que nous adorions et adorer ce que nous brûlions.

Dans la Bhagavad Gita c'est la réaction pacifiste aux malheurs d'une guerre récente qui est en cause. L'auteur refuse d'aller ainsi d'une extrême à l'autre. En s'élevant à un niveau supérieur de la pensée et du sentiment, il découvre qu'il y a des situations où le recours aux armes s'impose. Dans ce cas, on fait la guerre non par passion mais par nécessité: on échappe à l'égarement des contraires.

Pour Simone Weil cette élévation vers une synthèse qui n'est ni un compromis ni une illusion est proprement surnaturelle. Elle suppose l'action d'un principe transcendant, d'un autre ordre que la pesanteur. De cette affirmation, nous pouvons au moins retenir que les chances d'échapper aux passions et aux excès antithétiques sont extrêmement réduites. S'il est

difficile d'admettre qu'il existe une réalité efficace au-delà du monde de la pesanteur, il l'est encore plus d'imaginer comment on peut échapper à l'égarement des contraires sans la présence d'une telle réalité.

L'expérience confirme quotidiennement ce pronostic. Tel enfant s'opposait violemment à ses parents, le voici maintenant qui reproduit fidèlement leurs travers! Parfois même on observe un troisième mouvement du balancier. Telle personne était vertueuse; elle jette ensuite tous ses bonnets par-dessus tous les moulins; elle reviendra bientôt vers l'austérité première. Dans cette dernière métamorphose, elle est souvent aidée par la nature. Comme le disait La Rochefoucauld à propos des vieillards, nous nous flattons de la créance que nous quittons nos vices alors que ce sont nos vices qui nous quittent.

Le mécanisme en cause est plus simple qu'il ne paraît. Dans chacun de nos actes, il y a, sauf exception, une partie assumée et une partie non assumée. La partie non

assumée est d'autant plus déterminante que la passion est plus grande. C'est la passion qui, en enrobant d'illusions la fin poursuivie, provoque le refoulement des sources de contradiction inhérente à l'acte qui s'ébauche.

Une fois sa partie assumée réalisée l'acte n'est encore qu'à moitié accompli; il continue de s'accomplir et c'est son déroulement normal qui amène le comportement contraire à la surface. La contradiction n'est qu'apparente. L'égarement des contraires, c'est, en réalité, le passage au second moment d'un même acte mal assumé.

J'ai peur de l'amour, de ses exigences, et je perds l'estime de moi-même en prenant conscience de cette peur. Je me jeterai donc dans la liberté tête baissée et rempli d'illusions. Cependant les vrais obstacles sont encore en moi-même. Et tous les efforts faits pour les nier ne les ont même pas érodés. Bientôt, lassé par mes efforts et déçu par leurs résultats, je cesserai de résister à mes résistances, et mes vieilles peurs plus ou moins dégu-

sées reprendront le dessus. Pour peu qu'un mode ou une secte les exalte, elles se manifesteront avec plus de force que la première fois.

Il arrive que les peuples se jettent ainsi, passionnément, hors de leurs étroitesse. Ils y reviennent nécessairement, à moins que leur acte n'ait été pleinement assumé.

Que s'est-il passé au Québec? Il y a 20 ans les Montréalais se mettaient à genoux tous les soirs pour répondre aux Ave de leur prince. Ce n'est pas une chose qui s'explique uniquement par l'isolement dans lequel nous étions. Dans cette foi, il y avait de tout, depuis la compassion pure qui donne des poèmes comme ceux de Rina Lasnier, jusqu'au triomphalisme le plus ridicule. On voit des êtres encore étouffés par le moralisme, mais d'autres aussi qui se préparent à mourir avec sérénité qui ferait la gloire d'une école philosophique, si elle procédait de son enseignement.

Quoi qu'il en soit, les choses profondes et inexplicables qui nous ont fait inventer cette religion n'ont sans doute pas eu le temps de changer beaucoup et, de toute évidence, l'acte que nous avons appelé révolution tranquille n'a pas été pleinement assumé, ce qui rend le retour du balancier plus que vraisemblable. Le cardinal Léger ne pourrait sans doute pas revenir sur les ondes avec le même succès, mais on a vu le stade se remplir de charismatiques; sans doute le rigorisme du père Lacouture ne serait pas très bien vu, mais la peur de vivre pourrait revenir par les chemins les plus inattendus et les plus divers: certains sectes, et aussi certains milieux féministes, où l'on affirme que le regard désirant des hommes est l'équivalent d'un viol. Le parti libéral semble aussi être un

vecteur important. Les journaux nous apprennent que le chef est applaudi lorsqu'il fait des liens entre la moralité privée des gens et leur aptitude à assumer des responsabilités. (1)

Ce n'est pas en ridiculisant les déclarations de foi de Claude Ryan qu'on pourra empêcher le retour du balancier. Claude Ryan fait lui-même partie de l'horlogerie. La détermination avec laquelle on l'a supplié de devenir chef est plus significative encore que son style. En politique, la vague est plus importante que le capitaine.

Il faut plutôt assumer la révolution tranquille. Comment la faire? Peut-être en considérant les fondements de notre sentiment religieux avec plus de hauteur et d'objectivité, en nous efforçant d'en dégager l'or pur. Même si tout était à rejeter dans la façon dont nous avons étanché notre soif d'absolu, cette soif de meurerait. Et plutôt que de chercher à la nier par un matérialisme quelconque, pour la voir reparaître dans l'ésotérisme, il faudrait s'efforcer de la satisfaire harmonieusement, c'est-à-dire en respectant la matière. « Nous sommes à la fois colombe, serpent et cochon » (Nietzsche).

Note

(1) Il serait intéressant de connaître l'opinion des historiens sur cette question. Neron était ce que l'on sait et Marc-Aurèle était un saint; de nombreux historiens estiment pourtant que le premier fut un meilleur administrateur que le second. Quand César rentrait de ses campagnes, la foule romaine l'accueillait avec ce sobriquet: « Ave, femme de tous les maris et mari de toutes les femmes. » On connaît aussi les frasques du Vert galant, le bon et le grand roi Henri IV. Qui sait combien Louis XIV eut de maîtresses? On dit par contre que de Gaulle était vertueux.

Un autre ouvrage sur Pierre Trudeau

par Willie Chevalier

Rick Butler et Jean-Guy Carrier (édité par), The Trudeau Decade, Doubleday Canada Limited, Toronto, Doubleday & Company, Inc., New York, 398 pages. \$9.95.

n'est vraiment pas facile d'administrer, de gouverner le Canada (ou l'une ou l'autre de ses provinces, ou un autre pays). Le citoyen, à qui l'on a enseigné qu'il a surtout des droits, n'a guère de devoirs sauf à se garder du fisc, est de jour en jour plus exigeant tout en pestant contre l'ingérence de l'Etat. N'allons pas pour autant nous apitoyer sur les dirigeants: rien ni personne, abasoulement rien ni per-

sonne n'oblige qui que ce soit à se dévouer pour ses concitoyens.

Les motivations des chefs politiques sont diverses et, de nos jours, au Québec, rarement basses. L'esprit de lucre règne chez eux moins que le goût du pouvoir, qui se transforme vite en appétit, et la volonté d'imposer une vue des choses, de la société.

Comment résumer des centaines d'éditoriaux qui, de leur nature, expriment les opinions les plus diverses? Chacun peut y trouver son miel. La liberté de l'esprit y triomphe. En appendices, les résultats des élections de 1968, 1972 et 1974, et la liste des voyages de M. Trudeau, officiels pour la plupart et qu'il a su combiner avec son besoin de repos et de divertissement.

Liste impressionnante. En 1969: Londres, Rome, Washington, Massena (Etat de New York). 1970: Hawaï, Nouvelle-Zélande, Australie, Malaysia,

Singapour, Hong Kong, Japon. 1971: Pakistan, Indonésie, URSS, Washington. 1972: Londres. 1973: Pékin. 1974: Suisse et Autriche, Paris (deux fois), Caroline du Nord, Bruxelles, Washington. 1975: Pays-Bas, Allemagne, Italie, Angleterre, Irlande, Trinidad, Tobago, Barbade, Guyane britannique, Jamaïque, Danemark, Belgique, Luxembourg, Finlande, Pologne, Washington. 1976: Cuba, Mexique, Venezuela, Washington, Porto-Rico, Tokyo. 1977: Washington (deux fois), Berkeley en Californie, Angleterre, France, Islande, Washington. 1978: New York, Washington, Allemagne, Danemark, Rome, Londres, Paris, Jamaïque.

C'est beaucoup? Evidemment, au loin, M. Trudeau ne pouvait se pencher comme s'il s'exprime à Radio-Canada sur le sort des travailleurs de l'amiante qui jadis lui furent chers non plus que sur « les gars de Lapalme ». On doute de l'indispensabilité de tous ces déplacements mais c'est peut-

être par eux que l'ancien premier ministre servait le mieux le Canada. Il avait beaucoup voyagé avant même d'entreprendre une carrière politique et, indépendamment des accords, ententes, marchés et traités qu'il a pu négocier, sa seule présence à l'étranger nous était probablement utile parce qu'en plus d'être parlait bilingue, voire plurilingue, il a l'usage du monde et connaît les affaires internationales. Même quand il se singularisait pour amuser les photographes, il n'était peut-être pas mauvais, dans un monde enclin pour de bonnes raisons à la morosité, de montrer un chef de gouvernement qui semblait ne pas trop se prendre au tragique.

Malgré les assurances rituelles de fidélité que lui donnent des associations libérales, on spéculait sur l'avenir de M. Trudeau. On, ce pronom indéfini n'exclut pas la personne qui parle, on le verrait très bien ambassadeur à Washington ou à Pa-

ris, haut-commissaire à Londres, ministre plénipotentiaire — si le poste existait — aux Nations dites unies. Si cela arrivait dans l'immédiat, il lui faudrait plus ou moins se conformer aux instructions de Mme Flora MacDonald et d'un homme qu'il a représenté comme imbécile... mais c'était en campagne électorale... L'Angleterre, la France, les Etats-Unis, ont eu plusieurs proconsuls et ambassadeurs en désaccord avec leur gouvernement sur sa politique intérieure. Quand Franklin D. Roosevelt, démocrate combien militant! confiait des missions à Nelson Rockefeller, il le savait républicain et pressentait ses ambitions.

En d'autres termes, sans pratiquer le culte de l'ulie, on trouve imminemment désirable qu'en dépit des aléas électoraux les qualités intellectuelles de M. Trudeau et son expérience des rencontres internationales continuent de quelque façon à profiter au Canada.

Le Québec et la question nationale

par Gilbert Tarrab

Gilles Bourque et Anne Légaré, Le Québec et la question nationale, Maspero, Paris, 1979, 234 pages. \$7.00.

L'ENNUEUX, dans les ouvrages à grille de lecture unique et monolithique, surtout quand ils sont sérieux et bien documentés — comme c'est le cas ici — réside précisément dans leur parti pris et leurs postulats de départ, ce qui a nécessairement pour effet soit de convaincre les déjà convaincus (belle affaire!), soit de paraître dogmatiques et du même coup non crédibles aux yeux des autres. Comme, de plus, l'ouvrage présente s'adresse de façon évidente à un public étranger (la francophonie hors Québec), il risque de donner par moments (et je dis bien: par moments) l'impression que les points de vue soulevés par les auteurs sont partagés par une large majorité de l'intelligentsia québécoise, ce qui me

semble être quand même assez loin de la réalité.

Passons sur les six premiers chapitres de l'ouvrage, destinés à la consommation européenne: il s'agit de l'histoire du régime français, qui va de 1534 à 1760, de celle du régime anglais (1760-1840), de la considération bâclée (1840-1867), du Québec dans la confédération canadienne (1867-1940), et du régime Duplessis (1936-1960). Arrêtons-nous plutôt à l'histoire plus récente, développée dans les deux derniers chapitres, portant sur la révolution tranquille et sur la souveraineté rassurante, et à la crise du fédéralisme canadien aujourd'hui.

Les auteurs adoptent une grille de lecture marxiste (attention aux néophytes: il ne s'agit pas d'une lecture marxiste-léniniste, ou maoïste, et encore moins trotskyste) de la réalité québécoise. Ainsi, le mot « impérialisme » (on ne s'en étonnera pas) se retrouve quasiment à toutes les pages, et ce mot est souvent associé à la politique du PQ perçue comme une tentative technocratique et petite-bourgeoise, et jouant sur les fibres nationalistes des masses, pour réorganiser le capital non monopoliste de la province. Etat, prélude à la création, plus tard,

d'une bourgeoisie monopoliste « canadienne » sur son propre terrain. Et c'est justement la « question nationale » (titre du livre) qui cimenterait tous les interstices et les creux afin de faire en sorte que la bourgeoisie non monopoliste québécoise puisse parvenir à ses fins. Et ce serait, en fin de compte, encore une fois, les couches les plus privilégiées sur le plan économique, qui « profiteraient » indûment de cette politique, au détriment de la masse des travailleurs. Ainsi, « la politique ouvrière du PQ ressemble de plus en plus à celle du Parti libéral et de tous les Etats capitalistes d'Amérique du Nord (...) Malgré quelques nuances, le PQ conduit une politique identique à celle de tous les gouvernements canadiens (...) le PQ n'est donc pas un parti social-démocrate (...) Le PQ est un parti bourgeois réformiste favorable à l'impérialisme (p. 213). Le PQ conduit une lutte visant à tailler la meilleure place possible à la bourgeoisie québécoise dans la chaîne impérialiste (p. 223). Il nous semble probable que la crise actuelle se résorbera par une négociation redéfinissant une nouvelle division des pouvoirs au sein de la confédération canadienne et permettant à la bourgeoisie québécoise de tenir

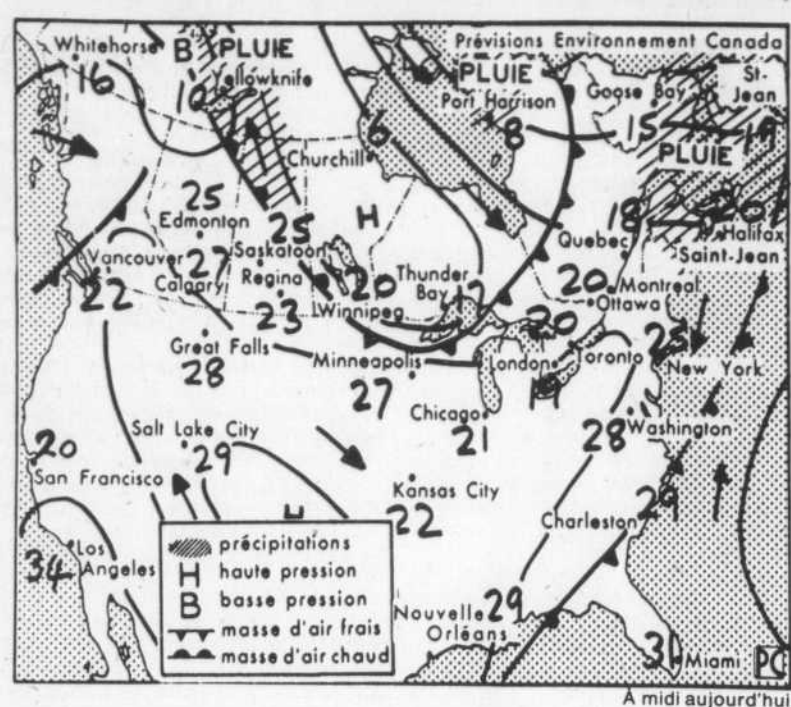
une place plus importante au sein des rapports économiques et dans le bloc au pouvoir canadien (...) D'où cette volonté de faire la souveraineté rassurante, après avoir contribué à faire une révolution tranquille (...) Il semble bien que la crise actuelle s'achèvera dans un compromis constitutionnel tranquille et rassurant » (pp. 224-225).

Voilà l'essentiel de la thèse. Sans vouloir entrer dans une polémique avec les auteurs, disons simplement qu'il est rassurant que ces derniers ne dirigent pas les destinées de ce Québec en construction. Car l'exercice quotidien du pouvoir, fût-il provincial, est précisément impossible sans « compromis » (concept bien différent de celui de « compromission », faut-il le rappeler?), qui apparaissent à la fois « tranquilles » et « rassurants » aux yeux d'un électoral aussi paniqué par l'impact du changement, surtout quand ce changement veut dire (et on ne manque pas de le faire savoir à toute occasion, à hauts cris): fuite de capitaux et d'investisseurs, inflation et chômage accrus, etc. L'exercice quotidien de la politique au pouvoir veut dire aussi (et ce n'est qu'un exemple): se prononcer contre l'avortement libre et gratuit, ou sur demande, quand, profon-

dément, on est pour. Il ne m'apparaît pas qu'il s'agisse ici d'une quelconque « trahison » par rapport à des convictions enracinées profondément dans ses entrailles: quand la majorité de l'électorat (auquel il est nécessaire de penser, quand on est en politique et qu'on désire promouvoir des priorités jugées — à tort ou à raison, mais là n'est pas la question — plus fondamentales ou essentielles) n'est pas « mûr » pour entériner de cœur joie des politiques de ce genre, eh bien, il peut arriver qu'on se sente obligé et forcé de faire passer ses convictions profondes au second plan. Est-ce nécessairement un mal, une trahison à la Cause, une compromission au sens péjoratif de l'acceptation? Je laisse au lecteur le soin d'en juger. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que l'« idéal-type » suggéré par les auteurs dans ce livre n'est encore actualisé nulle part sur notre planète, et que le purisme duquel ils se réclament (avec bien d'autres au sein du PQ n'a et ne saurait avoir d'existence que sur le plan des « modèles » idéaux. L'exercice effectif du pouvoir, c'est autre chose. C'est d'abord et avant tout « l'art du compromis » et l'art de « coller » à la réalité psychologique d'un peuple...

PARLONS D'ARGENT...

LA MÉTÉO



Abitibi-Témiscamingue: nébulosité variable avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 13 à 15. Ensoleillé avec passages nuageux dimanche.

Réservoirs Cabonga, Gouin: nébulosité variable avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum de 13 à 15. Nébulosité variable dimanche.

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Loup et partie nord des Laurentides: dégagement partiel. Maximum de 15 à 17. Nébulosité variable dimanche.

Outaouais, Montréal, partie sud des Laurentides: dégagement partiel. Maximum près de 18. Nébulosité variable dimanche.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: dégagement partiel. Maximum de 15 à 18. Nébulosité variable dimanche.

Estrie-Beauce: dégagement partiel.

Maximum près de 18. Nébulosité variable dimanche.

Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: dégagement partiel. Maximum de 15 à 18. Nébulosité variable dimanche.

Lac-Saint-Jean: nébulosité variable. Maximum près de 15. Ensoleillé avec passages nuageux dimanche.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: dégagement partiel. Maximum près de 15. Nébulosité variable dimanche.

Parc de la Gaspésie, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, Sept-Îles: averses puis dégagement partiel en après-midi. Maximum près de 15. Nébulosité variable dimanche.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: averses. Maximum près de 15. Nébulosité variable dimanche.

Sondages

cadres du Parti québécois travaillent à cela, et les députés ont pu constater durant leur réunion, que tout est en place. M. Lévesque expliquait hier qu'il s'agissait d'intégrer tous les éléments du parti (militants, députés, ministres) dans une même structure d'action, de mettre tout le monde sur une même longueur d'onde. C'est ce qui a été réalisé et tout le monde part très optimiste, dit-il.

La machine est d'ailleurs en action, cela même si le Conseil national du parti, le week-end prochain, sera appelée à approuver les divers plans d'action. Les « rallyes d'organisation » se multiplient depuis deux semaines comme les tournées de M. Lévesque qui sera aujourd'hui dans la région de Rimouski.

Le premier ministre a précisé à cet égard que l'automne sera consacré essentiellement à assurer une présence dans la population, à « prendre contact ». Il est déjà prévu entre autres choses que les derniers jours d'octobre seront consacrés à un blitz des militants à travers tout le Québec. Il y aura aussi vers la fin d'octobre le dépôt à l'Assemblée nationale du Livre blanc sur la souveraineté-association qui marquera selon le premier ministre le déclenchement de la campagne référendaire.

Rappelons que le calendrier de cette campagne prévoit qu'il y aura ensuite le dépôt de la question le 21 décembre à l'Assemblée nationale au moment de l'ajournement de la session. Celle-ci reprendra au début de février pour débattre et approuver cette question. Il y aura ensuite une nouvelle session pour expédier des affaires courantes, présenter un budget et le déclenchement de la campagne référendaire pourrait se faire probablement au début d'avril ou plus tard. Rappelons que cette campagne doit être de 35 jours au minimum et aux maximum de 60 jours.

Au cours de cette réunion de l'aile parlementaire, les députés n'ont pas discuté que de référendum même si toute une journée y a été consacrée. On a aussi évoqué les négociations avec les secteurs public et parapublic et discuté des priorités législatives du gouvernement pour cet automne.

Ces priorités seront les suivantes, adoption des projets de loi 17 (santé et sécurité au travail), 125 (aménagement et urbanisme), 107 (Régie du logement); présentation et adoption d'une loi mettant en vigueur la réforme de la fiscalité municipale, présentation et adoption aussi d'une loi modifiant le capital-actions de Sidbec.

Les députés auront aussi à revoir la carte électorale en prévision des prochaines élections, une réforme qui n'a pas été accomplie depuis 1972 et à laquelle M. Lévesque attache la plus haute importance. M. Lévesque aimerait aussi que les députés adoptent le projet de loi révisant l'actuelle loi électorale que M. Robert Burns avait déposé à la fin du mois de juin et discuté à nouveau de la liste électorale permanente.

Au cours de sa conférence de presse, M. Lévesque a par ailleurs été amené à commenter la stratégie référendaire qui se dessine du côté du Parti libéral. Selon le premier ministre, le chef libéral, M. Claude Ryan, commet deux erreurs fondamentales.

La première de ces erreurs, c'est la prétention de M. Ryan de vouloir « écraser » par un non systématique la volonté populaire d'égalité » puis de penser pouvoir changer le rapport de force au Canada par sa seule personnalité. Aucun premier ministre aussi prestigieux et forts que Mercier, Duplessis, Lessage, Johnson et Bourassa n'ont réussi à obtenir des changements substantiels à ce rapport de force, a-t-il dit.

La seconde erreur du chef libéral est, selon M. Lévesque, de s'orienter de plus en plus vers les prochaines élections, vers la prise du pouvoir plutôt que de se préoccuper de l'avenir du Québec. A son avis, il ne faut que tenter ainsi de reproduire le débat sur l'avenir du Québec à plus tard.

La dernière erreur du chef libéral est, selon M. Lévesque, de s'orienter de plus en plus vers les prochaines élections, vers la prise du pouvoir plutôt que de se préoccuper de l'avenir du Québec. A son avis, il ne faut que tenter ainsi de reproduire le débat sur l'avenir du Québec à plus tard.

On peut même concevoir que Pétro-Canada et la question du pétrole deviendront pendant la prochaine session le test le plus critique pour les conservateurs. C'est vraisemblablement ce problème énorme qui permettra à M. Clark de s'affirmer comme un véritable chef de gouvernement ou alors il apparaîtra comme une lamentable erreur de l'électorat.

Presque en même temps, le premier ministre rencontrera sur sa route un autre défi gigantesque, le référendum au Québec. Sur ce point également le premier ministre n'a pas encore montré comment il abordera le problème québécois avant, pendant et après le référendum quel qu'en soit le résultat. On comprend alors que pour l'instant tout le monde retient son souffle.

Car, il semble bien que jusqu'à maintenant l'opinion publique n'a pas sensiblement changé depuis le jour des élections générales: au Canada anglais, on ne porte pas de jugement et on attend de voir ce qu'il est capable de faire; au Québec, M. Clark demeure à toutes fins utiles un inconnu et les libéraux ne paraissent pas avoir perdu leur public même en se retrouvant dans l'opposition.

Parmi les autres sujets qui ont retenu l'attention depuis juin dernier, il y a la Loto Canada où la encore le ministre chargé du dossier a tergiversé pendant un long moment. Mais même après l'arrangement que l'on sait, c'est-à-dire la remise aux provinces de cette loterie fédérale, le dossier n'est pas clos et les libéraux vont certainement attaquer les conservateurs pour avoir « cédé » aux provinces sans avoir rien obtenu en retour.

On verra des critiques analogues concernant les droits miniers sous-marins concédés à Terre-Neuve, même si concrètement on ne peut pas dire les implications exactes de l'engagement pris par M. Clark.

Enfin dans la région d'Ottawa, le programme d'austérité dans l'administration fédérale sur lequel insiste sans arrêt le président du Conseil du trésor provoque de vives réactions comme en témoignent les journaux locaux.

Il y a quelques jours à peine l'Ottawa Citizen accusait M. Clark de n'avoir réussi depuis qu'il est premier ministre qu'à affaiblir l'unité canadienne. Pis encore, l'éditorialiste ajoutait que M. Clark ne semblait même pas comprendre les problèmes et pour ce journal cette période estivale n'aura été que « 100 jours d'indécision ».

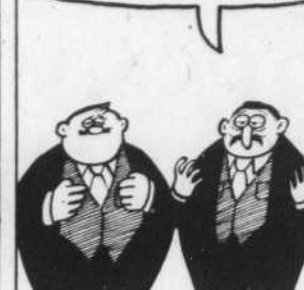
Toutefois, la majorité des observateurs adopte une position beaucoup plus modérée. Dans l'ensemble, on soutient que M. Clark s'en est assez bien tiré jusqu'à maintenant, mais il s'agit d'un jugement pondéré et prudent qui découle à peu près exclusivement du fait que le gouvernement n'a pas suffisamment agi encore pour que l'on puisse lui accoler une cote globale.

Les Joyeux Rassemblés

JACQUES ET MOI, ON OCCUPE DE GROSSES PLACES AU SEIN DU GOUVERNEMENT.



ON PEUT EN PRENDRE GROS.



LES GENS ON UNE GROSSE CONFIANCE EN NOUS...



LES GROS, C'EST RASSURANT!



à fait le lit du fleuve. Ce phénomène a causé des embâcles fantastiques et des inondations désastreuses dans le passé, à tel point qu'on doit maintenant des brise-glaces dans le port tout l'hiver.

Le projet Archipel prévoit régler ce problème de deux façons: d'une part le gigantesque canal de 200 pieds de profondeur qu'on creusera le long de la voie maritime sera conçu pour éviter la formation de frazil. D'autre part, un ouvrage de contrôle sera construit juste à la tête des rapides de Lachine pour diminuer temporairement leur débit et permettre leur gel au début de l'hiver. Une fois le tout figé dans la glace en surface, le problème du frazil aura été éliminé.

Le programme d'aménagement retenu implique donc les aménagements suivants: le contrôle du lac des Deux-Montagnes et de l'Outaouais sera établi grâce à des travaux mineurs à chaque sortie du lac et surtout par un ouvrage important dans le chenal Vaudreuil, du côté ouest de l'île Perrot. Cet ouvrage sera doublé d'un canal permettant d'évacuer vers le fleuve toute l'eau qu'on ne souhaiterait pas évacuer dans les rivières des Prairies et des Mille-Îles. Il aura une longueur d'un mille, 32 pieds de profondeur et presque 500 pieds de largeur.

A la hauteur du canal de l'aqueduc de Montréal, juste à la tête des rapides de Lachine, le fleuve sera barré sur toute sa largeur par un ouvrage capable de moduler la quantité d'eau qu'on laissera passer dans les rapides de Lachine, une fois le canyon bouché.

Le surplus d'eau sera détourné vers une centrale électrique située, du côté sud à la hauteur de Caughnawaga, juste à côté de la voie maritime. Le canal de fuite de la centrale donnera dans le grand canal dont on a déjà parlé et qui suivra la voie maritime jusqu'à la hauteur du parc actuel de Côte Sainte-Catherine, à côté des écluses de la voie maritime.

Tout cela ne changera à peu près pas le niveau normal du fleuve à la hauteur des rapides ou en amont. Toutefois, le projet actuel prévoit que le bassin de Laprairie, (des rapides jusqu'à Terre des Hommes), sera maintenu à peu près à son niveau de crue printanière, à égalité avec la voie maritime, juste à la hauteur optimale pour que l'estacade des glaces qui longe le pont Champlain, soit efficace.

Cela devrait permettre la construction d'une seconde centrale juste à la hauteur du pont de la Concorde, avec un ouvrage de contrôle entre les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Ce dernier ouvrage sera conçu pour laisser passer toute la crue de printemps: évidemment il faudra creuser et élargir le chenal entre les deux îles de Terre des Hommes pour laisser place à un tel flot. Il faudra aussi concevoir le système pour protéger l'entrée de la voie maritime contre les remous.

La puissance totale des deux centrales sera de 1,440 mégawatts (environ 860 MW au lac Saint-Louis et presque 600 MW à Terre des Hommes). Cet aménagement tient compte de la nécessité d'absorber le débit plus grand de Carillon aux heures de pointe. Bien que l'étude de faisabilité n'en fasse pas mention, il serait aussi possible d'ajouter quelques centaines de mégawatts en faisant un peu varier le niveau des eaux sans briser la glace en hiver. Une variation de trois pieds permettrait d'atteindre 2,000 MW mais cela paraît difficilement acceptable.

La grande caractéristique des deux barrages serait d'utiliser des groupes-bulbes, c'est-à-dire des génératrices qui ont à peu près l'allure d'un sous-marin armé dans un tuyau où on fait circuler l'eau: la grosse hélice placée en queue du « sous-marin » fait tourner la génératrice submergée à l'intérieur de l'engin.

Cette formule est particulièrement intéressante parce que chaque groupe-bulbe peut être préfabriqué en usine en même temps que le « tuyau » à l'intérieur duquel il est armé. L'ensemble ainsi formé peut être façonné comme un caisson que l'on ferait flotter jusqu'à la centrale avant de le couler en place et de l'arrimer aux autres caissons. C'est cette technique qui avait été utilisée pour le pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

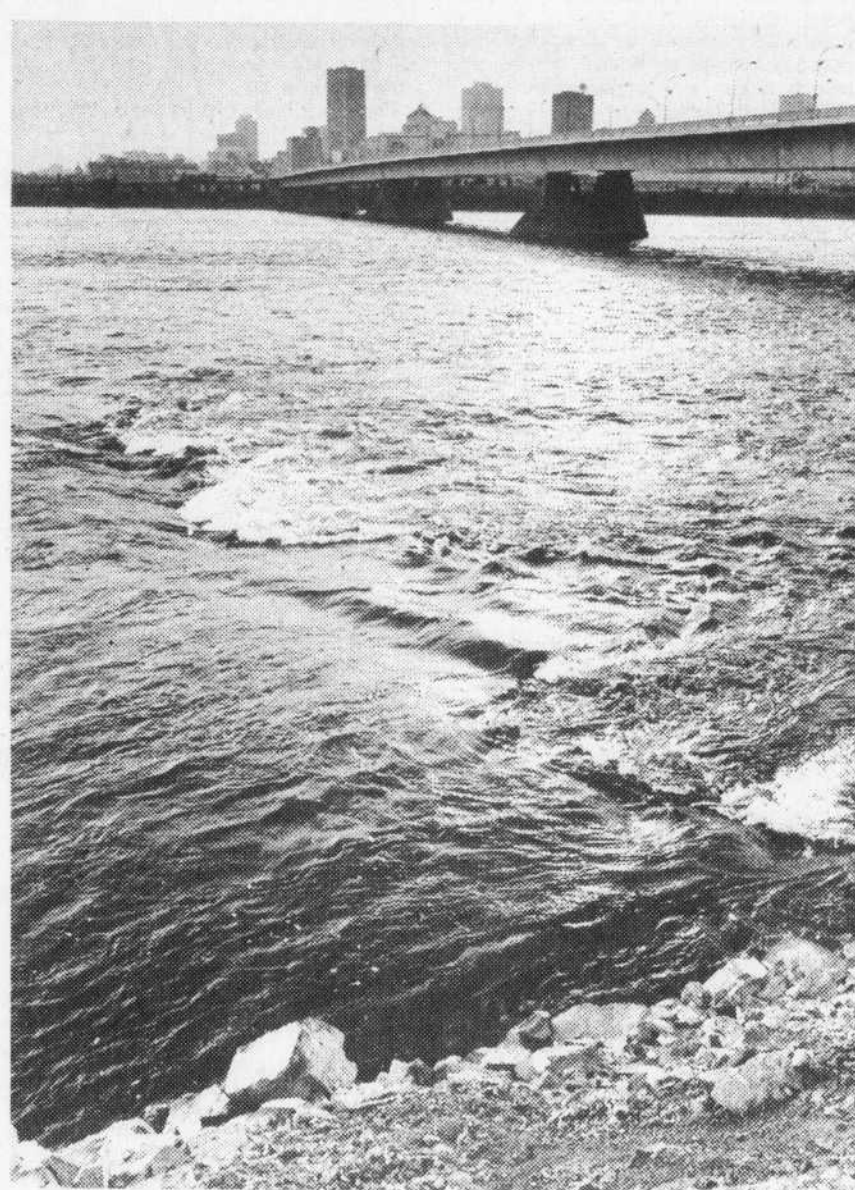
Il semble présentement que ces groupes-bulbes seraient fabriqués par Marine Industrie qui espère vendre des milliers d'unités semblables à travers le monde. Rien qu'aux États-Unis, le marché potentiel est de plusieurs milliards de dollars puisque le gouvernement a décidé d'accorder la plus haute priorité au harnachement des rivières à faible inclinaison, ce qui implique l'usage de groupes-bulbes.

Les deux centrales du projet Archipel seraient les plus grosses en leur genre au monde.

(à suivre)

Leclerc
suite de la page 4

dans un but de polémique, mais pour fournir à vos lecteurs certaines données nécessaires pour mieux situer le problème. Il faut admirer la constance avec laquelle Mlle Leclerc a défendu sa cause jusqu'ici et le courage dont elle a fait preuve dans ce qui est sûrement, aux yeux de tous, une grande adversité. J'espère que, le domaine du droit international étant de par sa nature évolutif, nos services pourront un jour apporter une contribution encore plus efficace à la solution des problèmes de détention de citoyens canadiens à l'étranger. C'est dans cette optique que le gouvernement canadien a déjà signé des accords permettant l'échange de prisonniers avec d'autres pays, en particulier les États-Unis, le Mexique et la France, et qu'il a entamé des négociations avec de nombreux autres pays dans diverses parties du monde afin d'en arriver à des ententes similaires. Cependant, ces échanges ne peuvent s'effectuer tant que les sentences n'ont pas été rendues sous tous les chefs d'accusation.



C'est à cet endroit, juste avant le pont de la Concorde et le port de Montréal, que le projet Archipel prévoit installer une des deux centrales hydro-électriques dont la production permettra de rentabiliser les aménagements beaucoup plus ambitieux qu'on entrevoit. (Photo-Jacques Grenier)

Oui et non à Vignola

La nouvelle querelle entre la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal et la direction du SPCUM, notamment son chef, M. Henri-Paul Vignola, n'a pas tardé à provoquer des réactions, tant patronales que syndicales.

Judi, dans un télégramme adressé au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, le président de l'Association des chefs de police et de pompiers du Québec, M. Marcelin Cyr, approuvait la suggestion de M. Vignola d'avoir des « unités syndicales accréditées séparées pour les divers paliers de responsabilités et d'exécution qui composent présentement les unités syndicales uniques ».

M. Vignola énonçait plus tôt cette semaine le principe de regrouper les simples policiers et leurs cadres en deux entités syndicales distinctes.

Réaction toute opposée cependant de la part de MM. Norbert Rodrigue, président de la Centrale des syndicats nationaux (CSN), et Robert Gaulin, président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

« Tous les employés qui cherchent à affaiblir les organisations syndicales font exactement ce que tente de faire M. Vignola: c'est-à-dire qu'ils essaient de diviser juridiquement, législativement ou autrement les travailleurs réunis en syndicats ».

« Sauf que M. Vignola, en plus, essaie d'utiliser la guerre anti-syndicale qu'il a déclarée à la Fraternité pour camoufler les échecs lamentables de la réforme qu'ont bien voulu imposer les « autorités compétentes », déclare M. Rodrigue.

De son côté, M. Gaulin a dénoncé les propos injurieux et anti-syndicaux de M. Vignola, « qui se comporte depuis quel-

ques jours comme un patron réactionnaire qui tente d'intimider ses employés à la veille d'une négociation ».

« On se serait volontiers dispensé des propos inacceptables qu'il a tenus sur le syndicalisme en général, en particulier le fait de condamner le président de la Fraternité (M. Gilles Masse) comme un « pouilleux qui s'habille comme le président de la CSN », ce qui démontre le mépris total que voue cet homme aux dirigeants syndicaux ».

Appuyant la demande de la Fraternité adressée au ministre Bédard pour la destitution de M. Vignola, M. Gaulin ajoute que ce dernier est incapable d'assumer ses fonctions. « Ce qu'il pense du mouvement syndical est inquiétant et me permet d'affirmer qu'il n'a pas la sérénité indispensable à tout chef de police ».

Il songe enfin avec appréhension à ce qui pourrait se produire lors de prochaines manifestations syndicales sur le territoire de la CUM.

Frederic a fait 9 morts

WASHINGTON (AFP) — Neuf personnes au moins ont été tuées par le cyclone qui a ravagé, jeudi, quatre états du sud des États-Unis, a déclaré hier, M. John Macey, président de l'Agence spéciale mise en place à la Maison-Blanche pour coordonner les secours en cas de désastre.

M. Macey a donné cette information dans l'avion du président Jimmy Carter avec journalistes qui accompagnaient le président dans sa tournée d'inspection des quatre états touchés par le cyclone, Alabama, Louisiane, Mississippi et Floride.

M. Macey a encore précisé que 75,000 personnes avaient été évacuées en Alabama et que 50% des maisons de Mobile, la ville la plus touchée de l'état, avaient perdu toits et fenêtres. Sur la côte de l'État du Mississippi, 100,000 personnes ont été évacuées et 20,000 maisons endommagées. L'état a perdu toutes ses récoltes de blé et de paca et 40% de ses récoltes de soja.

En Floride, 300,000 personnes ont été évacuées.

Selon M. Macey, c'est l'importance de cette évacuation — près de 500,000 personnes — qui explique le faible nombre de victimes, si l'on considère que le cyclone Camille, en 1969, avait fait 240 morts.

Fermeture partielle du boulevard Décarie

La voie rapide Décarie sera fermée en direction nord entre l'autoroute 20 et le boulevard Métropolitain, de même qu'en direction sud à la hauteur de la rue Jean-Talot, entre 23 h et 6 h, durant les trois prochaines semaines.

Les ouvriers compléteront la métallisation d'un viaduc et répareront les joints de dilatation sur la surface de roulement, précise un communiqué du ministère des Transports.

15 septembre

par la PC et l'AP

- 1978: L'armée nicaraguayenne commence à bombarder la ville de Leon, deuxième ville du pays et place forte des sandinistes.
- 1974: Soixante-et-onze personnes trouvent la mort à bord d'un avion d'Air Vietnam qu'un pirate de l'air, voulant aller à Hanoi, a fait sauter.
- 1969: Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, lance un appel en faveur de la restauration de liens normaux entre Moscou et Pékin et Washington et Pékin.
- 1966: Deux astronautes américains retournent dans l'Atlantique après avoir passé trois jours dans l'espace.
- 1959: Arrivée de M. Nikita Khrushchev à Washington pour une visite de 13 jours aux États-Unis.
- 1956: Proclamation de la République populaire en Bulgarie à la suite d'un référendum rejetant la monarchie.
- 1942: Offensive allemande sur Stalingrad.
- 1938: Le Premier ministre britannique Neville Chamberlain se rend à Berchtesgaden où il rencontre Hitler.
- 1935: La croix gammée devient l'emblème officiel de l'Allemagne.
- 1917: Proclamation de la République russe.
- 1882: Les forces britanniques occupent Le Caire.
- 1776: La ville de New York est occupée par les Britanniques.
- Il y a 100 ans le 15 septembre: — Pierre Simon Fournier, imprimeur et graveur français (1712-1788); — James Fenimore Cooper, écrivain américain (1789-1851); — William Howard Taft, président américain (1857-1930).

CECO: L.-A. Raymond a eu l'aide de 2 fonctionnaires

QUÉBEC (PC) — Deux fonctionnaires du gouvernement québécois ont révélé hier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO) qu'ils avaient fourni des renseignements confidentiels à Louis-Albert Raymond, présumé chef de la pègre de Québec.

A l'époque où il était messager au bureau des procureurs de la Couronne, au palais de justice de Québec, M. André Leblond a livré quelques informations à Raymond relativement à des procédures de perquisition et à des enquêtes policières.

Le témoin s'est également vu offrir dans les années 1973-1974, une somme de \$5,000 ou \$7,000, pour « faire disparaître » des documents au dossier de Jack Jarry, à l'époque où celui-ci devait répondre à une accusation d'incendie criminel.

M. Leblond affirme avoir re-

poussé cette offre en dépit du fait qu'il se trouvait dans une impasse financière.

Par ailleurs, un employé du Bureau des véhicules automobiles du Québec, M. René Pelletier, a admis que Raymond a fait appel à ses « services » une bonne dizaine de fois et peut-être même davantage.

Raymond lui donnait le numéro d'une plaque d'immatriculation et le fonctionnaire lui transmettait le nom du propriétaire de la voiture en question.

Le témoin se souvient même d'avoir ainsi livré le nom de M. Charles Marquis, peu de temps avant que cet industriel de Québec ne soit enlevé et séquestré par Jean-Paul Bourque, un des lieutenants de Raymond.

Il lui est aussi arrivé d'identifier de la même façon, pour le compte de Louis-Albert Raymond, une voiture fantôme de la police.

Affirmant qu'il ne connaissait pas les réelles intentions de Raymond lorsqu'il lui rendait ces « services », le témoin a dit qu'il croyait avoir affaire à un simple « fouineux ».

Les deux informateurs jurèrent qu'ils n'ont jamais reçu d'argent de Raymond pour les renseignements confidentiels qu'ils lui ont fournis.

M. Leblond a cependant révélé que Raymond l'a aidé à emprunter de l'argent alors que M. Pelletier s'était vu confier des travaux de comptabilité, plus précisément la tenue des livres des cabarets Amazona que gèrent deux acolytes de Raymond en 1974 et 1975.

Deux autres témoins entendus hier ont raconté pour leur part dans quelles circonstances ils avaient bénéficié de la « protection » de Louis-Albert Raymond en 1976.

M. Claude Gagnon et Me Gilles Lefebvre étaient associés dans une entreprise immobilière. Ce dernier reçoit par téléphone des menaces d'une personne non identifiée qui lui réclame \$5,000. Il confie ses problèmes à Raymond qui lui offre d'aller « s'asseoir » à tous les jours dans l'antichambre de son bureau.

Me Lefebvre précise que Raymond s'est rendu quotidiennement à son bureau pendant quelques jours.

Mais Raymond refusa d'être payé pour ce service, soulignant que ça ne le dérangeait pas d'aller lire son journal là plutôt qu'ailleurs.

Peu de temps après, Raymond demande à l'avocat de bien vouloir consentir un prêt de \$5,000 à son ami Jean-Paul Bourque.

« Je lui dis que je ne peux lui prêter cette somme et il accepte un prêt de \$1,000. Je n'ai jamais revu cet argent », déclare Me Lefebvre.

D'autre part, la Cour d'appel du Québec a rejeté hier la demande de Raymond visant à retarder sa comparution devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, présidée par le juge Denys Dionne.

Expliquant, sa décision le juge Jean Turgeon affirme qu'il est prématuré d'ordonner à la CECO de surseoir aux procédures contre Raymond puisqu'il n'est pas prouvé que le juge Dionne ne se récusera pas à titre de président de la commission d'enquête.

Raymond, que plusieurs témoins ont décrit comme « l'émancipation grise » du crime organisé dans la région de Québec, demande dans sa requête au tribunal que le juge Dionne



L'actrice américaine Jean Seberg, qui s'est suicidée récemment à Paris.

(Photolaser AP)

se désiste, alléguant qu'il existe entre les deux hommes « un conflit d'une nature telle que l'intimité a une inimitié capitale » contre l'appelant.

En attendant un jugement en ce sens, Raymond réclame de la Cour d'appel une ordonnance lui permettant de ne pas se présenter devant la CECO mardi prochain.

Mercredi dernier, le juge en chef de la Cour supérieure, Gabrielle Vallée, avait repoussé une première requête de même nature.

Le FBI avoue avoir diffamé Jean Seberg

WASHINGTON (d'après AFP) — Le FBI a reconnu hier, qu'il avait lancé, en 1970, la rumeur selon laquelle l'actrice américaine Jean Seberg, qui vient de se suicider à Paris, était enceinte, à cette époque, d'un activiste noir américain.

L'écrivain français Romain Gary, qui était alors le mari de Jean Seberg, a déclaré, après la mort de l'actrice, qu'en rependant cette rumeur la sûreté fédérale américaine était à l'origine du déséquilibre psychologique de l'actrice.

Le bureau de Los Angeles du FBI avait demandé, en avril 1970, l'autorisation de faire courir ce bruit, a confirmé le FBI.

La réponse du quartier général du FBI a été publiée hier à Washington. « Jean Seberg a soutenu financièrement le parti des Panthères noires, et devrait être neutralisée, indiquaient ses instructions. Le fait qu'elle soit actuellement enceinte de... (espace laissé en blanc...) alors qu'elle est toujours mariée, nous offre cette

possibilité ». La source de la rumeur, ainsi que le nom du père supposé, n'ont pas été publiés.

Le FBI de Los Angeles avait fait parvenir cette « information » au responsable de la page spécialisée du *Los Angeles Times* qui l'a publiée en mai 1970, sans citer cependant nommément Mme Seberg, alors séparée de Romain Gary depuis un mois.

L'actrice dont le corps a été découvert samedi dernier

dans sa voiture stationnée dans une rue de Paris, a été enterrée hier après-midi, au cimetière parisien de Montparnasse.

Une centaine de personnes, dont beaucoup de badauds, ont assisté à une cérémonie très brève mais émouvante, en présence de ses trois anciens époux — François Moreuil, Romain Gary, et Dennis Berry — ainsi que de son dernier compagnon, Ahmed Hasni, et de son fils, Diego.

La Magnétothèque cherche \$100,000

La Magnétothèque a lancé hier sa première campagne de financement public et espère recueillir la somme de \$100,000.

Premier organisme dans tous les pays francophones à enregistrer sur bandes magnétiques des livres dont les aveugles peuvent avoir besoin pour étudier, travailler ou s'informer, la Magnétothèque est une société sans but lucratif. Ce sont des lecteurs et monteurs bénévoles qui réalisent les enregistrements et un don de un dollar permet de lire une page.

La campagne de souscription, commencée hier, se poursuit jusqu'au 29 septembre avec un slogan fort significatif: « J'entends lire... » et plusieurs personnalités ont promis leurs concours à cette levée de fonds sous forme de lecture-thon du 17 au 21 septembre.

Ainsi, avec les bénévoles réguliers de la Magnétothèque, l'écrivain Michel Tremblay, les artistes Pierre Dufresne, Rita Lafontaine et Michel Louvain prêteront leurs voix à l'enregistrement de livres. Le public est invité à commander ce travail en envoyant sa contribution à l'adresse suivante: La Magnétothèque, 1030 rue Cherrier, bureau 105, Montréal H2L 1H9.

M. André Hamel, président et fondateur de la Magnétothèque, a précisé hier que si l'objectif est atteint, l'organisme sera en mesure de répondre aux nombreuses demandes de livres des étudiants et professionnels qui souffrent d'un handicap visuel.

« Par le fait même, a-t-il dit, la Magnétothèque leur per-

mettra d'avoir accès à l'éducation, de poursuivre leur carrière et de contribuer au même titre que tout citoyen au bien-être social et économique de notre société. Il s'agit en somme du droit de lire pour tous. »

Les grévistes de la SAQ occupent le siège du PQ

Une trentaine de grévistes de la Société des alcools du Québec (SAQ) occupent depuis jeudi la permanence nationale du Parti québécois, rue du Parc, à Montréal. Cette manifestation a pour but, selon le Syndicat des employés de magasin de la société d'Etat, de « commémorer » le premier anniversaire de la demande de conciliation.

C'est en effet le 13 septembre 1978 que le syndicat des magasins de la SAQ demandait l'intervention d'un conciliateur provincial après cinq mois de négociations infructueuses.

Le syndicat entend poursuivre sa campagne de « sensibilisation » des militants du PQ en assistant, demain à l'assemblée du PQ dans le comté de Prévost, à la polyvalente de Saint-Jérôme.

Les deux parties doivent à nouveau se rencontrer mercredi prochain en présence du conciliateur mais le syndicat ne fond pas de grands espoirs sur cette réunion au cours de laquelle il s'attend à

recevoir des explications supplémentaires sur les propositions nationales du 3 août, à l'origine de la grève générale actuelle.

1er gala des arts africains

Un premier gala organisé par Pan Afrique Projets se tiendra aujourd'hui dans le grand salon de l'hôtel Méridien, à compter de 18h. Les organisateurs visent tout d'abord les professionnels et intellectuels africains (hommes et femmes) et veulent contribuer à la vie culturelle de Montréal, notamment en faisant connaître le champ varié des arts africains: danse, sculpture, etc.

Avant l'Afrifète, dans le même hôtel, à compter de midi, se tiendra d'ailleurs une exposition d'arts africains. Le président de Pan Afrique Projets est M. Ben Sylla, qui dirige aussi un Pan Afrique Club.

Québec fera construire une usine de produits sanguins

(LE DEVOIR) — Le gouvernement québécois a l'intention de construire au coût de \$10 millions une usine de fractionnement sanguin dont la gestion et la propriété seraient confiées à l'Institut Armand-Frappier de Montréal, déjà renommé pour les divers vaccins qu'il produit.

Le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, a indiqué jeudi que ce projet serait discuté lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé qui se tiendra lundi et mardi à Ottawa.

Cette usine, qui créerait une centaine d'emplois et dont la rentabilité serait assurée en cinq ans, produirait plusieurs dérivés du plasma sanguin que les hôpitaux sont obligés d'importer, pour la plupart des États-Unis. Au Canada, seuls les laboratoires Connaught, de Toronto, fournissent aux hôpitaux canadiens quelques produits, mais sans pouvoir satisfaire tous les besoins et toutes les demandes. Le fractionnement sanguin n'est d'ailleurs pas la spécialité de ces laboratoires, et M. Lazure se dit certain que l'Institut Armand-

Frappier a toute l'expertise nécessaire pour s'engager dans ce domaine en pouvant répondre à tous les besoins des hôpitaux canadiens.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 934-0272

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS
(word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires, etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

L'auberge du Village

Dimanche
de 11h. à 15h.
Brunch
adultes: \$5.95
enfants: demi-price

Tous les jours
Dîner d'affaires
à compter de
\$4.50

Tous les soirs
Table d'hôte
à compter de
\$6.25

Les Spécialités:
les moules antioises,
les cailles vignobles,
médailles de veau normande.

Facilités pour banquets, mariages
et réceptions.

45, Chemin d'Auteuil,
Candiac tél.: 659-2797

Heures d'ouvertures: tous les jours de 11h. à 23h.

Vols nolisés Chine-USA

WASHINGTON (AFP) — Un accord pour l'organisation de six voyages nolisés sur la Chine qui pourraient être le prélude au rétablissement de liaisons aériennes régulières entre les deux pays, après 30 ans d'interruption, a été annoncé hier à Washington par les autorités américaines.

Le Conseil de l'aviation civile (CAB) a précisé que six charters ouverts à tous les voyageurs reliaient directement San Francisco à Changhaï entre le 3 décembre 1979 et le 26 février 1980 et que les négociations se poursuivaient pour prolonger ce service aérien.

Pan American World Airways et la compagnie nationale chinoise CAAC se partageront les six vols ayant fait l'objet de ce premier accord. Les vols seront effectués à bord de Boeing 747, transportant 262 passagers. Le prix du voyage n'a pas été indiqué par le CAB.

Jusqu'à présent, les charters organisés aux États-Unis pour des voyages en Chine avaient été limités à des groupes spécifiques invités par les autorités chinoises.

Visite royale

LONDRES (AFP) — La princesse Anne effectuera une visite au Canada du 12 au 18 novembre prochain, a annoncé Buckingham Palace.

Pendant son séjour, la princesse participera notamment à une fête de charité organisée par la section canadienne de l'organisation « Save the Children », dont elle est la présidente britannique.

BATIK

Cours et Ateliers

Inscriptions maintenant

Jacqueline Duplessis

272-0308

VENEZ VOIR POUR VOIR À RADIO-QUÉBEC

LES LUNDIS DE PIERRE NADEAU À 20 H 30

QUÉBEC MONTREAL HULL
15 17 30
câble 8



RADIO-QUÉBEC
c'est tout un monde à regarder



Rachetée par une firme américaine, l'usine Uniroyal à Anjou redémarre

L'usine Uniroyal qui effectuait le recyclage du caoutchouc naturel à Ville d'Anjou et dont les portes étaient fermées depuis 1976 rouvrira le premier novembre sous la direction d'une entreprise américaine qui vient d'en faire l'acquisition.

Indianapolis Rubber Company a fait savoir à la Communauté urbaine de Montréal, au bureau de M. Marcel Marion, qu'elle avait fait l'acquisition de l'usine et signé un contrat de travail avec le syndicat des employés affilié à la CSN.

L'entreprise emploiera 65 personnes et recyclera 18 millions de livres de caoutchouc synthétique par année. La

Société de Développement industriel du Québec a fourni une aide à l'entreprise en vertu de ses programmes réguliers. L'entreprise portera désormais le nom de Servase Canada.

L'usine de 55,000 pieds carrés avait été fermée en 1976 par Uniroyal alors que les employés étaient en grève.

La grève s'est poursuivie depuis avec l'appui de la CSN qui éprouvait de plus en plus de problèmes à soutenir ce dossier, se demandant si elle devrait payer les employés jusqu'à leur mort tandis que l'entreprise demeurerait close.

Uniroyal avait en quelque sorte sa-

bordé une première fois la vente de l'usine à la société Biltrite de Toronto qui voulait en faire l'acquisition en 1977.

La nouvelle administration a signé un contrat de travail de 3 ans avec le syndicat.

Le recyclage du caoutchouc a acquis depuis quelques années une rentabilité beaucoup plus considérable qu'auparavant, le caoutchouc recyclé se vendant désormais à un prix inférieur de près de 40% au caoutchouc synthétique dont les prix ont grimpé avec celui des résines synthétiques à base d'hydrocarbures.

Le taux des prêts à la consommation passe à 14½%

L'ascension des taux d'intérêt tant au Canada qu'aux États-Unis s'est poursuivie hier avec le relèvement des taux d'intérêt pour les prêts à la consommation par des grandes banques torontoises alors qu'à New York, le taux préférentiel à 13% se généralisait parmi les grandes institutions financières américaines.

Toujours aux États-Unis, l'indice de la production industrielle a baissé de 1,1% le mois dernier. Ce signe confirme la présence d'une récession mais l'inflation demeure vive. La masse monétaire s'est accrue de plus de \$2,5 milliards au cours de la semaine terminée le 5 septembre. Cette expansion trop rapide de l'argent aux USA incitera la « Réserve Fédérale » à poursuivre sa politique de resserrement du crédit.

Au Canada, la Banque Toronto-Dominion augmentait son taux de un demi de 1% sur tous les prêts personnels, à compter du 17 septembre.

Les taux des prêts personnels remboursables par versements passent à 14½%, les prêts sur voitures à 13½% et sur deuxième hypothèque à 14 pour cent. Les clients de « service personnel » pourront obtenir des prêts à un quart de un pour cent de moins que ces taux.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce a porté ses prêts généraux au consommateur de 14 à 14½% et ses prêts collatéraux sur hypothèque de 13 à 13½% à compter de vendredi.

Cette banque a aussi porté son taux de base en dollars américains de 13 à 13½%. Par ailleurs, deux des principales banques des États-Unis ont relevé à leur tour leur taux de base, hier, pour le porter au niveau record de 13%, suivant l'exemple donné la veille par la Chase Manhattan Bank.

La Citibank, deuxième banque commerciale du pays, a précisé que le nouveau taux prend effet immédiatement. Elle avait déjà relevé son taux de 12,5 à 12,75%.

Le taux de 13% est également appliqué par la Morgan

Guaranty Trust Co, qui était à l'origine de la hausse intervenue la semaine dernière.

Plusieurs autres banques moins importantes ont suivi leur exemple et certains spécialistes sont d'avis que la hausse pourrait se poursuivre. Elle a été encouragée en effet par la Réserve fédérale américaine comme un moyen de réduire la masse monétaire en circulation et de limiter du même coup les pressions inflationnistes.

La masse monétaire aux États-Unis s'est accrue de 2,7 milliards de dollars au cours de la semaine terminée le 5 septembre, a indiqué la Réserve fédérale de New York.

Cette croissance très rapide de la masse monétaire va pousser la réserve fédérale de Washington à poursuivre sa politique de resserrement du

crédit qui a déjà conduit les grandes banques américaines à porter leur « prime rate », le taux d'intérêt qu'elles chargent à leurs meilleurs clients, au taux de 13%.

Enfin, à Washington, on révélait que la production industrielle aux États-Unis a baissé de 1,1% en août après s'être améliorée de 0,1% en juillet et être restée stationnaire en juin.

La baisse de l'indice en août reflète essentiellement un recul de 5,4% de la production de biens de consommation durables « à long terme », imputable largement à l'industrie automobile. La Réserve Fédérale s'attend toutefois à une certaine reprise dans ce secteur en septembre à la suite de la mise en route de la production des modèles 1979.

L'or progresse de \$10 l'once à \$345

LONDRES (AFP) — Après une journée de tension en prévision de la réunion des ministres des Finances des cinq principaux pays industrialisés ce week-end à Paris, l'or a clôturé hier à Londres à \$345,875 l'once, en hausse de \$10,75 sur la veille après s'être élevé en cours de séance jusqu'à \$346,625.

Le précédent record, \$343, datait du 6 septembre. Cette progression, l'une des plus fortes jamais enregistrées de la clôture à l'ouverture, s'est produite dans un marché redevenu très actif après son acalmie de la veille.

Selon les courtiers, elle reflète la grande fermeté du marché new yorkais la nuit précédente. « Rien de nouveau. Simplement la continuation du mouvement de ces derniers temps » expliquent-ils. Ils ajoutent cependant que la tension du marché des changes où la livre sterling et le dollar restent sous pression encourage l'achat d'or.

Malgré quelques prises de bénéfice, le marché est de-

meuré très ferme pendant toute la journée et après son grand bond de l'ouverture, qui l'avait porté immédiatement à \$346,50, il n'est jamais retombé en deçà de \$343,50.

Au marché des changes, la livre a enregistré l'une de ses plus fortes baisses depuis les grandes journées de crise de 1976. Néanmoins, la pression a été moins forte que la veille. L'ampleur de la baisse est due au fait que la Banque d'Angleterre a, selon les cambistes, relâché son soutien à la veille de week-end.

Le dollar, après ce repli initial, s'établissait à 1,8118 marks contre 1,8155; 4,2325 francs français contre 4,2350; 1,6325 francs suisses contre 1,6350; et 223,63 yen contre 223,60.

Certains spéculateurs ont décidé de se couvrir à terme en prévision de la réunion lundi à Bruxelles, du Conseil économique et social qui pourrait décider d'un réalignement des parités au sein du système monétaire international.

Joël Lunot
à Air France



Joël Lunot

Air France annonce la nomination de monsieur Joël Lunot au poste du Représentant régional au Canada.

Entré en fonction le 1 septembre 1979, monsieur Lunot succède à monsieur Jacques de Guerny qui occupait ce poste depuis octobre 1976.

Ancien élève de l'Institut d'Études politiques de Paris et licencié en droit, monsieur Lunot est entré à Air France en 1969 où il a occupé successivement des postes au Siège de la société, puis de Directeur Commercial au Brésil et, dernièrement, de Directeur de Cabinet du Directeur Général d'Air France à Paris.

BCN

Banque Canadienne Nationale
et
La Banque Provinciale
du Canada



AVIS

En conformité de l'art. 102 de la Loi sur les banques, avis est par les présentes donné que la Banque Canadienne Nationale et La Banque Provinciale du Canada demanderont au gouverneur en conseil d'approuver le contrat de fusion intervenu entre elles le 4 septembre 1979.

Montréal,
le 4 septembre 1979.

Le vice-président et
secrétaire général
de la Banque Canadienne
Nationale,
YVAN DESJARDINS.

Le vice-président et
secrétaire général de La
Banque Provinciale du Canada,
RENÉ COUSINEAU.

PARLONS INFLATION...

- les revenus personnels n'augmentent plus au même rythme que le coût de la vie
- les taux d'épargne de 10% sont balayés par un taux d'inflation de 13% et plus
- les valeurs immobilières pourraient bientôt connaître une déflation importante
- les fonds de pension et l'assurance sociale ne pourront vous assurer la retraite paisible dont vous aviez rêvé

VOTRE ARGENT DEMAIN...

comment le faire fructifier aujourd'hui
un colloque de deux jours sur les investissements

ENEZ ENTENDRE DES SPECIALISTES RENOMMÉS:

Dr Morton P. SHULMAN: comment profiter de l'inflation
James R. BLAKELY: l'or et l'argent
John BUDDEN: matières premières et denrées
Steven KELMAN: placements boursiers gérés
Me Michel VENNAT: financement des films canadiens
Me Robert LANGLOIS: planification fiscale
Yvon GARIEPY: la pièce d'or Feuille d'Érable
Robert LAMOND: fonds de capitaux pétroliers et miniers

André SHARON: n'hésitez pas à regarder à l'étranger
Richard WISE: les films comme abri fiscal
H. Lukin ROBINSON: le monde incertain des Années '80
Douglas O. FORD: les options d'achat sur des contrats à terme d'or
Robert G. JENNINGS: les fonds de capitaux pétroliers en tant qu'abri fiscal
Otto ROETHENMUND: pourquoi pas la Suisse?

PARTICIPEZ À 18 ATELIERS ANIMÉS PAR DES EXPERTS SUR:

- crise monétaire internationale
- or et argent
- mines d'or
- placements boursiers gérés
- fonds de capitaux pétroliers et miniers
- contrats à terme
- abris fiscaux
- comment utiliser les cycles pour prédire le prix des matières premières et denrées
- anonymat et services bancaires en Suisse et en Autriche
- films au Canada
- placements à l'étranger
- valeurs japonaises
- investissements-diamants
- et beaucoup d'autres

MONTREAL 26/27 octobre

TORONTO 16/17 novembre

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

par personne: \$285. le couple: \$495.

Un seul "tuyau" vous permettant de réduire votre fardeau fiscal ou de faire un placement profitable

A Montréal, il y aura traduction simultanée durant toutes les conférences.

Un nombre limité de kiosques est mis à la disposition d'exposants.

Pour plus de renseignements ou pour recevoir la brochure S.V.P. appelez (514) 931-8982

Invest'80

C.P. 1496, Succ. "H", Montréal H3G 2N4

Expansion de Sico en Ontario

QUEBEC (PC) — La compagnie Sico de Québec, vient de se porter acquéreur de la firme Tenfound Varnish, de Toronto, une filiale de la multinationale Crown Cork and Seal.

Tenfound Varnish emploie une soixantaine de personnes à son usine torontoise, où elle fabrique une vaste gamme de produits industriels et commerciaux, émaux, peinture, vernis, laque, apprêt, et s'attend à réaliser un chiffre d'affaires de \$5 millions cette année.

Sico vend déjà des produits en Ontario sous les marques Sico et Crown Diamond mais cette acquisition vise principalement à développer la vente de peintures industrielles.

École des
Hautes Études
Commerciales

Affiliée à
l'Université de Montréal



les conférences H.E.C.

saison 1979-1980

autour du thème: "l'avenir de Montréal"

Cette année, pour donner suite au grand colloque du 30 mai 1979, c'est sur des aspects spécifiques de "l'avenir de Montréal" que nos conférenciers viendront, à tour de rôle, présenter leurs opinions, leurs recommandations et se soumettre à une discussion que nous souhaitons animée et positive avec les auditeurs.

programme

conférencier	conférence	date
David M. Culver Président d'Alcan Aluminium Limitée et Président du Conseil d'administration d'Aluminium du Canada Limitée	"L'avenir de Montréal: le rôle que l'entreprise devrait y jouer."	Mardi 18 septembre 1979.
Paul E. Martin Président et directeur général Canada Steamship Lines Limited	"L'avenir de Montréal, centre portuaire."	Mardi 16 octobre 1979.
Lionel Boulet Directeur de l'Institut de recherches de l'Hydro-Québec (IREQ)	"L'avenir de Montréal, centre de recherche scientifique."	Mardi 13 novembre 1979.
Général Jacques A. Dextrase, cc, cbe, cmm, dso, cd. Président du Conseil d'administration Chemins de fer Nationaux du Canada	"L'avenir de Montréal, centre des transports nationaux."	Mardi 11 décembre 1979.
Michel Bélanger Président et chef de la direction La Banque Nationale du Canada	"L'avenir de Montréal, centre financier."	Mardi 22 janvier 1980.
Gérard Lamarche Directeur général La Place des Arts	"L'avenir de Montréal, centre culturel."	Mardi 19 février 1980.
Francis Patrick Brady Premier vice-président Services généraux Dominion Textile	"L'avenir de Montréal, centre manufacturier."	Mardi 18 mars 1980.
Pierre Desmarais II Président Communauté urbaine de Montréal		
Dan V. Pleshoyano Président Chambre de Commerce de Montréal	"L'avenir de Montréal, centre d'avenir."	Mardi 15 avril 1980.
T. Denis Jotcham Président Montreal Board of Trade		

l'entrée est libre

Les conférences ont toujours lieu un mardi, à 18:00 précises.

Elles attirent un auditoire nombreux; il vaut donc mieux s'y présenter d'avance, après avoir vérifié que la conférence a lieu comme prévu.

Pour tous renseignements, téléphoner ou écrire à:
Dominique Ferrand
Adjoint au secrétaire général
Relations Publiques
5255, avenue Decelles
Montréal H3J 1V6
Tél.: 343-3838

NOUVELLE EMISSION

AOUT, 1979

Ces Billets n'ont pas été enregistrés conformément au Securities Act de 1933 des États-Unis d'Amérique et ne peuvent être offerts ou vendus aux ressortissants ou résidents des États-Unis ou à l'intérieur des États-Unis.

Ces Billets ont été vendus et le présent avis est publié pour mémoire seulement.

Société pour l'expansion des exportations

(Mandataire de Sa Majesté du chef du Canada)

U.S. \$150,000,000

Billets 9½/1984



Export Development Corporation

(An agent of Her Majesty in right of Canada)

Credit Suisse First Boston Limited

Wood Gundy Limited

Banque de Paris et des Pays-Bas

Daiwa Europe N.V.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft

Salomon Brothers International

Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.	Banque Nationale de Paris	Dominion Securities Limited	Kredietbank N.V.
McLeod Young Weir International Limited	Orion Bank Limited	Société Générale de Banque S.A.	
Abu Dhabi Investment Company	Algemeene Bank Nederland N.V.	AMAS S.A.	A. E. Ames & Co. Limited
Banca Commerciale Italiana	Bank of America International Limited	The Bank of Tokyo (Holland) N.V.	Arab Bank Investment Company Limited
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.)	Banque Bruxelles Lambert S.A.	Banque de l'Indochine et de Suez	Bankers Trust International Limited
Banque Internationale à Luxembourg S.A.	Banque Worms	Baring Brothers & Co., Limited	Bayerische Landesbank Girozentrale
Bayerische Vereinsbank	Berger Bank	Berliner Handels- und Frankfurter Bank	Blyth Eastman Dillon & Co. Limited
Caisse des Dépôts et Consignations	Chase Manhattan Limited	Chemical Bank International Group	Christiania Bank og Kreditkasse
Citicorp International Group	Clariden Bank	Commerzbank Aktiengesellschaft	Continental Illinois Limited
Creditanstalt-Bankverein	Dai-ichi Kangyo Bank Nederland N.V.	Den Danske Bank af 1871 Aktieselskab	Den norske Creditbank
Dresdner Bank Aktiengesellschaft	European Banking Company	First Chicago Limited	Fuji International Finance Limited
Girozentrale und Bank der Österreichischen Sparkassen	Goldman Sachs International Corp.	Greenshields Incorporated	Hambros Bank Limited
Hill Samuel & Co.	IBJ International	Kidder, Peabody International	Kleinwort, Benson Limited
Kuwait Foreign Trading Contracting & Investment Co. (S.A.K.)	Kuwait International Investment Co. s.a.k.	Kuwait Investment Company (S.A.K.)	
Lazard Brothers & Co., Limited	Lévesque, Beaubien Inc.	Lloyds Bank International Limited	Manufacturers Hanover Limited
Midland Doherty Limited	Samuel Montagu & Co. Limited	Morgan Grenfell & Co. Limited	Morgan Guaranty Ltd. Limited
The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.	Nippon European Bank S.A.	Nomura Europe N.V.	Norddeutsche Landesbank Girozentrale
Pittfield Mackay Ross Limited	Postipankki	Richardson Securities of Canada	Rothschild Bank AG Limited
The Royal Bank of Canada (London) Limited	Sanwa Bank (Underwriters) Limited	Scandinavian Bank	Schröder, Münchmeyer, Hengst & Co. Limited
J. Henry Schroder Wagg & Co. Limited	Skandinaviska Enskilda Banken	Société Bancaire Barclays (Suisse) S.A.	Société Générale
Sumitomo Finance International	Svenska Handelsbanken	The Taiyo Kobe Bank (Luxembourg) S.A.	Trade Development Bank, London Branch
S. G. Warburg & Co. Ltd.	Williams, Glyn & Co.	Yamaichi International (Europe) Limited	

Les Expos disputeront deux programmes doubles aux Cards

Williams jouera un coup de dés avec Grimsley

par Richard Milo

Dick Williams jouera un coup de dés. Ross Grimsley, qui n'a fait que deux brèves présences en relève depuis un mois, lancera l'un des deux matchs du double de demain face aux Cards de Saint-Louis au Stade olympique.

Grimsley (8-8, 5.26) lancera le premier match du double, le deuxième en autant de jours pour les Expos qui doivent également livrer deux doubles

aux Mets, à New York, les 19 et 20 septembre.

« Je ne sais pas si ça ira ou pas, a dit Grimsley. J'ai fait de la course à pied au cours des dernières semaines, mais vous savez aussi bien que moi qu'un lanceur ne peut courir avec la balle jusqu'au marbre. Il est préférable de la lancer.

« J'essaierai de lancer cinq bonnes manches, je n'ai pas mal au bras et je ne suis pas fatigué, a ajouté Grimsley, auteur de 20 victoires en 1978. Il

a perdu son poste à David Palmer lorsqu'il n'a pu l'emporter une seule fois en huit départs. Il a effectué son dernier départ le 10 août face aux Mets.

Rudy May (9-2) et Dan Schatzeder (10-4) lanceront les deux matchs d'aujourd'hui et Scott Sanderson le deuxième de demain.

La première partie commencera à 16 h 35, cet après-midi, et la deuxième partie à 19 h 35. Tous les détenteurs de

billets pour le double d'hier, annulé par Frédéric et la pluie qu'il apporte, peuvent échanger leurs billets ou obtenir un remboursement aux guichets. On s'attend à ce que 50,000 personnes assistent à chacun des doubles.

« Je ne sais trop ce que Grimsley fera, a dit Dick Williams, mais j'ai bon espoir qu'il pourra se tirer d'affaires. Il ne fait aucun doute qu'il peut nous aider. »

En raison du grand nombre de matchs à disputer au cours des prochains jours, Williams a également indiqué que Rudy May avait accepté de lancer en relève, même s'il doit commencer l'un des deux matchs de samedi.

« May m'a dit qu'il était

prêt à le faire, pour le bien de l'équipe. Devant une telle proposition, je ne pouvais qu'accepter, a dit Williams en sifflant une bière.

Ce qui ne veut pas dire que le gérant des Expos n'a pas confiance en Bill Atkinson (2-0) et Dale Murray, les deux nouveaux Expos, puisque Williams a précisé qu'ils seront lancés dans la mêlée.

« Atkinson et Murray ont été superbement depuis leur retour. Je ne vois pas pourquoi ils ne seraient pas utilisés. De toute façon on a tellement de parties à jouer en si peu de temps que les 12 lanceurs actuellement de la formation seront appelés au moment où, à un moment ou un autre. » Les Expos joueront deux

matchs aujourd'hui, deux autres dimanches, un lundi et un mardi face aux Pirates, deux mercredi et deux autres jeudi à New York avant d'entreprendre une série de trois parties à Philadelphie. Ils seront ensuite à Pittsburgh pour y disputer un double, le 24, et des matchs simples les 25 et 26 septembre.

Et Speier dans tout cela. Jouera-t-il, est-il blessé, comment expliquer sa léthargie qui perdure?

« Comprenez-moi bien. Speier est un excellent joueur de baseball. Le problème, c'est qu'on ne peut aligner plus de neuf joueurs à la fois sur le terrain. Or comme Dave Cash et Rodney Scott jouent

particulièrement bien par les temps qui courent, Speier n'a d'autre alternative que d'attendre son tour. »

Depuis que Cash joue régulièrement au deuxième but, il a réussi l'exploit de frapper au moins un coup sûr dans 17 des 18 dernières rencontres des Expos. Or la séquence de succès offensifs de Cash coïncide avec la séquence de 16 victoires des Expos à leurs 17 dernières parties.

Ce qui n'exclut pas la possibilité que Speier commence un des quatre matchs que les Expos disputeront aux Cards au cours du week-end. La décision ne sera prise que quelques minutes avant chaque partie.

« Je jouerai les matchs l'un après l'autre. Il n'est pas question de faire des projections. On essaiera de gagner un premier match, puis un deuxième, puis un troisième, puis un quatrième... »

ECHOS... Malgré la pluie diluvienne qui s'est abattue sur le Stade olympique, les officiels au double d'hier ont attendu jusqu'à 17 h 00 avant d'annuler les rencontres. Les Cards ne reviendront plus à Montréal en saison... Memo: le prochain dîner du Club des amis du baseball aura lieu mardi, à midi, au salon Amik. On y honorera les quatre baseballeurs québécois qui ont accepté les offres des Expos, ces jours derniers.

Les dix commandements du spectateur de tennis

PRAGUE (Reuter) — A leur entrée dans le stade de « L'île des chasseurs » hier, les 6,000 spectateurs de la rencontre de tennis Tchécoslovaquie-Suède, finale de la zone européenne groupe B de la Coupe Davis, ont reçu chacun un programme qui donne les « dix commandements du spectateur ».

1) Si vous êtes mécontents ne sifflez pas. Laissez les coups de sifflet aux locomotives qui passent. Elles sont plus expertes que vous (le court central est situé à une cinquantaine de mètres d'une importante ligne ferroviaire).

2) N'insultez pas l'arbitre. Si vous pensez qu'il ne connaît pas les règles venez vous voir après le match. Vous serez heureux de vous inscrire sur nos listes d'arbitres.

3) Ne jetez rien sur le court. Gardez vos pièces de monnaie pour les distributeurs automatiques de boissons.

4) N'insultez pas les joueurs! Ce sont des hôtes étrangers et nous ne pouvons leur fournir des interprètes. Quant à nos représentants vous ne les stimulerez pas par des injures, bien au contraire.

5) Encouragez les joueurs par des applaudissements. Pour un joueur de tennis c'est le meilleur stimulant autorisé, surtout quand il est en difficulté.

6) Ne faites pas de commentaires à voix haute. Il est de règle sur tous les courts du monde d'attendre la fin des échanges. Montrez que vous connaissez cet usage.

7) Restez silencieux. Discutez du match avec votre voisin entre les échanges ou quand un train passe. Nos locomotives sont assez originales et bruyantes sans que vous rivalisiez.

8) Ne partez pas avant la fin du match. Une rencontre de tennis n'est pas terminée avant la dernière balle. Rappelez-vous que vous n'êtes pas au théâtre et que vous n'avez pas à vous précipiter au vestiaire.

9) Soyez fair play. Ne ruinez pas la bonne réputation des spectateurs de « L'île des chasseurs ». Le renom de la Tchécoslovaquie est en jeu.

10) Respectez les installations. L'état du stade s'est suffisamment dégradé ces dernières années et ce n'est pas un cas d'auto-mutilation.

25,000 chasseurs pourront obtenir leur certificat malgré les grèves

par Louis-Gilles Francoeur

Quelque 25,000 chasseurs québécois, qui n'auraient pu normalement obtenir de permis de chasse à cause des grèves et des ralentissements de travail de certains groupes de fonctionnaires, pourront néanmoins obtenir leur certificat de chasseur à compter de mercredi prochain à la suite d'un amendement annoncé hier à la réglementation en vigueur.

Le certificat de chasseur, qui s'obtient à la suite d'un cours et d'un examen sur le maniement des armes à feu, constitue une condition préalable à l'achat de tous les permis de chasse.

Au moment des débrayages récents, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (MTCP) avait déjà émis 600,000 certificats de chasseurs au Québec, soit à environ un Québécois sur dix. Devant les quelque 25,000 demandes de renouvellement ou de nouveaux certificats actuellement en filière, le gouvernement a décidé d'amender la réglementation existante et ces modifications entreront en

vigueur dès leur publication dans la Gazette officielle, mercredi prochain.

Les chasseurs qui pensaient ainsi rater leur saison de chasse pourront donc obtenir un certificat temporaire chez les vendeurs de permis en se prévalant de l'une ou l'autre des trois possibilités suivantes:

— ils peuvent apporter leur certificat échu depuis le 31 mars, soit le modèle en papier qui a précédé l'émission de la carte de plastique agrémentée d'une gelinotte huppée.

— ils pourront obtenir une attestation temporaire de leur compétence en s'adressant à un agent de la conservation s'ils ont perdu leur ancien ou leur nouveau certificat ou si ce dernier n'a pas encore été émis.

— en troisième lieu, la Fédération québécoise de la Faune pourra, sur requête, fournir une attestation officielle à ceux qui ont suivi le cours de sécurité dans le maniement des armes après le 11 août. Le numéro de la FQF à Montréal est 271-2487.

Le ministère a toutefois pris soin hier de rappeler que les chasseurs, victimes d'une sus-

pension de leur certificat à la suite d'infractions aux lois existantes, ne peuvent se prévaloir de ces mesures pour en obtenir un autre.

Dans le domaine de la chasse, le gouvernement a décidé d'être dorénavant d'une sévérité accrue et pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la longueur des dents des nouveaux règlements interdisant le transport d'armes chargées à l'intérieur des véhicules motorisés. Ceux qui avaient l'habitude, fort peu sportive d'ailleurs, de chasser la perdrix en automobile, le fusil sur la banquette, ou ces fameux braconniers du ciel qui rabattaient et abattaient l'original ou caribou d'un avion ou d'un hélicoptère, feront bien de réfléchir sur ce qui suit.

En effet, d'après les amendements apportés à la loi au début de l'année, la « confiscation » du véhicule en cause sera désormais automatique et non plus laissée à la discrétion d'un juge en sus des traditionnelles amendes.

Cette pénalité de taille touchera indistinctement avion, hélicoptère, luxueux Winabago ou simple moto-

cycle, voire votre voiture familiale. Et si votre canot était attaché à votre 4 x 4 au moment de la saisie, le juge vous le confisquera du même coup.

Ceux qui pensaient s'en tirer avec des véhicules de location seront déçus. Les locataires de ces équipements ou ceux qui les auraient prêtés ne pourront réclamer leurs biens auprès du tribunal de sorte que le responsable de l'infraction se retrouvera avec une dette inévitable sur les bras.

Qu'on imagine par exemple la tête du trésorier d'une compagnie qui aurait loué un avion pour ballader des invités peu enclins à chasser au sol, le jour où il devra payer l'avion saisi... Mais le simple mortel devra aussi se rappeler que la petite chasse paresseuse avec fusil sur la banquette fait partie désormais d'une époque révolue. En effet, tout chasseur devra dorénavant transporter 24 heures sur 24 son fusil déchargé dans un étui dans le coffre de sa voiture. Et même dans un étui, toute carabine ou fusil ne pourra être accouplé à son chargeur puisque

Ligue américaine

Affluence record au baseball

NEW YORK (AP) — Un record d'affluence dans la Ligue américaine de baseball a été

établi jeudi alors que 58,710 personnes ont franchi les tourniquets, haussant le total de la

saison à 20,531,405 spectateurs. L'ancienne marque de 20,529,965 a été établie l'an dernier. C'est huit programmes qui sont encore à l'affiche cette année et le record pourrait s'élever à 21 millions, et peut-être même 21,500,000.

SAN FRANCISCO (AP) — Dave Bristol, nommé gérant par intérim des Giants de San Francisco il y a moins d'un mois, a été confirmé hier comme gérant de l'équipe pour les saisons 1980 et 1981. Bristol a succédé à Joe Altobelli, congédié à la suite des insuccès de l'équipe cette année.

DOUVRES, Angleterre (AP) — James « Doc » Counsilman, un entraîneur âgé de 58 ans de l'Université de l'Indiana, est devenu hier l'homme le plus âgé à réussir la traversée de la Manche. Counsilman, qui a déjà entraîné Mark Spitz, a atteint les côtes françaises après 13 heures et demie d'effort. L'ancien record appartenait à l'Ecossois Ned Barnie, qui a réussi la traversée de la Manche à l'âge de 55 ans en 1951.

WHITE SULPHUR SPRINGS, Virginie Occ. (AP) — Les Etats-Unis ont pris une avance de 3-1 devant la formation européenne à l'issue de la première journée de la Coupe Ryder. Les golfeurs américains Lee Elder et Andy Bean ont réalisé huit birdies pour disposer des Britanniques Peter Oosterhuis et Nick Faldo 2-1. Lanny Wadkins et Larry Nelson ont également bien fait en prenant la mesure des Espagnols Severiano Ballesteros et Antonio Garrido 2-1. Lee Trevino et Fuzzy Zoeller ont pour leur part eu raison de Ken Brown et Mark James 3-2. La seule victoire européenne a été remportée par Bernard Gallacher et Brian Barnes qui ont vaincu Hale Irwin et John Mahaffey 2-1.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Samedi

Ottawa à Winnipeg

Dimanche

Montréal à Hamilton

Calgary en Saskatchewan

C-Britannique à Edmonton

Ligue Nationale

Dimanche

Baltimore à Cleveland

Denver à Atlanta

Detroit à Jets NY

N.-Angleterre à Cincinnati

Philadelphie en N.-Orléans

Kansas City à Houston

Miami au Minnesota

Tampa Bay à Green Bay

Buffalo à San Diego

Chicago à Dallas

Oakland à Seattle

Pittsburgh à St-Louis

San Francisco à Los Angeles

Lundi

Giants NY à Washington

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTREAL	9	6	3	0	194	152	12
OTTAWA	9	4	4	1	216	171	9
TORONTO	9	4	5	0	142	168	8
HAMILTON	9	2	7	0	119	216	4

Section Ouest

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
EDMONTON	9	7	0	2	298	104	16
C-BRITANNIQUE	9	7	1	1	177	131	15
CALGARY	8	5	3	0	136	135	10
WINNIPEG	9	3	6	0	158	198	6
SASKATCHEWAN	9	0	9	0	88	253	0

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Montréal 4, Chicago 3

Atlanta 4, San Francisco 1

Philadelphie 2, New York 1

Los Angeles 8, San Diego 6

St-Louis à Pittsburgh, remis

Hier

St-Louis à Montréal, 2, remis

Chicago à Philadelphie

Atlanta à San Diego

Cincinnati à Los Angeles

Houston à San Francisco

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

New York, Kobel (6-8) à Pittsburgh, Blyleven (11-5), 14 h 15

Cincinnati, Norman (11-11) à Los Angeles, Sutton (12-14), 16 h

Houston, Williams (4-5) à San Francisco, Knepper (9-11), 16 h 05

St-Louis, Vuckovich (13-10) et Fulgham (8-5) à Montréal, May (9-2) et Schatzeder (10-4), 2, 16 h 35.

Chicago, Caudill (0-7) à Philadelphie, Saucier (1-4), 19 h 35

Atlanta, Matula (7-9) à San Diego, Owchinko (5-10), 22 h

Ligue Américaine

Jeudi

Baltimore 10, Toronto 4

New York 10, Boston 3

Oakland 8, Milwaukee 3

Minnesota 7, Texas 4

Cleveland à Detroit, remis

Hier

Cleveland à Toronto

Boston à Baltimore

Detroit à New York

Californie à Milwaukee

Oakland à Chicago

Seattle à Kansas City

Minnesota au Texas

Aujourd'hui

Lanceurs prévus

Cleveland, Garland (4-9) à Toronto, Moore (3-6), 13 h 30

Detroit, Petry (5-5) à New York, John (18-8), 14 h

Oakland, Kingman (6-5) ou Langford (12-13) à Chicago, Trout (8-8), 14 h 15

Boston, Eckersley (16-10) à Seattle à Kansas City, Martinez (15-13), 19 h 30

Californie, Ryan (15-11) à Milwaukee, Haas (10-9), 20 h 30

Seattle, Parrott (13-10) à Kansas City, Spittorff (13-15), 20 h 35

Minnesota, Zahn (11-6) à Texas, Alexander (4-6), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTREAL	85	55	.607	—
PITTSBURGH	87	57	.604	—
ST-LOUIS	78	68	.535	10
PHILADELPHIE	74	71	.510	13 1/2
CHICAGO	73	71	.507	14
NEW YORK	55	88	.385	31 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CINCINNATI	83	63	.568	—
HOUSTON	81	64	.559	1 1/2
LOS ANGELES	70	76	.479	13
SAN FRANCISCO	64	83	.435	19 1/2
SAN DIEGO	62	85	.422	21 1/2
ATLANTA	57	88	.393	25 1/2

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
BALTIMORE	95	49	.660	—
MILWAUKEE	85	61	.582	11
BOSTON	81	62	.566	13 1/2
NEW YORK	79	64	.552	15 1/2
DETROIT	78	68	.534	18
CLEVELAND	74	71	.510	21 1/2
TORONTO	46	99	.317	49 1/2

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CALIFORNIE	80	66	.548	—
KANSAS CITY	77	69	.527	3
MINNESOTA	75	71	.514	5
TEXAS	73	74	.497	7 1/2
CHICAGO	63	82	.434	16 1/2
SEATTLE	61	86	.415	19 1/2
OAKLAND	61	96	.347	29 1/2



	pp	ca	cc	pp	moy.
Bass	0	0	0	0	.000
Bernazard	40	12	1	8	.300
Carter	453	125	21	69	.276
Cash	119	42	0	9	.353
Cromartie	577	165	8	44	.286
Dawson	357	153	22	63	.275
Dyer	60	14	0	5	.233
Hutton	75	21	1	13	.280
Macha	36	10	0	4	.278
Mason	71	13	0	7	.183
Parrish	468	146	25	70	.312
Pate	0	0	0	0	.000
Perez	434	121	13	67	.279
Raines	0	0	0	0	.000
Scott	502	117	3	38	.233
Speier	315	69	4	19	.219
Staub	67	20	3	14	.299
Tamargo	66	16	2	7	.282
Valentine	478	134	21	77	.280
White	118	33	2	15	.280

	pp	ca	cc	pp	m.p.m.
Atkinson	2-0	1	3	0	.000
Balaban	3-1	0	7	57	3.10
Fryman	3-5	9	38	3	1.12
Grimsley	8-8	0	37	5	.26
Lee	15-10	0	53	3	.09
May	9-2	0	55	2	.19
Murray	4-8	5	37	4	.68
Palmer	9-2	2	63	2	.72
Rogers	13-9	0	125	2	.81
Sanderson	7-7	1	119	3	.56
Schatzeder	10-4	1	88	2	.86
Sosa	6-7	17	55	1	.96
M.P.M. collective	3:14				
Assistance	1,741,388				

LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE NATIONALE ET LA SERIE MONDIALE AU STADE OLYMPIQUE

Achetez vos billets dès maintenant



ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque perution coûte \$3.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 perutions

NOUS ACCEPTONS



ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Av. : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être signalée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS



ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque perution coûte \$6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 13

ANNONCES CLASSÉES

heures de tombées 10 h 30 le jour précédent pour publication le lendemain. Pour publication le lundi, avant 3 h 30 le vendredi. (ces heures sont aussi valables pour les annulations et les corrections). J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, Bernard coin McEachran, chauffage, rénové, cuisine et réfrigérateur, \$400, par mois, soir et fin de semaine 733-0474. 17-9-79

ROSEMONT, 2 1/2, réfrigérateur, cuisinière, chauffés, eau chaude, 5 minutes du métro Pie-IX, stationnement arrière, \$135, à \$160, 655-7333, 694-3465.

Sous louer, 4 1/2, ensoleillé, confortables, cuisine, réfrigérateur, chauffage, stationnement inclus. Sherbrooke est, près métro et grands magasins. Disponible 15 septembre. \$225. 253-8928. 17-9-79

4 1/2 PIÈCES, avenue Lorne, Centre-Ville, 2 minutes de l'Université McGill. Visible le soir, 843-4008, 274-8590. 28-9-79

CENTRE-EST, 2 1/2 entièrement meublés, impeccables et tranquilles, \$160, \$180, 844-6195. 24-9-79

Côte des Neiges (secteur), grands, propres, repeints 3 1/2, 4 1/2 chauffés, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, \$215 à \$250, 739-2913 15-10-79

LUXUEUX 3 1/2, Centre-Ville, près métro, refait à neuf, endroit paisible, après 1 h pm, 288-3425, 845-9064 et 284-1154. 17-9-79

OUTREMONT, 7 1/2, Hutchison, loyer \$250, non chauffé, 220, rez-de-chaussée, 279-4067 sur semaine seulement. 18-9-79

APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER

Du soleil pour l'hiver. Port-au-Prince, Delmas. Logement (chambres, salon, cuisine, veranda, piscine). Quartier résidentiel avec une famille tranquille, location semaine ou au mois. Disponible dès janvier (références requises). Rejoignez la chaleur avec nous à prix modique. 684-0857 ou 683-7089 18-9-79

APPARTEMENTS À PARTAGER

LAJOIE, grand 4 1/2 tranquille à partager, près du Cinéma Outremont. Demandez Lise 282-1428. 17-9-79

RECHERCHE étudiant sérieux, non fumeur, qui aimerait partager son 4 1/2 ou 5 1/2 à proximité du pavillon Jean-Brillant. 274-5318 18-9-79

AIDES DOMESTIQUES

PERSONNE dans la cinquantaine capable de faire la cuisine et ménage général pour dame seule, fin de semaine libre. Salaire à discuter. Références. 352-4317 ou 585-6888. 18-9-79

AIDES DOMESTIQUES

SECTEUR OUTREMONT

Aide générale (ne fumant pas) pour couple avec garçon 12 ans (au collège). Doit coucher. Aura à sa disposition: chambre privée avec salle de bain et télévision. Fin de semaine libre. Vacances payées. Emploi stable. Références. \$400.00 par mois.

274-7216 18-9-79

AIDES DOMESTIQUES

GARDIENNE, garde d'enfant de 7 mois. À St-Lambert. Personne sérieuse. Communiquez avec 678-0915 de 9 h à 21 h 9-9-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaie. 207 des Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ARMOIRE style Art Nouveau, avec miroirs, table ronde, cœur de chêne, commode acajou, table chêne sculpté, 487-9485. 17-9-79

LONGUEUIL, liquidation de maison, objets antiques et modernes, lits, ameublement, tableaux, argenterie, tapis, vêtements, etc... Samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures 2235 Brébeuf, #6. 17-9-79

PIN blanc 2 poutres, 2 bibliothèques \$500, 1 Bureau \$150, et 1 table \$150, 739-6111. 22-9-79

SOFA 3 places, fauteuil, table à café, \$225. Côte des Neiges. Téléphone jour 282-6900, soir et fin de semaine 739-9501. 18-9-79

VAISSELIER et buffet de chêne des années 20, style anglais. Mobilier de salon, 3 pièces, provincial français. Aussi fer forgé: cendrier sur pied, miroirs, lampe, table console, porte journaux. Verrerie, tapis. 671-8662. 18-9-79

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures — par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier 668-3879 J.N.O.

DIVAN et fauteuil, style victorien, velours d'origine, récamier en parfait état, 739-6082. 17-9-79

HARMONIUM Doherty, datant de 1900, entièrement reconditionné \$1,500. 461-0749. 22-9-79

VITRAUX, armoires des 18e et 19e siècles, couleur d'origine, ameublement salon style victorien (6 morceaux), tables-réfectoires, huches à pain, coffres, tables à traverser, chaises, lampes, tableaux peintres canadiens, bancs, vaisselier vitré, évier-sein Lucie Vary, 1013 Marie-Victorin, Verchères — sur rendez-vous 583-6373. 17-9-79

BATEAUX À VENDRE



Baie St-Paul, Goélette 120 pieds, construction exceptionnelle bâtie à l'île aux Coudres, très bon état de conservation, entrée électrique, plusieurs possibilités.

Louise B. Paquet, 1-435-6221
Morin & Associés, courtiers Inc., 683-2103 18-9-79

BATEAUX À VENDRE



Baie St-Paul, Goélette 120 pieds, construction exceptionnelle bâtie à l'île aux Coudres, très bon état de conservation, entrée électrique, plusieurs possibilités.

Louise B. Paquet, 1-435-6221
Morin & Associés, courtiers Inc., 683-2103 18-9-79

ANIMAUX À VENDRE

CHATONS Persan, mâles et femelles, enregistrés, de vrais bijoux, 2 mois, 524-1235. 17-9-79

GOLDEN RETRIEVER, mâle, 3 1/2 mois, enregistré, vacciné, tatoué, éleveur privé, 465-3456. 18-9-79

AUTOS À VENDRE

MERCEDES 300-D, 1977, 43,000 milles, gris métallique foncé, toit ouvrant, voiture de directeur d'entreprise, condition immaculée, bon prix, jour: 384-0404. 17-9-79

CORVETTE 1979, blanche, toute équipée, sous garantie, 10,000 km. M. Conti. Particulier 679-3803 de 9 à 5. 18-9-79

MG Midget 1977, 13,000 milles, radio am-fm, jamais roulée l'hiver, particulier, cause départ, 272-4078 17-9-79

VOLVO direction 1975, automatique, servo-freinage, am-fm, 71,000 milles, un seul propriétaire, gardée en excellente condition, peinture bleu pâle, démarreur et système "fuel injection" tout neuf, 6 pneus Michelin, roues extras, \$3,350, 931-2744. Westmount, particulier. 18-9-79

ARTICLES À VENDRE

À VENDRE
KIT VIDEO 3/4 pouce, couleur. Comprend: chaîne de montage, 2 mags 2860, 1 RM 430, 2 caméras, 2 micros, 1 mélangeur vidéo-audio, moniteurs, trépieds.
Si intéressé, téléphonez à: (418) 662-9478. 17-9-79

AVIS

JE CHERCHE un volume de "McLuhan à Pittagore", auteur Jacques Languiard, éditeur Ferron, 729-1398 après 5 hres. 17-9-79

BUREAUX À LOUER

LONGUEUIL
St-Laurent - Joliette
Notaires, avocats, courtiers, médecins. Prix et conditions faciles.
M. GUEYMARD: 651-5202 17-9-79

BUREAUX À LOUER

A LOUER, local idéal pour professionnelle, dentiste ou autres, près métro, 703 pi. ca. chauffé, électricité fournie, air climatisé, 8391 St-Denis, 387-6128, 1-(819) 876-2573. 17-9-79

EN FACE du Musée des Beaux Arts, prestigieuse complexe, 5,000 pi. ca. 849-5653 1-10-79

QUÉBEC, avocats, notaires, bureaux de 400' à 4000', édifice de béton, ascenseur, air climatisé, stationnement, situé carré Jacques-Cartier, face projet Bibliothèque municipale, à proximité du nouveau Palais de Justice, soyez prévoyant avant que la demande soit trop forte, prix compétitifs, (418) 529-2934. 24-9-79

Bureaux modernes situés au Complexe Desjardins, 23e étage, à sous-louer à prix raisonnable. Frais communs partagés. Idéal pour comptables, notaires ou avocats. Pour renseignements additionnels: 282-1111. 17-9-79

PRES du MTR BERRI, grand 8 1/2 chauffé, avec entrée privée, magnifiques boiserie originales et multiples, portes avec vitres de couleurs plombées, 940 est St-Joseph (Montana) — Pourrait servir de logement — libre — Dr Vermette, 288-2213, 342-3273. 17-9-79

PRES métro Laurier, 1,800 p.c. chauffé, entrée privée, \$425/Mois. Docteur Vermette, 819 Laurier Est. 288-2213, 342-3273. 17-9-79

PROXIMITE Ste-Catherine, 800 pi.ca., près métro et UQAM, dans édifice moderne, bien éclairé, climatisé, 842-9161. 19-9-79

CHALET À LOUER

A LOUER: Domaine Chanteclerc — chalets suisses de grand luxe, saison ou année, au sommet des pentes de ski. FAUT VOIR — Tél: Jour: 282-0146 — Soir: 843-7507, fin de semaine 1-819-326-1156. 17-9-79

CHALET À LOUER

STE-ADELLE, Chanteclerc, côté soleil, 35 min. de Mt. à 3 min. des pentes de ski, 4 chambres à coucher, foyer, près centre-ville, du 1er octobre au 15 avril, \$3,000, 523-1112 ou Ste-Adèle 229-2715. 17-9-79

À LOUER OU À VENDRE
Condominium villégiature Week-end, semaine, mois, saison
Réservez dès maintenant
ESTRIMONT
819-843-1616
Orford - Québec 17-9-79

CHALET À LOUER

EASTMAN, bord du lac, site enchanteur, vue sur Mont-Orford. Lave-vaisselle, salle à manger, 2 chambres, 2 salons, foyer. Électricité et téléphone compris. \$2600. Jour 872-4582, soir 259-5424. 17-9-79

ST-ADOLPHE D'HOWARD: chalet suisse, 3 chambres, salon-salle à manger, cuisine séparée, salle de bains, grand foyer, ski alpin, ski de fond à proximité, 842-5559, 487-6884, (819) 327-3434. 17-9-79

VAL-DAVID, luxueux chalet neuf, tout équipé, 3 chambres, 2 salons, foyer, lave-vaisselle, bar, système de son, télévision, chauffage électrique, déneigement, etc. \$3,500. 527-5903, 525-0962. 1-10-79

VAL MORIN, bord du lac, luxueux, 8 pièces, 4 chambres, solarium, foyer, tapis, 6 mois hiver, \$3,000. 276-2703. 17-9-79

STE-AGATHE, bungalows chauffés tout équipés, 2 chambres à coucher, foyer, proximité pentes de ski, ski de fond, etc. Fin/semaine, mois, saison. 687-0362 17-9-79

STE-ANNE DES LACS: Sortie 57, superbe résidence sur terrain boisé, 10 minutes du Mont-Orford, salon avec foyer, 2 chambres à coucher, 2 terrasses extérieures situées sud-ouest. 1-224-5640, 484-2859. 18-9-79

MAISON de style canadien, 4 chambres, chauffage électrique, 2 foyers, située à Ste-Lucie, 60 milles de Montréal, terrain de 200 x 250, \$58,000, 722-7222 jour, 337-2754 soir. 24-9-79

CHALET À VENDRE

MAISON de style canadien, 4 chambres, chauffage électrique, 2 foyers, située à Ste-Lucie, 60 milles de Montréal, terrain de 200 x 250, \$58,000, 722-7222 jour, 337-2754 soir. 24-9-79

Région Ste-Agathe, été-hiver 24 x 36, 6 pièces foyer, terrain 29,400 p.c. Bord du lac, \$35,000. Tél.: 687-2088 17-9-79

CHALET À LOUER OU À VENDRE

STE-MARGUERITE, près de l'Estrel, domaine "Sentier du sommet". Chalet suisse, 3 chambres, sous-sol fini, laveuse-sécheuse, lave-vaisselle, 3 terrasses. Aucun voisin immédiat. Libre maintenant \$2,600.00. Laurentides: 228-3490. Bureau: 866-9736. 17-9-79

COMMERCES À VENDRE

GARAGE et commerce à vendre, grande bâtisse et lot, Grenville, Québec, 1-(819) 242-6849. 22-9-79

Berthier, Boulangerie depuis 40 ans, seule dans la ville, possibilité compléter pâtisseries, logement 7 1/2 H. Jumeau 586-1680 861-0856 Fiducie du Québec, courtier 17-9-79

COMMERCE d'épicerie-boucherie, \$45,000, d'inventaire, bâtisse commerciale avec 4 locaux loués au Gouvernement du Québec, bâtisse en excellente condition, hypothèque de \$205,000, transférable au prochain acquéreur, prendrais échange, chiffre d'affaire \$700,000. S'adresser Les Immeubles Châteleine, courtier, 1-378-3009. 21-9-79

COMMERCES À VENDRE

Lavaltrie, Domaine bord du fleuve idéal pour Club privé, Restaurant de classe, faut voir. H. Jumeau 586-1680, M. Sauvageau 753-7725 861-0856 Fiducie du Québec, courtier 17-9-79

Lavaltrie, Camping 75 emp. avec services, lac artificiel, baignade, 15 arpts, terrain près autoroute. H. Jumeau 586-1680, M. Sauvageau 753-7725 Fiducie du Québec, courtier 17-9-79

St-Damien, Pointe Lac Noir. Dépanneur, Bar, Salle à manger, bonne occasion. Clientèle été, hiver. M. Sauvageau 753-7725 861-0856 Fiducie du Québec, courtier 17-9-79

COURS PRIVÉS

ARTS PLASTIQUES

"COURS DU SAMEDI" UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
ENFANTS DE 4 À 16 ANS
DATE: 22-09-79 au 05-10-80
LIEU: 3450 rue St-Urbain
HEURE: 10 hres à 12 hres A.M.
ACTIVITÉS: Peinture, dessin, modelage, etc.
COÛT: \$30.00
POUR INFORMATION: 282-4663 17-9-79

COURS DE PIANO

Pour enfants de 4-6 ans, en petit groupe. Méthode dynamique. Cours privés pour adultes et enfants, préparation à tous diplômes. Professeur expérimenté.
387-4490 24-9-79

COURS D'ESPAGNOL

Cours d'espagnol donnés par étudiant Chilien de l'UQAM. Le jour ou le soir. Groupes de 10 personnes. 45 heures, \$55. Aussi leçons privées.
VICTOR 270-8538 - 270-5807 17-9-79

COURS PRIVÉS

ATELIERS CREATION-RECREATION dessin, peinture, encre, collage, aquarelle. Option libre: TAPISSERIE HAUTE LAINE. Expression personnelle. Début: 24 septembre, Ahunt-sic 336-0799, Jeanne C. Auclair 17-9-79

CHERCHONS personne pour parler l'allemand avec nos collègues, près de Notre-Dame des Neiges, 486-0763. 17-9-79

EXPRIMART, (atelier d'expression plastique et dramatique), offre au 3 à 6 ans, des matinées au 4131 Mentana, 522-9206. 17-9-79

Cours de rattrapage, français et mathématiques, niveaux primaire et secondaire. Pour plus d'informations, communiquer à 738-1209. 4-10-79

COURS de littérature et atelier d'écriture, donnés par ex-prof. de CEGEP, petits groupes de 5 personnes, début 26 septembre. Communiquez avec Anne 844-8530 entre 4h et 6h. 17-9-79

COURS INDIVIDUEL OU EN GROUPE. Solfège, théorie, dictée musicale. Harmonie, contrepoint, analyse musicale. Pour débutants à très avancés. Professeur diplômé du conservatoire de musique de Montréal. 737-9950. 17-9-79

Cours privés de piano, enfant et adulte, 389-9052. 17-9-79

ETUDIANT (Université de Montréal), offre cours de piano aux débutants. Située rue Edouard-Montpetit, 738-6748. 20-9-79

COUTURE

REPARATIONS générales et confections exclusives. 387-7778. 17-9-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, tous temps, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

ACCEPTAIS déménagements de tous genres, spécialité appareils électriques, assurance complète, 327-6026. 15-10-79

DEMANDES D'EMPLOI

TRANSCRIPTION à la dactylo de tous travaux, documents, etc. A domicile, 326-7395. 17-9-79

VEUVE d'avocat, bilingue, libre de voyager, graduée musique, histoire de l'art, architecture, désire emploi comme dame de compagnie. Références exigées, 1-(418) 688-0081. 18-9-79

DIVERS

METROPOLITAN NEWS
1248, rue Peel
Angle rue Ste-Catherine
Journaux — Magazines — Périodiques — Cartes —
Magazines de mode
Arrivages quotidiens par jet de tous les coins du globe
NEW YORK — LONDRES — PARIS
Les journaux arrivent à 10h30 chaque matin (dimanches compris)
Le «Sunday Times» de New York et le «Sunday Post» de Washington sont disponibles toute la semaine.
Ouvert de 9 h à 24 h.
Les dimanches — MEME HORAIRES

DIVERS

ACHETONS vos disques de jazz, blues et rock progressif, livres et bandes dessinées reliées, information 467-2025. 17-9-79

OPTION LETTRES! Jeunes potes! Paragay! Paranaense! Luxembourg! Trifluor! Et autres "Reenbou" (nouveau langage pour la poésie) est à la recherche de nouveaux poètes. "Reenbou", c/o German Department, Carleton University, Ottawa. 17-9-79

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, classeurs, armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte. 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

GARDIENNES

GARDIENNE demandée, bébé de 5 mois, 3 jours par semaine, près du métro Beaubien, 276-0157. 17-9-79

GARDIENNE

GARDIENNE affectueuse, sympathique et responsable pour Marie-Eve (3 ans) et Etienne (5 ans) à son retour d'école à Outremont, 4 à 5 jours par semaine de 8:30 à 17:30. Références. 733-4068 17-9-79

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO à queue, 5'4", noir, marque Kimbal, 2 ans d'usage restreint, demande \$4,500. Jour 873-2508, soir 284-1737. 11-9-79

PETITS pianos à queues, grand choix, reconditionnés, à partir de \$2,200 à \$3,000. Appelez à frais virés (613) 224-0978 28-9-79

PIANO À VENDRE: meuble antique, allemand, marque "BLUTHNER". Deux chandeliers et poignées métal. Rivière-du-Loup. Tél.: 1-862-1544. 17-9-79

PIANO droit Nordheimer, entièrement reconditionné, peint noir mat, \$1500. Aussi harmonium Doherty, datant de 1900, entièrement reconditionné, \$1500. 461-0749. 22-9-79

PIANISTE disponible, coaching, cours ou autres. Claude 937-5567. 19-9-79

LOGEMENTS À LOUER

LAURIER OUEST, 3 1/2 chauffé, semi meublé, \$155. Libre 1er novembre, 271-8522 après 19 hres. 19-9-79

STE-FOY, grand 4 1/2, 1er étage, chauffé, stationnement, \$250. Québec 623-3056 et 522-5920. 17-9-79

SHERBROOKE, près hôpital Notre-Dame, spacieux haut de duplex chauffé, 2 foyers, solarium, cuisine moderne, occupation immédiate, \$650. 525-8795. 18-9-79

DORCHESTER, 4216, près Westmount Square, 4 1/2 équipé, chauffé, \$335. 469-0437. 17-9-79

LOGEMENT 3 1/2 à sous-louer, du 1er octobre au 30 avril 80. Ville St-Laurent, près d'un parc, stationnement compris dans le prix du loyer, \$205. appelez 651-3227. 22-9-79

OUTREMONT, à louer, 5 1/2 soit 272-0612 17-9-79

4300 DE MAISONNEUVE, le plus prestigieux immeuble de logements de Westmount. Sous-location d'un double logement d'un luxe hors de l'ordinaire, 4 chambres à coucher,

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emploi sont ouvertes également aux hommes et aux femmes. Les annonces sont classées par ordre d'importance. Les annonces sont classées par ordre d'importance. Les annonces sont classées par ordre d'importance.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être souignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à

286-1201

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE



ÎLE ORLÉANS SUD (PRÈS QUÉBEC)

Authentique, magnifique propriété 18^e siècle. Restauration d'après normes historiques, murs pierres, poutres et planchers d'origine. Atré immense, chauffage électrique, dépendances. Vue et accès au fleuve, grand terrain.

Confort, ville et ambiance d'époque, impeccable résidence 9 pièces grande qualité. Foyers terrain très privé magnifique. Piscine, garage triple d'accès facile, vue sur fleuve.

Pour plus de détails, contactez:
Madame Hardy, 418-525-9951
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER INC.
418-683-2103

17-9-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

CANTONS DE L'EST

Maison de ferme datant de 1868 - 17 milles de St-Jean et 1/2 milles au sud de N.D. de Stanbridge. Une belle vue de la rivière aux Brochets qui serpente sur la propriété dans un magnifique cadre champêtre. En cours de rénovation; l'essentiel de base a été refait: chauffage, électricité, plomberie, salle de bain neuve, fondations... Reste la finition et certains travaux secondaires. Propriétaire demande le prix qu'il a payé il y a 5 ans plus les rénovations.

ST-HILAIRE (1820)

SUR LE CHEMIN DE LA MONTAGNE, près du centre de la Nature McGill. Ancienne auberge, du début X^e, cache un intérieur récemment restauré, remis à neuf, "au naturel". Huit pièces dont une vaste pièce centrale avec une grande cheminée de pierre d'une hauteur de 26 pieds. Terrain de 55.200 p.c. avec de nombreux pommiers et une grange.

TRUST GÉNÉRAL

courtier
André B. Thomas
866-9641 (b) - 731-6307 (r)
17-9-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Boucherville, canadienne en pierre des champs, 11 pièces, 5 chambres à coucher, salle à manger, foyer, piscine creusée chauffée, garage double niveau de la rue, magnifique terrain paysager 14.000 pi. ca. Fait voir, appelez Henri Talbot, 465-5580, 678-1171. Immeubles Express, Inc. 18-9-79

BOUCHERVILLE, nouveau, idéal pour professionnel, prestigieux cottage de 8 pièces, chauffage électrique, garage double, piscine, secteur de choix. M.L.S., Lucette Philibert, 655-6222, 655-8037, Des Rosiers, courtier. 17-9-79

D.D.O. Bonne propriété en secteur calme c'est un Cottage de construction récente, très propre et charmant. François Voos 735-6381, 489-8022, Fiducie du Québec, courtier. 17-9-79

Joliette, Visitation. Cottage 9 pces, terrain 180x238, site résidentiel ou commercial très intéressant. Fait voir. M. Sauvageau, 861-0856, Fiducie du Québec, courtier. 17-9-79

STE-THERÈSE EN HAUT: particulier, cottage 5 chambres, 2 salles de bain, bonne situation, occupation juin 1980, \$75.000. Renseignements, conditions et visites, écrire à BIC, C.P. 52, Ste-Thérèse, J7E 4H7. 17-9-79

NAPIERVILLE, maison centenaire en pierre, restaurée, près d'une rivière, 5 arpent, 1 b'timent, pas d'agent, \$84.500; 1-245-7963. 17-9-79

PIERREFONDS, Bungalow, brique, pierre et aluminium. Quatre chambres coucher, salle de famille, avec bar. Impeccable. Tapis mur à mur. Beau jardin. Moins de \$40.000. LISE BOURNIVAL: 683-9662, 684-6715. Imm. Wavis courtiers. 17-9-79

RAWDON, 2 bungalows pour gens de goût, (7 1/2 x 6 1/2) int. cède, pin neux, frêne, cypres. Ext. pierre, cède. L. Pelletier, 834-2383. Fiducie du Québec, courtier. 17-9-79

RIVIERE BEAUDETTE, Magnifique propriété, Bord du Lac St-François. Quai privé, Garage double; Ameublement complet. Superbe terrain boisé. Celine Arseneault, 651-1000, 651-5454, Montréal Trust, courtiers. 17-9-79

RIVIERE BEAUDETTE, Vrai bijou. Il faut voir ce "DOMAINE". Meublé extraordinaire, sur le bord du Lac St-François. Appelez Renée Lessard, 651-1000, 655-5374, Montréal Trust, courtiers. 17-9-79

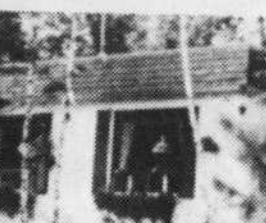
STE-JULIE, magnifique bungalow, construction 77, éclairage spécial extérieur, paysage professionnel, foyer, cabano, lave-vaisselle, etc. 649-0176. 17-9-79

ST-MATHIEU DE BELOEIL, A la campagne! Chaleureux cottage canadien pièces sur pièces, foyer Franklin. Nombreux extras. Taxes \$400. Terrain 15.000 p.c. Prix surpasse. A qui la chance? Francine Thibault 651-5300, 651-9428, Montréal Trust, courtiers. 17-9-79

Voir autres annonces classées, en page 12

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE



BROMONT - CANTONS DE L'EST

Magnifique maison de campagne, quatre saisons, finie stucco, construite complètement en béton, 26' x 48', 4 chambres à coucher, grand salon, salle à diner, dinette, salle de bain, chauffage électrique, 2 patios de 15' x 26', terrain 200' x 200' paysagé et très boisé. Accès à la plage privée du Lac Bromont. LIBRE IMMÉDIATEMENT. Aucune offre raisonnable refusée.

Philippe Pellerin, courtier - TRUST ROYAL

1 (514) 378-0158

Fin de semaine: 1 (514) 534-2168

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE



MANOIR MOODY
Il vous est offert de vivre dans un somptueux manoir (1874) anglais de briques blanches, parfaitement conservé, au milieu des arbres, dans une petite ville historique longeant la rivière des Mille Lacs à 7 milles du pont Pie-IX. 4 pièces de réception avec hauts plafonds à caissons en bois mûr, 7 chambres, divers bouillottes, 4 salles de bain, cuisine 13 x 22 poutres apparentes, hales cèdres, érabes centenaires, parc d'environ 30.000 pi. ca., dans une rue tranquille à Terrebonne.
471-7331 17-9-79

VISITE LIBRE
dimanche le 16 septembre de 14h à 17h
OUTREMENT: 212, Bloomfield, joli cottage 10 pièces, 4 à 5 chambres, foyer naturel, grand jardin, piscine creusée, 2 garages, \$120.000. Négociable. Thérèse Labossière 735-2761. 17-9-79

RIVE-SUD: 20 minutes de Montréal, bungalow en pierres des champs, 2 foyers, garage, sous-sol fini entièrement, piscine creusée et chauffée 16 x 32 en aluminium, terrain de 150 x 150. Germain Fleury 658-0628. 17-9-79

PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉS À VENDRE

REPENTIGNY, maison canadienne 1977, façade et foyer pierre des champs, terrain boisé, \$62.000. Pas d'agent, après 6 hrs, 581-0947. 17-9-79

RIVE-SUD, Richelieu, bungalow pierre et brique, 3 chambres à coucher, chauffage électrique, sous-sol fini, garage, terrain paysagé, taxes minimes, particulier, 658-2562. 17-9-79

Lanoraie, cottage canadien 96 ans, en bon état, terrain paysagé, partie bord du fleuve. A ne pas manquer. H. Juneau 586-1680 - 861-0856. Fiducie du Québec, courtier. 17-9-79

L.D.R. Unifamiliale, 8 grandes pièces, + 6 au sous-sol, garage, possibilité bachelier, parfait pour grosse famille, petite communauté, près CEGEP et toutes commodités, \$69.900. 681-3598. 17-9-79

LONGUEUIL, idéal pour famille avec jeunes enfants, salle jeu au rez-de-chaussée. Spacieux bungalow avec revenu au sous-sol/garage. Michelle Bajart, 651-1000, 679-0695. Montréal Trust, courtiers. 17-9-79

LONGUEUIL "Vieux", Luxueux condominium, 5 1/2 nombreuses commodités. Michelle Bajart, 651-1000, 679-0695. Montréal Trust, courtiers. 17-9-79

MAISON-MOBILE Bendix, 1977, 64x14, toute meublée, chauffage électrique, installée sur terrain. 255-9336. 17-9-79

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHETERAIS maison unifamiliale, secteur Université de Montréal, 4 chambres à coucher, jardin, garage, prix raisonnable, pas d'agent, 737-9325. 17-9-79

Trust Royal

SERVICES IMMOBILIERS

ST-BRUNO: Bon secteur, split level montagnard, 9 pièces, 4 chambres, construction 5 ans. Extra inclus. Bonne condition. Michel Lafontaine 653-1576, 653-3321. 17-9-79

COURTIER

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

ROSEMONT Exclusif, \$205.000, 15 logements 14 très bien meublés. AUCUN VACANT. Revenu brut: \$33.600. LISE BOURNIVAL: 683-9662, 684-6715 Imm. Wavis courtiers. 17-9-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

PIEDMONT
• Résidence très accessible
• Vue panoramique
• Prés des pentes de ski
• Superbe foyer en pierre
• Prix réduit pour vente rapide
1-514-227-3646 17-9-79

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

BELLE ferme 35 milles sud Montréal, 27 arpents, maison, serre + beaux bâtiments originaux. Idéal pour artiste, artisan, groupe, etc... \$64.500, ou meilleure offre pour vente rapide, 1-246-2554. 17-9-79

MAISON de pièces, 25 X 27, 100 ans, démontée, nettoyée, plans et photos, pour reconstruction, 1-295-2871. 17-9-79

CANTONS DE L'EST, résidence unique en son genre. Chauffage électrique, foyer, vue superbe. Ski et sports d'été. Entretien facile. Aucun agent. 935-4248. 18-9-79

CANTONS DE L'EST, ROXTON FALLS, 60 milles / Montréal, 8 pièces, garages, paysager, 4 arpents, poutres apparentes, planchers décapés, ensoleillés, \$34.000, 273-2111, 1-514-548-2584. 17-9-79

Avis légaux Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à L'ES ENTREPRISES F.G.F. INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 27^e jour d'août 1979 sous le numéro 3006109.

Ce 5^e jour de septembre 1979.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Prenez avis que Laurent Tremblay et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Laurent Tremblay à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui agira comme volutier-roulier en vertu des clauses de son permis M-300001.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente en introduisant devant la dite Commission, une opposition dans les 5 jours suivant la troisième parution du présent avis.

Gilbert G. Bériault
Inter-Cité Transport Ltée.
Première publication le 13 septembre 1979.
Deuxième publication le 14 septembre 1979.
Troisième publication le 15 septembre 1979.

Prenez avis que Benoit Lalonde et Inter-Cité Transport Ltée. (M-300001) introduiront conjointement devant la Commission des Transports du Québec une requête pour permis spécial afin d'autoriser Benoit Lalonde à tirer les semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe, Inter-Cité Transport Ltée, qui

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 15, 16, 17 et 18

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE (Service de l'informatique)

Le technicien en informatique élabore des programmes sur un projet d'envergure selon les directives de l'analyste responsable et voit au bon fonctionnement de ces programmes.

Exigences: D.E.C. en informatique
Horaire irrégulier

Traitement: Taux horaire de \$7.02 à \$11.08/heure

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir avant le 21 septembre 1979 au

Service du Personnel (Concours no 79-129)
Université du Québec à Montréal
355 ouest, rue Ste-Catherine,
suite 6022, Montréal, Qué.



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

DIRECTEUR DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE

La Télé-université, établissement universitaire d'enseignement à distance rattaché au réseau de l'Université du Québec, sollicite des candidatures au poste de Directeur du service de l'informatique.

Le titulaire sera chargé de parfaire l'organisation du service selon une nouvelle orientation prévoyant le traitement sur place et un important programme de développement. Il devra assurer l'intégration harmonieuse des services informatiques aux activités de l'établissement.

Les candidats doivent détenir un diplôme universitaire et avoir une expérience d'environ 7 années en informatique dont quelques-unes en gestion. L'expérience en milieu d'enseignement serait un atout. La rémunération sera de l'ordre de \$30,000.- assortie d'une gamme attrayante d'avantages sociaux.

LIEU DE TRAVAIL : Québec

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Monsieur le Secrétaire général
Télé-université
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, Qué.
G1N 4M6



Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

1 POSTE DE PROFESSEUR EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

FONCTION: Dans le cadre de son plan de développement, l'Ecole de technologie supérieure de l'Université du Québec voudrait compléter le plus tôt possible l'équipe de professeurs de son programme d'Electricité. Ce programme dispense actuellement des cours de premier cycle universitaire dans les domaines de l'électronique, l'électrotechnique, le contrôle, la technologie des ordinateurs et des télécommunications.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES:

1. Dispenser des cours et des séances de laboratoire.
2. Développer les laboratoires associés aux cours.
3. Entreprendre des travaux de recherche appliquée.
4. Encadrer des étudiants en stage dans l'industrie dans le cadre du système coopératif propre à l'Ecole de technologie supérieure.

EXIGENCES:

Scolarité: Diplôme de premier cycle universitaire en sciences appliquées, génie ou technologie.

Expérience: OBLIGATION DE POSSÉDER UNE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE PERTINENTE.
Une expérience dans l'enseignement et un diplôme pertinent de deuxième ou troisième cycle serait un atout.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

TRAITEMENT: Selon l'échelle de traitement en vigueur à l'Ecole de technologie supérieure.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.
Le concours se termine le 12 octobre 1979.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur de la gestion académique
Ecole de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H2X 1K9



Université du Québec
Ecole de technologie supérieure

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations



INFIRMIÈRES

Relevez le défi
... qui ne se présentera qu'une
fois dans votre vie!

Dispenser des soins infirmiers dans les régions nordiques des provinces et des territoires du Canada constitue un défi vraiment particulier qui requiert l'esprit d'aventure, la confiance en soi et un jugement solide. Vous pouvez vous qualifier pour un poste dans les soins infirmiers du Grand Nord si vous possédez un diplôme en soins infirmiers, un diplôme d'infirmière d'hygiène publique ou un baccalauréat en soins infirmiers, de même qu'une autorisation de pratique au Canada ou une preuve d'admissibilité à l'autorisation. La connaissance de l'anglais est essentielle et on accordera la préférence aux infirmières expérimentées.

Le traitement varie de \$16 000 à \$19 800, avec pension de retraite, compensation généreuse pour le travail d'équipe et le surtemps, allocations pour postes isolés, dépenses de voyage, occasion de parfaire votre éducation à l'université et possibilité d'une carrière au sein de la Direction générale des services médicaux. Renseignez-vous davantage sur les soins infirmiers dans le Nord.

Téléphonez à frais virés à Ottawa (613) 996-7021

Conseillère en soins infirmiers,
planification des ressources humaines
Direction générale des services médicaux
Santé et Bien-être social Canada
Pièce 1972, Immeuble Jeanne Mance
Parc Tunney
Ottawa, Ontario K1A 0L3

ou en communiquant avec une infirmière
recruteuse à l'endroit suivant:

Holiday Inn
420 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec (514) 842-6111
20 septembre, de 9h30 à 18h30



Santé et Bien-être social Canada Health and Welfare Canada

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL EST À LA RECHERCHE DE TROIS CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL est une commission scolaire intégrée et multi-confessionnelle, desservant une population de foi catholique, protestante ou autre et dispersant l'enseignement de niveau maternel primaire et secondaire à une clientèle française, anglaise et montagnaise.

NATURE DU TRAVAIL:

Le poste de conseiller pédagogique comporte des fonctions de conseil auprès du directeur des services de l'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique etc.

CONCOURS 7903 UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTE SECTEUR FRAN- ÇAIS ET ANGLAIS AU NIVEAU PRI- MAIRE ET SECONDAIRE.

Entre autre, le conseiller pédagogique voit à l'implantation et à la supervision des services offerts par la commission aux enfants en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il propose aux agents d'éducation des moyens efficaces d'éducation ou de rééducation des enfants présentant des déficiences sensorielles, physiques ou intellectuelles ou tout autre trouble d'adaptation et d'apprentissage.

CONCOURS 7904 UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ÉDUCATION PHYSIQUE SECTEUR FRAN- ÇAIS ET ANGLAIS AU NIVEAU PRI- MAIRE ET SECONDAIRE.

Entre autre, le conseiller pédagogique voit à l'implantation et à la supervision des programmes d'éducation physique dans les écoles non équipées d'un gymnase.

CONCOURS 7905 UN CONSEILLER PÉDAGOGIQUE AU NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE POUR LE SECTEUR FRANÇAIS.

Entre autre, le conseiller pédagogique voit à l'adaptation des programmes et méthodes aux différents milieux à desservir.

EXIGENCES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champs de spécialisation appropriée à l'emploi, pour les concours 7903 et 7904. ÊTRE CAPABLE DE TRAVAILLER DANS LES LANGUES FRANÇAISES ET ANGLAISE, toute expérience pertinente serait un atout.

EXIGENCE PARTICULIÈRE:

Pouvoir voyager sur tout le territoire de la commission AU MOINS DEUX (2) SEMAINES PAR MOIS

LIEU D'AFFECTATION:

Sept-Îles

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Le 9 octobre 1979.

REMUNERATION:

Selon la convention collective en vigueur.

FIN DES CONCOURS:

Le 24 septembre 1979

Tout candidat devra s'assurer que son offre de service mentionne le numéro de concours et qu'elle parvienne à nos bureaux au plus tard le 24 septembre, à l'attention de:



M. RICHARD FIORI
DIRECTEUR
SERVICE DU PERSONNEL
661 AVENUE BROCHU
SEPT-ÎLES, QUE
G4R 4X8

COMMISSION SCOLAIRE
DU LITTORAL

PROFESSEUR EN GESTION ET EN INTERVENTION TOURISTIQUE

Le candidat retenu devra travailler au sein du Rassemblement en Études urbaines où il remplira à mi-temps des fonctions d'enseignement, d'encadrement et de recherche.

EXIGENCES

Doctorat ou formation académique équivalente en récréologie, en développement des ressources, en planification des loisirs ou dans un domaine connexe.

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé, avant le 19 septembre 1979 à 17h00.

M. Luc-Normand Tellier, directeur
Rassemblement en Études urbaines
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888

Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

PROFESSEUR SUBSTITUT AU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL

Le candidat devra assumer sous la responsabilité du département, l'essentiel de ses tâches dans les activités du P.P.M.F. — UQAM et nommément dans le bloc "Littérature enfantine": ces tâches consisteront à produire des dossiers de perfectionnement à l'intention des maîtres du primaire et du secondaire à assurer l'encadrement de ces derniers et à coordonner la recherche appliquée dans le domaine plus spécifique de la didactique de la littérature enfantine.

EXIGENCES

Doctorat ou maîtrise — Expérience d'enseignement au primaire et/ou secondaire — Expérience de travail en équipe — Expérience de conception de documents didactiques — Connaissance de la littérature enfantine et/ou de la littérature pour la jeunesse.

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 septembre 1979.

M. Michel Van Schendel, directeur
Département des Études Littéraires
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ OFFRE DEUX POSTES DE PROFESSIONNELS. AGENT D'IMPLANTATION (POUR LES COURS DE GÉRONTOLOGIE)

Poste à Québec

FONCTION : La Télé-université est à la recherche d'un agent d'implantation qui agira auprès du ministère des Affaires sociales, auprès des organismes de santé du réseau du ministère des Affaires sociales et de leurs employés afin de promouvoir les cours du secteur de gérontologie, de voir au recrutement des étudiants, de participer à la négociation des ententes entre la Télé-université et les divers organismes et de s'assurer des suivis de ces ententes. Le titulaire du poste pourra également se voir confier d'autres dossiers comme l'information sur les autres cours de la Télé-université.

EXIGENCES : Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée; bonne connaissance du réseau du ministère des Affaires sociales; expérience du travail de relations publiques.

TRAITEMENT : Peut varier entre \$15 018 et \$28 033 selon la scolarité et l'expérience. (L'échelle de salaire est en cours de révision)

SPÉCIALISTE À L'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS (POUR LES COURS DE GÉRONTOLOGIE)

Poste à Québec

FONCTION : La Télé-université est à la recherche d'un spécialiste à l'encadrement des étudiants pour les cours de gérontologie. À ce titre, le professionnel participe à l'élaboration des programmes de formation des animateurs et voit à leur réalisation, voit à l'administration courante au niveau de l'engagement d'animateurs, agit comme conseiller auprès de ces animateurs sur les moyens et techniques d'intervention les plus appropriés et, participe à l'élaboration et l'évaluation des méthodes d'encadrement des étudiants pour les cours de gérontologie.

EXIGENCE : Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline appropriée; Connaissance du domaine de la gérontologie.

TRAITEMENT : Peut varier entre \$15 055 et \$28 033 selon la scolarité et l'expérience. (L'échelle de salaire est en cours de révision)

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leur(s) attestation(s) d'études avant 17 heures, le 21 septembre 1979 à :

Télé-université
Service du personnel
214, avenue Saint-Sacrement
Québec, Qué.
G1N 4M6



Université du Québec
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Postes permanents

Accessibles aux hommes et aux femmes

Bibliothécaire

Directeur et administrateur de la bibliothèque de prêts du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie Inc. 1 poste à Cap Chat

Fonctions

Administrer et diriger une bibliothèque régionale publique destinée à desservir les municipalités à faible densité et animer le milieu.

Exigences

Posséder un diplôme universitaire en bibliothéconomie. Être membre de la corporation de bibliothécaires professionnels du Québec. Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente. Être doué de qualités d'administrateur et d'animateur. Avoir de l'initiative, du dynamisme et de l'entregent.

Conditions d'emploi

Traitement à partir de 25.000 \$ selon l'expérience. Territoire à couvrir: la Gaspésie et une partie du Bas-Saint-Laurent.

Inscription

Les candidats intéressés pourront s'inscrire au Centre de main-d'œuvre du Québec (Edifice des Monts, local 109, Ste-Anne des Monts, comté de Matane) avant le 5 octobre 1979.

Seules les inscriptions accompagnées d'un curriculum vitae mentionnant en particulier l'expérience acquise seront considérées.



Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'œuvre

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 14, 16, 17 et 18



**LE CENTRE HOSPITALIER
ROUYN-NORANDA**

Centre hospitalier de soins spécialisés de 229 lits
opérant un Département de santé communautaire
(couvrant tout le nord-ouest québécois).

RECHERCHE

UN COORDONNATEUR EN SANTÉ AU TRAVAIL

pour son Département de santé communautaire
(cadre intermédiaire)

Exigences et qualifications:

- Formation en génie ou en sciences appliquées ou toute autre formation jugée pertinente.
- Posséder une expérience et/ou une connaissance des problématiques de la santé au travail, particulièrement dans les industries minières et forestières.
- Capable de leadership, communiquer efficacement et jouer d'une expérience de gestion de ressources humaines et matérielles.

Salaires et avantages sociaux:

Tous les bénéfices sociaux offerts par le Ministère des Affaires sociales lui seront accordés et le salaire se situe au niveau de la classe 15: minimum \$25.025 — maximum \$35.277.

Nature de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du directeur du département, il assume la gestion du personnel et des activités en santé au travail (les programmes en santé au travail sont en voie de développement).

Il coordonne les activités du département dans la planification et l'application des programmes-cadres du régime provincial de santé au travail, en les adaptant aux besoins locaux.

Il coordonne les diverses interventions du département pour assurer la protection et la surveillance de l'état de santé des travailleurs.

Les personnes intéressées devront faire parvenir un curriculum vitae complet au plus tard le 27 septembre 1979 à:

DIRECTION DU PERSONNEL
Centre hospitalier Rouyn-Noranda
4, 9e rue, NORANDA, Qué.
J9X 5B3



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Analyste de projets d'investissement étranger

Concours spécifique L1020AL/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie et du Commerce — 1 emploi à Québec.

Attributions — Analyser et évaluer les projets d'investissement étranger selon les critères établis par la Loi fédérale de tamisage, afin de déterminer si une implantation ou une acquisition d'entreprise est bénéfique à l'économie québécoise et les projets d'investissement soumis par les entreprises québécoises dans le cadre de la Loi sur les stimulants fiscaux au développement industriel (Loi 48), en vue d'obtenir un certificat permettant un allègement fiscal; faire les recommandations appropriées.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration, en économie ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350, Québec G1R 7X2.

Agent de développement industriel, classe II.

Traitement — de \$20.734 à \$28.292. **Période d'inscription:** (en voie de révision) du 15 septembre au 28 septembre 1979

Agent de développement de l'industrie du matériel de transport

Concours spécifique L1020AM/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie et du Commerce — 1 emploi à Québec.

Attributions — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur de la fabrication du matériel et de l'équipement pour le transport urbain et sub-urbain. A cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration, en économie ou en toute autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 15 350 Québec G1R 7X2.

Agent de développement industriel, classe II.

Traitement — de \$20.734 à \$28.292. **Période d'inscription:** (en voie de révision) du 15 septembre au 28 septembre 1979

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

GÉRANT DE PRODUCTION

(PRODUITS CHIMIQUES) \$32 à 38,000

Suite à une promotion interne, notre client, un important fabricant de produits chimiques, recherche un gérant de production pour son usine de la région de Montréal. Se rapportant au directeur des opérations dirige 3 surintendants, 120 employés et administre un budget de dépenses capitales de \$1¼ million. En plus de posséder une éducation technique supérieure, le candidat recherché a déjà fait ses preuves en tant que responsable d'un groupe de production au sein de l'industrie chimique ou connexe. Ce poste représente à moyen terme une voix d'accès vers les cadres supérieurs.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez appeler JEAN METIVIER au 989-1022 ou faites parvenir votre curriculum vitae à **DIVISION DU RECRUTEMENT, Cyberna Ltée** 1650 ouest, boul. de Maisonneuve, Suite 500, Montréal, Québec, H3H 2P3.

Cyberna Ltd.
Ltée.

spécialistes en recrutement
sélection de cadres
conseillers en gestion

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS: Le secrétaire général, cadre supérieur, gère le contentieux de l'Institut et voit à l'application des politiques générales et opérationnelles dans le domaine des affaires juridiques, du secrétariat des affaires courantes, de la gestion des archives et du registrariat.

QUALIFICATIONS: Le candidat choisi, un diplômé en droit, possède de préférence une formation universitaire en administration. En plus d'une bonne connaissance du milieu universitaire québécois, il a une expérience d'au moins cinq (5) ans en droit corporatif et a déjà démontré des aptitudes au travail d'équipe et un sens certain de la coordination.

TRAITEMENT: Selon la politique de rémunération des cadres supérieurs de l'Institut Armand-Frappier.

Veuillez transmettre votre curriculum vitae avant le 28 septembre 1979 au:

Docteur Aurèle Beaulnes, directeur
Institut Armand-Frappier
531, boulevard des Prairies
Case postale 100
Laval-des-Rapides
Laval H7N 4Z3



Université du Québec
Institut Armand-Frappier

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisations



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des affaires professionnelles

Concours spécifique L6200CP/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie de l'Assurance-maladie du Québec — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous la responsabilité du président directeur général, diriger les activités nécessaires en vue d'assurer, dans les domaines des affaires médicales, dentaires, optométriques et pharmaceutiques, l'élaboration et l'approbation des règles régissant le règlement et le paiement des demandes de paiement, la vérification de l'application des conditions de paiement en vigueur, la préparation des directives découlant de l'interprétation de la loi, des règlements et des ententes, l'expertise professionnelle requise pour l'application de la loi, des règlements et des ententes, l'analyse des profils de pratique professionnelle et de consommation, les relations professionnelles avec les divers organismes représentant les professionnels de la santé.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de la santé ou dans une autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Administrateur, classe I

Traitement — Pouvant atteindre \$54.466. Période d'inscription: du 15 septembre au 28 septembre 1979.

Directeur des bureaux régionaux

Concours spécifique L6200CQ/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de la protection du consommateur — 1 emploi à Montréal.

Attributions — Sous l'autorité du vice-président de l'Office de la protection du consommateur, diriger et coordonner les opérations des bureaux régionaux de l'Office et assurer la gestion du système mécanisé de statistiques portant sur les plaintes et les demandes de renseignements des consommateurs.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration, en sciences sociales, en droit ou en toute autre discipline appropriée. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi notamment dans le domaine de l'animation, de l'organisation et de la coordination d'activités ainsi qu'une expérience dans une fonction de direction. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, Case postale 2188, Québec G1K 7N8

Administrateur, classe IV

Traitement — Pouvant atteindre \$40.929. Période d'inscription: du 15 septembre au 28 septembre 1979.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Génie de liaison — avionnerie

POSTE:

Notre Service de génie de liaison est à la recherche de spécialistes en liaison pour combler les postes vacants créés à la suite d'une réorganisation.

QUALIFICATIONS:

Les candidats susceptibles d'être choisis auront une formation technique ainsi qu'une connaissance approfondie de la recherche de solutions s'appliquant aux problèmes relatifs aux opérations de pré-environnement, de l'assemblage final et du "Material Review Board" (Commission Réforme des Matériels).

RESPONSABILITÉS:

Les spécialistes en liaison se rapporteront au Superviseur du service et seront responsables de coordonner les activités de leurs groupes à travers les phases critiques du cycle de production. Ils devront également veiller à entretenir des liens très étroits avec les services de Génie de conception, de production et du Génie manufacturier.

RÉMUNÉRATION:

Nous offrons un niveau de salaire à la mesure de vos qualifications et de votre expérience en plus d'une gamme exceptionnelle d'avantages sociaux. (Une indemnité pour frais de relocalisation sera versée, s'il y a lieu).

Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à M. J.P. Gagnon.

Canadair
C.P. 6087
Succursale 'A'
Montréal, Québec
H3C 3G9

canadair



**La Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe**
(niveau primaire)

requiert les services

D'un(e) rééducateur(trice) de langage

Cet emploi d'enseignant consiste à dépister, à évaluer et à corriger les troubles de langage, de parole ou d'audition des enfants de 4 à 8 ans (en particulier des enfants de pré-maternelle et de maternelle).

Qualifications requises

- diplôme en orthophonie-audiologie ou en rééducation de langage, ou l'équivalent

D'un(e) enseignant(e) à temps partiel (30% du temps) comme spécialiste de l'anglais, langue seconde

Qualifications requises

- bonne connaissance de la langue anglaise
- maîtrise de la langue parlée
- maîtrise de la langue écrite
- être légalement qualifié(e)

Dans les deux cas, les personnes doivent posséder une automobile.

Transmettre une demande écrite ainsi qu'un curriculum vitae complet, avant seize heures, le 21 septembre 1979, à:

Jacques Turgeon
directeur des services au personnel
Commission scolaire Saint-Hyacinthe
2255, Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe
J2S 5H7



**LA VILLE DE
québec**

INGÉNIEUR

Division de la mise en œuvre
Service de l'aqueduc

FONCTIONS

Relevante de l'ingénieur-chef de la division, préparer des projets de construction et de rénovation de réseaux d'aqueduc et d'égout; contrôler et coordonner les travaux avec les autres services impliqués; diriger les techniciens responsables de la préparation des plans et de la surveillance des chantiers; préparer les rapports requis dans l'exercice de ses fonctions et accomplir d'autres tâches connexes.

EXIGENCES

Détener un diplôme d'études universitaires en génie civil et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder quelques années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'emploi; posséder les aptitudes pour diriger du personnel technique et ouvrier; autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont un état physique satisfaisant.

TRAITEMENT

De \$16,784 à \$31,973, selon les qualifications du candidat choisi.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurance accidents-maladie, régime de retraite et congés de maladie; vacances annuelles et congés sociaux; jours fériés et autres avantages.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule appropriée au service du personnel, Hôtel de Ville, Québec, G1R 4S9, avant le 22 septembre 1979.

MENTIONNER LE NUMÉRO DU CONCOURS 410-17-79



AGENT DE RELATIONS HUMAINES

(PROGRAMME SEXUALITÉ ET
PLANIFICATION DES NAISSANCES)

FONCTION:

Contribuer, au sein d'une équipe multidisciplinaire, à l'application du programme-cadre du C.L.S.C. Laurentien en matière de sexualité et de planification des naissances.

Plus spécifiquement, assurer la consultation psycho-sexuelle courante et participer à l'élaboration et à l'application de programmes d'information et d'éducation à l'intention des populations-cibles identifiées.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme universitaire dans une discipline pertinente (service social, psychologie, sexologie, ...).
- Avoir un minimum de deux ans d'expérience dans le domaine de la consultation psycho-sexuelle.
- Démontrer des aptitudes à travailler avec des groupes à des fins pédagogiques.
- Démontrer des habiletés au travail en équipe multidisciplinaire.

CONDITIONS:

Selon les conditions en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée de leur curriculum vitae avant le 28 septembre 1979 à:

C.L.S.C. Laurentien
Attention de: Adjoint administratif
1550 boulevard Chauveau est
Quartier Laurentien, Ste-Foy, P.Q.
G2E 5A6

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier

recherche un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Fonctions:

Le secrétaire général a la responsabilité de la conservation des archives administratives et de la certification de l'authenticité des actes officiels de la commission.

Il assiste aux séances des commissionnaires, dresse les projets de résolution, ainsi que les procès-verbaux des réunions. Il assume la responsabilité des relations internes et externes, ainsi que tout autre mandat que peut lui confier le Directeur général.

Qualifications requises:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié notamment en droit ou en administration;
- Huit (8) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance de la langue seconde.

Traitement:

Salaires et avantages sociaux intéressants.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er octobre 1979 à l'adresse suivante:



Directeur général
Commission Scolaire
Baldwin-Cartier
10 boul. Des Sources
Pointe Claire H9S 2H9

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 14, 15, 17 et 18



théâtre-action

TA

organisme de services
pour la promotion du
théâtre franco-ontarien
est à la recherche d'un

ANIMATEUR(TRICE) PROVINCIAL(E)

TÂCHES:

- superviser l'ensemble de la programmation artistique de Théâtre-Action;
- assurer un lien de travail entre les membres, les troupes, les personnes ressources et l'organisme;
- élaborer de nouveaux programmes répondant aux besoins des membres et s'inscrivant dans la politique de développement que poursuit l'organisme;

EXIGENCES:

- formation et expérience en théâtre et développement communautaire;
- connaissance du théâtre franco-ontarien;
- facilité et intérêt pour le travail de groupe;
- grande disponibilité à voyager en Ontario;

CONDITIONS:

- à négocier.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er octobre 1979 à l'adresse suivante:

C.P. 358, succ. A
Ottawa, K1N 8V3



Université Laval

Concours No U.L. 19 (79-80)

ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE

Centre de traitement de l'information
\$15 868 à \$29 547

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Participer à la réalisation de différents projets concernant les systèmes d'exploitation et les outils généraux de base mis à la disposition des usagers de l'informatique. Dans l'exercice de sa fonction, l'analyste de l'informatique participe à l'analyse, à la programmation, à l'implantation et à la documentation d'outils informatiques généraux; gère les systèmes d'exploitation et les programmes généraux, en assure la maintenance, mesure leurs performances et les améliore au besoin; s'assure que les équipements sont utilisés de façon efficace et fait les recommandations écrites appropriées; rédige des rapports sur l'utilisation des ressources, l'évolution des équipements ou tout autre sujet connexe; exécute d'autres tâches connexes.

QUALIFICATIONS REQUISES

- grade universitaire de 1er cycle en informatique;
- 1 année d'expérience pertinente;
- connaissance approfondie des langages APL et ASSEMBLER, du langage de contrôle (JCL), des systèmes d'exploitation et systèmes de télécommunications informatiques;
- connaissance souhaitable des protocoles de télécommunications informatiques et des mini-ordinateurs.

INSCRIPTION AU CONCOURS

Faire parvenir un curriculum vitae récent et une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, avant 17 heures, vendredi le 28 septembre 1979, à l'adresse suivante:

Service du personnel
Bureau 3445
Pavillon Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

**CENTRE HOSPITALIER
DE CHARLEVOIX**



DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION:

Centre multi-vocationnel comprenant:

- 33 lits de soins aigus;
- 246 lits pour malades à long terme;
- 320 places centre d'accueil de réadaptation et d'hébergement.

RESPONSABILITÉS:

Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:

Scolarité: Détenir un diplôme de premier cycle universitaire en administration. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction, peut compenser l'absence d'un diplôme universitaire.

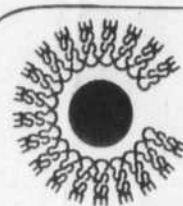
EXPÉRIENCE:

Une expérience dans la gestion, à titre de cadre supérieur, de cinq (5) à dix (10) ans, de préférence dans le réseau des affaires sociales.

RÉNUMÉRATION:

Selon les normes du Ministère des affaires sociales, classe 21.
Minimum: \$34,700; maximum: \$49,000
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagné de votre curriculum vitae à:

CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL
Case postale 852
Baie St-Paul
(Québec) G0A 1B0
avant le 8 octobre 1979



**CENTRE DE SERVICES
SOCIAUX DE L'ESTRIE**

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SOMMAIRE DE LA FONCTION:

Sous l'autorité du Directeur général, le titulaire du poste:

- planifie, organise, coordonne, contrôle toutes les activités de sa direction dans le but d'assurer une gestion adéquate des ressources humaines, matérielles et financières d'un organisme d'environ 250 employés dont la plupart sont affectés à la distribution de Services Sociaux à la clientèle.
- cette direction regroupe le Service du personnel, le Service finance et comptabilité et le Service contribution parentale et recouvrement;

EXIGENCES:

- diplôme universitaire en sciences administratives;
- minimum de quatre (4) ans d'expérience dans un poste de direction;
- une connaissance du réseau des Affaires Sociales serait un atout important;
- démontrer un leadership certain et une habileté à communiquer;
- expérience en relations de travail.

TRAITEMENT:

Le traitement se situe entre \$29,069.00 et \$41,738.00, selon les échelles de salaire et classes salariales en vigueur depuis le 1er juillet 1979.

Veuillez S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 septembre 1979 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
C.S.S. DE L'ESTRIE
594, boul. Queen nord
Sherbrooke (Québec)
J1H 3R7

Cabinet d'architecture canadien

recherche 4 candidats pour
son bureau d'Edmonton.

• UN ARCHITECTE SENIOR

Assister le directeur du bureau aux plans de la supervision de la pratique architecturale, des contacts avec le client et de l'administration.

Exigences:

- Excellente expérience architecturale, habileté administrative et entrepreneurship.

• UN CHEF D'ÉQUIPE SENIOR

Superviser l'élaboration des esquisses et plans de détail architecturaux d'une équipe de 5 à 10 personnes. Assurer la responsabilité ultime de la production de ces travaux selon l'entente contractuelle.

Exigences:

- Expérience de supervision de chantier et habileté reconnue de travail en atelier.

• DEUX DESSINATEURS INTERMÉDIAIRES

Assister le bureau au niveau de la production des dessins architecturaux, esquisses de travail et dessins de présentation.

Exigences:

- Expérience pertinente et excellente qualité de production antérieure.

Salaires: selon qualifications et au niveau du marché.

Candidats intéressés, faites parvenir dès que possible votre curriculum vitae à:

DOSSIER 3212
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9



**Le Centre de services
sociaux de la Gaspésie
et des
Îles de la Madeleine**

RECHERCHE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

(2e concours)

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le titulaire du poste est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales, conformément à l'article 70 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux (1971, chapitre 48).

TERRITOIRE:

Partie de la région économique 01, soit de Capucins à Pointe à la Croix, incluant les Îles de la Madeleine - environ 140 employés.

QUALIFICATIONS:

Détener un diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en sciences de l'administration ou l'équivalent; Posséder une expérience de travail de six (6) années dans le domaine social et/ou administratif; quelques-unes de ces années devront avoir été occupées dans un poste de gestion.

LIEU DE TRAVAIL:

Gaspé.

RÉMUNÉRATION:

Conformément à la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante:

Jury de Sélection,
Poste de directeur général,
C.S.S.G.I.M.,
C.P. 39, Gaspé, P.Q. - G0C 1R0

Les candidatures seront reçues jusqu'à 16:30 heures, vendredi, le 28 septembre 1979.

Ce poste est ouvert aux hommes et aux femmes.



pavillon du parc inc.
CENTRE ADMINISTRATIF

RECHERCHE UN

CHEF DU SERVICE DES FINANCES

DESCRIPTION:

Coordonner et contrôler les activités reliées au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques afin d'assurer une gestion financière efficace.

EXIGENCES:

Premier cycle universitaire en sciences de l'Administration (sciences comptables) ou l'équivalent.

EXPÉRIENCE:

Trois années d'expérience dont au moins deux années à un poste similaire au sein du réseau des Affaires Sociales.

TRAITEMENT:

Selon la classe 14 du ministère des Affaires sociales.

NO. CONCOURS: 79.16

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 septembre 1979 au:

Directeur du Personnel
Pavillon du Parc Inc.
253 boul. St-Joseph
Hull, Québec
J8Y 3X5

LA MAISONNÉE LAURENDIÈRE

Corporation publique au service de personnes déficientes mentalement et de leurs familles dans la région Laurentides-Lanaudière.

recherche

RESPONSABLE DE FOYER DE GROUPE

Description de tâches:

- S'occuper de la rééducation de 8 personnes déficientes mentalement;
- Voir à l'entretien de la maison et à son bon fonctionnement;
- Être en mesure de travailler en collaboration avec l'équipe du foyer (travailleur social, psychologue, éducateur et coordonnateur);
- Pouvoir suivre et mettre en application les programmes de rééducation.

Le responsable doit avoir une bonne capacité de vivre de situations anxiogènes et avoir un bon degré de maturité. Il doit avoir la capacité de se remettre en question et d'évaluer ses aptitudes. Il doit connaître et avoir travaillé dans le domaine de la déficience mentale (de préférence).

Lieu de travail: Lachute.

Statut: Temps complet.

Salaires: Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 26 septembre 1979, à:

La Maisonnée Laurendière
220 Boul. Labelle
Ste-Thérèse J7E 2X7
a/s M. Jean Pellerin, coordonnateur des services résidentiels.



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique
Canada
Public Service
Canada

ANALYSTE FINANCIER (319-240-101)

Traitement: \$23 626 à 26 535 par année

No de référence: 79-PO-A-F-350

Administration centrale du ministère des Postes
Bureau du contrôleur, Finances et administration
Ottawa (Ontario)

Le bureau du contrôleur s'occupe des budgets, de l'établissement de rapports financiers et de l'évaluation financière pour tout le ministère des Postes. La division de l'Analyse financière a besoin des employés possédant de l'expérience dans l'analyse et capables de procéder à des évaluations financières de projets en cours et à venir.

Fonctions

Le titulaire participe à l'établissement de procédés grâce auxquels l'évaluation financière sera effectuée, procède à des analyses de rentabilité et s'occupe de l'évaluation continue des programmes de service postal et de l'efficacité des systèmes et procédés financiers existants.

Conditions de candidature

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire ou un diplôme postsecondaire avec spécialisation en commerce, administration des affaires, comptabilité ou finances ou être admissible comme membre d'une association comptable reconnue. Ils doivent avoir en outre de l'expérience dans l'élaboration, l'analyse et la mise en œuvre de systèmes de comptabilité, de politiques et de procédés utilisés en finances ainsi que dans les analyses de rentabilité et l'évaluation de projets.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

"De plus amples informations sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below".

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

D.G. Wesley (613-996-5851)
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 27 septembre 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.



**ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
DE MONTRÉAL**
DÉPARTEMENT DE GÉNIE PHYSIQUE

ASSOCIÉ PROFESSIONNEL DE RECHERCHE EN CHIMIE PHYSIQUE DES POLYMÈRES

On cherche un professionnel de recherche (chimiste des polymères) avec M.Sc. ou Ph.D.

Le candidat collaborera avec le groupe de physique du solide dans un programme de recherche appliquée portant sur la dégradation des isolants électriques polymériques. Le candidat utilisera des méthodes analytiques modernes (RPE, DSC, rayon X, RMN, etc.).

Ce poste est ouvert à tout candidat possédant les qualifications requises. Le salaire offert est entre \$15.000 et \$18.000 avec avantages sociaux. L'emploi est pour un an dès le 1er octobre 1979, avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année.

Contactez:

Dr M.R. Wertheimer, Professeur,
Département de génie physique,
École Polytechnique, C.P. 6079,
Succursale "A", Montréal, Qué.
H3C 3A7. Téléphone: (514) 344-4768.



BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Direction des services techniques bibliothécaire (Catalogueur)

\$15,466 — \$22,903

(selon les qualifications et l'expérience)

La Bibliothèque du Parlement désire combler un poste de bibliothécaire professionnel dans la Direction des services techniques.

Exigences:

Diplôme en bibliothéconomie d'une université canadienne ou l'équivalence; connaissance du système de classement "Library of Congress"; expérience dans le catalogage, bonne connaissance des affaires parlementaires, de l'histoire et de la politique canadiennes; qualités personnelles appropriées et bonne santé.

Ce poste exige une bonne connaissance du français et une connaissance pratique de l'anglais.

Les demandes d'emploi accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et des noms et adresses de trois répondants doivent être adressées à:

**Directeur adjoint de
l'administration et du personnel,**
Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, Ontario,
K1A 0A9.

et nous parvenir au plus tard le lundi, 24 septembre 1979.

(Concours ouvert également aux hommes et aux femmes).

Directeur Général

L'Association Québécoise pour enfants ayant des troubles d'apprentissage est à la recherche d'un directeur général.

L'AQETA est une association bénévole, à but non lucratif, qui regroupe parents et professionnels ayant pour but la promotion de l'éducation et du bien-être de l'enfant ayant des troubles d'apprentissage.

Lieu de travail: Montréal.

Entrée en fonction: Le plus tôt possible.

Qualifications:

— Avoir fait des études supérieures, familiarité avec le domaine de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Une connaissance et une expérience dans le domaine des associations bénévoles sont nécessaires. Des qualités de leadership, un sens d'organisation, de la gestion et de la planification sont requises. Une bonne connaissance de pratique administrative et de gestion financière est essentielle. Une bonne connaissance du français et de l'anglais est obligatoire.

Tâches:

— Le directeur général relevant du Conseil d'administration en collaboration avec le Président et le Comité exécutif voit à la planification et la mise en oeuvre de l'ensemble des activités de l'AQETA et voit à la gestion courante de l'Association et son secrétariat.

Salaire: À négocier.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 septembre, à:

M. Gilles Dubé, président
L'AQETA
4820 Van Horne, chambre 8
Montréal H3W 1J3

Le Centre d'accueil Anne Leseigneur
(Anciennement Centre des Maronniers Inc.,
Résidence Chambly)

Centre d'accueil - réadaptation
pour handicapés mentaux de 5 à 25 ans environ, mixte
Total 225 bénéficiaires
recherche les services d'un(e)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:

Le directeur général fait partie du Conseil d'administration et est délégué par ce dernier pour planifier, coordonner et contrôler les activités et les opérations de l'établissement.

EXIGENCES:

Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, sciences humaines ou autre domaine connexe ou posséder une formation secondaire collégiale et avoir une expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe.

RÉMUNÉRATION:

Suivant les normes du M.A.S. et selon les qualifications du candidat.

INSCRIPTION:

Le candidat doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 8 octobre 1979 à:

Mme Marcelle Belleau-Lafontaine
Présidente du Conseil d'administration
Centre d'accueil Anne Leseigneur
1501, rue Salaberry
Chambly J3L 4V9

"Le Conseil d'administration ne s'engage à retenir aucune candidature".

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 14, 15, 16 et 18



Cité de
Pointe-aux-Trembles

offre d'emploi

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ

Fonction:

Sous l'autorité du trésorier, le responsable de la comptabilité voit à l'enregistrement des opérations comptables de la municipalité au moyen de systèmes et de contrôle interne efficaces.

Formation et expérience:

Le candidat doit être membre en règle d'une association reconnue et doit posséder au minimum trois (3) années d'expérience dans le domaine municipal ou dans un domaine connexe.

Traitement:

La personne choisie touchera un salaire en fonction de son expérience de travail et de ses qualifications et bénéficiera des avantages sociaux existant à la municipalité.

Les candidatures:

Les personnes intéressées devront nous faire parvenir leur candidature à l'adresse ci-dessous, avant le 28 septembre 1979.

Cité de la Pointe-aux-Trembles
Service des ressources humaines
11,953, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles (Québec)
H1B 2Y6



DIRECTEUR/ ASSURANCE-QUALITÉ

Composantes

Désirez-vous progresser rapidement, relever un défi à votre créativité?

Joignez-vous à l'organisation des composantes de compagnie Marconi Canada.

Parmi les fonctions sont comprises la planification de la qualité et la mise en oeuvre pour des produits de haute fiabilité tels que les blocs d'alimentation, les micro-circuits hybrides et les plaquettes à circuits imprimés à couches multiples. Le candidat doit connaître le DND-1015, l'analyse de fiabilité, la vérification électrique-électronique et posséder au moins cinq ans d'expérience en contrôle de la qualité, de fabrication, le tout dans une ambiance de haute technologie. Doit avoir des aptitudes pour la communication et l'organisation et posséder un diplôme d'ingénieur en électronique ou l'équivalent.

Faites parvenir votre curriculum vitae en indiquant le niveau académique, l'expérience et le salaire désiré à:

Administrateur du personnel



COMPAGNIE MARCONI CANADA
380 rue Aberdare • Ville Mont Royal, Qué. H3P 1Y9

C.L.S.C. JARDIN DU QUÉBEC

Le C.L.S.C. Jardin du Québec se situe en milieu rural. Il offre des services médicaux et psycho-sociaux à une population d'environ 13.000 habitants. Le territoire d'une superficie de 77.447 acres comprend 6 paroisses.

Endroit: St-Rémi (30 minutes de Montréal)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Deuxième concours

Responsabilités:

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable:

— de l'administration de l'établissement;
— de l'élaboration et de la direction des services et des programmes, le tout en conformité avec les politiques, les objectifs et les directives émises par le Conseil d'Administration et des Affaires sociales en tenant compte des besoins du milieu.

Exigences:

— Détenir un bac en sciences administratives, en sciences humaines ou avoir une expérience administrative jugée exceptionnelle;
— Un minimum de cinq (5) ans dans le réseau des affaires sociales dont deux (2) ans dans un poste de direction;
— Aptitudes manifestées au travail de conception, de coordination et de direction;
— De plus, le candidat recherché sera capable de souplesse et de collaboration avec les organismes du réseau et le personnel.

Rémunération:

Suivant les normes du Ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, à:

Président du Jury
Poste de Directeur général
155 rue St-Jean-Baptiste
St-Rémi, Comté Napierville, J0L 2L0

Date limite: avant le 26 septembre 1979, 17 heures.

VÉRIFICATEURS EXTERNES

POUR NOS BUREAUX DE
QUÉBEC ET MONT-JOLI

La Fédération des Magasins Coop organisme en plein essor dans le secteur de la distribution alimentaire, est à la recherche de vérificateurs externes désireux de mettre à profit leur expérience professionnelle au niveau des coopératives de consommateurs du Québec (Coop et Cooprix). Les vérificateurs externes sont rattachés au service de vérification Coop dont la clientèle est constituée de plus de 90 coopératives membres de la Fédération des Magasins Coop. Les vérificateurs intéressés à se joindre à notre équipe devront posséder l'expérience et l'autonomie suffisantes pour mener à bien, avec un minimum de supervision, les mandats qui leur seront confiés.

Le travail nécessitant des déplacements, une allocation pour automobile est accordée en plus d'un régime adéquat d'avantages sociaux. La rémunération est en rapport avec la compétence, la formation et l'expérience. Le lieu de travail est à Québec et Mont-Joli.

Les personnes intéressées à vivre une expérience enrichissante au sein du secteur coopératif doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 27 septembre 1979 à:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
FÉDÉRATION DES MAGASINS COOP
260, rue Paradis
Québec, Qué G1N 4E3

coop

L'HÔPITAL ST-JOSEPH DE LA PROVIDENCE

est à la recherche d'un(e)

Directeur du personnel et des finances

Fonctions:

— Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion financière efficace.

— Planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à la gestion du personnel et des relations de travail dans le but d'assurer l'utilisation optimale des ressources humaines dans un milieu de travail favorable.

Exigences:

— D.E.C. en techniques administratives.
— De préférence avoir un diplôme d'études universitaires (relations industrielles ou finances) ou l'équivalent en expérience pertinente.

Rémunération:

— Selon le système de rémunération du M.A.S. (classe 14).

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 9 octobre 1979 à:

Jean-Noel Guay
Directeur général intérimaire
Hôpital St-Joseph de la Providence
11,844 Bois-de-Boulogne
Montréal
H3M 2X7



Institut Maritime du Québec
(CEGEP DE RIMOUSKI)

requiert les services d'un

CONSEILLER EN AFFAIRES ÉTUDIANTES

FONCTIONS:

De façon générale, le conseiller en affaires étudiantes remplit des fonctions d'assistance individuelle ou collective auprès des étudiants. Il est chargé plus particulièrement de:

— conseiller et aider l'étudiant à compléter les démarches nécessaires à l'obtention d'aide financière;
— assurer la liaison avec les autres organismes susceptibles d'influencer la situation de l'étudiant et au besoin de l'y référer;
— fournir l'information pertinente sur les systèmes d'aide financière et de dépannage de même que sur la planification budgétaire;
— coordonner et diriger le travail des officiers de formation dans l'application des règlements du régime para-militaire et de formation;
— assister les professeurs dans l'application des directives pédagogiques concernant les étudiants;
— agir comme conseiller auprès de l'Association des étudiants.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle en sciences humaines;
— Expérience de travail dans des milieux militaires ou para-militaires.

TRAITEMENT:

— Échelle de salaire (en révision) variant de \$15.216 à \$33.723 selon la scolarité et l'expérience;
— Avantages sociaux usuels;

Les candidatures avec le curriculum vitae devront parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 28 septembre 1979:

**CONCOURS CONSEILLER EN AFFAIRES
ÉTUDIANTES**
Service du personnel
60 ouest, rue de l'Évêché
Rimouski, P.Q.
G5L 4H6

AFFICHÉ LE 7 SEPTEMBRE 1979

union régionale
de montréal

caisses populaires
desjardins



Service financier
Division prêts et placements

Analyste financier

Le poste

Sous la direction du directeur de la division prêts et placements, l'analyste financier analyse les dossiers de crédit-prêts, de crédit institutionnel, de financement industriel et de financement commercial, tant ceux soumis par les caisses pour autorisation que les dossiers relatifs aux activités propres à l'Union, fait des recommandations sur les dossiers soumis.

Le candidat

La personne recherchée devra posséder un diplôme d'études universitaires de premier cycle dans un domaine connexe au crédit et une expérience minimum de deux (2) ans dans ce champ d'activités. Une expérience plus grande pourra toutefois compenser une scolarité moindre. Le candidat devra posséder de très bonnes connaissances des lois et règlements régissant le crédit et un fort sens de l'analyse. Initiative, bon jugement, sens de l'organisation, autonomie, entregent et diplomatie sont certes des qualités à posséder.

Les conditions de travail

Le salaire sera fixé en conformité avec les politiques existantes. Nous offrons des avantages sociaux complets.

CE POSTE EST ÉGALEMENT OUVERT AUX HOMMES ET AUX FEMMES.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à Jean-Claude Ducharme, Agent de Personnel senior, Service de l'Affectation des Ressources Humaines, 1, Complexe Desjardins, C.P. 35 - Succursale Desjardins, Montréal, (Québec) H5B 1E7, et ce, avant le 26 septembre 1979.

(référéncé: 12DE)

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publiée tous les jours. Le tarif est de 0.60 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3.00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication.

Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:

- Cours à Montréal et banlieue dans des entreprises.
- de 4 à 20 heures/semaine, soir surtout.

Méthodes utilisées:

- Dialogue Canada I, Atelier DC II (bloc 3) et Transition.

Exigences:

- Minimum B.A. relié aux langues.
- Français langue maternelle.
- Expérience pertinente.

Envoyer curriculum vitae (ne pas téléphoner), à:

Centre linguistique Bouchereau Inc.
465, rue Saint-Jean, Bureau 708,
Montréal, Québec,
H2Y 2R6.
Att: M. Jean-Denis Garceau

Voir autres Carrières et Professions,
en pages 14, 15, 16 et 17

BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

La Bibliothèque municipale des Sources située dans la banlieue ouest de Montréal et desservant les municipalités de Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds et Roxboro est à la recherche d'un(e) bibliothécaire de référence.

Fonctions:

Service de référence; initiation à la bibliothèque; développement de la collection de référence; choix et acquisition de la documentation; animation, programmes et activités pour adultes.

Qualifications:

Posséder un diplôme d'une école agréée de bibliothéconomie. Le (la) candidat(e) doit être expérimenté(e) et bilingue, français/anglais, et prêt(e) à travailler le soir et le samedi.

Salaire:

Selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats sont priés d'envoyer un curriculum vitae



Mme Z. Shnay
Bibliothécaire en chef
La Bibliothèque municipale des Sources
110 rue Cartier
Roxboro, Québec H8Y 1G8

LE C.L.S.C. DE FORESTVILLE

Situé à 200 milles à l'est
de Québec sur la Côte-Nord

a un besoin URGENT de

MÉDECINS

Comme nous sommes situés à 35 milles du plus proche hôpital, le C.L.S.C. de Forestville doit assurer la garde pour le service d'urgence pour couvrir 24 heures par jour.

Les médecins que nous recherchons devront, en plus d'assurer la garde, faire des consultations médicales et travailler à différents programmes de prévention.

SALAIRE: Selon l'entente de la F.M.O.Q. et le Ministère des Affaires Sociales de septembre 1976.

Les postes sont disponibles dès maintenant. Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

M. JULIEN TREMBLAY
Directeur général
C.L.S.C. de Forestville
2, 7ième Rue
C.P. 790
Forestville, P.Q.
G0T 1E0
Tél.: (418) 587-2212

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Superviseur immédiat: Président.

Fonctions et responsabilités:

- Technologie de fabrication;
- Efficacité de main-d'œuvre;
- Supervision du personnel;
- Budget de production.

Pour entreprise manufacturière moyenne:

- Production à la chaîne, coffre en métal;
- Atelier de formage, soudure par point, peinture cuite électro-statique et assemblage.

Exigences:

- 10 ans d'expérience pertinente.

Rémunération: Selon compétence.

Information: Directeur du personnel ou Président,
(819) 477-1596

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 814
Drummondville,
Qué. J2B 1T8

Agent de vérification opérationnelle

Une société de la Couronne recherche un vérificateur qualifié qui sera appelé à travailler au Siège social à Ottawa. Le poste relève du Directeur des Services de vérification opérationnelle et le candidat choisi devra faire des vérifications dans les bureaux régionaux ainsi qu'au Siège social. Le candidat doit être membre agréé d'une association comptable reconnue et posséder une vaste expérience en vérification ou dans un domaine connexe. Il doit être capable de communiquer dans les deux langues officielles et être disposé à voyager. Une connaissance générale des garanties hypothécaires agricoles et du traitement des données serait un atout. Échelle de salaire - \$19,630 - \$26,710 (barème de 1979). L'employeur offre également un programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir un résumé détaillé à:

A.R. Kuntz
Chef de la Division du personnel
C.P. 6309
Succursale "J"
Ottawa, Ontario.
K2A 3W9

ÉTUDIANT EN ACTUARIAL

Nous recherchons un candidat possédant un diplôme universitaire de premier cycle et une année d'expérience dans une fonction actuarielle. Il doit de plus avoir réussi 3 examens de la Société des Actuaires et posséder une connaissance de la programmation. Sous l'autorité de l'assistant-actuaire pour le secteur de l'assurance vie et santé collective, sa fonction consistera principalement à:

- participer aux calculs de réserves et autres formules actuarielles
- effectuer des calculs de taux de renouvellement et produire des rapports de rétention
- effectuer l'analyse et la programmation nécessaires à la recherche actuarielle du secteur.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae au:



Directeur du personnel
Alliance Mutuelle-Vie
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P. Québec
H3A 2S6



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CENTRE SPORTIF

Attaché d'administration

Sous l'autorité du directeur du Centre sportif, le titulaire assume les responsabilités suivantes:

1. voit à ce que les normes et règlements de l'Université soient observés;
2. assume la bonne marche des opérations financières courantes (préparation des contrats, facturation, contrôle des revenus et dépenses);
3. assiste le directeur dans la préparation et la coordination des budgets du Centre sportif;
4. dirige et supervise le personnel de secrétariat;
5. organise et contrôle les activités administratives du Service;
6. assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat.

Qualifications

Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle, de préférence en sciences de l'administration, et au moins trois ans d'expérience dans le domaine de l'administration.

Traitement et conditions de travail

Le traitement sera établi en fonction de la formation et de l'expérience du titulaire, qui jouira en outre des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel (caisse de retraite, assurances, vacances, etc.).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le vendredi 28 septembre 1979 au:



Service des personnels
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

CENTRE SPORTIF

Chargés de groupes (2 postes)

Sous l'autorité du responsable des programmes d'activités, le chargé de groupes assume les responsabilités suivantes:

1. voit à l'application des politiques et des règlements de l'Université;
2. élabore les orientations, les objectifs et les programmes d'activités de son groupe et, après approbation par les instances appropriées, en organise, en dirige et en contrôle la réalisation;
3. prépare les prévisions budgétaires et administre les fonds attribués aux activités qu'il coordonne;
4. participe, selon les politiques de l'Université, au recrutement du personnel spécialisé sous sa juridiction (professeurs, entraîneurs, arbitres ou autres officiels nécessaires à la réalisation de ses activités);
5. supervise et évalue les employés sous sa juridiction;
6. assume toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat.

N.B. — Ces postes peuvent exiger de leurs titulaires qu'ils soient disponibles en dehors des heures régulières.

Qualifications

Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle et une bonne connaissance du domaine de l'activité physique et sportive; démontrer des qualités de leadership, de motivation et d'initiative ainsi que des aptitudes particulières aux relations humaines et au travail en équipe.

Traitement et conditions de travail

Dans chaque cas, le traitement sera établi en fonction de la formation et de l'expérience du titulaire, qui jouira en outre des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel (caisse de retraite, assurances, vacances, etc.).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 28 septembre 1979 au:



Service des personnels
Université de Sherbrooke
2500, boul. Université
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1



Commission Scolaire Des Îlets

CONCOURS: DG-79-01

DIRECTEUR GÉNÉRAL POSTE HORS CADRE DE NIVEAU 0

L'EMPLOYEUR

La Commission Scolaire Des Îlets est une commission scolaire dispensant l'enseignement élémentaire à environ cinq milles (5,000) élèves sur le territoire des municipalités suivantes: les quartiers Orsainville, Bourg-Royal et Notre-Dame des Laurentides de la Ville de Charlesbourg ainsi que les municipalités du Lac Beauport, du lac St-Charles et des Cantons Unis de Stoneham et Tewkesbury.

L'EMPLOI

L'emploi de directeur général d'une commission comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activité: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
- b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
- c) une habileté à résoudre les problèmes administratifs et techniques complexes;
- d) une autorisation personnelle et permanente d'enseignement;
- e) être membre d'une corporation professionnelle.
- f) avoir la capacité de travailler en équipe.

TRAITEMENT ET BÉNÉFICES

Selon le règlement relatif aux conditions d'emplois des directeurs généraux et des directeurs généraux adjoints des commissions scolaires et des commissions scolaires régionales pour catholiques applicable à cette catégorie pour une commission classe III.

MODALITÉ

Les personnes intéressées ont jusqu'au 25 septembre 1979 à 16:00 pour faire parvenir leur candidature. Cette dernière devra être accompagnée des éléments suivants:

- 1- Un curriculum vitae.
- 2- Un exposé manuscrit, d'au plus trois cents (300) mots, nous indiquant pourquoi vous vous croyez apte à remplir un tel poste.
- 3- Toutes les pièces pertinentes à la scolarité et à l'expérience.

Faire parvenir le tout avec la mention "Personnel et confidentiel" en inscrivant le numéro du concours sur l'enveloppe à:

Commission Scolaire Des Îlets,
Secrétariat général,
5275, rue des Violettes,
Charlesbourg (Orsainville),
Qué.
G1G 5L5



loto-québec

INFORMATIQUE



loto-québec

La Société des Loteries et Courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle, pour combler les postes suivants:

OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE

Numéro du concours: 79-BU002-D1 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Opérer les appareils informatiques et mécanographiques selon les directives et procédures établies.
- Opérer la console des ordinateurs de la Société, présentement 3 DEC 11/70 et IMOHAWK 2400.

EXIGENCES:

- Détenir un certificat d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V avec spécialisation en informatique.
- Toute expérience en opération de système DEC 11/70 et/ou dans un environnement "en direct" sera un atout.

CHEF DE QUART

Numéro du concours: 79-244-05-D1 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Exercer les fonctions de chef d'équipe de l'opération des ordinateurs.
- Diriger l'équipe des opérateurs d'ordinateur et des opérateurs d'équipement périphérique ou conventionnel attachée à un centre d'opération d'ordinateurs.
- Répartir le travail entre les membres de son équipe.
- Vérifier l'exécution du travail et collaborer à l'entraînement de son équipe.

EXIGENCES:

- Détenir un certificat d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V avec spécialisation en informatique.
- Doit posséder au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'opération d'ordinateurs.

TECHNICIEN EN COMMUNICATIONS

Numéro du concours: 79-272-10-D1 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Assister le chef de section dans l'installation, la vérification et la modification des différents circuits qui composent le réseau.
- Assister le chef de section dans l'interprétation de la nature des pannes soulevées en rapport avec les différents agents de liaison et l'apport d'un correctif immédiat.
- Assister le chef de section dans la rédaction d'un rapport quotidien de toutes les pannes de circuit ainsi que de toutes les modifications nécessaires au réseau.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme d'études collégiales en électronique, avec spécialisation en communications, OU
- Détenir un diplôme d'études secondaires équivalent à une 11ème année ou à Secondaire V et avoir au moins six (6) années d'expérience dans le domaine des communications informatiques.

ANALYSTE EN COMMUNICATIONS INFORMATIQUES

Numéro du concours: 79-EX004-D5 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Analyser, évaluer les besoins de communications informatiques, recommander les solutions, voir à l'implantation et au bon fonctionnement des services.
- Diriger et contrôler les activités de la section et s'assurer de son bon fonctionnement.
- Participer au choix et à la mise en marche des matériels devant être liés par télécommunication.

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.
- Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.

SALAIRE:
A déterminer selon l'expérience.

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae et une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC
a/s Service du Personnel
2000, rue Berri
Montréal
H2L 4N5

CHEF DES OPÉRATIONS

Numéro du concours: 79-AM003-D1 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Le titulaire aura à organiser, contrôler et gérer l'opération des ordinateurs de la Société.
- Contrôler les ordres d'opération de tous les ordinateurs utilisés afin d'obtenir un maximum de rendement en réponse aux besoins de la Société.

EXIGENCES:

- Détenir un diplôme de fin d'études collégiales, avec spécialisation en informatique ou dans une autre spécialisation pertinente.
- Avoir au moins huit (8) années d'expérience pertinente à l'exploitation de systèmes informatiques.

ANALYSTE EN LOGICIEL

Numéro du concours: 79-EX004-D3 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Procéder à l'installation du système d'opérations et autres logiciels de système.
- Modifier, maintenir ces systèmes.
- Développer des normes pour l'usage et la communication avec ces systèmes.

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.
- Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.
- Connaissance de système d'exploitation DEC RSX11M.

REPRÉSENTANT DE SYSTÈME

Numéro du concours: 79-EX001-D3 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Coordonner et fournir l'information, l'assistance directe et les ressources techniques aux usagers et aux groupes de développement, des opérations, de la planification et du réseau.
- Préparation de méthodes, sélections de données, et supervision d'essais en vue de l'implantation du système de programmes.
- Acceptation de systèmes ou de programmes et de leur documentation, intégration du nouveau système à celui existant et entraînement des usagers selon le cas.

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.
- Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.

COORDONNATEUR ENTRETIEN

Numéro du concours: 79-ACS002-D1 DATE LIMITE: Le 19 septembre 1979

FONCTIONS:

- Superviser, coordonner, contrôler les services d'installations et d'entretien des terminaux.
- Effectuer le suivi afin d'assurer l'efficacité des équipements et des services d'entretien et de réparation des terminaux.
- Effectuer les analyses nécessaires à l'évaluation de la qualité des équipements installés.
- Proposer des améliorations afin d'accroître le rendement des équipements installés.
- S'assurer du mouvement ordonné des terminaux.
- Tenir un inventaire à jour des terminaux.
- Vérifier certains aspects de facturations relatives aux terminaux.

EXIGENCES:

- Aptitude manifeste à la direction et au travail de conception.
- Détenir un diplôme universitaire terminal, dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en informatique.
- Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine.

Claude Jasmin

Écrivain populaire

par Jean Royer

CLAUDE Jasmin vient de publier son vingtième livre en vingt ans: «Moi, j'essaie d'avoir le plus grand public possible. Je respecte l'écrivain qui veut faire avancer la littérature par des recherches valables mais je sais que moi je n'ai pas ce talent-là. Je suis un écrivain populaire.»

«Une année, continue Jasmin, j'ai vraiment joué: j'avais ma chronique dans *Le Journal de Montréal* tous les matins, j'avais dans *La Presse* le feuilleton *La Petite Patrie* tous les soirs et j'avais à la télévision tous les dimanches un feuilleton qui atteignait plus d'un million de personnes. Là, mon vieux, l'écrivain était comblé! C'était en 74-75. Là, j'ai mangé ma tarte, mon gâteau et tout. Ça m'a soulagé, d'ailleurs. Maintenant, je cherche autre chose.»

Son dernier roman, *La Sablière*, édité à Montréal

chez Leméac et à Paris chez Laffont, est une autre histoire d'enfance. Mais Jasmin a écrit son livre à la main plutôt qu'au dactylo, «pour que ça ne ressemble pas à un téléroman ni à un article de journal».

«Mon époque, c'est l'enfance. Les livres qui se passent dans mon enfance et ma jeunesse me viennent beaucoup plus facilement que les autres. Ils sont appuyés sur quelque chose de vécu, de vrai, que tu peux amplifier avec l'imagination. L'enfance, c'est un sujet inépuisable. C'est mon thème. C'est l'enfance qui me fascine. J'ai eu une enfance heureuse. Plus tard, j'ai toujours été attentif aux enfants. J'ai travaillé au service des parcs avec Buissonneau. J'ai enseigné aux enfants la peinture, la sculpture. Les enfants, ça m'épate. Leurs dessins, leur langage. Dans *La Sablière*, j'ai voulu parler d'une époque où, à 14-15 ans, pour ne pas

échapper au jeu, je me suis lié d'amitié avec mon jeune frère et ses amis. J'aimais organiser des jeux: des processions, des parades, des scénarios pour les guerres de cowboys. Alors, j'étais très populaire comme moniteur de jeux!»

«Devant la page blanche, parfois, je me sens comme un enfant: j'écris un peu plus vite pour savoir le reste! Si je savais l'histoire par coeur, d'avance, je ne l'écrirais pas. Cela m'ennuierait de savoir la fin. Il faut que je me surprenne moi-même.»

«Et, chaque année, il faut que j'écrive mon livre. Cela me prend pendant l'hiver. Je tombe en panne d'idée et ça me dérange de ne pas écrire mon livre. Faut que j'accouche. Ça fait vingt ans que j'écris: c'est mon vingtième livre. Je suis bien quand j'ai fait un livre par année. Depuis 23 ans, je suis décorateur pour la télévision de Radio-Canada. Mais un décorateur qui fait un livre,

il est libre! Dans un roman, je peux faire n'importe quoi. Décors et personnages. C'est le métier le plus libre au monde. Tu peux mettre deux mille figurants dans une page. Il n'y a jamais de limite quand tu écris un livre. C'est plaisant de n'avoir aucune barrière: ni studio, ni budget, ni mise en scène de réalisateur. Dans *La Sablière*, j'ai eu du plaisir à installer la cabane des enfants dans les arbres. J'aime donner à voir. J'écris parce que je voulais être cinéaste.»

«Écrire un livre, cela doit me défouler aussi, me faire du bien. Pour la liberté que ça m'apporte. Pour pouvoir faire ce que je veux, à ma tête, tout seul. Je n'ai à consulter personne. Je fais la mise en scène, l'éclairage, le décor à mon goût. Écrire des livres, c'est cela. Malheureusement, c'est lu de moins en moins. «Moi, je ne suis pas un «littéraire». Le monde de la littérature m'ennuie. Je suis plus



Photo Jacques Grenier

artiste qu'intellectuel. Je travaille sur les émotions, les sentiments, le visuel. Tandis que la plupart des écrivains que je connais sont intellectuels. Comme Jacques Godbout, qui rationalise tout ce qu'il fait. Brillamment, d'ailleurs! Les autres écrivains me regardent parfois avec un sourire en coin. Aux rencontres des écrivains, je sens que les gens me trouvent drôle mais j'ai toujours peur qu'ils me trouvent

hors-d'ordre. Je me sens toujours hors-d'ordre! Mais je ne me sens pas persécuté par un certain snobisme, voire un certain mépris des écrivains de la faction intellectuelle. J'ai été consolé par le succès que j'ai eu. Un succès populaire, ça pose un baume. Mais je veux tout, moi: le respect des intellectuels et l'estime du grand public! «Quand ton père est restaurateur, cela te rend sociable.

Faut que tu sois gentil avec tout le voisinage: c'est toujours des clients qui peuvent acheter le pain. La Presse puis la pinte de lait. Cela m'a donné la facon. Et j'ai été habitué, petit, à saluer les passants, comme mon père. Les fils de commerçants sont obligés d'être sociables, ils sont dans le commerce. Mais moi, aujourd'hui, je suis dans un commerce qui ne marche pas! «Mon père était aussi un ra-

conteur d'histoires. Cela m'a marqué à jamais. Je suis un conteur d'histoires. Et l'enfance, c'est la fiction. Peu à peu, t'es obligé de la lâcher. Mais moi, je ne veux pas. Je suis un peu comme les héros de *la Sablière*: je ne veux pas arrêter de m'amuser.

«En même temps, j'aime jouer à la vérité. J'aime dire à quelqu'un en face ce que tout le monde dit dans son dos. Suite page suivante

Regard sur le cinéma suédois

par Angèle Dagenais

LE cinéma suédois tente un effort véritable de percée au Québec au cours des mois de septembre et octobre. En effet, une importante délégation de cinéastes, comédiens et producteurs est arrivée sous nos cieux lundi, un film très controversé en Europe, *Tabou* du cinéaste Vilgot Sjoman (réalisateur de *Je suis curieuse jaune* et *bleu* des années 60) est sorti au complexe Desjardins hier et la Cinémathèque québécoise consacrait cette semaine une importante rétrospective de l'oeuvre de Jörn Donner qui se termine aujourd'hui avec la projection à 19 h 30 de *Anna* (1970) avec Harriet Andersson et à 21 h 30, *Fuck Off! Images from Finland* (1971), avec sous-titres anglais. Il faut préciser ici que Jörn Donner, de nationalité finlandaise partage sa vie entre la Finlande et la Suède. Écrivain (il a publié jusqu'à maintenant 22 livres), journa-

liste, critique, cinéaste, producteur, administrateur, politicien, il dirige depuis l'an dernier l'Institut suédois du cinéma.

La délégation suédoise présentée à Montréal est composée de Harriet Andersson (comédienne), Marianne Ahrne (cinéaste), Aina Bellis (représentante de l'Institut suédois), Erland Josephson (comédien et cinéaste), Jörn Donner, Stefan Jarl (cinéaste), Vilgot Sjoman (cinéaste) et M. H. Abrahamsson, représentant de l'Institut culturel suédois. Ils sont tous ici pour préparer la quinzaine de cinéma suédois qui se tiendra au cinéma Outremont de Montréal et Cartier à Québec dans deux semaines. Organisée par l'Institut suédois du cinéma et l'ambassade de Suède au Canada cette rétrospective s'inscrit dans une grande tournée canadienne des films suédois qui a débuté à Toronto (au Festival of Festivals, commence il y a

quelque jours) et se poursuivra à Ottawa et à Vancouver après son séjour au Québec.

Donc, grande offensive du cinéma suédois (entièrement sous-titré en français) sur nos écrans du 1er au 9 octobre à l'Outremont. Comme l'explique Mlle Aina Bellis, représentante de l'Institut suédois du cinéma, cette offensive vise à faire connaître les aspects cachés de ce cinéma qui vit complètement occulté par l'oeuvre d'Ingmar Bergman, le plus connu des cinéastes suédois. Sans nier l'influence de Bergman, l'Institut (qui est un organisme de production et de promotion fort efficace) cherche à faire connaître la nouvelle génération de cinéastes et leurs oeuvres. La sélection, conduite par l'Institut et par le Québec, permettra au public québécois de se familiariser avec toutes les tendances actuelles du cinéma de la Suède, des films hautement

personnalisés comme ceux de Vilgot Sjoman à des semi-documentaires faits par des collectifs d'acteurs en passant par l'humour, etc.

La Suède produit environ 20 longs métrages par année, production fort honorable pour un pays de 8 millions d'habitants. Ceux qui pensent que le cinéma suédois produit encore de nombreux films porno devront réviser leurs positions. Bien qu'elle ait eu son heure de gloire après l'abolition de la censure sur le sexe (la violence par contre est très fortement censurée en Suède), la production de films porno est complètement tombée en disgrâce: plus personne ne s'intéresse aux «stag» et les producteurs ne trouvent plus d'argent pour les fabriquer.

D'une certaine façon, les Suédois sont très proches des Québécois: ils sont numériquement peu nombreux, se

Suite page suivante



La délégation suédoise à Montréal cette semaine, de gauche à droite: H. Abrahamsson, Marianne Ahrne, Erland Josephson, Stefan Jarl, Aina Bellis, Harriet Andersson et Jörn Donner. Ci-contre, Erland Josephson. (Photos Jacques Grenier)

Erland Josephson

par Nathalie Petrowski

DANS *Scènes de la vie conjugale*, il est l'intellectuel inquiet, le mari en proie au plus vif désarroi devant l'effritement de son couple. Dans *Sonate d'automne*, il est une ombre reconfortante, un spectateur qui assiste en impuissant au règlement de compte douloureux entre une mère et sa fille. Dans *Cris et chuchotements*, il est le docteur au pied du mur de la maladie et de la mort. Pour plusieurs, il est l'alter-ego d'Ingmar Bergman, celui au travers duquel le plus intimiste des réalisateurs suédois se dédouble et s'incarne; un Max Von Sydow des années 70, à l'ère des remises en questions et des ruptures.

De passage à Montréal pour lancer une rétrospective du cinéma suédois qui se tiendra au Cinéma Outremont du 1er au 9 octobre, Erland Josephson ne ressemble en rien aux hommes sévères et sérieux qu'il personnifie. Il est souvent tout le contraire. Les cheveux blancs, le regard brouillé, portant non pas une veste de laine et des lunettes, mais du tweed

et du velours coté, Josephson a un ton doux et un débit lent. Il ne parle pas le français et mal l'anglais; au travers de ses hésitations, il réussit quand même à très bien se faire comprendre: «J'ai commencé ma carrière d'acteur professionnel au théâtre en 1945. C'est également à ce moment-là que j'ai publié mon premier recueil de poèmes. Depuis ce temps, j'ai toujours cherché à concilier l'écriture avec mon métier de comédien. Je suis arrivé au cinéma très tard. J'ai joué dans quelques-uns des premiers films de Bergman mais j'avais toujours des petits rôles. Ce n'est que tout récemment que Bergman me propose des rôles de premier plan. On se connaît depuis toujours, plus précisément depuis 1939, on a toujours gardé un contact même si nos vies ont parfois pris des directions différentes. J'ai été à la petite école avec lui, plus tard on s'est retrouvés au département de théâtre de l'Université. Lorsqu'il est devenu directeur d'un théâtre dans une petite ville suédoise, il m'a demandé d'aller le re-

joindre et j'ai accepté. Je connais sa vie et lui connaît la mienne mais je ne me vois pas du tout comme son alter-ego. Max Von Sydow était son alter-ego, il incarnait l'observateur, celui qui regarde et réfléchit sur le monde autour de lui. Quand je me suis retrouvé plus tard aux côtés de Liv Ullmann, j'ai compris que Bergman avait fait à nouveau un transfert et qu'Ullmann était maintenant l'alter-ego. Jusqu'à *Scènes de la vie conjugale* j'ai joué le rôle d'un intellectuel, cynique et bourgeois, le genre d'homme dont Bergman avait peur. Les choses se sont mises à changer quand Bergman a compris que Liv et moi avions de bons rapports à la caméra et que nous étions sur la même longueur d'ondes. Dans *Scènes de la vie conjugale* et *Face à Face*, mon personnage est plus sympathique, à mes yeux du moins.»

De 66 à 75, Josephson qui s'intéressait encore davantage au théâtre qu'au cinéma, devient le directeur du Théâtre national de Suède, une position qui l'accapara entière-



ment et l'empêcha d'accepter des rôles au cinéma. Il avoue d'ailleurs qu'il se prit de passion pour le cinéma, seulement au début des années 70: «J'aimais l'activité et l'effervescence d'un plateau de tournage, c'était un monde que je trouvais intéressant mais je n'aimais pas jouer. Je ne trouvais pas cela créatif ni satisfaisant. Il fallait tenir compte de trop de choses et puis il y avait trop de monde autour, c'était difficile de se concentrer. Et puis pendant le tournage de *Cris et chuchotements*, il y a eu un déclic, j'ai eu un contact plus sensuel avec la caméra et c'est à ce moment-là que j'y ai pris goût.»

Selon Josephson, deux personnes sont responsables de ce changement qui s'est opéré chez lui, d'abord Liv Ullmann, et puis Sven Nykvist, le cameraman avec qui il a depuis fondé une compagnie: «Sven est un cameraman qui a été l'instinct et à l'impulsion du moment. Avec lui, la caméra a cessé d'être mon ennemie, elle est devenue une amie. La liberté d'expression que je

croyais ne pouvoir trouver qu'au théâtre, je l'ai tout à coup rencontrée au cinéma. Ce fut un point tournant.» La glace du cinéma enfin brisée Josephson comprit qu'un nouveau monde venait de s'ouvrir à lui. Il se mit à l'explorer avec la réalisation d'un premier film intitulé *1+1*. Il tourna par la suite dans des films allemands et se fit approcher par le cinéma italien (Un juge en danger de Damiano Damiani). L'année dernière Liliana Cavani, lui proposait le rôle de Nietzsche dans *Au-delà du bien et du mal*. «Ce fut une expérience très différente. D'abord le cameraman n'aimait pas l'improvisation, si bien qu'il fallait toujours que je m'en tienne à ce que j'avais fait ou dit en répétition. J'ai cependant beaucoup aimé travailler avec Cavani, d'abord et avant tout, parce qu'elle a énormément de talent. Pour tourner avec elle, il faut être un peu froid. Elle a de la passion pour dix, et elle met tant d'intensité érotique dans ce qu'elle fait, qu'il vaut mieux savoir garder

Suite page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Erland Josephson

Suite de la page couverture

une distance, sans cela c'est la confusion totale. Je n'ai pas compris pourquoi les gens n'ont pas aimé le film. Ce que j'apprécie chez Liliana, c'est qu'elle plonge ses personnages dans une atmosphère et qu'elle leur permet d'exprimer leurs fantasmes et leur fantaisie. Le tournage aurait pu être très compliqué. Je ne parle pas l'italien, elle ne parle que très mal l'anglais, et pourtant nous nous sommes bien entendus. J'étais tellement content de ne pas être l'intellectuel frustré auquel Bergman m'avait habitué, que parfois j'avais tendance à en mettre trop. Ça la faisait beaucoup rire. J'avais un tel désir de jouer, d'être fou, détraqué, que parfois je ne pouvais pas résister à la tentation de me laisser aller un peu trop.

Concédant que le récit de Cavani ne fut pas toujours très clair, Josephson affirme que l'histoire de *Au-delà du bien et du mal* est l'histoire de trois individualistes à une époque où l'individualisme était un mouvement en voie d'extinction; « La tragédie des trois personnages c'est qu'ils ne réalisent pas que la seule solution à leur individualisme et à leur marginalité c'est la solidarité. C'est Nietzsche, le plus radical des trois, qui gâche tout en pensant que la solution c'est l'individualisme poussé à l'extrême. Son individualisme a fini par le détruire ».

Josephson qui depuis ses aventures italiennes s'est découvert des talents pour la réalisation, vient tout juste de terminer un deuxième long-métrage intitulé *La révolution de la marmelade*. Le

film raconte la crise d'identité d'un homme de 40 ans qui essaye de rompre avec les chaînes de son quotidien et qui après plusieurs révolutions personnelles revient finalement au point de départ: « C'est un peu l'histoire de ma vie parce que j'ai essayé à plusieurs reprises de faire des révolutions de marmelades, de tout bouleverser, pour finalement me rendre compte que ce n'était pas aussi simple, c'est d'ailleurs pour cela que l'homme à la fin de mon film, revient auprès de sa femme, de sa fille. Pour lui, il est trop tard, ce qui ne veut pas dire qu'il est trop tard pour tout le monde. Dans le film, ce sont les jeunes qui finalement accomplissent les plus importantes révolutions. »

Josephson qui à l'approche de la cinquantaine affirme qu'il ne quittera jamais ce petit pays de 8 millions qui l'a vu naître, concède cependant que la Suède est aujourd'hui dans une impasse: « Notre cinéma intérieur et intimiste reflète bien le malaise. Nous avons réussi d'un côté à assurer notre confort matériel, notre sécurité sociale mais dans le processus nous avons perdu notre énergie et notre dynamisme. Jusqu'en 1935, la Suède était un pays très pauvre. Du jour au lendemain les choses ont changé, le pays est devenu riche. Les gens n'avaient pas été élevés dans ce sens-là, ils avaient été élevés dans la culpabilité et la misère. A cause de cela, la vie culturelle et intellectuelle du pays a mis beaucoup de temps à se développer. Les gens sont encore un peu déphasés. Ceci dit, je ne quitterai pas la Suède pour rien au monde, parce que c'est vital pour moi de vivre dans ma langue. On peut apprendre à parler une

autre langue, mais on n'a jamais les référents nécessaires ni le vécu de la langue pour saisir le véritable sens des mots. »

S'il aime le cinéma américain, c'est encore le cinéma italien qu'il préfère: « Je n'ai jamais compris pourquoi les cinéastes italiens faisaient souvent appel à des acteurs suédois. Je leur ai posé la question et ils m'ont tous répondu la même chose: les acteurs italiens sont brillants mais les Suédois sont plus profonds. Les films suédois cherchent d'ailleurs toujours à exprimer une vérité psychologique. J'ai travaillé avec Damiano Damiani et je me souviens encore de discussions où je lui

Cinéma suédois

Suite de la page couverture

sentent minoritaires en Europe; leur langue constitue un obstacle à l'exportation de leurs produits culturels; ils font des films en ne misant pas sur les grosses vedettes, avec des budgets relativement bas; ils doivent affronter de grandes difficultés sur le plan commercial pour concurrencer l'invasion du cinéma américain; sont incapables de pénétrer le marché américain (sauf Ingmar Bergman); croient en une cinématographie nationale et sont prêts à y investir l'énergie et le talent.

A preuve, ce déploiement au Québec qui promet de leur rapporter des adeptes parmi le public et des ventes de leurs films. Ils n'ont pas honte, comme l'explique Aina Bellis de parler des aspects commerciaux de leur cinéma. Ils sont venus ici avec des films qu'ils jugent très valables pour intéresser un public et des distributeurs locaux.

L'Institut suédois du cinéma est établi depuis 1963. C'est le plus gros producteur de films du pays en plus d'offrir des services de promotion, documentation et d'archives. Il vit des contributions de l'industrie du cinéma et de fonds publics. Tous les cinéastes utilisent ses services parce qu'ils semblent efficaces.

La Suède possède une longue tradition cinématographique qui remonte aux débuts du cinéma muet. Deux cinéastes fort prisés à Hollywood au début du siècle, Victor Sjöström et Moritz Stiller ont marqué l'évolution du cinéma. C'est Stiller qui a découvert Greta Garbo et l'a amenée en Amérique. Pendant cinquante ans le cinéma suédois a traversé des hauts (Ingmar Bergman) et des bas pour connaître une grande vitalité au cours des années 60. Cette décennie a vu apparaître une nouvelle génération de créateurs (Bo Widerberg, Vilgot Sjöman, etc) qui ont réussi à se faire connaître à l'extérieur de la Suède. Cette époque florissante a été suivie d'une baisse au début des années 70 puis d'une remontée au seuil des années 80.

Les thématiques abordées par le cinéma suédois contemporain sont variées. Les préoccupations sociales: drogues

demandais de me donner plus de temps pour mon interprétation. Il m'a alors expliqué que la différence entre notre cinéma et le sien était simple. Selon lui les Italiens font des films d'action avec un brin de psychologie tandis que les Suédois font des films psychologiques dans lesquels il tentent à l'occasion de glisser un peu d'action. Cavani parlait dans le même sens. Elle aime beaucoup Bergman mais elle lui reproche de mettre de trop nombreux gros plans qui nous font perdre le fil de l'histoire.

Dans le prochain film dont il écrit présentement le scénario, Josephson parlera de la peur; la peur de se regarder et de découvrir des choses troublantes. « Ça sera mon histoire et celle de beaucoup de Suédois! »

Claude Jasmin

Suite de la page couverture

C'est plaisant, défaire des tabous, dire ce que tu n'es pas censé dire, écrire ce que tu n'es pas censé écrire.

« Un des ouvrages de l'écrivain c'est essayer de faire comprendre au monde ce qui apparaît incompréhensible en page 3 des journaux! Comprendre les gens. Raconter des histoires, Expliquer le monde.

« Aujourd'hui, j'aimerais écrire un grand livre. Une brique qui soit pesante sur tous les plans et qui contende tous les publics. Quand je prendrai ma retraite de Radio-Canada, je vais me mettre à table. Jusqu'ici, j'ai plutôt écrit par mes soirs, par les week-ends. On est dans un pays, le Québec, où il faut être au four et au moulin. Moi, je me suis occupé de tout, de l'action syndicale et

politique. J'ai fait mes romans, mes téléromans, mes articles à La Presse et de l'enseignement. C'est pas normal. On va peut-être relaxer bientôt. Je voudrais prendre le temps d'écrire un grand livre. Plus loin qu'un roman d'intérêt sociologique: une saga. Moi qui ai toujours visé le livre de poche, j'aimerais aussi faire un beau livre relié avec mes aquarelles sorties de la même ambiance que mon récit. Tu vois que je suis en train de muer, c'est certain. Avant aujourd'hui, les petits tirages ne m'intéressaient pas.

« Mais si la *Sablère* pouvait marcher fort, je serais stimulé. Je sens que je suis arrivé à une sorte de charnière où j'aurais besoin d'un bon coup de pouce. Si la *Sablère* marche fort, je pense que je vais me jeter dans la rédaction d'un livre à plein temps. Je rêve encore au *Grand Meaulnes*, à Pagnol et à Rimbaud... »

L'écriture efficace

par Paul Morisset

L'Écriture efficace, François Richaudeau, Retz, Paris, 1978. **Développer sa mémoire**, Françoise Gauquelin, Retz, Paris, 1979. **Je deviens un vrai lecteur**, Georges Rémoud, Retz, Paris, 1978.

Comment faire la différence entre un bon et un mauvais texte? Chose certaine, il ne suffit pas de maîtriser le Grevisse. « Nous avons besoin de connaître les règles psychologiques de la lisibilité et non les règles grammaticales de l'écriture correcte », note judicieusement George Miller, président de la Société américaine de psychologie.

François Richaudeau est du même avis. Pionnier en France des études sur l'efficacité rédactionnelle, il se fit d'abord connaître par sa *Méthode de lecture rapide* publiée en 1966. Puis ses recherches sur les mécanismes de la lecture, inspirées de travaux britanniques et américains, l'amènèrent à explorer tout un éventail de sujets connexes: la lisibilité, la mémoire, la typographie, la psycholinguistique. C'est le fruit de ces patientes investigations qu'il nous livre dans *L'Écriture efficace*, version condensée de deux ouvrages antérieurs, *La Lisibilité* (1969) et *Le langage efficace* (1973).

Que faut-il donc savoir pour écrire de manière claire, vivante et convaincante? Il faut comprendre, au moins intuitivement, ce processus complexe qu'est la communication, et se mettre constamment à la place du lecteur ou de l'auditeur. Il faut aussi se rappeler quelques principes de base de l'écriture, que Richaudeau a pris la peine de vérifier par des moyens scientifiques. Par exemple: les

mots les plus simples et concrets sont les plus faciles à retenir; les phrases les moins longues sont les plus faciles à comprendre; certaines répétitions aident à la communication. Vérités élémentaires, banales même, mais qu'on a trop tendance à oublier sous le charme des jargons à la mode.

Éditeur de son état, François Richaudeau a fondé les éditions Retz ainsi que le Centre d'étude et de promotion de la lecture. En plus de poursuivre ses propres recherches, il trouve le temps de diriger deux publications: *Psychologie*, magazine populaire, et *Communications et Langages*. Cette dernière revue mériterait d'être mieux connue au Québec, dans les milieux qui s'intéressent à la linguistique, au graphisme, aux médias, à la formation, à la sociologie ou à la publicité.

Il arrive aussi que Richaudeau prête son concours à d'autres auteurs. Ainsi Françoise Gauquelin vient de publier un ouvrage basé sur une méthode mise au point par Richaudeau pour améliorer la mémoire, cette ressource sous-exploitée. *Développer sa mémoire* fait le tour des nombreuses facettes de cette faculté méconnue et des meilleures techniques pour la mettre en valeur.

Infatigable, Richaudeau a récemment collaboré à un ouvrage pédagogique innovateur. *Je deviens un vrai lecteur*, de Georges Rémoud, propose aux enfants de 9 à 11 ans une centaine d'exercices destinés à développer leur vitesse de lecture, leur sens de l'observation et leur esprit de synthèse.

François Richaudeau, éditeur? Disons plutôt homme-orchestre de la communication.

N'entrez pas à l'Université sans avoir lu ce livre

L'Université pour qui? Michel Pichette

1968-1979. Ce n'est plus la contestation étudiante qui semble faire problème aujourd'hui, mais bien l'Université elle-même. La question que pose Michel Pichette est brutale et impertinente. Mais il faut bien la poser crûment et sans détours. On se rend compte alors que l'Université n'est ni aussi neutre, ni aussi politisée qu'on veut le croire. A preuve, le peu de cas qu'elle fait des besoins d'éducation, de formation et de recherche des milieux populaires et syndicaux.

\$7.50

En vente dans toutes les bonnes librairies.

BON DE COMMANDE

Veuillez me faire parvenir exemplaire(s) de **L'UNIVERSITÉ POUR QUI?** Ci-joint un chèque ou mandat-postal au montant de \$ à l'ordre des Éditions NOUVELLE OPTIQUE.

NOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....

NOUVELLE OPTIQUE • Boite Postale 1824, succ. B, Montréal, H3B 3L4

SONDAGES POLITIQUES ET POLITIQUE DES SONDAGES AU QUÉBEC

Un dossier de 48 pages préparé par le Comité des sondages de l'Association Canadienne des sociologues et anthropologues de la langue française et la Société québécoise de science politique.

- Faut-il des sondages politiques?
- Ceux qui sont publiés sont-ils bons?
- Que faut-il savoir pour les lire?

Bon de commande

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... CODE.....

Société canadienne de science politique
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, Succ. "A" Montréal, P.Q. H3C 3P8

NON DISPONIBLE EN LIBRAIRIE \$1.00



Cet ouvrage regroupe une série d'entretiens radiophoniques sur la religion populaire de Québécois.

310 pages \$16.95

Éditions hurtubise hnh ltée
7360, boul. newman
ville lasalle H8N 1X2
tél.: 364-0323

MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ CARON LIBRAIRE

251 STE-CATHERINE E. MONTRÉAL, QUÉ. H2X 1L5 TÉL.: 845-5698

TOUS LES OUVRAGES DES

- PUL PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
- PUM PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
- PUG PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

possibles

VOLUME 3 • NUMÉRO 3/4 • Printemps-été 1979

Boite postale 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec

Comité de rédaction: Muriel Garon-Audy, Marcel Fournier, Gabriel Gagnon, Lise Gauvin, Roland Giguère, Gilles Hénault, Roger Lenoir, Gaston Miron, Marc Renaud, Marcel Rioux, Secrétaire de la rédaction: Robert Laplante.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	7	L'itinéraire d'un «animateur social»: des chantiers d'Emmaus à la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada	183
Qui s'instruit s'enrichit? André Allaire, Paul Bernard, Jean Renaud	13	Entrevue réalisée par Marc Renaud	
REFAIRE L'ÉCOLE		La place singulière de l'I.C.E.A. sur le front éducatif	
Quand les penseurs de la C.E.Q. veulent faire croire qu'ils ont oublié Poulantzas	37	Paul Bélanger	193
Léon Bernier		AVEC OU SANS L'ÉTAT	
L'école autogérée, une utopie? Roger-M. Raymond	55	Quelle éducation? Quelle culture?	203
Un MOI de cristal rayonnant d'arc-en-ciel	63	Marcel Rioux	
Jean-Paul Hauteclair		PASSÉ SIMPLE	
Plaidoyer (régional) pour l'art de l'éducation selon l'ordre de l'univers	77	Le passé simple	213
Zabulon Dostie		François Charron	
Un projet d'école pluraliste	85	LE J.A.L. OU QUAND L'AUTOGESTION TROUVE LA CLEF DES CHAMPS	221
Guy Durand		Gabriel Gagnon	
Le jeu dramatique au primaire — approches	101	La coopérative du J.A.L.: des rapports nouveaux entre la population et les travailleurs	225
Hélène Beauchamp		Robert Carrier	
Innové au passé	111	Paroles de femmes... du J.A.L.	243
Alain Massol		Carmen Quintin	
SURVIVRE APRÈS		ENTURES	
Être prof au Cégep	121	Entures	275
Raymonde Savard		Robert Laplante	
«A l'Université, les étudiants étudent...»	135	COURTEPOINTES ET POINTES SÈCHES	
L'Université... déménager ou rester là	155	Cité libre fut un salon	283
Gabriel Gagnon		Pierre Vadeboncoeur	
CRÉER AILLEURS		Cent cinquante ans de lutte	287
Éducation populaire autonome et école publique	167	Gabriel Gagnon	
Michel Pichette		Les enfants des normes: un choc nécessaire	289
		Lise Gauvin	

Bulletin d'abonnement

Nom..... Adresse.....

Ville..... Province.....

Occupation..... Code postal.....

ci-joint un chèque... mandat-poste... au montant de \$12.00 pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro...

Abonnement institutionnel: \$25.00

Abonnement de soutien: \$25.00

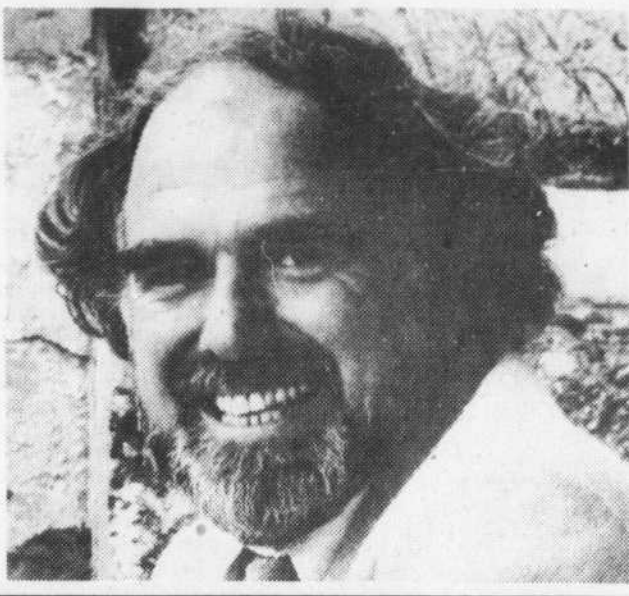
Revue Possibles, B.P. 114, Succursale Côte-des-Neiges, Montréal, Québec, H3S 2S4

Numéros à venir: Les femmes, le pays, l'autogestion

La Sablière

Un roman de l'enfance

par Robert Mélançon



Claude Jasmin, *La Sablière*, roman, Montréal, Leméac et Paris Robert Laffont, 1979, 212 p.

LES lecteurs de Claude Jasmin ne seront certes pas surpris par *La Sablière*. Ils y retrouveront la même quête de l'innocence et un peu brouillonne, que dans ses précédents romans.

Mais on se tromperait en n'y voyant que redites. Jasmin réussit en effet à y donner une version plus convaincante, plus achevée, de ce livre unique qu'il paraît porter en lui et dont il donne dans ses récits successifs différentes approximations.

La Sablière, c'est une vaste carrière envahie de bois qui offre aux deux frères Jhie l'espace d'un jeu merveilleux

auquel il ne faut pas moins que les deux mois des grandes vacances pour s'accomplir: conquérir Poitiers puis toute la France au nom d'Allah en reproduisant la grande chevauchée des Arabes au VIII^e siècle grâce aux indications d'une encyclopédie sur les grandes guerres de l'histoire, que les fabricants des Corn Flakes du petit déjeuner offrent en prime. Clovis,

l'ainé, aura bientôt seize ans, et il sait que ce sont ses dernières grandes vacances: l'année suivante, il lui faudra passer du côté des adultes, trouver à la fin des cours quelque emploi d'été dans une usine. Aussi se livre-t-il avec passion à un jeu dont on (ses parents, ses sœurs, Ramona, une voisine de son âge qui est amoureuse de lui) cherche à lui faire sentir qu'il n'est plus

tout à fait de son âge. Mario, qui a dix ans, est ce qu'on convient d'appeler un « arriéré mental ». Les jeux qu'invente son grand frère constituent pour lui la vraie vie, loin de l'école où il fait l'objet des moqueries des enfants « normaux », loin de la maison familiale, des impatiences et de la pitié de sa mère et de ses sœurs.

Divers incidents vont per-

turber la grande chevauchée imaginaire des deux frères dans la sablière. Le tome 7 de l'indispensable encyclopédie, qui contient la suite de l'histoire des conquêtes arabes et précisément le récit de la bataille de Poitiers, n'arrive pas: aussi le grand jeu s'enlise-t-il faute du récit-programme qui permettrait de le mener à son terme. Puis Clovis est arraché aux vacances à cause d'une crise d'appendicite, et un séjour à l'hôpital, qui le vieillit, lui fait découvrir l'amour et lui fait perdre l'intérêt exclusif qu'il portait à la grande guerre menée avec son frère Mario dans la sablière. Enfin, Clovis, bouleversé, apprend qu'à la rentrée Mario sera confié à une institution, mi-orphelinat mi-asile, qui est une sorte de prison.

Les dernières pages du roman échappent toutefois au désespoir même si elles consacrent bien la fin de la grande liberté de l'enfance. Mario s'évadera de son asile grâce à la complicité de Clovis et au terme d'une folle équipée le salut viendra de la façon la plus inattendue, sous la forme d'une sorte de *deus ex machina* en motocyclette, un peu artificiel, certes, mais auquel le lecteur ne demande tout bien pesé qu'à croire.

C'est que Claude Jasmin réussit à imposer le point de vue de ces deux garçons et à

faire partager durant deux cents pages leur angoisse, leur émerveillement et leur naïveté plus ou moins volontaire. Il y a bien quelques invraisemblances légères ça et là: par exemple le petit Mario fait sans doute montre à la fin d'un esprit de décision et d'une lucidité trop affirmés pour un « arriéré mental » de dix ans. Mais il faut s'abstraire du récit pour s'en rendre compte. Tant que dure la lecture, on cède à cette suspension momentanée de l'incrédulité qui caractérise, selon Coleridge, la fiction: on est prêt à tout admettre, y compris ce qui peut passer la vraisemblance.

Il faut voir là l'effet d'un

métier bien maîtrisé. Une bonne douzaine de romans ont fait de Claude Jasmin un écrivain professionnel, capable de tresser un récit et entraînant à sa suite le lecteur où il lui plait de le mener. Sous ce rapport, la Sablière est une indéniable réussite. Clovis, le narrateur, reste crédible du début à la fin, et ce n'est pas un mince mérite que de donner à penser et à sentir comme un garçon de quinze ans: il y a tant de livres sur l'enfance, mais si peu où l'enfant parle, se donne à lire sans commentaires ni analyses, naïf et rusé, abandonné au merveilleux et livré à l'angoisse de grandir, innocent et sans illusions tout à la fois.

VIENT DE PARAÎTRE

Histoires de l'enfance Histoires d'enfants

Un numéro thématique de la revue *Dérives* pour l'Année Internationale de l'enfant.

Chantale Cusson, Jean-Thierry Maertens, Pierre Monette, Louise Warren et des enfants immigrants, à travers essais, chroniques, contes, nouvelles, etc., parlent d'éducation, des rapports adultes/enfants, des enfants dans l'immigration, de l'histoire de l'enfance et de la littérature enfantine au Québec, de théâtre pour enfants, etc...

104 pages de textes et d'illustrations. \$5.00

BON DE COMMANDE

Envoyez m'expédier: ☐ exemplaire(s) *Histoire de l'enfance/Histoires d'enfants* (Dérives 17-18)

☐ Un abonnement d'un an à la revue *Dérives* 5 numéros: ☐ Canada, \$12.00 ☐ Étranger, \$15.00

☐ Institutions tous les pays, \$20.00

☐ Ci-joint un chèque (ou mandat) de \$.....

Nom et adresse:.....

Faites parvenir ce bon ainsi que votre chèque à:

DÉRIVES: C.P. 398, Succ. M, Montréal H1V 3M5

Pour un vrai journal au féminin

par Monique Roy

MARIE France n'est pas une revue révolutionnaire. Marie France, c'est le reflet, tranquille et ordonné, d'une certaine société française. Comme le dit sa rédactrice en chef, Jacqueline Durand, de passage à Montréal ces jours-ci: « Nous sommes là pour les Françaises qui ne sont ni avant-gardes, ni rétrogrades, qui ont évolué dans un certain sens, contre l'autorité. » Et si on en croit les chiffres, elles sont nombreuses à se reconnaître dans ce portrait. Marie France, c'est une audience de 4 000 000 lectrices (23% de lecteurs) et un tirage de 680 000 copies, dont 7 000 vendues au Québec.

Marie France, c'est une belle revue, bien faite et bien écrite, couvrant des sujets nombreux et diversifiés, pas dans une optique de débats, de contestation, plutôt d'information, de sérieux. L'aménagement des retombées de tout ce qui se brasse chez les femmes. « Dans toutes les organisations, dans toutes les manifestations, il faut des ténors. Nous laissons ce rôle à d'autres. »

Depuis 1956, avec une pa-

renthèse de quatre ans (de 1962 à 1966, à France-Observateur devenu Le Nouvel Observateur), Jacqueline Durand, entrée dans la presse féminine « par accident » est à Marie France. D'abord stagiaire, puis secrétaire de rédaction, elle est, depuis 1966, rédactrice en chef et, maintenant, n'envisagerait pas de travailler ailleurs que dans la presse féminine. L'accident s'est transformé en choix. « Je suis entrée à reculons dans la presse féminine qui, à l'époque, avait un côté petite madame, superficiel. A 22 ans, je n'avais aucune envie de me mettre là-dessus. » Il faut dire qu'à l'époque, la presse féminine française, avec ses trois grands magazines Marie Claire, Marie France et Elle, était axée sur la séduction, la perfection à tout prix, et proposait à la femme — et de la femme — un modèle inatteignable que bien des femmes, après une prise de conscience douloureuse, ont rejeté violemment.

« A cette époque, nous allions toutes ensemble dans la même direction. Maintenant, il n'y a plus de commune mesure. Nous avons pris des op-

tions différentes. Les choses ont bougé et nous ont forcées à changer de démarche. A Marie France, nous sommes convaincues que la femme n'a pas qu'un aspect. Nous nous adaptons constamment. Nous ne parlons pas aux femmes comme il y a 10 ans. »

Marie France accompagne ses lectrices. D'autres, comme *F magazine* et *Femmes en mouvement* (qui, malheureusement, n'a pas survécu pour des raisons financières) ont choisi de les devancer. « Nous ne sommes pas une revue féministe, mais nous avons toujours été à la défense des femmes. Nous avons toujours voulu leur rendre service. Nous avons toujours prôné le travail de la femme, son indépendance, sa liberté, mais sans porter de drapeau. Aider les femmes dans ce sens-là. »

Jacqueline Durand accepte mal les commentaires de quelques femmes que les recettes de cuisine, la mode, le défilé, peut-être à cause d'une époque, pas si lointaine, où ce langage était, exclusivement, le seul qu'on leur tenait. « Oui, bien sûr, il y a de la mode, de la gastronomie, des recettes, de la décoration. On s'habille tous les matins, on mange tous les jours, on vit dans une maison, on part en vacances. Nous ne considérons pas la femme cantonnée dans

ces travaux. Nous essayons de garder un équilibre, formule que les autres ont rejetée.

Nous ne sommes pas un journal de mode, ni de cuisine, nous essayons de faire un vrai journal, au féminin, c'est-à-dire aborder l'information complète. Nous avons parlé du chômage à Dunkerque, dans un journal féminin c'est pas évident, des industries agro-alimentaires de la Bretagne, c'est pas évident non plus, des textiles de Cholet... Les patrons de mode, nous les gardons pour les jeunes qui les réclament. Il y a 20 ans, une fille qui faisait des études supérieures aurait été déshonorée de faire des *ouvrages de dame*. Plusieurs femmes de ma génération ne tricotent pas, ne cousent pas, leurs filles, si. Les filles d'aujourd'hui sont plus décontractées, elles font des études, de la dentelle et du tricot, elles mijotent des plats du terroir sans se sentir aliénées, parce que ce n'est pas uniquement leur vocation, leur seule avenue. Nous nous préoccupons du tourisme, du littéraire, nous prenons la défense du patrimoine architectural français. Nous sommes très anti-béton à Marie-France... »

Comment vit-on à Marie-France ce problème épineux de la publicité qui, parfois, contredit carrément la page précédente et la philosophie du journal? Jacqueline Durand admet qu'elle a de la chance et que son cas est « rarissime ». La direction ne lui imposerait pas une publicité outrancière et ne l'empêcherait pas de refuser une telle publicité, ce qu'elle a fait récemment, mais elle avoue que ces cas se présentent rarement.

Au sommaire du numéro de septembre, une enquête sur les femmes qui restent à la maison. « Nous avons senti la nécessité de faire ce reportage sur les femmes au foyer en réponse à un vent qui souffle, un vent d'opportunité. Nous voulions que les femmes aient le choix, dans un sens comme dans l'autre, sans être culpabi-

lisées. » Au printemps, paraîtront sous la rubrique *Gastronomie et cuisine*, des recettes du Québec. Mme Durand a été éblouie par l'Institut d'hôtellerie: « C'est prodigieux ce qu'on réalise là. » Un peu plus tard, elle aimerait bien parler de la maison québécoise.

Après plus de 20 ans passés dans ce métier, Jacqueline Durand a-t-elle eu la vie plus difficile parce qu'elle est une femme? « Bien sûr. Certain. L'évolution qu'on a gagnée vient d'un grignotage... et on n'est pas au bout de nos peines. »

Ca, on est nombreuses à le savoir. De plus en plus. Ailleurs, des femmes parlent et écrivent haut. A Marie France, des femmes interprètent les mouvements, les nuances et les acheminements vers d'autres. Tout se tient.

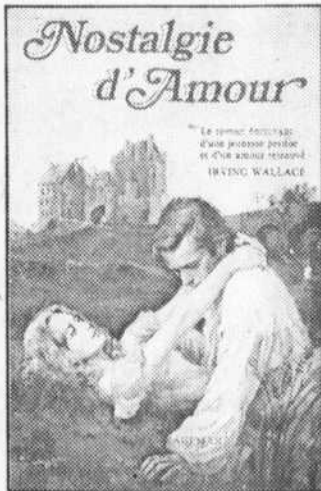
Le cahier Culture et Société

du journal LE DEVOIR

est dirigé par Jean Royer

CULTURE ET SOCIÉTÉ

NOUVEAUTÉS AUX ÉDITIONS SÉLECT



NOSTALGIE D'AMOUR

par Charles Kaufman

«Un très beau roman, sage, étrange et surtout une histoire ému-vante d'une jeunesse perdue et d'un amour retrouvé.»

IWING WALLACE

EN VENTE PARTOUT \$9.95



GROS ET BIEN DANS SA PEAU

par Théodore Isaac Rubin, M.D.

Maigrir doit être un processus bienveillant. Il est beaucoup plus important de s'accepter et de s'estimer que d'avoir une silhouette mince.

C'est une approche à la fois pleine de compassion et révolutionnaire des problèmes de poids.

EN VENTE PARTOUT \$5.95



ÉDITIONS SÉLECT

1555 ouest, rue de Louvain

Montréal, Qué. H4N 1G6

Tél.: 387-6268

Ci-joint ☐ chèque \$..... ☐ mandat de poste (pas de P.S.I.)

D-15-9-79

Expédiez moi sans frais ni taxe.

☐ NOSTALGIE D'AMOUR \$9.95

☐ GROS ET BIEN DANS SA PEAU \$5.95

Nom

Adresse

Ville Code

(N°oubliez pas d'inclure votre paiement)

Un best-seller... intelligent

En remuant le sable dans ma cour

Liliane Goulet, Pauline Lévesque
Louise Neveu, Denise Neveu

«Des textes vivants, vibrants, pleins d'humour, d'allant, d'émotion et de tendresse».

Monique Roy, LE DEVOIR

«Liliane, Pauline, Denise et Louise transgressent l'ordre féminin en joignant l'anecdote personnelle aux réalités sociales extérieures».

DES LUTTES ET DES RIRE

«Un petit livre chaudement recommandé».

POINT-VIRGULE

«Pour se rappeler de l'oppression religieuse, de la dépendance affective, des parents qui jouent au boss, du difficile apprentissage de l'injustice».

LE GUIDE

«Un voyage au creux de la petite enfance où la mémoire, tout à coup se met à jongler avec de vives émotions, fait resurgir de lointaines inquiétudes».

FOCUS

«Ce livre est un petit bijou auquel aucune québécoise ne peut rester insensible».

NOUS

\$7.50

En vente dans toutes les bonnes librairies

BON DE COMMANDE

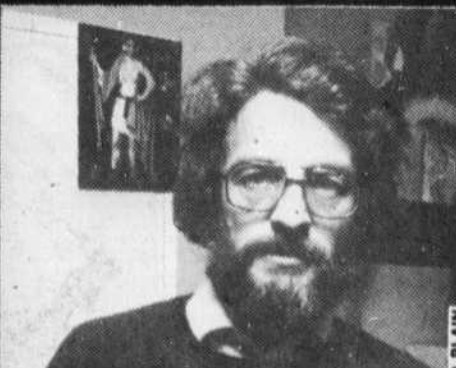
Veillez me faire parvenir exemplaire(s) de EN REMUANT LE SABLE DANS MA COUR. Ci-joint un chèque ou mandat-postal au montant de \$..... à l'ordre des Éditions NOUVELLE OPTIQUE.

NOM..... ADRESSE.....

CODE POSTAL

NOUVELLE OPTIQUE» Boîte Postale 1824, succ. B, Montréal, H3B 3L4

Rémi Savard DESTINS D'AMÉRIQUE les autochtones et nous



Rémi Savard

DESTINS D'AMÉRIQUE
les autochtones et nous



Par l'auteur de
Le rire précolombien dans le Québec d'aujourd'hui

Un livre qui nous interpelle, d'une actualité brûlante, dans un ensemble de textes portant sur l'art, la tradition orale et l'humanisme des Amérindiens mais aussi sur leur condition présente, leur statut et les rapports que nous entretenons avec eux.

189p.-\$8.95

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat poste

l'hexagone

C.P. 337, bureau N, Montréal (Québec) H2X 3M4

CULTURE ET SOCIÉTÉ

J'ai pour mon dire...

par Maurice Bricault

CHEZ nous, les chroniques de langue sont à la mode, et depuis longtemps. De façon générale, elles se sont alignées sur le bon, le beau langage. Tous, nous parlons, nous écrivons plus ou moins bien, ou mal. Alors, corrigeons-nous. Proposons des modèles qui, s'ils n'ont pas la cote populaire, peuvent toujours se trouver dans les gros dictionnaires. Le mieux, dire, quoi. Cela n'est pas sans avantage, mais Dieu merci, on peut s'instruire sur le sujet en y trouvant un peu plus d'amusement.

La présente chronique se veut avant tout québécoise — et française de surcroît. Nos façons de dire originales, différentes, c'est quoi au juste? Bien sûr, il y a l'accent, le débit. Mais c'est là une donnée génétique, pour ainsi dire, qui

L'auteur de cette nouvelle chronique est docteur en lettres de l'Université de Paris. M. Bricault prépare un dictionnaire sur le langage figuré des Québécois, après avoir été, entre autres, professeur de linguistique appliquée à l'Université du Québec. Il a aussi fait des recherches de 1972 à 1975 sur les parlers créoles dans les Antilles.

ne fonde pas vraiment l'originalité d'un parler. Il y a sans doute nos canadianismes (ou québécoismes) qui font partie du paysage: «poudrière, brunante, gratte-ciel, magasinage, partie de sucre, caribou...» La liste reste ouverte (sujette à caution, diront les puristes) mais à ce jour elle se ramène à quelques douzaines de créations — que l'Office de la langue française a jugé utile de normaliser dans un Cahier de 1969. Et puis après? Avouons que nous aurions eu le souffle

un peu court pour confirmer notre identité culturelle par voie de différence langagière. Cherchons ailleurs nos bons mots. Je dis «bons mots» à dessein pour y attacher un sens propre et un autre figuré. Si une collectivité cherche et trouve les mots adéquats pour étiqueter les objets, identifier les phénomènes, qualifier l'environnement, elle a tout autant besoin de valeurs symboliques pour suggérer la réalité physique ou psychologique — sans l'expliquer directement.

Voilà qui s'appelle langage figuré, expressif, affectif. J'épargnerai au lecteur dans cette nécessaire introduction à ma chronique, plus de théorie qu'il n'en faut. Disons tout simplement qu'avec les mêmes mots (ou presque) que ceux de tous les parlants français du monde, nous nous sommes donnés une parlure et un parler images qui pourraient bien être la fine fleur de notre différence langagière. Sans oublier que le contenu culturel présent dans cette forme d'imaginaire, va souvent bien au-delà des mots concrets qui lui donnent un corps et les matériaux d'inspiration. Oui, vraiment, nous avons été linguistiquement «ratoueurs et ratourees» à nos heures, et je souhaierais bien m'en faire ici l'écho sonore.

LE DEVOIR me fait le plaisir d'une tribune dans son Cahier hebdomadaire de Culture et Société. Il conviendra donc de marier langage et littérature. J'y souscris avec enthousiasme. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut associer l'artisan d'une parole fécondante, le peuple québécois, aux artistes de la plume, nos écrivains régionalistes. Cela m'arrange aussi à un autre titre: notre langue populaire, imagée et symbolique, ne constitue pas un précis grammatical. Il peut y avoir écart par rapport à la norme (pour employer deux mots qui en feront réagir d'aucuns). Et pourtant, la littérature régionaliste devient prestigieuse, singulière à vrai dire, à cause même de cet écart, et la stylistique populaire s'en trouve agréablement enrichie. (Si certains lecteurs dégagent de cette observation que je m'apprette à enfourcher le «joual», ils resteront sur leur appât.)

Je rajouterai quelques mots sur la présentation. Comment offrir le maximum de matière dans un espace qui sera dououreusement contraignant? Le lecteur ne m'en voudra pas trop d'emprunter à l'économie du dictionnaire. Il y aura d'abord le ou les mots-vedettes, ceux-là même qui se prêtent au discours figuratif. Puis suivra, au besoin, une formulation grammaticale de la tournure. Jusque là le parler québécois domine. Il faudra ensuite expliquer succinctement, soit à l'aide d'une définition, soit en proposant des équivalences françaises à nos québécoismes. Ainsi sera mis en présence, dans ce deuxième cas, un double registre stylistique — qui concilie régionalisme français et universalité du français. Enfin, j'émouillerais les entrées de citations d'auteurs ainsi que de revues de presse écrite ou orale. Et tant mieux si la mention de nos hommes et femmes de lettres incite le lecteur à les fréquenter dans l'original. Le

cas échéant, le tout pourra s'accompagner d'un bref commentaire. M'objectera-t-on qu'un dictionnaire ne se lit pas, qu'il se consulte? Je propose alors que nous en agrémentions la lecture en procédant par thèmes, afin de mieux comprendre l'homme derrière le langage. Passons sans plus au premier thème: puisque j'ai parlé d'identification par la différence, identifions-nous par nos surnoms et sobriquets. C'est une autre façon de «prendre le tour du Québec» sans bouger de son fauteuil.

— **Barabbas, Passion** — Etre connu comme Barabbas dans la Passion, Etre connu comme le loup blanc. «Y avait Judas Escariote qui avait un stand. Lui, y était connu comme Barabbas dans la Passion» (Y. Deschamps, *Monologues*, Léméac).

— **Barbottes** — Les Barbottes de l'île Saint-Ignace (en face de Sorel). «Des jeunes gens surnommés les Barbottes de l'île Saint-Ignace, en manche de chemise, s'amu-saient à tirer du poignet» (G. Guévremont, *Marie-Didace*, Fides).

Je m'éloigne du thème, mais «tirer du poignet» a longtemps été notre toute nationale de force. Et puisque je mentionne Sorel, les Sorellois m'en voudraient (?) de passer leur surnom sous silence: les Tire-Bouchons. Point n'est besoin d'un dessin de bouteille pour saisir...

— **Bas-de-soie** — «Des émigrés irlandais, portant la culotte courte traditionnelle... ce qui leur a fait donner par les Canadiens le sobriquet ironique de bas-de-soie» (P. Chauveau, *Charles Guérin*).

Ils ont aussi été affublés du surnom de «pattes-de-poil», surtout par les «Canayens» qui se piquaient d'avoir du «poil aux pattes».

— **Béliers/moutons** — Les Béliers, les Moutons des Eboulements (Charlevoix). «C'était jadis la coutume... de se donner des sobriquets... Les paroissiens des Eboulements sont les Béliers, parce qu'ils sont têtus» (M. Barbeau, *Le Saguenay légendaire*, Beauchemin).

Par ailleurs, le sobriquet de Moutons s'expliquerait par une rivalité inter-paroissiale, comme le suggère l'entrée suivante.

— **Loups** — Les Loups de Baie Saint-Paul «Des fiers-bras, serviteurs de la compagnie du Nord-Ouest... qui se qualifiaient de loups, parmi les moutons du bas du fleuve» (Aubert de Gaspé, *Mémoires*).

— **Chien, Pataud** — Il n'y a pas rien qu'un chien qui s'appelle Pataud, il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin. «Y'a pas rien qu'un

chien qui s'appelle Pataud; en prenant mon temps pour faire le tour du village, j'm'aurais trouvé d'aut' appuis» (Y. Thériault, *Moi, Pierre Hu-neau*, éd. de l'Arbre).

On dit encore: Il n'y a pas rien qu'un beu (=boeuf) qui s'appelle Taupin.

— **Bleuets** — Les Bleuets du Lac Saint-Jean = bien sûr, le point de départ du surnom se situe dans nos vastes «bleuetières». «Jusqu'aux petits gars qui nous crient des sottises... Ils nous appellent les bleuets du Lac St-Jean» (L. Tremblay, o.m.i. *Le curé Hébert*).

— **Cornelle** — Etre une cornelle = un frère religieux = un radis noir. «T'es pas une cornelle, ça j'l'sais, mais t'es maître d'école pareil, han?» (J.-C. Germain, *Les Faux-Brillants de F.-G. Marchand*, VLB éd.). C'est un peu méchant, mais attendez la suivante...

— **Pisseuse** — Etre une pisseuse = une soeur religieuse = une cornette. «Je vois guère qu'une chance... te faire rentrer au couvent. — Pas chez les pisseuses du village?» (A. Ricard, *La Gloire des filles à Magloire*, Léméac). Je crois entendre certains Beaucerons remplacer ce vulgarisme par «capot d'abatis». Les images sont partout dans la nature. Passons à un autre personnage... quasi-religieux.

— **Garde-chiens/vire-chiens** — «Ainsi s'appelaient vire-chiens celui qui, dans nos campagnes, était chargé de maintenir l'ordre à l'arrière de l'église» (Al. Laliberté, *Légendes de Nouvelle-France*, Beauchemin). «Dehors les chiens pas de médailles», disait un bedeau de mes connaissances qui tenait à sa «bedocherie».

— **Jarrets Noirs** — Les Jarrets noirs de la Beauce. «Les Beaucerons aimaient pas gaspiller leurs culottes d'étoffe. Ils soulevaient leurs culottes, ils ôtaient leurs bas, puis leurs bottes... Ils arrivaient à Lévis, ils avaient les jarrets noirs. C'est pour ça qu'on a pris le nom» (témoignage de Beauceron).

— **Marsouins** — Les Marsouins de l'île aux Coudres. «Et tous nos petits Marsouins, établis dans une sorte de pays enchanté, s'élevaient plus haut que toutes leurs fatigues sur l'extrémité de leur socle charnel» (F.-A. Savard, *L'Abatis*, Fides).

Un style «dépareillé», n'est-ce pas, que celui de Félix-Antoine.

— **Pea soup/Soupe aux pois** — sobriquet méprisant. «Longtemps, je n'ai su mon nom, et qui j'étais, que de l'extérieur. Mon nom est pea soup... floor sweeper... sheep...» (G. Miron, *L'Homme rapaillé*). «E-coute, mon maudit soupe aux pois, t'es trop vite avec ta gueule» (H. MacLennan, *Deux Solitudes*, éd. HMH).

— **Sorciers** — Les Sorciers de l'île d'Orléans «La Corrievau fut pendue... face à l'île d'Orléans appelée alors l'île des Sorciers à cause des feux follets créés par les gaz émanant des marais» (C. Aubry, *Légendes du Canada français*, éd. Deux Rives).

Prix France-Québec 1979

Contes de Jean-Aubert Loranger

Tome I: Du passeur à Joë Folcu

Tome II: Le marchand de tabac en feuilles

édition préparée et présentée par Bernadette Guilmette

collection du Nénuphar

Tome I: 323 pages

Tome II: 329 pages

\$30.00 la série

les éditions fides

235 est. boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

HUGO

C'EST

Trouver les livres et les disques que vous cherchez

Librairie Hugo

Centre Commercial Wilderton
2735 Van Horne, Montréal
739-9251 — 739-0512

DISQUES ■ LITTÉRATURE ■ PHILOSOPHIE ■ DICTIONNAIRE ■ PSYCHOLOGIE



ANTHROPOLOGIE et SOCIÉTÉS

Revue d'anthropologie générale publiée depuis 1977 par le Département d'Anthropologie de l'Université Laval, Québec, Canada.

Publie trois numéros par an, dont deux numéros thématiques. (À partir de 1980, les trois numéros seront thématiques).

VIENT DE PARAÎTRE

Vol. III, No. 2, 1979

COMMUNICATION, AFRIQUE DE L'EST, ENFANTS, TRAVAIL FÉMININ

Prochain numéro, (novembre 1979): Vol. III, No. 3, L'ASIE

Où trouver la revue en librairie: (le numéro \$5.00 en 1979)

Caron Librairie, 251, Ste-Catherine est, Montréal
Librairie, Presses de l'Université Laval, Québec
Librairie Garneau Ltée, 47 rue Buade, Québec
Éditions Françaises, 10 de la Fabrique, Québec
Librairie, Presses de l'Université de Montréal, Montréal
Agence du Livre Français, 1249 ouest rue Bernard, Outremont
Renaud-Bray, 5219 Côte des Neiges, Montréal
Librairie Nouvelles Frontières, 185 est rue Ontario, Montréal
Librairie Socialiste de l'Est, 130 St-Germain est, Rimouski

ABONNEMENTS 1979

Prix: \$12.00 (régulier) \$10.00 (étudiants) \$15.00 (institutions). Canada et U.S.A.: Envoyer votre chèque ou mandat à l'ordre de:

Université Laval A/S Anthropologie et Sociétés à l'adresse suivante:

Yvan Simion, Rédacteur
Anthropologie & Sociétés
Département d'Anthropologie
Université Laval
Québec, G1K-7P4, Canada.
Tél.: (418) 656-3027, 656-3985

Ci-joint un chèque ou mandat au montant de \$ à l'ordre de Université Laval A/S Anthropologie et Sociétés, pour l'abonnement 1979.

NOM: _____

ADRESSE: _____

Code Postal: _____

NE avec le début de la dernière grande guerre, Pierre Maheu fut absolument ce combattant, ce stratège, ce militant dont l'intelligence, l'ardeur, ne finissait pas de séduire, d'éblouir. Toujours il fut premier de cordée, éclairer, animateur, conscientiseur. Chef de file de sa génération, il fut tout à tour président de l'Association des Etudiants de l'Université de Montréal, co-directeur des Cahiers de l'AGUM avec André Brochu, co-fondateur de la revue Parti Pris et son principal animateur, initiateur du MLP, concepteur du dérisoire Ti-Pop, publiciste, animateur à In-Média, réalisateur à l'ONF, publiciste pour le MSA et le Parti Québécois, et depuis peu, il participait à la rédaction du livre blanc sur le Référendum.

La multitude de ses expériences et de ses réalisations faisait de lui un des rares intellectuels à s'être donné une conscience globale qui le rendait à la fois récepteur et synthétiseur d'une culture globale, universelle. La haute exigence et la profondeur de son expérience actuelle le mettaient en contact avec les plus vieilles cultures à l'origine de l'occident et le sens même de la libération de notre peuple. Son importance est difficile-

ment qualifiable: Parti Pris lui doit beaucoup. C'est André Major qui a écrit: «Maheu était la cheville ouvrière du premier Parti Pris. Sans lui la revue n'aurait pas existé. C'est d'ailleurs lui qui était l'auteur des principaux textes de fond, ceux qui ont le moins vieilli



Pierre Maheu

par rapport à la réalité.» Maheu venait de terminer la sélection de ses anciens textes de la revue et de les confier aux Éditions Parti Pris où ils paraîtront avant la fin de cette saison littéraire. Ses films, *Le Bonhomme* et *l'Interdit* ne finiront pas de nous questionner. Il semble bien qu'il s'appliquait à parfaire son récit *Le Phénix ou la mère-mort* qu'il avait écrit à Hélopolis même d'où il me décrivait son projet: «des chants, des sortilèges, des incantations: une parole qui se veut efficace, modificateur du réel — prières et blasphèmes, hymnes et révoltes, mouvements de l'âme qui créent une mort-rennaissance.» «Comme le Phénix qui tous les mille ans vient vivre à Hélopolis sa palloogénèse. Et à l'intérieur, appel à la fin du monde qui est le commencement du tout autre, non pas catastrophe, mais exstrophe, mouvement tournant vers cette vraie vie absente, qui n'est pas au monde. Toujours Rimbaud...»

Voilà. Sur la route du nord, ce 3 septembre, presque 16 ans jour pour jour après le début de Parti Pris, ce destin enfin raccordé à lui-même.

Gaëtan DOSTIE, écrivain, directeur général des Éditions Parti Pris

Le Québec par ses textes

Deux professeurs viennent de publier «Le Québec vu par ses textes littéraires (1534-1976)», sorte d'anthologie de la littérature depuis la «découverte» jusqu'à nos jours.

Michel Le Bel et Jean-Marcel Paquette ne prétendent pas avoir fait place à chacun des auteurs les plus marquants du Québec français et, comme ils le disent eux-mêmes, ont suivi d'abord et avant tout un «cheminement chronologique», accordant beaucoup d'attention à la di-

mension sociale et historique de l'écriture.

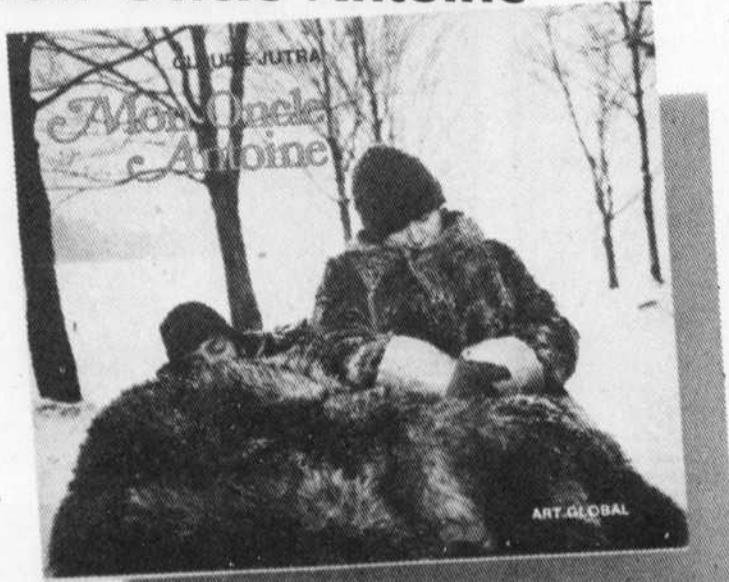
Le livre des deux professeurs, l'un du cégep de Lévis-Lauzon, l'autre de l'Université Laval, consiste donc en une série de 136 très courts textes, précédés d'une brève note sur leur auteur. Des extraits de documents, comme par exemple du Rapport Durham ou du Manifeste du Front de libération québécois, sont intercalés entre les textes et le tout donne une vision d'en-

semble de l'évolution du Québec.

S'ils ont donné la parole à quelques uns des écrivains et poètes les plus connus ici, les deux professeurs ont également choisi des textes généralement mal connus du grand public. C'est le cas notamment des témoignages des européens qui débarquèrent sur le continent, qui composent la première partie de cet ouvrage de référence.

Paule Des Rivières

Grand buveur de gin.
Propriétaire de magasin.
Directeur de pompes funèbres.
Mon Oncle Antoine



Diffusion Dimédia

Texte tiré du film par Claude Jutra

Dialogues in extenso

Photos de tournage et photogrammes



ÉDITIONS ART GLOBAL

C.P. 188, STATION CÔTE DES NEIGES, MONTRÉAL, QUÉBEC, TÉL.: 737-7440

Les Éditions du Jour
Un livre-choc

Échos de l'holocauste



\$9.95

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DÉPOSITAIRES

par Howard Roiter
préfacé par Martin Gray

La persécution des Juifs en Pologne durant la deuxième guerre mondiale ne doit pas être oubliée dans les ombres du passé; ces atrocités doivent être rappelées aux générations actuelles et futures de façon à en éviter la répétition, même si une telle description peut soulever dans l'esprit des jeunes des doutes sérieux sur l'existence d'un Dieu juste et bon. C'est du moins ce que soutient l'auteur dans ce livre-choc. Il parle peu: il préfère laisser la parole à cinq survivants de ces terribles persécutions.

Un livre qui ne peut laisser indifférent.



LES ÉDITIONS DU JOUR

5705 est. rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec un chèque ou un mandat-poste

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

☐ Chèque ou mandat ci-joint

ÉCHOS DE L'HOLOCAUSTE

\$9.95

TOTAL \$

BO - 121

Yves Thériault

En guise d'hommage...

par André Major



A l'occasion de la réédition, aux Éditions Libre Expression, des romans d'Yves Thériault intitulés *Kesten* et *Appelante* — à paraître le 20 septembre et le 25 octobre prochains — l'écrivain André Major a bien voulu signer un texte sur son aîné, en guise d'hommage à celui qui l'a aidé à « sentir » le pays.

LUI qui rendait hommage à sa contemporaine Gabrielle Roy, il y a quelque temps, il mérite bien qu'on lui réserve le même sort. Il faut que je reconnaisse, à mon tour, ce que je lui dois, et tout d'abord de m'avoir aidé à « sentir » le pays.

Après *Agakuk*, j'ai tout lu — la *Fille laide*, le *Dompneur d'ours*, *Kesten*, l'*Appelante* et moi, Pierre Huneau —, et même les livres les plus faibles, ceux sur lesquels on levait le nez. On a beaucoup levé le nez sur son œuvre. Ambitionnant de vivre de sa plume, il a dû écrire beaucoup, et parfois un peu vite. Rappelons qu'après avoir tâté un peu de tout, il s'est mis à écrire à la force du poignet,

comme il se plaît à le dire, seulement poussé par le désir de conter et obligé de se battre avec la langue tout en se forgeant son propre langage. Problème que ne connaissent pas nos écrivains universitaires, à leur aise dans la grammaire et frôlant les abîmes sémantiques.

Ce qui frappe chez Thériault, c'est ce plaisir de conter, que le lecteur partage dès qu'il est le moins dement sensible à cette parole drue, et dure jusqu'à la cruauté parfois d'une grande sobriété s'accordant naturellement au propos: une tumultueuse suite de conflits résolu, la plupart du temps, dans la violence et la mort. Et l'œuvre, dans l'ensemble, est *noire* au sens le plus fort du terme. La vie est un combat qu'on finit presque toujours par perdre. La nature elle-même, avec quoi on a intérêt à s'accorder, a fatalement le dessus.

Une mythologie de la virilité semble donner à l'œuvre une cohérence interne, mais on la découvre bien vite hantée par une inquiétude sourde, comme rongée en son principe

(ces obsédantes mutilations physiques). C'est cette ambiguïté qui sauve le propos de la banalité où il risquerait de s'enliser. Thériault fera tout — et les *Temps du carcajou* en témoignent — pour rétablir le bien-fondé de cette mythologie à la fois fruste et nostalgique qui explique, particulièrement en tout cas, sa passion pour les indigènes.

La révolte, instinctive, guidait ses personnages jusqu'à les dévorer. Voyez *Kesten*. Une révolte solitaire, même quand elle avait sa source dans la survie collective. Voyez *Asini*, *Christ* à la peau-rouge levant vers le ciel des yeux d'orphelin. Ne parlons pas de la société: elle ruine l'individu. L'espace naturel seul, dans sa cruauté, permet à l'homme d'affronter honnêtement son destin. Mais nul ne part le salut. Et puis, tout à coup, avec moi, *Pierre Huneau*, vient l'apaisement, la sereine acceptation du malheur. Irruption de la compassion par où justement le conteur rejoint Gabrielle Roy et renverse l'ordre de ses valeurs.

Où ira ce Noé désormais? Vers quel havre? Peu importe, c'est de marcher qui compte. Et quant à nous, ses lecteurs, de mettre nos pas dans les siens pour saisir, au-delà des difficultés de parcours, quelque chose de lumineux, rien d'autre peut-être qu'une inaccessible clarté. C'est à cette

découverte qu'il semble nous convier depuis le début mais d'une manière plus pressante que jamais, il me semble. Les odeurs de la vie subsistent en nous, même une fois qu'on a refermé ses livres. On ne peut pas en dire autant de tous les livres qui jonchent les rayons des bibliothèques.

Kesten

Ce qu'en pense André Major...

On ne fera pas dire à Thériault que l'homme n'a point de destin, et qu'il fait son destin. Il y a trop de fatalisme chez lui, une trop profonde connaissance de la vie et de la nature humaine. Dans son œuvre, le héros est marqué moralement ou physiquement, il est même parfois volontairement ou non de la société humaine, il accomplit son devoir de vivre comme il le peut, en luttant toujours. Et c'est peut-être cela qui définit le mieux le monde de Thériault, cette lutte féroce, voire mortelle, qui oppose l'homme et la nature, l'homme et l'homme, l'homme et l'animal.

Thériault a situé l'action de « Kesten » dans l'Ouest canadien. Kesten est d'origine suédoise, on verra pourquoi. Il est propriétaire d'un important ranch. Il prend femme, elle s'appelle Ingrid, une prostituée, que « le marché du destin » lui présente en quelque sorte. C'est l'entente parfaite, sans verbiage. Thériault use d'un langage sobre pour nous parler de leur existence commune, d'un langage efficace pour raconter comment l'achat d'un étalon va changer son existence sereine. Dragon l'étalon hait son nouveau maître et sa maîtresse, comme ceux-ci le haïssent et jurent de le soumettre avec une sorte de colère froide et secrète. Ils ne

savent pas d'où cela vient, mais le destin leur dit, leur ordonne de dompter la bête, tandis que la bête, elle, médite la mort de ses deux ennemis héréditaires. Thériault greffe son récit sur de vieilles légendes, évoquant Kührilde et l'étalon blanc. Mei-Uhé-Lung et l'étalon mongol, la femme inconnue qui s'enfuit avec l'étalon de Childéric et qui donna naissance à un centaure.

Le drame revêt donc un caractère fabuleux. La bête est guidée par le souvenir d'un passé honteux dont il lui faut venger sa race. Et c'est sans doute pourquoi, Kesten, obscur descendant du Viking Kedstad, et Ingrid héritière de l'inconnue aux cheveux blonds, vont, chacun à sa façon, défier l'étalon. Une nuit, Ingrid, nue, rejoint l'étalon et l'appelle, l'invitant à l'emporter vers le nord. Dragon la pousse. Il ne reste plus à Kesten qu'à accomplir son destin. Jour après jour, avec une cruauté qui scandalise ses hommes, il humilie la bête, la fouette jusqu'au sang, jusqu'à ce qu'elle s'agenouille devant lui. Le destin a sa morale: Kesten lui tire une balle dans la tête, puis il se tue...

Ce qu'en dit Yves Thériault

« Quand j'ai écrit *Kesten*, je revenais ravi et je l'avoue, ébahi d'un bref séjour dans l'Ouest du pays, justement là où se passe le roman. Et je regrettais d'avoir mis autant de temps et de romans sans jamais songer à d'autres cantons

de ce pays que les miens d'habitude. Et puis, je me disais aussi qu'il y avait en ces lointains parages, la matière de récits magnifiques, à charge de savoir les y déceler.

« J'avais rencontré, tout particulièrement, celui qui devint Kesten en mon livre. Un homme grand, mince, à la tignasse blonde, peu loquace, et dont son entourage avait ne rien savoir. Il était venu un jour, des sous en poche, avait acheté un petit ranch et depuis ce temps s'acharnait une vie. Son troupeau croissait, mais plus le temps passait, moins il se confiait. Si bien qu'il était devenu un homme que l'on craignait un peu.

« J'avais aussi remarqué que le monde de ces régions semblait assez superstitieux, et porté aux légendes.

« J'ai donc réuni ces éléments, inventé des légendes, meublé le récit de personnages s'y rattachant, et le roman *Kesten* est né. A mon sens, il s'intègre très bien dans l'aspect général de mon œuvre, et n'en dénote nullement le fil conducteur, que les analystes et professeurs de lettres ont depuis longtemps établi. Pour moi, c'était une tentative de changer le cadre habituel de mes récits, un dépassement dont je sentais le besoin. Et les personnages que j'avais créés me fascinaient. Je regrette presque de leur avoir imposé un destin aussi inexorable. Je crois que je les aurais repris dans un futur roman. Hélas, ce n'est plus possible, et j'en suis navré! »

Lettre ouverte à l'Express

Dans l'édition internationale de « L'Express » du 8 septembre dernier, le journaliste Matthieu Galey rencontrait Antoine Maillet, « un des favoris de la course au Goncourt », en Acadie. Il nous parle avec enthousiasme de l'écrivain qui « chaque matin, pendant quatre heures, dans le haut de son phare ou dans son vaste grenier de

Montréal, meublé d'un bureau semi-circulaire qui l'entoure comme une coquille, (elle) abat la besogne avec l'acharnement des pionniers ». Il mentionne même qu'Antoine Maillet est « la seule à être écrivain chez nous ». J'avoue que ce passage a ralenti quelque peu le rythme de ma lecture, car je me mis à songer à Yves Thériault,

Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais, Anne Hébert, Roch Carrier, Michel Tremblay, Claude Jasmijn, Réjean Ducharme, Hubert Aquin, Alain Grandbois, Robert Choquette, Dominique Blondeau, etc., etc., etc. Il me semble — d'ailleurs — d'avoir révisé tout ça, — qu'il y en a plusieurs, parmi les Québécois, à être des écrivains.

Je ne peux malheureusement pas tous les nommer, compte tenu de l'espace dont je dispose sur cette page, mais, si monsieur Galey, ou tout autre intéressé, désire en avoir une liste plus complète, je suis bien prêt à fournir les feuilles qu'il faudra pour leur donner la meilleure information possible.

Quant à l'odeur « fol-

klorique » qui se dégage toujours de ce genre d'article, je crois bien que je ne m'y habituerai jamais.

D'ailleurs, si l'on se fie au dictionnaire, l'adjectif « folklorique » ne signifie-t-il pas: « pittoresque, mais sans importance »?

Carole Levert

«Nous aimons travailler avec les professionnels... de la vie»

André Bastien

par Roland Vermette

AUX Éditions Libre Expression, les auteurs de la maison viennent sans rendez-vous. Ceux à la recherche d'un éditeur ou les jeunes illustrateurs, photographes ou graphistes n'ont guère plus de mal à rencontrer le président de la maison, M. André Bastien, qui, perpétuellement au téléphone, interrompt son interlocuteur pour offrir une chaise au premier venu, avant même de connaître la raison de sa visite.

— Quand je ne pourrais plus voir tout le monde, dit-il devant mon air d'étonnement, quand je ne voudrais plus voir les auteurs que sur rendez-vous, je changerais de métier.

Ses manières sont rudes, celles d'un homme agressif, prompt à réagir, mais ses yeux trahissent une sorte de passion, celle que suscite chez lui tout nouveau visage.

— Je fais ce métier parce que je l'aime. Pendant quinze ans, je m'y suis préparé en faisant des stages, dans des postes obscurs, aux Éditions du Jour, aux Éditions de l'Homme, aux Éditions La Presse, puis à un poste plus en vue, plus exposé, aux Éditions internationales Alain Stanké. J'y ai appris une chose: que le boulot d'un éditeur, c'est d'abord de rencontrer des gens. Quand il cesse d'agir ainsi, quand les auteurs sont confiés à un adjoint, la maison est condamnée à terme...

Le président des Éditions Libres Expression, s'interrompt pour prêter l'oreille au bruit d'une conversation indistincte qui provient d'une pièce qui sert tout à la fois de hall de réception et de salle commune. Puis, sans le moindre avertissement, Suzanne Du-

ranceau, jeune et jolie noiraude à la frimousse enfantine, entre en gémissant dans le bureau. « Ce n'est pas bon », dit-elle en brandissant une magnifique esquisse au fusain qui doit illustrer la couverture du premier ouvrage d'une autre Suzanne, Suzanne Daigle, auteur de *Fly Baby Fly*, sorte de biographie d'une rescapée de la *Beat Generation*. Pendant dix minutes, ils parleront ensemble, André Bastien prenant à témoin les personnes présentes dans le bureau pour convaincre Suzanne Duranceau de la valeur de son travail, l'illustratrice jurant pourtant qu'elle n'a aucun talent. A la fin, une fois le calme revenu, une sorte de paix s'est établie autour de la table, devant un café où chacun paraît avoir oublié les soucis du métier pour parler d'un film en vogue, comme si le temps ou tout ce qui meuble le quotidien n'avaient plus aucune importance.

— Les gens doivent pouvoir venir à Libre Expression à leur gré, lance hors de propos André Bastien, comme si rien n'était venu interrompre le fil de ses idées. Si nous travaillons avec un auteur à la mise en marché de son livre, nos visiteurs ont beau jeu de prendre place autour de la table et de participer au travail commun en donnant leur idée ou en nous faisant bénéficier de leur expérience. La priorité est donnée, et toutes les personnes qui nous visitent le savent ou l'apprennent rapidement, au dernier-né de la maison. On parle ensuite du problème qui les amène.

Des problèmes de toutes sortes, pas toujours liés à l'édition, mais qu'importe, confie André Bastien, puisque cela lui paraît aller de soi.

— En créant les Éditions

Libre Expression, je voulais que la maison soit une sorte de carrefour... pas une chapelle où les mêmes figures s'y retrouvent pour papoter entre eux de leurs petites misères de bien-nourris, mais un truc ouvert aux nouvelles tendances comme aux vieilles valeurs, où des nationalistes viendraient s'y engueuler joyeusement avec des copains fédéralistes, où des universitaires, prendraient une bouffée d'air frais aux côtés d'individus que la vie seule a forgé, tout cela autour d'une tasse de café, à la bonne franquette.

Une sorte de fièvre habite le regard du président des Éditions Libre Expression qui, pourtant, se défend bien d'être hanté par l'utopie. « La foi, oui! » dira-t-il plus tard en guettant sur son visage le moindre soupçon d'ironie, et non dans les manuscrits qu'il lit parfois tardivement, mais aux hommes et aux femmes qui frappent à sa porte, sans égard à leur « étiquette »...

— Les Éditions Libre Expression ne servent aucune idéologie, aucun parti... j'aurais dit, aucun parti pris. Nous allons publier prochainement *Le Fait anglais au Québec*, de Sheila Anorpoulos et de Dominique Clift, en premier lieu, parce que le livre est à contre-courant, et en second lieu, parce que cela nous semble intéressant de jeter un peu de lumière sur une facette de la réalité québécoise que les médias se plaisent à déformer ou passent sous silence. Cet apolitisme nous vaut d'être tenu pour une « maison commerciale », alors que nous avons pour seul objectif d'offrir au public d'ici des ouvrages de qualité, en tous genres: romans, documents, livres pratiques, albums d'art etc. tout en veillant jalousement à la santé finan-

cière de la maison. Trop de maisons d'édition ont vu le jour pour disparaître quelques années plus tard avec des factures non payées à leurs imprimeurs ou des redevances non versées à leurs auteurs. C'est pourquoi aussi les mots marketing, planning, promotion ne nous font pas peur, alors que certains se sentent déshonorés à les prononcer seulement...

Ces techniques, André Bastien les avait expérimentées aux Éditions internationales Alain Stanké avant de les appliquer à nouveau, cette fois, pour son compte personnel, ce que refusent de croire encore certains esprits soupçonneux.

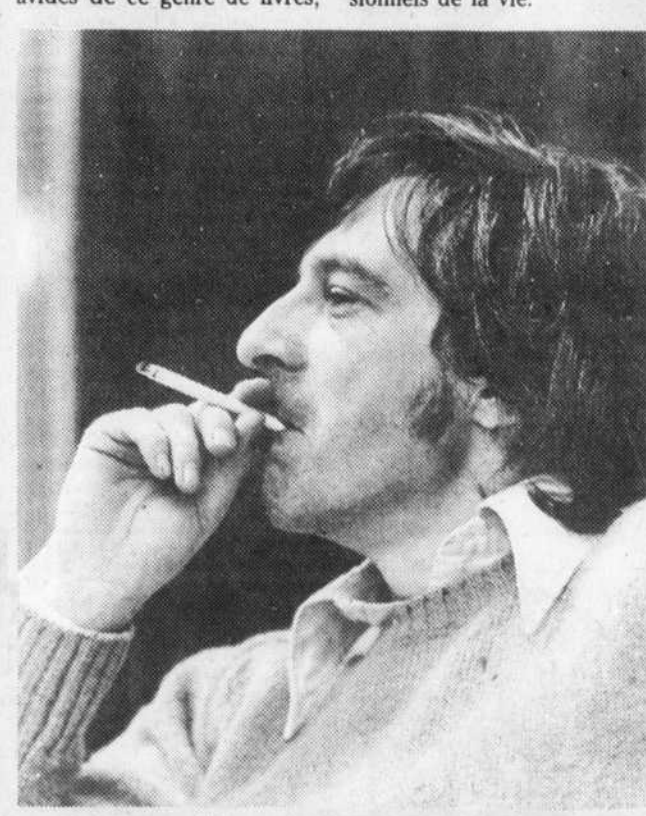
— Oui, je sais, dit André Bastien, l'air insouciant. Les mauvaises langues — et elles sont nombreuses dans le petit monde de l'édition — affirment que derrière Libre Expression se cache Alain Stanké. Il est vrai que, jusqu'à tout récemment, il était l'un des trois actionnaires de la maison, ce que nous n'avons jamais caché, mais par amitié pour ses deux associés — ses plus proches collaborateurs au moment de la fondation des Éditions internationales Alain Stanké — qui assumaient seuls la direction et la gestion de la nouvelle société depuis sa création, il a jugé préférable de se retirer. Nous l'avons aidé à mettre sur pied sa société: il a voulu nous rendre la pareille en étant présent aux premières heures de Libre Expression.

Un livre aura profondément

marqué les débuts de cette jeune maison d'édition, fondée en 1976: *Cordélia ou la Lampe dans la fenêtre*.

L'ouvrage raconte l'histoire d'une jeune femme, Cordelia Viaw, pendue au début du siècle, à Sainte-Scholastique, en compagnie de son présumé amant, pour le meurtre de son époux, meurtre pour lequel elle était innocente. L'auteur, Pauline Cadieux, a consacré 15 ans de sa vie pour retracer le drame de cette victime de l'intolérance.

Voilà le genre de bouquins que Libre Expression aime défendre. Nous n'avons pas voulu, par la suite, copier la recette, mais nous sommes avides de ce genre de livres,



Le président des Éditions Libre Expression, M. André Bastien.

Il était une fois, une femme...

Elle s'appelle Suzanne; elle a quitté Montréal, un jour, dans la vingtaine, et elle est partie de par le monde, là où la vie l'appelait. Au Mexique, on l'arrête, pour trafic de devises. Est-elle une criminelle? Non! Suzanne aimait bien vivre dans ce pays, et se voyant à court d'argent, elle accepte l'offre de deux compagnons de hasard. Malheureusement, pendant deux ans, elle sera confinée dans cette prison où les femmes mexicaines accouchent dans leurs cellules, sans médecin, et où elles élèvent par la suite leurs enfants. Les conditions d'hygiène sont nulles, la nourriture, infecte. Suzanne est la seule à posséder son savon, son shampoing, à pouvoir laver ses vêtements. Le jeudi, elle traverse du côté de la prison des hommes qui se trouve juste en face. C'est une coutume au Mexique. Là se trouvent plusieurs jeunes Américains qui ont pris la fuite pour ne pas aller faire la guerre du

Vietnam. Ils étaient arrêtés sous n'importe quel prétexte. Tandis que Suzanne réussit à survivre dans cet « assommoir », un Américain de son âge se suicide. Ce qui fait la force de cette femme? L'ardeur qu'elle met à vivre, son entêtement à trouver le bien-être même dans les pires conditions, parce que Suzanne aime la vie et s'y accroche.

C'est pour cela que le récit de Suzanne, intitulé *Fly Baby Fly*, est « bon ». « Bon », parce qu'il est simple, parce qu'il est sain, parce que l'auteur nous y raconte son enfance, comme elle s'en souvient, sans tricherie et sans romantisme, dans une langue qui lui est personnelle mais qui ressemble pourtant à celle de tout le monde. Elle est pleine d'images, d'évocation, cette langue. « Tante Jube » ou la petite « Carousselle » prennent les formes que nos imaginations leur donnent. Jamais les descriptions ne nous cho-

quent, même si elles le pourraient: la vie dans la prison du Mexique, les difficultés d'une jeune mère seule qui cherche du travail à Montréal, qui connaît la pauvreté, le découragement, les jours passés dans un bordel du Maroc, les femmes qui y travaillent, les hommes qui y viennent, Suzanne les décrit et en parle, comme elle les a connus, sans préjugé.

FLY BABY, FLY!, un livre des Éditions Libre Expression qui se lit d'un trait, parce qu'on se sent bien tout au long de ce récit dont la plus grande qualité est sûrement d'être sain. Quand on le termine, on en voudrait encore, car tout s'est déroulé en harmonie. Et puis, au long de ces pages, on s'est parfois reconnu, dans une émotion, dans un geste relaté par l'auteur. Merci, Suzanne Daigle, d'être comme vous êtes, simplement une femme, heureuse dans son corps, forte dans son âme et dans sa tête!

En bref

Le dernier Elia Kazan

Le 27 septembre prochain, les Éditions Libre Expression publieront le quatrième roman d'Elia Kazan: *ACTES D'AMOUR*. Connu internationalement pour ses films — « Sur les quais », « Un tramway nommé désir », « A l'est d'Eden », « Baby doll », pour rappeler les plus célèbres — Elia Kazan est aussi l'auteur de « L'arrangement », un des plus grands best-sellers de l'édition américaine. Dans *ACTES D'AMOUR* se rencontrent deux mondes, deux civilisations: une jeune femme américaine est fascinée par un homme grec qui a trimballé avec lui les valeurs de son pays d'origine. Leur amour est une lente découverte de leur façon d'aimer, de voir et de posséder la vie. Roman d'amour, où éclot la passion, *ACTES D'AMOUR* jette aussi un regard sur des valeurs comme la famille, le couple, la fidélité, valeurs qui s'incarnent différemment à travers les personnages saisissants d'Ethel et de Costa. Aux États-Unis, dès la première semaine de sa parution, *ACTES D'AMOUR* se trouvait parmi les best-sellers du New York Post et du Chicago Tribune.

Un guide complet sur les autos 80

Des tests des principaux modèles en vente durant l'année 1980, une description des autos américaines, européennes et japonaises, le relevé de leurs caractéristiques constituent les points forts du *GUIDE COMPLET AUTO 80*, publié aux Éditions Libre Expression et disponible dès lundi dans toutes les librairies. Le *GUIDE COMPLET AUTO 80* a été spécialement conçu pour servir le consommateur. Il est parfois difficile de faire un choix, et un « bon » choix,

lorsqu'il s'agit d'acheter l'auto qui convient à ses goûts, à ses besoins et à son budget. C'est pourquoi le *GUIDE COMPLET AUTO 80* contient des tests qui rendent compte des performances des modèles les plus en demande, et révèle les changements opérés par les fabricants de même qu'il vous informe des nouveautés qui seront mises sur le marché.

Pourquoi pas le bonheur?

Une jeune avocate, Michèle Morgan, (à ne pas confondre avec la Française! La Québécoise, c'est la vraie!) vous pose la question: POURQUOI PAS LE BONHEUR? « Oui, le bonheur », c'est tout simple, vous dit-elle, il s'agit de le programmer. Surprise et suspens. Mais voilà que Michèle Morgan vous raconte comment elle s'y prend pour mettre son subconscient au service de ses désirs et de ses projets. En fait, elle s'est inspirée de la doctrine connue sous l'appellation de « pensée positive », fort populaire aux États-Unis, et l'a adaptée à sa propre vie. « Au début, je l'ai fait sans y croire. Pendant 21 jours — c'est la durée nécessaire à toute programmation — j'ai écrit mon désir sur un bout de papier, et j'ai attendu. Puis, voilà que ça a marché, alors j'ai continué, et aujourd'hui cette pratique fait partie de ma vie. J'ai écrit POURQUOI PAS LE BONHEUR ou l'art d'être heureux par la pensée positive, parce que je voulais dire aux gens qu'il était possible et simple d'utiliser volontairement son subconscient. La pensée positive apprend à réconcilier conscient et subconscient; c'est une pratique trop profitable pour l'ignorer. POURQUOI PAS LE BONHEUR sera sur le marché dès le 24 septembre.

Un best-seller porté à l'écran

Sous le titre de *CORDELIA ou LA LAMPE DANS LA FENÊTRE*, le best-seller de Pauline Cadieux, publié aux Éditions Libre Expression, est maintenant disponible dans une nouvelle édition qui reproduit de nombreuses photos tirées du film de Jean Beaudin, *CORDELIA*.

L'histoire de Cordelia Viaw a fait couler beaucoup d'encre. Lors de sa parution, en 1976, *LA LAMPE DANS LA FENÊTRE* a suscité un grand intérêt de la part du public et des médias. L'injustice était portée aux nues sous la plume d'une femme qui s'était battue pendant quinze ans de sa vie pour réunir tous les éléments de ce dossier: *CORDELIA* était innocente, les preuves accumulées par Pauline Cadieux s'avéraient

irréfutables. Le public lui avait ému l'histoire de cette jeune femme qui fut pendue en 1897, dans le village de Sainte-Scholastique, en même temps que Samuel Parslow, l'amant que la rumeur publique lui attribuait. Il revivra la même émotion en voyant prochainement à l'écran le film qui en a tiré Jean Beaudin. Entourée de Pierre Gobeil, Gaston Lepage, Marcel Sabourin, Claude Gauthier, et plusieurs autres comédiens de chez nous, Louise Portal a redonné vie à *CORDELIA* que l'on retrouve tantôt gaie, tantôt tendre, tantôt bouleversée par les événements qui ont marqué son existence. En plus de la reproduction de documents authentiques ayant trait à ce procès, — lettres manuscrites de *CORDELIA*, ho-

raire du bourreau, cartes d'invitation à la pendaison, des plans des lieux du crime, etc., — les photos du film de Jean Beaudin ajoutent au récit bouleversant de ce drame.



Le Boiteux à Montréal

Le célèbre René Quintin de Kercadio, a fait une visite discrète à des amis montréalais et donné quelques entrevues à des journalistes. Activement recherché par la Mafia, celui qui se cache sous le nom de guerre du Boiteux, a permis aux policiers français, américains et canadiens de démanteler la French Connection et la Filiale Canadienne. Le récit de ses exploits a fait l'objet du livre *LE BOITEUX*, un roman-vérité de Robert Cossieux.

La rentrée littéraire au Québec

par Jean Royer

QUELLE sera donc la rentrée littéraire d'automne? Pleine d'espoir mais sans surprise. Si l'on se fie aux listes d'une quinzaine d'éditeurs québécois qui ont répondu à l'invitation du DEVOIR, on remarque que les mêmes éditeurs et les mêmes auteurs produisent de nombreux essais et quelques romans. On remarque peu de nouveaux écrivains. On note que seuls quelques écrivains chevronnés restent dynamiques: Fides, Leméac, HMH, Hurtubise, L'Hexagone, VLB

et Le Noroît, qui produisent à eux seuls plus de la moitié de l'édition québécoise. On déplore le ralentissement de La Presse (15 titres) des Quinze (8 titres), de L'Étincelle (3 titres), de Stanké (9 titres littéraires). Par contre, les éditions de l'Homme ne produisent pas de titre littéraire tandis qu'à Héritage, les albums pour enfants voisinent le livre pratique.

Parmi les événements de la rentrée, il faut sans doute noter la parution chez Leméac

d'un nouveau roman d'Antoine Maillet, *Pélagie-la-Charette* (La Mère Courage de l'Acadie?). D'ailleurs, l'écrivain acadien fait la couverture du dernier Express: on peut penser que les éditeurs d'Antoine Maillet amorcent une nouvelle offensive pour le Goncourt. D'autres romanciers connus publieront aussi cet automne: Suzanne Paradis et Jean-Paul Filion chez Leméac, Gilbert Choquette et Jean-Yves Soucy à La Presse, Gilles Archambault aux Quinze, Victor-Lévy

Beaulieu chez VLB et Yvon Rivard chez Stanké. Parmi les auteurs nouveaux, remarquons France Vézina, dont une pièce sera jouée au TNM et publiée à l'Hexagone et dont Le Noroît éditera un recueil de poésie. Du côté des essais, trois livres spectaculaires: un essai politique de Paul Chamberland à l'Hexagone, où Pierre Perrault réunira aussi ses grands textes de réflexion sous le titre *C'est grand temps*; par ailleurs, Roger Lemelin réunira à La Presse ses éditoriaux et autres textes polémiques sous le titre *Les Voies de l'espérance*.

Les catalogues les plus nourris en ce début de saison seront évidemment ceux de Fides et Leméac, qui proposeront chacun une cinquantaine de nouveaux titres. Chez Fides, une nouvelle collection de poche, Bibliothèque québécoise, propose des oeuvres de Félix Leclerc, Alain Grandbois, André Giroux, Robert de Roquebrune et les poèmes de Saint-Denis Garneau. Parmi les essais, un livre de Jean-Paul Simard sur Yves Thériault, le deuxième tome de la recherche de Pierre Pagé sur *Le Comique et l'Humour à la radio québécoise*, les tomes 11, 12 et 13 de *l'Histoire de la province de Québec* par Robert Rumilly, le second tome du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*. Du côté de la fiction, il ne faut pas oublier trois romans de Suzanne Martel, dont une saga à la découverte du Gotal. Différents essais religieux et politiques compléteront le catalogue d'automne de Fides.

Chez Leméac, le roman prend de l'importance. En plus du prochain d'Antoine Maillet (*Pélagie-la-Charette*) et du dernier de Claude Jamin (*La Sablière*), on verra apparaître un Jean-Marie Poupart (*Terminus*), un Suzanne Paradis (*Miss Charlie*), un Hubert de Ravin (*Les Enfants du bout de la vie*), un nouveau Bertrand B. Leblanc (*Y sont fous le grand monde*) et un Jean-Paul Filion, qui donnera le troisième volet de son roman autobiographique dont on connaît le premier côté du monde et *Les Murs de Montréal*. Dans sa collection théâtre, Leméac publiera les quatre pièces récentes (trois créations à Montréal cette saison) de Jean Barbeau, ainsi que des textes de Jean Berbiat, Jean Gagnon, Roger Sinclair, Claude Jamin, Antoine Maillet, André Boulanger et Sylvie Prigent, Roland LePage. Dans la littérature de jeunesse, on prévoit, entre autres, cinq albums de Louise Pommerville et deux titres de Céline et Pierre Larose. Dans la collection Chicouté, Bernard Assinvi et John Fadden proposeront trois livres sur les Indiens. En ethnologie et histoire, Leméac prévoit au moins une dizaine de titres dont le deuxième tome des *Chansons politiques du Québec* par Maurice Carrier et Monique Vachon.

Aux éditions de l'Hexagone, on prépare surtout des titres pour la prestigieuse collection *Rétrospectives*. Ainsi, on réunira les poèmes de Isabelle Legris, Michel Beaulieu, Michel Van Schendel. On vient aussi de rééditer les *Poèmes* d'Alain Grandbois. Un seul nouveau livre de poèmes semble prévu pour l'automne:

Coma Laudanum de Mario Campo dans la collection «H» dirigée par Lucien Francoeur. Trois essais sont prévus: *Ce qui vient*, par Robert Marteau, *C'est grand temps*, de Pierre Perrault et un essai politique de Paul Chamberland sur le Québec référendaire. Enfin, il y aura *l'Hippocautrophe* de France Vézina et une traduction, *Elégies civiles*, de Dennis Lee.

Chez VLB Éditeur, l'élan reste le même. On prévoit déjà une vingtaine de titres en roman, poésie, théâtre et essais. Du côté de la fiction: *UNA* de Victor-Lévy Beaulieu, *Pique-nique sur l'Acropole* de Louky Bersianik, et *Rose-Marie Berthe*, de Hugues Corriveau. On rééditera également *Les Grands-Pères* et *Race de Monde*, de V-Lévy Beaulieu, ainsi que *Le Ciel de Québec* de Jacques Ferron. En poésie, on prévoit des recueils de Michel Garneau, François Martel, Claude Beausoleil et Joseph-Henri Letourneau. Notons encore un essai de Jean-Marc Pottier, une pièce de Elisabeth Bourget, deux pièces de Jean-Claude Germain, les *Chansons* de Marcel Sabourin (mises en musique par Robert Charlebois), le scénario de *La Maudite Galette* de Arcand et une traduction du *Chant de Gilgamesh* par Jean-Marcel Paquette.

Chez Hurtubise HMH, plus d'une quinzaine d'essais orientent le catalogue d'automne. Les titres concernent principalement les cultures amérindiennes, la littérature, l'histoire, la poésie et la politique. HMH inaugure une collection Jeunesse avec deux romans pour adolescents par Madeleine Gaudreault-Labrecque. Pour ce qui est de la fiction chez HMH, il faudra surtout attendre à l'hiver pour lire des récits et romans, dont un titre de Noël Audet: *Où mais quand la voile fassille*, et un récit par Agnès et Jean-Marie Delacroix: *Journal d'un couple*.

Aux éditions La Presse, la rentrée n'est pas très spectaculaire: à peine une dizaine de titres. Pour le roman, il faut espérer de la qualité avec *Les Chevaliers de la nuit* de Jean-Yves Soucy et *Un Tourment extrême* de Gilbert Choquette. Une collection «Témoignages» fera son apparition, avec *La Vie définitive*, par la romancière Paule Saint-Onge. Les essais politiques seront ceux de Roger Lemelin (*Les Voies de l'espérance*), de Richard Bastien (*La Solution canadienne*), de Bernard Saint-Aubin (*Maurice Duplessis et son époque*), de Robert Lévesque et Robert Migner (*Le curé Labelle politique*), de Roger Duhamel (*L'Internationale des Rois*). Notons enfin la publication du quatrième et dernier tome de *l'Anthologie de la littérature québécoise*, sous la direction de Gilles Marcotte.

Pour sa part, Nouvelle Optique publiera 11 titres. Une série de sept ouvrages de sciences sociales sur le Québec, l'Amérique Latine et l'Afrique, dans sa collection Matériaux. D'abord sur le Québec, deux titres qui traitent de la technocratie et du développement régional, et des événements culturels des dix dernières années. Il s'agit de: *La Longue Marche des technocrates: le développement ré-*

gional au Québec de Jean-Jacques Simard, professeur au département de sociologie de l'Université Laval; et de *Le Sens de l'événement* de Gilbert Tarrab, professeur à l'UQAM. Ce dernier ouvrage est préfacé par Guy Rocher. Quatre titres sur l'Amérique Latine. Le premier réalisé sous la direction de Pierre Beaucage par un collectif d'anthropologues québécois et mexicains porte sur *La Décomposition de la payannerie au Mexique*. Un autre titre de Philippe Faucher sur *Le Brésil des militaires*. Graciela Ducazenier nous donne un ouvrage sur *Les Syndicats et la politique en Argentine*. Enfin, traduit de l'anglais, un recueil d'études de l'anthropologue américain Sidney W. Mintz, professeur à l'Université de Princeton, sur *Paysans et marchand(e)s en Haïti*. Ce dernier ouvrage sera co-édité avec les Presses de l'Université de Montréal.

Nouvelle Optique lancera aussi à compter de Novembre, une nouvelle collection *À coeur ouvert* dirigée par Gilbert Tarrab. Cette collection tentera de cerner les opinions et la singularité d'une personnalité connue. Premier titre prévu: une longue conversation entre Gilbert Tarrab et Jacques Grand'Maison.

La collection Caliban & Cie s'enrichira de deux titres. Le premier est un roman de politique-fiction de Gérard Etienne, *Un ambassadeur macoute à Montréal*; le second est un roman déjà traduit et publié en anglais et en espagnol dont c'est la première sortie en langue française: *Tous les hommes sont fous* de Pierre Marcelin et Philippe Thoby-Marcelin. Dans la veine du fantastique et du réalisme merveilleux du roman latino-américain, les frères Marcelin nous invitent à regarder fonctionner l'intolérance religieuse, et l'intolérance tout court.

Enfin dans la collection

Poésie/N.O. deux recueils de poèmes: un d'Anthony Phelps, *La Bélière carraie*, et un autre de Roland Morisseau, *La Chanson de Roland*. Quant aux éditions du Borel Express, on y prévoit cinq titres en début de saison: *Histoire du Québec contemporain*, par Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert; *Les Gravel*, la correspondance d'une famille de la fin du 19e siècle; *Une Société de l'ambiguïté* (libération et récupération dans le Québec contemporain) par Daniel Latouche; *L'Histoire apprise*, par Micheline Johnson.

Chez les petits éditeurs, Le Noroît continue de faire sa marque, Les Nouvelles éditions de l'Arc veulent renaitre, de même que les éditions de La Pleine Lune pour les femmes.

Au Noroît, après *Oracle des Ombres* de Michel Beaulieu, viendront des recueils de poèmes de Marie Uguay (*L'Outre-Vie*), de Jean-Noël Pontbriand (*Transgressions*) et de France Vézina (*Sling Shot ou la petite Gargantua*). Enfin, Le Noroît éditera la pièce de Jean Daigle, *Le Jugement dernier*. Le Noroît se lancera dans l'édition d'art avec des textes de Jacques Brault et ceux-forts de Janine Leroux-Guillaume: *Vingt-quatre murmures en novembre*.

Aux Nouvelles Editions de l'Arc, on publiera au moins deux livres cet automne: un nouveau recueil de poèmes de Suzanne Paradis, *Les Chevaux de verre*, ainsi que la rétrospective des contes de Gilles Vigneault, *La Petite Heure*.

Aux Editions de la Pleine Lune, on annonce une pièce

de théâtre de Marie Savard, *Bien à moi*, un roman de Catherine Cheskinova, *Si M'Agree*, ainsi qu'un dossier sur la situation des femmes en création par un groupe de femmes écrivains et artistes. Aux éditions Quinze, la production littéraire semble au ralenti mais il faut compter avec Gilles Archambault (*Les Plaisirs de la mélancolie*) et avec la collection *Delire* dirigée par Nicole Brossard qui nous proposera deux textes de Germaine Beaulieu et Suzanne Robert. La collection Prose entière dirigée par François Hébert publiera aussi un livre de Carole Dunlop. Les essais aux Quinze concerneront la politique (un livre sur Joe Clark) et les arts (*Les Peintres du Québec* par Sylvie Cousineau).

Aux éditions L'Étincelle, on attend un roman de Monique Larue (*La Cohorte fictive*), la traduction d'un roman de Margaret Atwood (*Lady Oracle*) et un livre sur l'informaticque.

Chez Stanké, on annonce le nouveau roman de Yvon Rivard (*L'Ombre et le Double*), les nouveaux monologues de Sol (Marc Favreau) et un témoignage de l'ex-féliciste Pierre Charrette sur ses dix années d'exil à Cuba. Chez Stanké, on ne parle pas de titres dans la collection «50-50», qui ne semble pas avoir attiré les écrivains. Par ailleurs, la collection de poche 10/10 maintenant dirigée par François Ricard proposera des titres de Gabrielle Roy, Marie-Claire Blais et Lionel Groulx.

Il faudrait ajouter que les éditions Héritage auront une vaste production d'albums pour enfants, à côté de nombreux livres pratiques.

Pour le reste, il faudra peut-être attendre le prochain Salon du Livre de Montréal, qui se tiendra en novembre.

La sagesse de Claude Esteban

par Alain Bosquet

TERRES, travaux du coeur, de Claude Esteban; Poésie-Flammarion, 268 pages. L'auteur publie, au même moment, un recueil d'essais sur la poésie: *Un lieu hors de tout lieu* (Éd. Galilée, 145 pages).

A quarante-deux ans, Claude Esteban réunit en un fort volume. *Terres, travaux du coeur*, les poèmes qu'il a écrits et publiés depuis 1967. Il s'y révèle l'un des esprits rigoureux et responsables de sa génération, dans un lyrisme qui se lapi-arde grave, direct, ne se permet ni méandres ni laisser-aller. Il se définit lui-même comme étant l'auteur de «géorgiques de l'improbable». Il faudrait ajouter que, ne se contentant pas du réel et se méfiant des excès du langage éclaté, il nous donne surtout, de façon remarquable, des échantillons de mystère, là où entre les mots rares et les for-

mules courtes se forment et se déforment les frissons. Ceux-ci ont trait à notre nature, au paysage, à nos rapports avec les choses, à la difficile préhension de l'absolu. Tout est concret et rien n'est surpeuplé dans ces pages; tout y est aussi essentiel, tant Claude Esteban sait nous donner l'impression d'une quête incessante et indispensable.

Nous sommes salubrement secoués des premiers poèmes. Claude Esteban écrit: «J'avais un jardin sans feuillage. / Trop de ciel l'a perdu». Nous sommes comme mobilisés, et dans l'attente d'une «illumination» toujours promise, et jamais offerte. Il écrit aussi: «Je ne sais plus les gestes immobiles / qui rappellent la mer». Et plus énigmatiquement, avec la même force austère: «Les paraboles ont servi / comme une terre, d'aube, qu'on traverse». Peu à peu, les poèmes se font plus apaisés, comme si une grande impatience philosophique remplaçait les raccourcis peuplés de scènes allusives.

C'est que Claude Esteban s'achemine vers ce qu'on aimerait appeler une sagesse abstraite, proche des poètes orientaux ou de ces peintres du silence qui saisissent leur vérité dans une courbe, une ligne, une masse maigre: Tal Coat ou René Ubal.

Dans les années 70 apparaît la notion de Dieu. Il ne s'agit pas, dans le cas de Claude Esteban, d'une spiritualité qui ait besoin de la parole largement proférée, ni d'un discours rhétorique. C'est plutôt à une sorte de non-prière que nous assistons, «Dieu dévastant les mots / et le silence». Nous sommes conquis, sans signes extérieurs de séduction, par tant d'exigence.

Qu'on l'appelle non-vie puisqu'elle n'est pas la plénitude écrite sur les pierres

mais cette ardeur qui bûte en nous, forçant l'issue.

Les autres n'ont pas lieu de craindre. Qu'ils reposent. Ici le vide avance, avec les yeux.

(Le Monde)

Courrier

Enfants de nos amours

Le bonheur se raconte mal, il passe difficilement la rampe. Il faut, et c'est tout un exploit d'y arriver, trouver le ton juste, éviter l'écueil du mot qui fait fleur bleu, faire jaillir l'idée susceptible d'être fautive des résonances et des correspondances chez le lecteur ou le spectateur, dégager la réflexion qui rejoint la réalité ou la profondeur du vécu pour la transfigurer et lui donner sa vérité.

Aussi rares sont ceux qui savent décrire les joies simples de la vie

familiale, la grandeur discrète du couple, les beautés de l'amour humain. L'inverse est plus facile et plus glorieux, la littérature en témoigne qui n'arrive pas à travailler avec les bons sentiments. De la paix il n'y a rien à dire mais la guerre, le conflit, l'humiliation ou l'offense excitent le talent de l'artiste.

Il faut donc remercier et féliciter Andrée Pilon-Quiviger d'avoir su raconter son histoire d'amour avec les mots et les images qui conviennent. Dans ces courtes pages, en quelques lignes, elle nous dit l'émervaillement de la naissance et la lente maturation de Jean-Pierre, Elisabeth et Anne. Pas un mot technique, pas un instant de théorie et pourtant ce poème vaut un savant traité de vie familiale.

Cette mère a recueilli les mots d'enfants de ses trois amours et les a notés dans un cahier tout en les gardant dans son coeur et dans sa tête. Cette méditation nous vaut un regard neuf, simple, émouvant et si profond sur les principales réalités de la vie d'une femme, d'un couple, d'une famille. Lisez ces pages sur «Votre Père» (la marque du père sur vos fragilités), sur la douleur de la fausse maternité au titre si beau («le fil cassé»), sur la rencontre des époux («la nuit nous appartient») sur la rivalité des enfants, le problème du mal dans le monde, la maison, la télévision, Dieu, la première gifle etc...

Il n'y a pas à choisir. Dès la première ligne le lecteur est conquis. «Je ne savais rien de la douleur de naître et je suis née de votre naissance. Un cri fait son chemin à partir du centre de la terre. Il écarte les viscères et déloge les os. Je me rends à la force étrangère qui me déchire les reins. Je suis complice d'un ouragan déchaîné. Mon corps est immense. Il s'étend d'un bout à l'autre de l'univers et s'allume au feu originel du globe. Rien n'existe plus que cet espace sans frontières qui ne cesse de craquer, de mouvoir et d'ouvrir. Toute ma conscience s'occupe à souffrir. La peur de mourir et l'angoisse de naître se font face et se fusionnent. Dieu ne peut être que Trois. Je suis un sol qui la vie pietine et outrage. Qu'il me soit fait selon votre vie...»

La poésie moderne ne nous gâte pas. Sophistiquée, hermétique, pédante, scientifique ou surréaliste, elle nous décourage et nous

fait fuir. Mais ce long poème de la tendresse et du quotidien de l'amour opère une réconciliation. Il conviendra à tous les yeux, à toutes les oreilles et à tous les coeurs.

D'autres ont choisi de régler leur compte aux institutions. On n'en finit plus d'entendre le cri rageur d'André Gide: «Famille, je vous hais». Le ressentiment à inspirer des pages sévères et permis une critique nécessaire de ces institutions. Le temps n'est-il pas venu de tourner la page, de chercher des certitudes ou des convictions et de s'ancrer quelque part? Le livre d'Andrée Pilon-Quiviger nous y invite par sa puissance d'affirmation et de consentement à la vie.

La vie recommence toujours la même dans son éternelle nouveauté. Nous passons notre temps à l'oublier. Le rôle des enfants est de nous le rappeler. «Depuis que vous êtes là, chevillés à ma vie, plantés dans ma terre, témoins de mes valeurs, je ne suis plus la même...»

Une mère a été émue par les mots de ses enfants. Nous le sommes à notre tour par la qualité de ses réflexions et la beauté de son dire.

Guy BROUILLET,

Outremont

Enfants de Nos Amours, par Andrée Pilon-Quiviger, Éditions Leméac, juin 1979.



«Grand Prix Littéraire de la Ville de Montréal» 1979-80

RÈGLEMENTS

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal.
2. Dans le cas de coédition, l'édition étrangère devra porter le nom du coéditeur montréalais.
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.) (1979)
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de \$3.000.00.
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix et les autres frais incidents.
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de Lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 16 heures le mardi 8 janvier 1980 date limite pour l'inscription.

Les formulaires d'inscription peuvent être obtenus à l'adresse sous-mentionnée.

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Édifice Jacques Viger,
700 est. rue Saint-Antoine, suite 112
Montréal (Québec) H2Y 1A6
Tél.: 866-4114 et 872-2074

Productions Roué DouDou
Boisel Inc.

La plus grande explosion dans le Jazz

COUNT BASIE

et son orchestre

29 novembre

\$6.50, \$8.50, \$10.50 & \$12.50
Billets en vente: 29 oct.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9



Au Québec, faut se tenir... en santé

PHOTOSTAT

VELOX 8"x10"

\$1.99

Service immédiat

1600 rue BERRI, suite 261
Berri-De Montigny
PALAIS DU COMMERCE

845-0281

PHOTOSTAT AU TRAIT N.B. TAXES NON INCLUSES
PRIX SUJET À CHANGEMENTS SANS PRÉAVIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE

Société d'administration GB inc. propriétaire

Livres anciens et rares Gravures, cartes anciennes

VENEZ NOUS VISITER ET FLANER...
POUR VOUS-MÊME OU POUR UN CADEAU...

Heures d'ouverture: mardi 12 à 18 heures, mercredi 12 à 18 heures, jeudi 12 à 20-30 heures, vendredi 12 à 18 heures, samedi 12 à 17 heures, dimanche 13 à 17 heures, fermé le lundi

1640 Sherbrooke ouest (Métro Guy)
931-8182



Le Musée du Québec en devenir

AUDIENCES PUBLIQUES:

Les audiences publiques sur Le Musée du Québec en devenir auront lieu à Montréal, les 18 et 19 octobre à Québec, les 25 et 26 octobre

Toute personne ou groupe intéressé à se faire entendre doit déposer son mémoire avant le 12 octobre au

Bureau du sous-ministre
Ministère des Affaires culturelles
955, chemin Saint-Louis
Québec
G1S 1C8

a/s madame Micheline Demers

On peut se procurer le document aux adresses suivantes

Direction des communications
Ministère des Affaires culturelles
955, chemin Saint-Louis
Québec
G1S 1C8
Tél.: (418) 643-2684

Direction des communications
Ministère des Affaires culturelles
222, boulevard Saint-Laurent
Montréal
H2Y 2Y3
Tél.: (514) 873-6191

CULTURE ET SOCIÉTÉ

L'Arrache-cœur

Une oeuvre sincère
et attachante

par Francine Laurendeau

LES mots pour le dire, de Marie Cardinal, *Sonate d'automne*, d'Ingmar Bergman, *Intérieurs*, de Woody Allen, et, maintenant, *L'Arrache-cœur*, de Mireille Dansereau, autant d'oeuvres récentes axées sur un conflit profond qui oppose une fille à sa mère. Je serais curieuse de savoir pourquoi ce thème est dans l'air ces années-ci.

Pour la cinéaste québécoise, le problème de l'opposition fille — mère est un problème important qu'il faut tenter de résoudre. L'héroïne de son film est une jeune femme lucide qui suit une psychanalyse pour se libérer de l'emprise de sa mère. Céline (Louise Marleau) vit avec Michel (Michel Mondie) et leur fils (Samuel Cholakian) dans un contexte souvent pénible principalement parce que son mari, un cinéaste incompétent, lui en veut amèrement de gagner seule l'argent du ménage. Venu d'ailleurs, il s'adapte difficilement à la mentalité nord-américaine qu'il juge égoïste et froide. Mais il souffre surtout de sa propre improductivité. La mère de Céline (Françoise Faucher) semble avoir trouvé un équilibre

malgré la présence auprès d'elle d'un mari qui a démissionné. Mal dans sa peau, d'un tempérament angoissé, Céline doute d'elle-même et ne cesse de se sentir coupable envers son fils, sa mère et son mari. Jusqu'au moment où la vérité éclatera, dénouant le noeud qui lui enserrait la gorge.

Le jury du Festival des Films du Monde reconnaissait les qualités de cette oeuvre en lui attribuant le prix (bien qu'ex-aequo) d'interprétation féminine, le prix à mon avis le plus mérité de ce palmarès discuté. Avant d'avoir vu le film, j'avais, je l'avoue, quelques doutes quant aux possibilités cinématographiques de Louise Marleau. Photogénique, certes, mais se dissimulant trop souvent derrière des apparences sophistiquées. *L'Arrache-cœur* m'aura fait découvrir une comédienne de cinéma dépourvue d'artifices, sensible et présente, au visage nu et expressif. Et plus belle que jamais. Cette réussite est tout autant la réussite de la réalisatrice qui, après avoir conçu un personnage vrai et attachant, a eu assez d'intuition pour imaginer Louise Marleau dans le rôle et assez d'intelligence pour aller

chercher chez cette comédienne des qualités très loin enfouies de profondeur et d'intériorité. Une réserve cependant quant au personnage de Céline: pourquoi ne voit-on jamais à son travail cette femme moderne qui revendique hautement son droit à une vie professionnelle alors qu'on la suit partout ailleurs, chez sa psychanalyste, chez sa mère, à son cours de danse, à l'hôpital, au marché, etc.?

On ne sent pas la modicité du budget dans ce film habilement tourné et joliment éclairé. Si le rythme est parfois languissant, je me demande s'il ne faut pas en imputer la faute à un texte trop explicite, un texte qui ne laisse plus rien à deviner des problèmes de Céline, qui les expose au contraire depuis A jusqu'à Z sans nous faire grâce d'une redite. Les scènes oniriques, trop peu nombreuses (un fantasme vaut mille mots), ne convainquent pas. Pourquoi par exemple cette séquence où la mère celine sa fille cadette allongée nue? Pour faire une belle image? Je n'ai pas davantage cru au fantasme (usé) du médecin-amant. Quant à cet accordéoniste aveugle qui joue *Pigalle*, dans les rues de Montréal, c'est pour le moins improbable. Plutôt sympathique au début et à la fin du film, le mari est, le reste du temps, criard, nerveux, presque odieux. Mais est-ce le personnage ou le comédien qui est excessif? Le personnage du père, lui, est trop flou, trop imprécis pour avoir une existence quelconque.

Mais heureusement, *L'Arrache-cœur* vous reprend au tournant. Après une séquence émouvante entre Céline et sa mère, en quelque sorte la séquence décisive, les époux se retrouvent et le film se clôt sur un échange où se devine l'entente



Louise Marleau

du couple. Ces dernières phrases, apparemment anodines, nous en disent plus long sur les personnages et leurs sentiments que toutes leurs discussions et explications préalables. Dommage qu'on ait donné à ce long métrage québécois le titre d'un roman de Boris Vian. Ce choix malencontreux risque, je le crains, d'engendrer bien des malentendus.

En terminant, signalons l'avant-première, à la Cinémathèque québécoise, jeudi, du *Grand Béguinage de Bruxelles*, un « documentaire-fiction » du cinéaste belge Boris Lehman. Le béguinage était une retraite pieuse où, depuis le XIII^e siècle, les jeunes filles qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se marier faisaient de la prière vocale, et, pour vivre, de la dentelle. La dernière béguine mourut en 1833. Jadis le quartier aristocratique de Bruxelles, le Béguinage est aujourd'hui un amas de rues et de terrains vagues, de constructions délabrées et menacées de disparition. Auteur surtout de films expérimentaux, animateur depuis dix ans au Club Antonin Artaud (un centre de réadaptation pour malades mentaux), Boris Lehman nous trace en deux heures et demie un portrait de ce quartier et de ses habitants, sorte de puzzle fascinant dont toutes les pièces finiront par se rassembler. « Bien plus qu'un documentaire, nous dit-il, c'est une allégorie du temps qui passe, l'attente de la mort, le dépassement des êtres et des choses ». Boris Lehman sera présent à cette projection.

Jörn Donner

Le Cassius Clay
des arts suédois

par Angèle Dagenais



Jörn Donner

Le directeur général de l'Institut suédois du cinéma, Jörn Donner, est surnommé chez lui le « Cassius Clay des arts ». C'est un personnage qui n'a pas la langue dans sa poche et n'a pas besoin d'enrobage ou de gants blancs pour dire ce qu'il pense.

Après une vie mouvementée d'écrivain et de cinéaste tant en Finlande qu'en Suède, il a été nommé directeur de l'Institut suédois du cinéma l'an dernier. Grand défenseur d'une cinématographie nationale forte et riche Donner consacre toute son énergie depuis un an à essayer de trouver des contreforts solides à l'envahissement américain sur les écrans suédois. En Suède, 50% des films présentés sont américains et 75% des amateurs de cinéma ne voient que ce genre de films.

Contrairement à ce que pensent les « bureaucrates » canadiens et québécois de la SDICC et de l'Institut québécois qu'il a rencontrés, Jörn Donner ne pense pas que la quête d'un public pour le bon cinéma national et la bonne santé de l'industrie cinématographique en général passent par les co-productions. « Les co-productions donnent du travail aux gens du cinéma mais pas du travail artistique », Les Suédois ne pensent pas qu'il leur faut tourner leurs films en anglais pour pouvoir les vendre à l'étranger. Ils ne croient pas au recours à des co-productions pour l'émergence de bons réalisateurs. Les films à deux nationalités, ça n'existe pas, d'explique Jörn Donner: le film prend la couleur de celui qui le finance. « Ce n'est pas bon de commencer à mélanger ça », a-t-il ajouté.

Le développement d'un intérêt solide pour un cinéma national n'est pas une question d'argent, selon lui. C'est une question de travail et de talent. « Il faut travailler dur et trouver de bons réalisateurs ».

teurs. Il y a un marché pour le bon cinéma: il faut seulement donner une chance aux films ».

Donner ne croit pas à la « censure culturelle », aux marchés protégés pour sauver l'industrie nationale. Il faut que les cinéastes soutiennent la concurrence étrangère avec leur créativité et non des réglementations à l'importation.

Dans un autre contexte, Donner a déjà dit que le financement public des films avait altéré leur contenu et leur fabrication. Financés par l'Etat, les réalisateurs avaient perdu de vue jusqu'à un certain point qu'ils s'adressaient à un public ordinaire qui a besoin d'être captivé et intéressé par l'intrigue et soutenu dans son intérêt. De plus, les réalisations faites avec les deniers publics ne cherchaient pas toujours à trouver les meilleures méthodes de travail, pratiques et économiques. Donner ne trouve pas bon que l'Etat soit producteur de film. Le cinéaste au contraire doit engager sa responsabilité personnelle dans son film, non celle, anonyme, de l'Etat. Depuis qu'il est à l'Institut suédois de cinéma Donner cherche des moyens pour minimiser le rôle de l'Etat dans la production des films et raviver l'initiative du milieu.

Ici au Canada, non seulement l'Etat finance-t-il des productions nationales, mais encore investit dans des films qui ne nous ont jamais appartenus (co-productions). Les bureaucrates d'Ottawa et de Québec, les membres de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et de l'Institut québécois du cinéma feraient bien de méditer un peu ces déclarations.

Démission de Don MacPherson

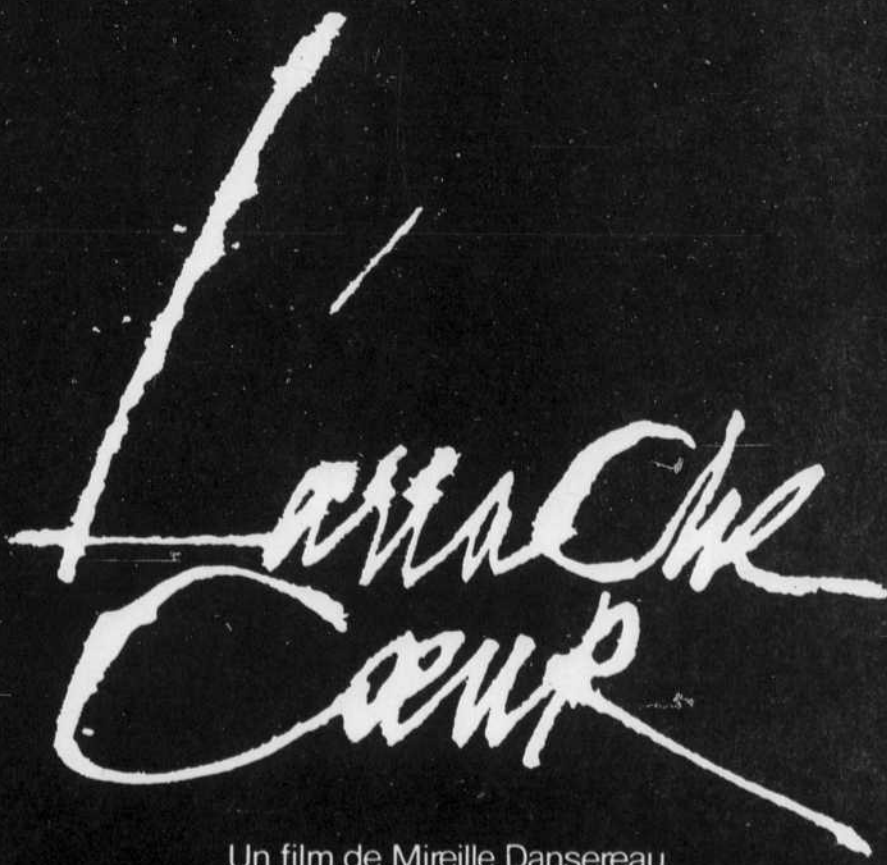
M. Pierre DesRoches, vice-président exécutif, annonce avec regret la démission de M. Don MacPherson, vice-président et directeur général de la division des services anglais de Radio-Canada depuis cinq ans et demi. Il a accepté un poste à la direction générale de la Global Communications Limited.

Le 15 novembre prochain, M. MacPherson assumera les fonctions de président de la production divisionnaire de

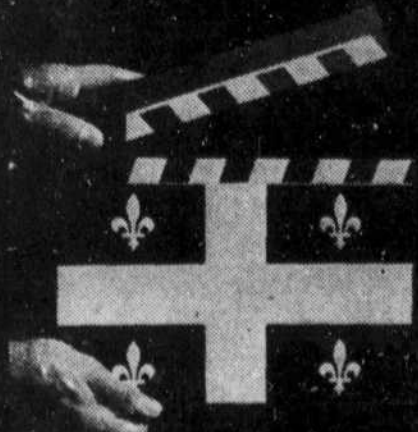
Global Communications Limited et de Vice-président à la production de la compagnie mère.

M. MacPherson a assumé de très grandes responsabilités dans une période de transition et a su relever les défis posés à Radio-Canada et à la radiodiffusion canadienne en général. Il a contribué à faire connaître la programmation canadienne dans le monde, ce qui est important non seulement pour Radio-Canada mais encore pour le pays tout entier.

Félicitations à
Louise Marleau
prix d'interprétation féminine
au Festival des films
du monde.



Un film de Mireille Dansereau



Institut québécois du cinéma

Bureau: 306 Place d'Youville
Montréal, Qué.
H2Y 2B6
Tél: (514) 844-1954

JEAN COLBERT présente UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

L'HISTOIRE D'UN VIOL

14
ANS

DE L'AGRESSION ULTIME DE L'HOMME SUR LA FEMME
OÙ LA BRUTALITÉ EMPRUNTE LES GESTES DE L'AMOUR

J'avais peur...
J'avais peur de mourir
dans un truck
au fond d'une ruelle...

Je pensais même
qu'il allait me battre
pendant des heures,
pis qu'il allait
me tuer après...
pour rien...

C'est
la peur...
LA PEUR
ET LA
HONTE!!



MOURIR A TUE-TÊTE

avec JULIE VINCENT • GERMAIN HOUDE
PAUL SAVOIE — MICHELINE LANCTÔT — MONIQUE MILLER

réalisé par ANNE-CLAIRE POIRIER

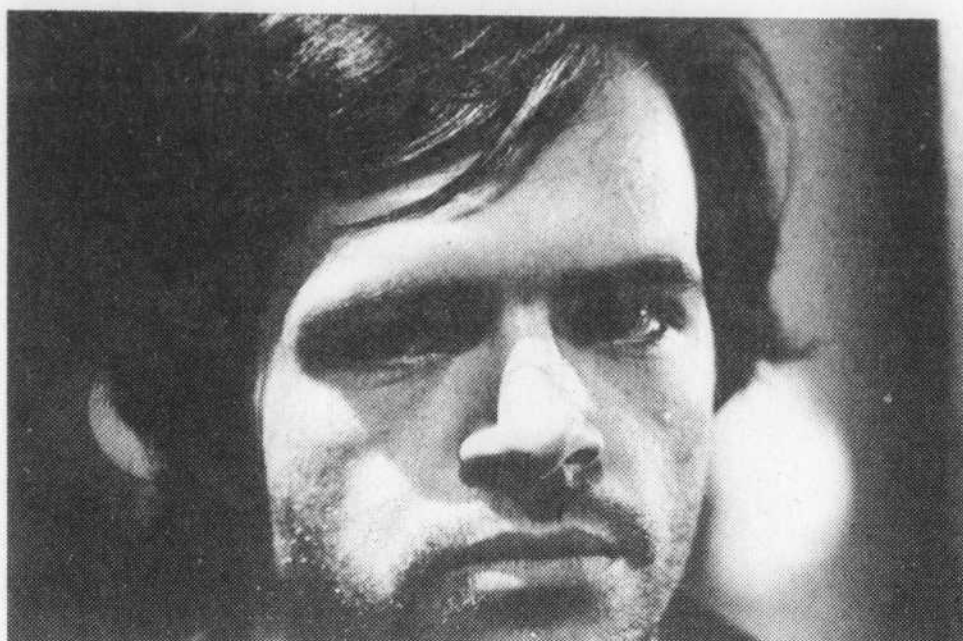
produit par JACQUES GAGNÉ et ANNE-CLAIRE POIRIER
scénario: ANNE-CLAIRE POIRIER et MARTHE BLACKBURN • musique: MAURICE BLACKBURN

Images de MICHEL BRAULT
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 -
7.30 - 9.30

Mourir à tue-tête



Le viol et la détresse des victimes

par Richard Gay

Mourir à tue-tête, un film québécois d'Anne-Claire Poirier avec Julie Vincent et Germain Houde au cinéma Le Dauphin.

MOURIR À TUE-TÊTE. Comment pourrait-on souhaiter titre plus percutant, plus fort, plus dérangeant pour un film qui traite du viol, ses formes et ses conséquences? Ce titre est d'autant plus significatif qu'il correspond merveilleusement à une des prises de conscience qu'Anne-Claire Poirier cherche à provoquer. Cette prise de conscience est celle qui veut que le viol en plus d'abimer physiquement la femme, détruit d'une façon irréversible quelque chose d'intérieur, tue sa part d'amour, celle qu'elle hésitera dorénavant à donner et qu'elle hésitera aussi à recevoir. Au moment du viol, la femme reste silencieuse: son cri vient de trop loin et c'est au plus profond d'elle-même qu'elle meurt à tue-tête.

Le viol a souvent été abordé au cinéma: l'année dernière, par exemple, on a pu voir sur nos écrans *L'Amour violé*, le film de la Française Yannick Bellon. L'intérêt du long métrage d'Anne-Claire Poirier vient en grande partie du fait que la cinéaste a traité du viol dans une perspective beaucoup plus large que tous les films tournés jusqu'ici sur le sujet. *Mourir à tue-tête* qui mêle fiction et document fait comprendre avec un impact troublant qu'il faut dénoncer non seulement le viol commis « au fond d'un truck », mais aussi toutes les formes plus ou moins déguisées que ce crime peut prendre: lorsque le mari s'impose de force à son épouse, que le patron abuse de sa secrétaire, lorsque le réalisateur exige le corps de sa comédienne, que le psychiatre

profite de sa patiente, lorsque le maître spirituel immole le sexe de sa disciple, il y a viol, un viol beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit.

Mourir à tue-tête est aussi le premier long métrage qu'il m'est donné de voir où la démarche de l'ensemble montre jusqu'à quel point il est difficile de tourner un film sur le viol sans sombrer dans les nombreux pièges du sujet tels que le voyeurisme et la sentimentalité facile. Les interventions répétées de Monique Miller et Micheline Lancôt qui interprètent respectivement les rôles de la réalisatrice et de la monteuse permettent précisément d'éviter ces pièges et de souligner leur danger. Et lorsque dans la scène du viol, au début du film, la caméra reste inlassablement braquée sur l'homme, la réalisatrice évite précisément le voyeurisme qui trop souvent sabote la portée de pareilles scènes.

Le scénario complexe de *Mourir à tue-tête* est principalement axé sur un viol bien précis: celui de Suzanne, une jeune garde-malade. Cela se passe au fond d'un camion, le couteau sur la gorge. On assiste impuissant à ce crime odieux mais surtout, et c'est là l'essentiel, on constate les suites du viol car d'une certaine façon le viol continue: après le traumatisme de l'agression c'est celui de l'examen médical, de l'enquête policière, du bain qui ne lave pas la vraie souillure. Le conjoint est là, une amie aussi, mais le viol sépare des autres et enferme la victime dans un silence qui l'étouffe. Julie Vincent interprète ce rôle difficile avec un regard affolé, une sensibilité intense et une force intérieure comme on en a rarement vus au cinéma québécois. Anne-Claire Poirier prouve encore une fois qu'elle

sait bien choisir et diriger ses comédiens.

Le suicide de la fin, dans la mesure où il constitue l'aboutissement d'une progression dramatique, ne choque pas. Une des principales réussites du film consiste en effet à faire comprendre que violer c'est le contraire même de faire l'amour, c'est faire la haine. La victime est attaquée dans son corps, mais c'est son âme qui a le plus mal. Le suicide de Suzanne prolonge en fait au niveau physique le meurtre de son âme de femme.

Mourir à tue-tête n'est pas pour autant une réalisation sans failles. Par exemple, le récit, dans sa continuité même, fonctionne plutôt mal.

On sait qu'Anne-Claire Poirier a effectué une recherche considérable, recueilli des témoignages de toutes sortes, accumulé une documentation précieuse. Mais tout ce bagage, s'il a permis de situer le viol dans sa perspective véritable, a plutôt nui à la fluidité narrative de l'ensemble. Parce qu'elle a voulu communiquer l'essentiel de sa recherche, ne rien omettre, Anne-Claire Poirier a finalement tourné un long métrage d'une complexité qui semble parfois un peu bâtarde. Certains moments vont droit au but, mais l'efficacité du tout reste inégale: les séquences d'actualités et celle du procès, par exemple, ne s'intègrent pas aisément à l'ensemble. Le monologue de

l'assaillant dans la scène du viol du début déborde d'informations mais cette longue réplique détruit en partie la vraisemblance de la scène. Ce discours est forcé tout comme le sont les interventions et le ton du juge dans la séquence du procès.

Aussi le parti-pris didactique d'Anne-Claire Poirier n'a pas su éviter le piège de la redondance: les choses sont dites et redites avec trop d'insistance. Le sujet est important, grave même, mais la réalisation et le scénario auraient gagné à faire davantage confiance à l'intelligence et à la sensibilité du spectateur.

Enfin j'aurais préféré qu'Anne-Claire Poirier ne demande pas à Monique Miller

Carole Laure chez-elle

SHAWINIGAN (PC) — Après s'être assurée une renommée internationale, la vedette québécoise de cinéma Carole Laure est de retour dans sa ville natale pour y tourner un film qui, selon elle, pourrait bien être le point culminant de sa carrière.

Le film s'appelle *Fantastica*: c'est une comédie musicale d'un coût de \$2,5 millions, écrite et réalisée par Gilles Carle, un vieil ami de l'actrice et le plus accompli des cinéastes québécois.

Elle joue dans ce film le rôle de Lorca, la jeune première d'une troupe de théâtre ambulante, qui se rend compte à un moment donné qu'elle ressent de l'envie pour un viol ermite qui habite une cabane dans les bois. « Le personnage que je joue est rempli de contradictions », dit Mlle Laure. Elle me ressemble beaucoup. Lorca

devient une star, mais en même temps elle voudrait rester une femme très ordinaire. Elle sent qu'il manque quelque chose dans sa vie. »

Mlle Laure elle-même était connue à la fois comme vedette et comme femme ordinaire, parmi les curieux qui étaient venus dans l'espoir de voir une partie du tournage. Shawinigan est une ville ouvrière située à 200 kilomètres au nord-est de Montréal.

« Il faut avouer, dit Michèle Hamel, une amie d'enfance de Mlle Laure, que c'était plutôt plate de vivre à Shawinigan. Je pense que Carole savait déjà, à 10 ans, qu'elle voulait partir. Il n'y avait pas de théâtre ici, et ce qu'on pouvait faire de plus excitant, c'était de s'asseoir au comptoir de la pharmacie, le vendredi soir, ou de rester dans l'automobile

pour voir passer les autres. »

Mlle Laure, qui continue de dire qu'elle a 28 ans, a quitté Shawinigan il y a 12 ans, à l'âge de 18 ans, pour travailler comme maîtresse d'école. A Montréal, elle rencontre Gilles Carle, qui la persuade de devenir une actrice.

Il s'agit par la suite plusieurs films ensemble, dont le plus populaire fut *L'ange et la femme*, qui fut achevé en janvier 1977. A ce moment-là, l'industrie du film québécois était presque immobilisée, et Mlle Laure accepta une offre venue de Paris, pour tourner *La menace*, avec Yves Montand. Elle demeura en France pour tourner *La jument-vapeur*, dirigée par Joyce Bunuel, et décrocha un des trois rôles principaux dans *Préparez vos mouchoirs*, le film qui a remporté cette année l'Oscar pour le meilleur film étranger.

d'interpréter le rôle de la réalisatrice. Elle dont on entend la voix aurait très bien pu jouer son propre rôle. Il me semble que cela aurait ajouté un élément appréciable de vérité.

Il reste que *Mourir à tue-tête* examine le viol dans toute son horreur, ses formes et ses conséquences, questionne sa raison d'être et les faiblesses de la justice, avance des statistiques et surtout lève le voile sur la honte, la peur, la solitude et la détresse de ses trop nombreuses victimes.

LE CHEF-D'OEUVRE
DE
VISCONTI

14
ANS



GIANCARLO
GIANNINI
LAURA
ANTONELLI
JENNIFER
O'NEILL

VERSION FRANÇAISE

L'Innocent

COTE-DES-NEIGES 2
PLAZA CÔTE-DES-NEIGES 735-5527
STATIONNEMENT GRATUIT

Sem.: 7.00 - 9.15
Sam.-Dim.: 12.30 - 2.45 -
4.55 - 7.10 - 9.20

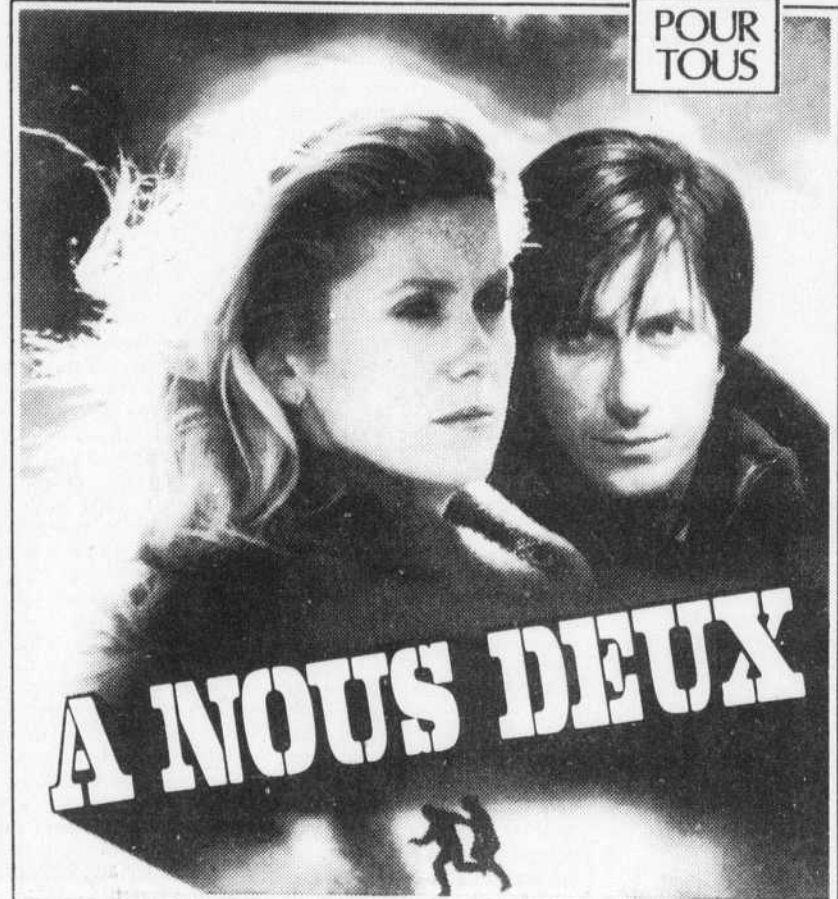
Première nord américaine UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS !

filmé par CLAUDE LELOUCH

CATHERINE DENEUVE

JACQUES DUTRONC

POUR
TOUS



avec JACQUES VILLERET • ÉMILE GENEST • JACQUES GODIN
musique de FRANCIS LAI chantée par FABIENNE THIBEAULT

produit par CLAUDE LELOUCH, DENIS HEROUX et JOSEPH BEAUBIEN distribué par CINE 360 inc.

LAVAL: SAM.-DIM.: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM.: 7.10, 9.10. PARIS: 12.25, 2.35, 4.45, 7.00, 9.10. RIVOLI: 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.25. PLACE VILLE MARIE: (en français avec sous-titres anglais) 12.45, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00

AUX
4
CINÉMAS!

Le PARISIEN 1
486 STE-CATHERINE 866-3856

RIVOLI 2
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125

LAVAL 1
CENTRE LAVAL 688-7776

PLACE VILLE-MARIE
CINEMA 1 866-2644

LOUISE MARLEAU GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

POUR
TOUS



L'arche
Cœur

Un film de Mireille Dansereau

LOUISE MARLEAU, FRANÇOISE FAUCHER

Produit par Robert Menard

© LES FILMS CYBELE INC.
Distribué par Cholakian Films

A
L'AFFICHE!

Le PARISIEN 3
486 STE CATHERINE 866-3856

1.30, 3.20, 5.15,
7.05 et 9.00.

Chaque homme connaît dans sa vie un grand amour...
ou deux...ou trois...ou quatre...

POUR
TOUS



L'AMOUR EN FUIITE

UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
JEAN-PIERRE LEAUD, MARIE-FRANCE PISIER, CLAUDE JADE, DANI, DOROTHEE

CREMAZIE

ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

DES VENDREDI

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Les Films du monde: un bilan

Le troisième Festival des films du monde étant terminé déjà depuis une semaine, l'heure est maintenant aux bilans. Les deux journalistes réguliers du DEVOIR qui ont couvert l'événement, Nathalie Petrowski et Angèle Dagenais, affectés au cahier culture et société, Francine Laurendeau et Richard Gay, dressent ici collectivement la somme de leurs observations sur cet événement culturel de la scène montréalaise.

VOYONS d'abord les aspects positifs. Tous reconnaissent l'importance fondamentale d'un festival pour le développement d'un public connaisseur et amateur de cinéma. La qualité des films présentés dans les salles montréalaises étant ce qu'elle est aujourd'hui, il apparaît absolument crucial qu'un grand regroupement d'excellents films internationaux de toutes tendances et « couleurs » puissent avoir lieu au moins une fois l'an, dirigé par un personnel compétent et averti, respectueux du public, et animé de préoccupations artistiques et culturelles. Un festival se doit de glorifier un art et non une industrie et le cinéma n'est pas nommé le 7e Art pour rien. Les manifestations érigées pour promouvoir des produits industriels ont pour nom « foires », « salons », « Expositions », « marchés », etc. et non « festivals ».

Il est important que le public soit mis en contact avec des œuvres différentes de celles qu'il voit habituellement, qu'il puisse s'ouvrir à des perceptions et des sensibilités différentes, qu'il cultive une curiosité envers l'inédit, l'original, le neuf, qu'il « prenne des chances culturelles ».

Or le public montréalais s'est montré incroyablement curieux cette année. Les salles étaient pleines en soirée, beaucoup moins pleines le jour (quelle idée de mettre des projections à 14 h, 15 h ou 16 h sur semaine quand les étudiants notamment ne sont même plus en vacances). Même la première fin de semaine du festival qui était celle de la Fête du travail — et il faisait un temps radieux — les salles étaient bondées. Il existe donc un public pour ce genre de manifestation et les distributeurs « blasés » de Montréal qui estiment ne pouvoir passer autre chose que *Jaws*, *Emmanuelle* ou *Superman* sur les écrans, devraient en tenir compte dans leurs achats et programmes réguliers.

Ce public a pris des chances sur des films inconnus et en payant par surcroît \$4 par représentation (plus que ce qu'il paie normalement pour aller au cinéma), sans avoir eu au préalable beaucoup d'information pour guider ses choix. On a remarqué la participa-

tion d'un public varié, de nationalités différentes, venu voir des films en langue « originale » (sous-titrés en anglais). Il existe donc aussi un public qui s'intéresse aux films présentés en langue originale malgré ce que pensent certains promoteurs qui ne jurent que par les versions doublées. Il est regrettable qu'on ne puisse plus voir à Montréal sur grand ou petit écran des films italiens en italien, ou espagnols en espagnol, ou russes en russe, avec sous-titres français. Cela coûterait beaucoup moins cher aux distributeurs et/ou aux producteurs et c'est infiniment plus agréable à regarder.

Donc la raison d'être d'un festival des films « du monde » n'est plus à discuter, elle s'impose d'elle-même à tout pays, province ou ville qui est en mesure de se le payer (trois-quarts de million de dollars cette année, un demi l'année dernière). Selon les propos des organisateurs \$775,000 n'étaient pas suffisants, il aurait fallu encore beaucoup plus d'argent!

Un festival populaire, à forte participation du public n'a pas besoin de présenter des films à sensation pour attirer les gens, ou de grosses vedettes, on s'en est bien rendu compte. La belle brochette de starlettes et gros canons qu'on nous annonçait à grand renfort de communiqués a prodigieusement brillé par son absence. On ne nous y reprendra plus! Où étaient donc les Jon Voight, Maria Schneider, Charles Bronson, Jill Ireland, Bibi Andersson, Jean-Louis Trintignant, Carole Laure, Stéphane Audran et compagnie...? Par contre l'actrice soviétique Ludmila Gurchenko qui a tourné dans plus de 50 films en U.R.S.S. et qui est une grande star chez elle, était ici (elle est la vedette de *Cinq Soirées* de Nikita Mikhalkov), personne ne l'a annoncée et sa visite est passée complètement inaperçue. Y aurait-il « vedettes » et « vedettes » pour les organisateurs du festival?

Et puisque l'on parle d'invités, il serait peut-être bon de signaler qu'aucun comité d'accueil ne s'est chargé de piloter des artistes dont, pour certains, c'était la première visite à Montréal, qu'aucun service d'interprètes n'a été prévu pour ceux qui ne pouvaient

parler ni français ni anglais et que, d'une façon générale, l'hospitalité laissait grandement à désirer.

Si on ne dispose pas des fonds nécessaires pour recevoir décemment les gens chez soi, ce n'est pas la peine de les inviter, et ceci bien sûr, pour que les relations culturelles et commerciales futures entre pays puissent se maintenir ou s'améliorer...

Côté programmation, il faudra certainement que le Festival pratique une sélection beaucoup plus rigoureuse de ses films en compétition et dans les autres catégories. La sélection officielle de cette année était un fourre-tout sans queue ni tête où navets et bons films voisinaient sans aucune cohérence. Les règlements du festival stipulent que les films de la Sélection officielle ne peuvent avoir été présentés ailleurs que dans leur pays d'origine. Comme le festival de Montréal vient après trois autres festivals beaucoup plus importants — Cannes, Moscou et Venise — on a l'impression qu'on récupère ici les « restes » dont les autres n'ont pas voulu. De plus, comme le Canada est englobé, commercialement parlant, dans le marché intérieur des États-Unis par les « majors », on a l'impression que la sélection de films américains présentés au festival de Montréal sert de pré-promotion ou d'avant-première commerciale, et bénéficie de tout l'appareil de promotion du festival pour leur publicité (ex. *The Runner Stumbles* de Kramer, *The Seduction of Joe Tynan* de Schatzberg, *Love and Bullets* de Rosenberg, etc.). Tous ces films sortent à Montréal dans quelques jours ou semaines. Ce genre de sélection à l'heure de la place à nos puissants voisins mais ne force pas les organisateurs à beaucoup de recherches pour trouver les films originaux et différents de la grande masse de films tournés aux USA par les gros ou les petits producteurs.

Hors compétition, on a récupéré des festivals européens quelques « bons vendeurs » tels *Les Sept Jours de janvier* de Bardem (primé à Moscou), *Félicité* de Christine Pascal, *Quatre viva Mexico* d'Eisenstein (ressuscité à Moscou), *Prova d'orchestra* de Fellini (de la sélection officielle de Cannes), *Caro Papa* de Risi (idem), *Le Tambour* de Schlöndorff (primé à Cannes), etc. Là encore, l'initiative est louable mais tous ces films sortent sur les écrans montréalais d'ici quelques semaines. Où sont donc ces films extraordinaires qui ont justement besoin souvent du tremplin d'un festival pour se faire connaître et apprécier d'un public avide d'expériences nouvelles? Dans le cas du *Tambour* un fait supplémentaire est à signaler. Les traditions internationales des festivals veulent que les films présentés ne peuvent faire l'objet de plus d'une ou deux projections parce qu'ils sont prêtés gracieusement par les producteurs ou distributeurs à titre de « service culturel ». Or *Le Tambour* a été montré cinq fois au public montréalais, ce qui n'est pas très honnête envers le producteur allemand ou le distributeur québécois qui en achètera éventuellement les droits d'exploitation! Il se verra amputer de 4,000 spectateurs...

Il faut absolument parler dans ce bilan du sous-titrage en majorité anglais des films présentés au cours du Festival. Il va falloir que M. Losi, qui s'explique là dessus et que ses bailleurs de fonds québécois (les ministères québécois notamment qui ont contribué \$250,000) prennent position sur cette question. A Cannes, le problème est réglé depuis longtemps: tous les films présentés dans quelque catégorie que ce soit (mis à part le marché) doivent être en version originale française ou sous-titrés en français. A quoi bon passer la loi 101 si on s'en moque éperdument dans un grand événement international qui se déroule dans la deuxième plus grande ville française du monde? Ce n'est pas sérieux.

Autre problème de programmation: les courts-métrages devraient faire l'objet de séances spéciales où ils seraient regroupés pour ceux qu'ils intéressent au lieu d'être dispersés partout dans la programmation du festival. Le temps où les longs-métrages étaient systématiquement précédés d'un court-métrage est révolu.

En ce qui concerne la composition du jury de sélection des grands prix, il est regrettable qu'aucune femme n'y ait pris part. La seule femme invitée, Mme Suso Cecchi d'Amico, scénariste italienne, semble s'être désistée bien avant l'ouverture du festival. On aurait pu la remplacer: les femmes

créatrices ne manquent pas, ni au Québec ni ailleurs. La sélection opérée par ce jury reflète donc une conception entièrement « masculine » du 7e Art. On a peut-être cherché à se décupabiliser en octroyant le grand prix à une femme réalisatrice, qui sait? Par ailleurs, mis à part Sergio Leone qui ne s'est pas gêné pour annoncer à qui voulait l'entendre que certains films de la Sélection officielle étaient fort ennuyeux, d'autres membres ont été vus passant leur ennui à l'extérieur des salles de visionnement à fumer au lieu de faire leur boulot... Ce n'est donc pas surprenant que leurs choix à tous aient été à ce point inattendus, pour ne pas dire autre chose.

L'année dernière les options étaient beaucoup plus évidentes. Les vedettes ou films primés étaient américain, italien, espagnol, hongrois, français et canadien. Cette année ils sont américain, italien, argentin, hongrois, français, canadien et allemand. C'est formidable comme les années se ressemblent... même quand les films ne se ressemblent pas!

La remise des prix dimanche dernier, mis à part le cirque qui a remplacé cette année l'exercice militaire pour le moins expéditif de l'an dernier, la présence de Mme Lolobrigida qui éprouvait quelques problèmes de compréhension et de situation était parfaitement inutile voire embarrassante. On aurait pu trouver une vedette québécoise, si on tient absolument aux vedettes!

La remise d'un prix à M. Leo Jaffe, président de Columbia Pictures, dont M. Serge Losi voulait souligner les 50 ans de loyaux services dans l'industrie hollywoodienne apparaît comme une provocation dans le cadre d'un festival qui ne devrait justement pas accentuer davantage la présence omniprésente des majors sur la scène cinématographique mondiale. M. Jaffe n'a pas aidé les choses en remettant à Mme Genée, la lauréate allemande, le « price for the best American film » (traduction libre de Grand prix des Amériques!).

Côté organisationnel, sans chercher la bête noire, les journalistes n'ont pas de louanges à faire au personnel du festival et aux attachés de presse (dont la langue de travail est l'anglais) qui les traitaient souvent avec mépris et désinvolture. Ce personnel devrait pourtant savoir que pour intéresser un public, il faut d'abord se concilier les médias par des relations publiques courtoises, cohérentes, intelligentes et professionnelles. La marge d'improvisation dans l'organisation de ce festival était malheureusement beaucoup trop évidente. La documentation concernant tous les événements du festival était distribuée à la presse de façon absolument sauvage et les journalistes devaient à l'occasion user de supplications grotesques pour obtenir laissez-passer et autres services.

L'horaire des visionnements de presse ne prévoyait pas suffisamment de temps avant les projections publiques pour un travail adéquat d'information et, de plus, à la fin du festival, deux visionnements coinci-

daient souvent de sorte qu'il fallait voir les films à moitié ou choisir l'un ou l'autre. Par contre, les rencontres avec cinéastes et comédiens et les conférences de presse étaient bien menées et ponctuelles.

Pour la presse écrite le fait que le festival se termine une fin de semaine oblige à parler d'avance des derniers films dans le cahier hebdomadaire (terminé le jeudi) et pose un problème pour la couverture du samedi (pas de publication le dimanche). Les films de la fin du festival en souffrent forcément. Cannes ne se termine jamais une fin de semaine...

Enfin, le marché du film qui se voulait une plaque-tournante nord-américaine de l'achat et de la vente de droits d'exploitation n'a pas encore cette année atteint ses objectifs. Selon Mme Rita Leone de Cinépix, coordonnatrice de l'événement, le marché réunissait cette année les pires conditions: fête du travail qui a tenu éloigné les Américains, rentrée montréalaise dans les salles qui a tenu occupé les distributeurs québécois et Festival de Toronto qui a happé à compter du 5 septembre une partie des étrangers — bien que Toronto n'ait pas de marché! Les « milliers » de professionnels attendus se sont métamorphosés en 300 de l'étranger et 400 canadiens, selon les statistiques de Mme Leone. Le festival a connu quelques difficultés

techniques de projection dans les salles du Complexe Desjardins. « Le système automatique de projection de ces salles n'est pas conçu pour un festival », d'expliquer Mme Leone. Elle précise qu'elle n'a pas eu les fonds nécessaires pour attirer les acheteurs et vendeurs internationaux. Elle a pu offrir une chambre d'hôtel gratuite à certains d'entre eux mais ce n'est pas suffisant, précise-t-elle, il faudrait pouvoir leur offrir avion et séjour (contrairement à toutes les pratiques commerciales courantes!).

Côté Institut québécois du cinéma, M. Marcel Paradis chargé de la coordination du kiosque, juge l'impact de l'investissement de \$50,000 dans le marché cette année, positif, malgré l'obstruction faite par les réalisateurs. Il prétend que la présence de l'Institut a suscité beaucoup d'intérêt auprès des acheteurs et que les 23 films inscrits au catalogue ont tous été visionnés. Impossible de savoir si des ventes se sont effectuées. Le rôle de l'Institut, selon M. Paradis en a été un de médiation.

Selon certains distributeurs montréalais, question de se désennuyer, comme dans tout marché qui se respecte, on se passait des petits films porno sur écran vidéo au Basilaire du Complexe... Le commercial a des raisons que le culturel ne saurait comprendre!

Angèle DAGENAI

Un nouveau film de Warren

MONTREAL (PC) — « Quand on commence à considérer la chambre d'hôtel comme un chez-soi, dit le cinéaste Mark Warren, de Hollywood, tout en buvant à petites gorgées une consommation faite de vodka et de whisky, on sait qu'on y est resté trop longtemps ».

M. Warren était assis à ce moment-là dans le salon d'un hôtel de Montréal où descendent souvent les vedettes de hockey et les gens de cinéma. Le cinéaste a passé trois mois à Montréal pour tourner *Crunch*, un film de \$2.5 millions qui viendra s'ajouter à la vague actuelle de films de collage et qui rapportera probablement à ses commanditaires une bonne somme.

Crunch a été tourné dans une banlieue de Montréal, avec des acteurs locaux, mais, tout comme pour les films *Animal House* et *Meatballs*, le décor est typiquement celui d'une petite ville américaine. Tourné en juillet et monté en août, il sera probablement dans les salles d'ici Noël.

« Par comparaison avec le slapstick de tantes à la crème, *Crunch* est une comédie sophistiquée », déclare M. Warren.

Bien qu'il vienne du Kentucky et qu'il vive à Hollywood depuis 10 ans, c'est en fait à la télévision canadienne qu'il a fait ses débuts. Alors qu'il était âgé de 19 ans et qu'il travaillait comme comptable à l'ambassade américaine à Ottawa, il produisait sa propre

émission de jazz à la station de radio CJET de Smith Falls, à quelque 70 kilomètres de la capitale. Il était assisté d'un autre débutant appelé Rich Little.

Par la suite, M. Warren fit partie de la jeune et brillante équipe qui travaillait à la nouvelle station de télévision CJOH, où il remplit diverses fonctions, entre autres, régisseur, annonceur et acteur.

« A l'époque, Ottawa était une ville de fonctionnaires, très ennuyeuse, raconte M. Warren. C'est pourquoi la vie sociale y devenait très, très importante. »

« Ma femme est venue me voir à Montréal il y a quelques semaines, et naturellement nous sommes allés à Ottawa pour voir les vieux amis que nous y avons encore ».

Au début des années 60, M. Warren se rendit à Toronto, où pendant six ans il fut réalisateur d'émissions de variétés avec la CBC. Ensuite, ce fut Hollywood, où il s'installa avec sa famille.

admission \$2.00
LE CINÉMA PARALLÈLE
3632 St-Laurent, 543-4725
DEMANDEZ NOTRE PROGRAMME
Sam. 19 h 30, 21 h 30,
Dim. 15 h 00
LE GRAND REMUE-MÉNAGE
de Sylvie Groulx
& Françoise Allaire

UN FILM CHOC, COURONNE DE 12 GRANDS PRIX INTERNATIONAUX!

Nino Manfredi

PAIN ET CHOCOLAT

le DAUPHIN 2

Sem.: 7.20 - 9.30
Sam.-Dim.: 1.00 - 3.00
5.20 - 7.20 - 9.20

BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

LES CINÉMAS FRANCE FILM

UNE COMEDIE LOUFOQUE QUI VOUS PROMENERA D'UN CONTINENT A L'AUTRE!

GÉNÉRAL... Nous Voilà!

DARRY COWL PHILIPPE RICCI
HENRI GUYBERT PIERRE TORNADE

desjardins 2

BASILAIRE 1 288-3141

AUCUNE FORCE NE PEUT DETRUIRE SA PASSION POUR L'HOMME QU'ELLE AIME!

De l'autre côté de Minuit

JOHN BECK
MARIE-FRANCE PISIER

Cinéma du COMPLEXE

desjardins 4

BASILAIRE 1 288-3141

Sem.: 7 h 15, 9 h 30
Sem.: 5 h 20, 7 h 30, 10 h 00
Dim.: 1 h 00, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

elysée 1

35 MILTON/842-6053

LA CRITIQUE EST UNANIME

"Film étonnant, caustique, par moments magnifique et qu'il faut voir à tout prix."

— Serge Dussault (La Presse)

"Terrible, prophétique, dérangeant...!"

— Mireille Amiel (Cinéma)

"Mastroianni est admirable..."

— L'Express

"Un film flamboyant, somptueux dans la longue tradition du cinéma historique en passant par Visconti et Rossellini..."

— Louis Marcolles (Le Point)

MARCELLO MASTROIANNI
LAURA BETTI

MIMSY FARMER
LEA MASSARI

3e sem.

Allons saifan

Un film écrit et réalisé par Paolo et Vittorio Taviani

(aussi RÉALISATEURS de PADRE PADRONE)

Musique: MORRICONE V.O. sous titre français

Sem.: 7 h 30, 9 h 30
Sem.: 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
Dim.: 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

elysée 2

DERRIÈRE LA GROSSIÈRETÉ, L'INTRANSIGANCE ET LES SLOGANS RÉVOLUTIONNAIRES, UNE RECHERCHE D'ÉQUILIBRE. UN VÉRITABLE BOMBARDEMENT D'IDÉES ET DE COMPORTEMENTS!

— RICHARD GAY (LE DEVOIR)

7e sem.

vous serez violemment pour vous serez violemment contre mais vous devez voir

si les porcs avaient des ailes...

un film événement
un film choc
un film de PAOLO PIETRANGELI

DEUX FILMS A VOIR ET A REVOIR!

"Jonathan Livingston le goéland"

chanson de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond

Plus de 200,000 personnes l'ont acclamé. et VOUS?

RUTH GORDON
BUD CORT

Harold et Maude

Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY

Cinéma 7art
722 0302
3180 rue BELANGER

OUI, parfois, on peut être coupable pour avoir trop aimé!

A travers ces deux femmes, un face à face implacable La loi contre l'amour!

L'AMOUR EN QUESTION

ANNIE GIRARDOT · BIBI ANDERSSON

dans un film de ANDRÉ CAYATTE

avec MICHEL GALABRU · MICHEL AUCLAIR · GEORGE GERET · DOMINIQUE PATUREL

CHAMPLAIN 2

ST-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Sem.: 7.10 - 9.05
Sam.-Dim.: 1.30 - 3.20
5.15 - 7.10 - 9.05

jazz

Les voir et les entendre

par Gilles Archambault

Il y a eu depuis la fin juillet à Montréal, la tenue d'un festival de jazz et de blues, la présence hebdomadaire ou quotidienne si vous préférez au Soleil levant de musiciens fort connus: en concert, nous avons eu Keith Jarrett, nous aurons Sarah Vaughan et Stéphane Grappelli. Mais que se passe-t-il donc à Montréal? Y aurait-il un lien de cause à effet entre la fuite des sièges sociaux et la popularité du jazz? Je vous laisse à cette profonde et fructueuse méditation. Car j'ai du travail à accomplir, celui de vous parler de nouveautés du disque.

The Joy of Flying (Columbia JCS5705) de Tony Williams serait un disque parfaitement insignifiant et n'ayant que peu de rapport avec le jazz s'il ne contenait *Morgan's Motion*, duo entre le batteur et Cecil Taylor. Pendant les trois quarts du microsillon on nous inonde d'une musique aussi profonde que l'eau du Nil en période de sécheresse, puis crac! une douzaine de minutes de musique authentique, réelle, provocante. Si on pouvait acheter une tranche de disque, je vous dirais « payez-vous une pointe de Cecil Taylor all dressed, mais puisque ce n'est pas possible ne vous payez pas la pizza au complet, vous auriez une indigestion!

Cam Newton est un jeune guitariste prometteur si on en juge par *The Motive Behind the Smile* (Inner City-importation Almada, 1059). Il nous propose une musique agréable, jouée de façon impeccable et qui s'encombre parfois de joliesse. Eddie Daniels, Michael Urbaniak, Billy Hart l'assistent de façon très efficace. Pour ceux qui voudraient être bercés par une musique de qualité. Rien d'essentiel cependant.

Harold Danko Quartet featuring Gregory Herbert (Inner City 1029-

importation Almada). Ce disque peut être tenu pour le testament musical du saxophoniste Gregory Herbert, mort le 31 janvier 1978. Sideman pour Woody Herman, puis pour le grand orchestre de Mel Lewis et Thad Jones, il est mort pendant une tournée européenne du groupe jazz-rock Blood, Sweat and Tears. La session qu'on nous offre ici avait été réalisée en 1975 et nous présente des musiciens fort compétents qui ne sont pas visités cependant par une grâce particulière. Harold Danko se défend bien au piano, mais c'est Gregory Herbert qui donne le ton à l'enregistrement.

Mike Richmond dans *Dream Waves* (Inner City 1065 — importation Almada) se joint à Andy Laverne, pianiste, et Billy Hart, batteur, pour nous offrir une musique de détente assez expertement écrite. Plusieurs moments de beauté, des éclairs parfois, ne m'empêchent cependant pas d'estimer cet art un peu trop proche de l'art d'agrément. Je souhaiterais parfois une musique plus corsée, plus audacieuse aussi. La maîtrise semble trop présente et l'inspiration pas assez. Ce n'est qu'un avis, bien sûr.

Joe Lee Wilson fait partie de ces rares chanteurs de jazz qui font carrière, avec des résultats tout à fait honnêtes. *Secrets From the Sun* (Inner City 1042 — importation Almada) nous remet en mémoire l'existence de ce chanteur à la voix puissante qui s'attaque aussi bien aux ballades sentimentales qu'aux pièces les plus audacieuses. Je pense qu'il faut aimer beaucoup le jazz pour apprécier un chanteur comme John Lee Wilson, dont l'art même tient beaucoup de l'improvisation et d'une conception « instrumentale » de la voix. Et puis, avouons-le tout net, vous ne vous rendez pas loin dans l'écoute de ce microsillon si vous n'appréciez pas une tradition de jazz qui va de Shepp à Pharoah Sanders en passant par Leon Thomas. Pour happy few.

Les femmes et les automates

Vedettes d'un nouveau musée de Paris

par Elisabeth Revai

AUX quelque cent vingt-et-un musées de Paris et de sa banlieue immédiate vient de s'ajouter un nouveau: celui de la Femme.

Pourtant on avait semblé avoir épuisé tous les sujets: en dehors des grands musées de renommée mondiale il existait déjà un musée de la Parole, du Pain, des Transports urbains, des Lunettes et Lorgnettes, de la Rose pour les âmes poétiques, de la Contrefaçon pour les esprits plus terre-à-terre.

Il a fallu un concours de circonstances particulières pour que naisse enfin le musée de la Femme, le premier au monde consacré entièrement à l'être qui constitue plus de la moitié de la population du monde.

A l'origine du musée on trouve, d'un côté, le goût excentrique et la générosité d'un riche collectionneur chilien, Arturo Lopez, qui légua son fameux hôtel de style Louis XV, datant du début du siècle, à la ville de Neuilly.

Si le bâtiment n'est pas de l'époque, son emplacement, du moins est authentiquement historique. Situé à la rue du Centre, il se trouve en plein quartier de Saint-James,

nommé d'après un fameux financier du XVIII^e siècle qui y fit édifier la charmante « Folie » Saint-James. Ce bâtiment qui fut habité par de nombreuses célébrités, dont la princesse Elisa, soeur de Napoléon I^{er}, la duchesse d'Abrantès, etc., existe encore dans ce qui reste du parc original.

D'autre part, le véritable promoteur du musée est un antiquaire averti et érudit, M. Jacques Damiot. Personnage fort complexe, il a collaboré à une centaine de spectacles prestigieux en tant que décorateur des pièces de Cocteau, de Colette, de Giraudoux, de Jean Genet et de tant d'autres. A tous ces talents ajoutons une passion insolite: l'amour des automates qui le hante depuis l'âge de huit ans lorsqu'il entrevit dans la vitrine d'un confiseur une poupée automate, une fillette offrant un bouquet de fleurs.

Il en résulta, après 45 ans, une collection de soixante automates dont la valeur est estimée à deux millions de francs. Ces créateurs fantastiques ont d'ailleurs fait courir le tout-Paris lorsqu'en 1970 Damiot les exposa au Musée des Arts Décoratifs au profit des bâtiments de Venise, endommagés par l'inondation. Grâce aux 42.680 visiteurs venus des quatre coins du monde pour admirer la « Magie des Auto-

mates », on réussit à obtenir une somme permettant de sauver l'église de la Salute.

Finalement, ce sont ces ingénieux « androïdes » — automates à forme humaine — qui déclenchèrent la création du musée de la Femme. L'un des réalisateurs de la Télévision française ayant demandé à Jacques Damiot de lui prêter ses gracieux personnages pour meubler le décor de « La Dame aux Camélias », ce dernier, soucieux de garder sa collection intacte, eut l'idée de poser certaines conditions à ce prêt.

D'abord il spécifia que la représentation devrait avoir lieu dans le cadre somptueux du Château Lopez dont la Ville de Neuilly venait d'hériter. Il s'ensuivit des pourparlers avec la municipalité qui aboutirent à une entente. Jacques Damiot s'engageait à céder sa collection d'automates à la Ville de Neuilly à condition que cette collection reçoive un emplacement permanent à l'hôtel Lopez. Il fut entendu qu'on y installerait également un musée de la Femme, projet que Damiot caressait depuis longtemps. Le maire de Neuilly, M. Achille Peretti, se

prêta volontiers à la création du nouveau musée où Jacques Damiot devait assumer les fonctions de conservateur.

L'une des salles de l'hôtel semblait prédestinée à contenir cette collection originale: la « Salle des coquillages » que Lopez avait fait copier sur celle de la princesse de Lamballe, avec des murs entièrement tapissés de coquillages. C'est là que le public peut admirer désormais ces captivants personnages: un poète perché sur sa chaise, poussant des soupirs et versant des flots de larmes; une petite fille faisant de réelles bulles de savon; l'ange Séraphita jouant de la harpe en battant des ailes; Zulra, la Charmeuse de serpent et quantité d'autres merveilles, la plupart de fabrication française.

Quant au musée de la Femme proprement dit, il se propose de présenter la femme sous tous ses aspects. On ne peut s'empêcher de penser à une boutade de La Bruyère qui prétendait que les femmes sont extrêmes: elles sont meilleures ou pires que les hommes.

Parmi les souvenirs littéraires un manuscrit de George Sand nous rappelle que cette

femme de lettres était l'un des précurseurs de la femme libérée. N'a-t-elle pas été l'une des premières à s'habiller en homme et à « vivre sa vie »? Ses liaisons orageuses avec plusieurs célébrités de son temps firent couler beaucoup d'encre. A Jules Sandeau elle ne prit que la première syllabe de son nom pour se faire un pseudonyme, mais ses rapports avec Chopin et Alfred de Musset eurent des répercussions plus fâcheuses. Sa rupture avec ce dernier occasionna la parution de plusieurs oeuvres où les protagonistes s'accusèrent et se disculpèrent mutuellement à qui mieux mieux.

Ces intermèdes passionnels n'empêchèrent pas cette femme énergique de se créer une carrière littéraire distinguée et de finir sa vie dans son manoir familial comme la « bonne dame de Nohant ».

Parmi les artistes on peut admirer la palette de Suzanne Valadon qui a doublement mérité de l'histoire de la peinture: en tant que peintre de talent et en tant que la mère du peintre Maurice Utrillo.

Plusieurs objets intéressants et émouvants s'offrent à la vue des amateurs d'histoire. Notons le corset vert, à fleur de lys de Marie-Antoinette, conservé par sa fille, la duchesse d'Angoulême, une bague ayant appartenu à la même reine, un bracelet de l'impératrice Joséphine, un médaillon en cheveux de la duchesse de Berry, les bustes de la princesse de Lamballe, de Mme Récamier, entre autres.

Dans le domaine de la science quelques lettres de Mme Curie évoquent le souvenir de cette femme géniale, deux fois gagnante du prix Nobel de physique.

Le monde du théâtre est représenté par une multitude d'objets parmi lesquels on remarque la canne de Sarah Bernhardt, le buste d'Yvonne Printemps, les pieds en bronze de la danseuse Katherine Dunham.

Un tailleur Chanel, aux lignes si pures, mérite une longue réflexion. Il signifie beaucoup plus qu'une création ori-

ginale et impeccable. Il évoque une phase dans l'évolution de la femme moderne où elle devait être libérée de la contrainte du corset qui entravait ses mouvements en même temps que de celle des principes rigides qui emprisonnaient son esprit.

Le métier d'une dentellière du Puy, la casserole de la mère Brasier prouvent que l'on peut tendre à la perfection dans tous les domaines de l'artisanat.

Quant aux amateurs de la

chronique scandaleuse ils pourront se délecter à la vue du lit monumental, en forme de coquille, de la Paiva, fameuse courtisane du Second Empire. Cette quintessence du mauvais goût de l'époque, où les « usagers » pouvaient accéder par des escaliers en onyx, offre un spectacle stupéfiant. De toute manière, celle qui s'en servait devait être une maîtresse femme si l'on considère le fastueux hôtel particulier de la marquise de Paiva sur les Champs-Élysées qui

abrite aujourd'hui les locaux huppés du Travellers' Club.

Ainsi, fidèle miroir de l'omniprésence de la femme dans le passé et dans la vie contemporaine, le musée se renouvelle sans cesse. Tout en s'enrichissant de dons et d'acquisitions il ajoute à l'intérêt de sa collection permanente l'attrait d'expositions spéciales, entre autres: « Femmes et fleurs », « Chevelures », « D'or et d'amour ». Que de tentations pour aller visiter ce charmant coin de Neuilly!

jacqueline avril vous présente...

Le Centrefour des arts

Le rendez-vous des amateurs de l'art tous les samedis sous cette rubrique

publicité 844-3361



EXPOSITION
OEUVRES PRÊTÉES
M.-A. FORTIN
PROVENANT DE COLLECTIONS
PUBLIQUES ET PARTICULIÈRES
jusqu'au 22 SEPT.
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE, 288-7306

centre des arts visuels

SESSION D'AUTOMNE
commençant la semaine du 1er octobre

CÉRAMIQUE:
façonnage, tournage, moulage, design

TEXTILES:
batik, dentelle courte-pointe, impression sur tissus, art-à-porter, tissage basse lisse, tissage fonctionnel, haute lisse, filage, teinture.

PERCEPTION VISUELLE:
design, dessin peinture, aquarelle, portrait, histoire de l'art.

AUTRES:
bijouterie, vitrail.

COURS POUR ENFANTS:
art et argile, jeu et argile, multi media, dessin, peinture, céramique, textiles.

DEMANDEZ NOTRE BROCHURE!
488-9558

VISITEZ NOTRE GALERIE ET BOUTIQUE!
350 avenue Victoria

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des malades du cœur

«L'OEIL»
4427 St-Denis • 282-1756



Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de \$150.00 (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

L'inauguration de TVFQ 99

L'entrée en scène de Télévision française au Québec (TVFQ 99) se fera dimanche à 10 h, la cérémonie officielle d'inauguration, par des représentants des gouvernements français et québécois, n'est prévue qu'à 20 h.

Cette nouvelle chaîne, derrière laquelle se trouve un consortium de câblodistributeurs, diffusera chaque jour de 17 h à minuit une sélection de productions françaises: variétés, dramatiques, jeux et émissions de détente, avec un aperçu sur les actualités françaises, nationales et régionales.

A 17 h dimanche, « A-

L'inhumation de Jean Seberg

MARSHALLTOWN, Iowa (AP) — Les parents de l'actrice américaine Jean Seberg, dont le corps a été découvert samedi soir à Paris, souhaitent qu'elle soit inhumée à Marshalltown, dans l'Iowa, où elle était née et où elle avait acheté une ferme destinée aux Noirs dans le besoin.

Diego, le fils âgé de 16 ans de Jean Seberg et de son deuxième mari, le romancier français Romain Gary, qui assistait lundi à la conférence de presse de son père, avait cependant déclaré qu'il préférerait que son corps reste en France. Les obsèques devaient en effet se dérouler vendredi après-midi à Paris, au cimetière du Montparnasse.

Warren Robeson, un journaliste du Marshalltown Times Republican qui connaissait bien l'actrice, a déclaré qu'elle « avait toujours semblé avoir sa tête ».

« Je n'aurais jamais pensé qu'elle avait pu avoir des problèmes mentaux », a-t-il dit, tout en ajoutant que la jeune femme avait été très marquée par la mort prématurée de sa petite fille en 1970.

Selon certaines sources, Jean Seberg aurait dû suivre à plusieurs reprises des traitements psychiatriques.

Sa soeur, Mary Ann Shuey, a appris que son divorce d'avec son troisième mari, le producteur Dennis Barry, n'aurait pas été définitivement prononcé. La famille demeure sceptique quant à un quatrième mariage avec l'acteur algérien Ahmed Hasmî, qui s'est présenté comme le mari de l'actrice.

La Petite Galerie
296, ouest, rue Saint-Paul
Vieux-Montréal
tel. 845-3000

Exposition conjointe
Oeuvres récentes de
GRAHAM CANTIENI
Vernissage le 18 septembre 1979 à la Petite Galerie de 17 h à 19 h
Galerie l'Aquatinte de 19 h à 21 h
L'Exposition se poursuit jusqu'au 13 octobre

Du mardi au ven. de 11 h à 18 h
dim. de midi à 17 h

GALERIE L'AQUATINTE
1320 ouest, rue Sherbrooke
Montréal
tel. 271-0584

du mar au ven. de 12 h à 18 h
le sam. de 10 h à 17 h et sur rendez-vous

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT

BATIKS DE SUZEL BACK
— HOMMAGE À SAINT-JOHN PERSE —
• jusqu'au 23 septembre

COQS-GIROUETTES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
• du 13 septembre au 28 octobre

ARTS ANCIENS ET TRADITIONS ARTISANALES DU QUÉBEC
• en permanence

Le dimanche et du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

615, boul. Sainte-Croix Ville Saint-Laurent
747-7367

EXPOSITION «Nuit & jour»



Cordiale invitation au vernissage des oeuvres de
JOHN WALSH
Le mardi 18 septembre 1979 à 19h
L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 septembre inclusivement
Merc. 10 h à 18 h - Jeu. Vend. de 10 h à 21 h - Sam. de 10 h à 17 h - Dim. de 13 h à 17 h.
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux-Arts de Montréal

Exposition et vente



200 tableaux classiques et contemporains d'artistes canadiens et européens

Provenant de la collection de feu le Professeur Jean Ménard d'Ottawa

du 18 septembre au 6 octobre 1979

Galerie Kastel Inc.
1366 Avenue Greene, Westmount • Tél.: 933-8735
Du lundi au samedi de 10h à 17h30

Vingt créations à Montréal

Une imposante saison de théâtre

par Jacques Larue-Langlois

CETTE année encore, on peut s'attendre à ce qu'une centaine de pièces de théâtre soient jouées sur les scènes montréalaises, au cours de neuf mois que durera, de septembre à juin, la saison théâtrale régulière. Et encore, ce nombre ne découle-t-il que d'une projection nécessairement limitée aux informations que nous avons déjà en main et qui nous proviennent de la publicité des différentes compagnies productrices. Des quelque 60 pièces déjà nommément annoncées, 20 seront des créations d'œuvres québécoises originales et cinq autres des reprises de pièces d'auteurs locaux. Comme les troupes qui n'ont pas fait parvenir leur publicité aux médias sont de petites compagnies produisant en général davantage d'œuvres originales, on peut s'attendre à ce que cette moyenne (une création locale sur trois) soit encore augmentée.

Cette proportion de créations est aussi impressionnante que n'est pas surtout aux grandes compagnies subventionnées que nous le devons. Deux d'entre elles-ci, le Théâtre du Nouveau Monde et le Rideau Vert, se maintiennent dans la bonne moyenne, présentant chacune deux créations québécoises sur six spectacles à l'affiche au cours de la saison. La Compagnie Jean-Duceppe en offre une sur cinq, la Nouvelle Compagnie Théâtrale et le Théâtre Populaire du Québec se contentent chacune d'une reprise sur trois productions. En tête de liste des compagnies créatrices de spectacles originaux on retrouve deux troupes dont c'est l'objectif même: le Théâtre d'Aujourd'hui, où Jean-Claude Germain mettra à l'affiche quatre créations originales sur cinq productions, toutes québécoises, et l'Atelier de la NCT qui, fidèle à sa vocation de tremplin pour auteurs débutants et jeunes troupes, produira douze pièces québécoises en tout et pour tout, dont onze seront des créations originales, la douzième n'étant pas bien loin de l'être puisqu'elle ne fut jouée que comme exercice pédagogique à l'Option-théâtre du Cégep Lionel-Groulx, de Sainte-Thérèse, en mars 1978. Il s'agit d'une œuvre de Jean Barbeau, déjà publiée dans la collection Théâtre chez Leméac et intitulée *Le Jardin de la maison blanche*.

Barbeau est le plus joué
Barbeau pourrait d'ailleurs porter le titre de dramaturge

préférée de cette nouvelle saison scénique puisqu'outre cet étonnant voyage au pays du coma que constitue *Le Jardin...* et que mettra en scène Pierre St-Amand, salle Fred Barry, en février, les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal créeront, à la fin d'octobre, sous la direction de Claude Maher, une pièce qu'il a écrite pour eux et qui a titre *Le Grand Poucet*, alors que le Rideau Vert affichera *Emile et une nuit*, une autre pièce nouvelle de ce prolifique auteur, dès le 4 octobre prochain. Emile est un clochard étrange ne vivant que sous terre qu'on retrouvera sur un quai de métro, la nuit.

Autre favori, Michel Garneau sera joué deux fois au cours de la saison. En janvier, le Théâtre d'Aujourd'hui mettra la première fois une pièce qu'il a écrite il y a quelques années déjà et sous le titre de *laquelle* (*Le Joueur et la Lyre*) se cache mal le poète québécois qu'il est également. En mars, il doit diriger les finissants du Conservatoire dans un atelier de création dont on peut imaginer, connaissant sa présence et la force de son animation, qu'il aura sérieusement orienté les co-auteurs.

Bien entendu, Jean-Claude Germain, cet autre titan de notre dramaturgie, se jouera à nouveau dans sa propre salle, le Théâtre d'Aujourd'hui, et plutôt deux fois qu'une. Après *Les contes de l'Individu*, nouvelle enlevée de Nicole Leblanc, cette fois en compagnie de deux pianistes, qu'il dirigera en novembre et décembre, il doit marquer à sa façon l'époque pré-réformidative d'avril et mai en nous offrant son plus nouveau texte, *L'Enlèvement de Virgile ou l'après-nouveau de l'indépendance*, dont on peut déjà supposer qu'il injectera quelques douces notes d'humour à cette période tendue de notre cheminement politique collectif.

Un Tremblay au TNM

Parmi les autres œuvres québécoises originales attendues, figure sans doute en tout premier lieu *L'improvisation d'Outremont* qui marquera, mais en avril seulement, au TNM, le retour sur nos scènes d'un texte de Michel Tremblay. Tremblay ne laisse jamais indifférent et on se demande comment il se tirera de ce tour de force qui consistera à décrire, non plus l'est montréalais de son enfance ou le monde marginal de la Main, mais son nouveau milieu, les salons d'Outremont où quatre

sœurs bourgeoises abordent « la culture, ses pompes et ses œuvres comme des dangers ». Tremblay conservera, comme lien avec le passé, son metteur en scène favori, André Brassard.

En attendant, le TNM offrira à son public d'abonnés et aux autres la deuxième pièce de France Vézina, dont *L'Androgyne* fut jouée, en février dernier, à la salle Fred Barry de la NCT. Sous le titre *L'Hyppocanthrope*, cette jeune dramaturge replonge dans l'univers fermé des relations au sein d'une même famille où se mêlent violence, tendresse et ambiguïté.

À la Compagnie Jean Duceppe, on pourra voir en novembre la dernière œuvre de Jean Daigle, dont *La Débauche* avait fort impressionné, au Rideau Vert, la saison dernière. Il s'agit cette fois d'une histoire illustrée de la grande migration des campagnes vers les villes à laquelle Louis-Georges Carrier a prêté son concours pour la mise en scène et que l'auteur place dans un contexte qui lui permet de l'intituler *Le Jugement dernier*.

Le même thème migratoire, traité de façon différente, revient au Rideau Vert, en mars et avril, où l'on jouera *Aléola*, une œuvre écrite en anglais par un Montréalais devenu Torontois, Gaetan Charlebois. Par suite d'une série de coïncidences, c'est encore Jean Daigle qui s'est chargé de l'adaptation de la pièce en langue d'ici.

C'est aussi en mars qu'on pourra voir la quatrième création québécoise du Théâtre d'Aujourd'hui. Il s'agit d'une première œuvre écrite par la comédienne Maryse Pelletier et dont le titre, un peu banal, déconcerte: *À qui le p'tit cœur après neuf heures et demie?*

Il importe de mentionner, parmi les créations québécoises de cette saison chargée, celles que présenteront les Ateliers de la NCT, à la salle Fred Barry. D'abord, *La Scouine*, de Louise Lahaye et Lorraine Pintal, d'après le roman d'Albert Laberge, que créera, à compter du 25 de ce mois, le Théâtre de la Rallonge; puis, en novembre, *Blanche*, de Sylvie Prigent, jouée par l'Organisation O; en janvier, *Les Filles de l'Amour Divin*, de François Beaulieu; en mars, *Ma Mère à boire*, un spectacle scénique à base littéraire écrit par Michelle Rossignol et Murielle Dutil; une production du

Théâtre de la Manufacture qui prendra l'affiche en avril et deux créations pour enfants: *On n'est pas des enfants d'école*, de Gilles Gauthier, à être jouée par La Marmaille, en décembre, tout comme *Petite ville deviendra grande*, de Suzanne Lebeau, une production du Carrousel.

Côté reprises, on note un doublé, celui de *Bernadette et Juliette ou La vie c'est comme la vaisselle, c'est toujours à recommencer*, qui avait catapulté son auteur, Elizabeth Bourget, première finissante en écriture à l'École Nationale de Théâtre, à l'avant-scène de la dramaturgie montréalaise, l'an dernier, à l'occasion de sa création. La pièce sera en effet jouée à deux reprises cette saison dans une production nouvelle des Pichous et une mise en scène de Gilbert Lepage. En fait, elle l'est déjà au Théâtre d'Aujourd'hui et pour un mois environ et le sera à nouveau au TPQ, en janvier. Rien d'anormal ici, quand on considère que le TPQ est avant tout un théâtre de tournée qui permettra à tout le Québec de prendre connaissance de ce texte.

Enfin, reprise également à la NCT, en janvier, d'un texte de Serge Mercier créé à la salle Fred Barry en janvier 1978 et lu au festival d'Avignon, l'été dernier, *Encore un peu*.

Un théâtre didactique

On peut également classer, parmi les spectacles de création, sans qu'il s'agisse à proprement parler de pièces de théâtre mais plutôt de collages scéniques à vocation didactique, deux des trois productions du Théâtre de la Grande Réplique, que dirige Jean-Guy Sabourin, dans le cadre des activités de l'Université du Québec à Montréal. Cette compagnie donnera d'abord, tout au long du mois d'octobre, dans les locaux du boulevard de Maisonneuve qu'elle occupait l'an dernier, *La Fumée de mon cigare perdra la foi et continuera de monter*, un collage de textes de Berthold Brecht dont nous avons dit tout le bien qu'on en pensait lors de sa production, le printemps dernier.

Le TGR doit ensuite déménager dans de nouveaux locaux, au CEGEP du Vieux-Montréal, au 200 ouest de la rue Sherbrooke, pour poursuivre la production de spectacles de même nature. C'est ainsi que dès novembre, le comédien Pascal Desgranges y

dirigera un montage dont il est l'auteur, réalisé à partir des textes des grands poètes tragiques grecs, Eschyle, Sophocle et Euripide. Des extraits des œuvres de ces pères de la tragédie antique seront regroupés sous le titre *Il est terrible le vent qui soulève la tempête*.

En mars, Sabourin mettra en scène un montage de textes rassemblés par Madeleine Greffard sur le thème de l'évolution de la condition des femmes. La production qui doit en être tirée portera le titre urgent de *Passé du*.

On peut également attendre des productions intéressantes de la part du Théâtre de l'Es-kabel, dont la machine publicitaire n'est pas des mieux huilées mais dont le répertoire de qualité devrait continuer de nous esbaudir au cours de la saison qui débute, si on en croit les rumeurs qui filtrent de ce côté.

Le grand répertoire

Le théâtre demeure cependant un mode universel d'expression et nos scènes locales nous permettront en outre, au cours de la saison qui s'amorce, de communiquer à un certain nombre de chefs-d'œuvre de la dramaturgie classique et contemporaine.

Entre autre, deux Molières — et deux gigantesques Molières — prendront l'affiche à Montréal cet automne et le printemps prochain. D'abord, le Théâtre du Nouveau Monde ouvre sa saison dès le 5 octobre par cette magistrale réflexion sur le pouvoir qu'est *Don Juan*. Le directeur du TNM, Jean-Louis Roux, assumera lui-même la mise en scène de ce spectacle dont le rôle titre sera tenu par Léo Lital.

Plus audacieuse encore est la démarche du TPQ où Pascal Rollin se mettra lui-même en scène dans le rôle titre de cet autre sublime morceau de théâtre qu'est *Le Tartuffe*, intolérable portrait de l'hypocrisie qui accompagne souvent le pouvoir, une pièce qui fut interdite pendant quatre ans dans le milieu même où elle avait été conçue, la cour de Louis XIV.

Après de Ré, Planchon, Anouilh et surtout Artaud, voici que Jean-Luc Bastien tentera de se faire les dents sur un classique contemporain créé en 1928, *Victor ou les enfants au pouvoir*, de Roger Vitrac. Les représentations auront lieu au TNM, en mars prochain, immédiatement après celles (décidées) Suite à la page 32

la Compagnie Albert Millaire
présente
Un spectacle en musique

Trois Actrices, un Coq

OU
J'aime me déguiser
Un show écrit par Clémence Desrochers
avec
CATHERINE HÉGIN
Maryse Pelletier et Luck St-Cyr
ALBERT MILLAIRE



À compter du
9 octobre 1979, à 20 h 30
Tél. 288-2943

La Régie de la Place des Arts
présente

Les concerts Grand Marnier

Récital	Au piano:
Hermann	Michael Krist
Prey	
baryton	

Programme

- Liederreihe, opus 35
R. Schumann
- Fünf Schlichte Weisen, opus 21
R. Strauss
- Vier Lieder, opus 27
R. Strauss
- Vier Lieder, opus 37, 39 et 41
R. Strauss

Le lundi
8 octobre 1979
20h30

Billets:
\$5, \$7, \$8, \$9

SALLE
WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au
samedi inclusivement,
de midi à 21 heures. Pas de
réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

FESTIVAL DE MUSIQUE BAROQUE

Lundi 1er octobre 1979, 20 h 30

Musique française
TIM HUTCHINS, flûte baroque
DAVID DOANE, haute-contre
MARY CYR, viole de gambe
JOHN GREW, clavecin
Oeuvres de Couperin, Boismortier, Marais et Rameau
\$5 et \$4

Kasaba

Lundi 15 octobre 1979, 20 h 30
le célèbre flûtiste de renommée internationale
FRANS BRÜGGEN
Oeuvres de Telemann, Van Eyck, Bach,
Rebel et Shinhara
\$7 et \$5

Kasaba

Lundi 29 octobre 1979, 20 h 30
JOHN GREW
organiste
Oeuvres de Bach
\$4 et \$3

Billets en vente chez
International Music Store
1334 ouest, Ste-Catherine
Ed. Archambault Inc.
500 est, Ste-Catherine

Église Queen Mary Road United
angle Finchley et Queen Mary

QUINTETTO BOCCHERINI

«un ensemble unique en son genre»
Programme: Pugnani,
Hindemith, Boccherini

DIMANCHE
- 14 OCT. - 15h30

Billets: \$7, \$5, \$6, \$5, \$3 (étudiants 7/25 ans)
(preuve d'âge)

Pro Musica 1270 O. Sherbrooke - 845-0532

THÉÂTRE
MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au
samedi inclusivement,
de midi à 21 heures. Pas de
réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

gilles
vigneault



Avec les mots du dimanche

Soirées de chansons
du 13 au 30 septembre

tnm

Réservations: 861 0563

84 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal

L'Ensemble Vocal Tudor de Montréal

Wayne Riddell, directeur artistique

1979-80

Une saison placée sous le signe
de l'excellence

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!
5 CONCERTS POUR LE PRIX DE 4

Lundi, 22 octobre 1979, 20h30
Salle de concert Pollack
L'Ensemble Vocal Tudor
avec Dorothy Morton et Esther Master, piano
Oeuvres de Foss, Coulthard, Poulenc, Wilcocks,
Morley, Farmer, di Lasso

Lundi, 3 décembre 1979, 20h30
Eglise St-Jean Baptiste
L'Ensemble Vocal Tudor
avec Bernard Lagacé, orgue; Dorothy Masella,
harpe; et l'Ensemble de cuivres Mont Royal
Oeuvres de Schutz, Vaughan Williams, Praetorius,
Gabrieli, Byrd, J. Handl

Lundi, 4 février 1980, 20h30
Salle de concert Pollack
L'Ensemble Vocal Tudor
avec un orchestre de chambre
Cantates 4 et 150; Messe en La majeur — J.S. Bach

Lundi, 10 mars 1980, 20h30
Salle de concert Pollack
L'Ensemble Vocal Tudor
avec Eugene Plawutsky et Louis-Philippe Pelletier, piano
Oeuvres de Brahms, Vivier, Champagne, Prevost,
Bissell, Holman, Jones (Hymn to Bacchus, par
commande de l'Ensemble Tudor, 1972)

Lundi, 21 avril 1980, 20h30
Salle de concert Pollack
L'Ensemble Vocal Tudor et The Vancouver Chamber Choir
avec Paul Helmer, piano
Mozarts 2 et 5 — J.S. Bach; et œuvres de di Lasso,
Bateson, Vautour, Elgar, Freedman, Malton

ABONNEZ-VOUS ET OBTENEZ
UN CONCERT GRATUIT
5 concerts: \$20
Étudiants et âge d'or: \$10

Envoyez votre chèque et une enveloppe affranchie
et adressée à votre nom à:
L'Ensemble Vocal Tudor de Montréal
C.P. 603, Station "H", Montréal H3G 2L5

Le train de l'opéra pour Toronto...

Un enchantement en 3 actes.



acte 1: LE TRAIN
Avec VIA Rail, l'enchantement de l'opéra commence dans le train qui vous mène à Toronto. Nous voulons que ce voyage soit le prélude d'une journée mémorable.

acte 2: L'OPÉRA
La Canadian Opera Company vous attend au Centre O'Keefe de Toronto pour vous présenter six spectacles lyriques tous aussi célèbres les uns que les autres.
Le tout commence avec SIMON BOCCANEGRA de Giuseppe Verdi, présenté les 19, 21, 23 (matinée), 25, 27 et 29 septembre.
Suivront: TRISTAN UND ISOLDE de Richard Wagner, en octobre et en novembre; L'ELISIR D'AMORE de Gaetano Donizetti, en décembre; MADAMA BUTTERFLY de Giacomo Puccini, en janvier et en février; WERTHER de Jules Massenet, en mars; et PETER GRIMES de Benjamin Britten, en avril et en mai.

acte 3: L'HÔTEL
Après un spectacle riche en sensations, quoi de mieux qu'une sortie en ville... avant de retrouver le charme et le raffinement de l'hôtel Royal York, situé à deux pas du Centre O'Keefe.

rideau: LE RETOUR EN TRAIN
Le lendemain, le retour en train viendra clôturer en beauté l'enchantement en 3 actes que VIA vous propose.

UN ENCHANTEMENT COMPLET
Les forfaits opéra de VIA comprennent l'aller-retour Montréal-Toronto, une place de choix au parterre du Centre O'Keefe et une nuit au luxueux hôtel Royal York.
Prix par personne, à raison de deux par chambre: \$85 pour ceux qui voyagent en voiture-coach. Des places en voiture-club et en club 52 sont disponibles, moyennant supplément.
Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA, au 286-2650 durant les heures normales de bureau ou au 861-7311. Pour recevoir un dépliant sur ce programme 1979-1980, écrivez à: VIA RAIL CANADA - Bureau d'organisation des voyages, Gare Centrale, Montréal H3C 3N3. Détenteur d'un permis du Québec.

l'invitation au voyage



ÇA PROMET

A la télévision de Radio-Canada

Quoi de neuf?

Winston McQuade reçoit. Ce soir à 19h00. Pour le savoir, *Winston McQuade reçoit*. Qui? Vous, bien sûr, mais aussi les artisans de notre nouvelle saison, tels Michel Forget, Catherine Bégin, Jean Besré et Bernard Derome. Soyez au rendez-vous! Réalisation: Jacques Demers.



Un humour comme le nôtre. Dimanche à 19h30.

Notre saison commence par un éclat de rire aux Beaux Dimanches. À l'affiche: *Un humour comme le nôtre*, une heure de sketches et de chansons, issue de la plume de

Gilles Richer. En vedette: France Castel, Louise Forestier, Michel Forget, Pierre Labelle, François Tassé, Suzanne Langlois, Marthe Nadeau, Jean Mathieu et Louise Bombardier. Réalisation: Roger Fournier.

Mourir de rire!



Aux Beaux Dimanches à 20h30. En l'honneur du 40^e anniversaire de l'O.N.F., vous pourrez voir quatre films produits par l'Office national du film: *le Château de sa-*

ble, le Paysagiste, l'Âge de la machine et le Discours de l'armoire. Du cinéma magique!

40 ans déjà!



Samedi
17h00 **La Course autour du monde**
10 jeunes de 5 pays francophones parcourront le monde, sac au dos et oeil à la caméra, dans le cadre de ce grand concours. Animateur: Jean-Pierre Masse.
20h00 **Le Football canadien**

En direct du Winnipeg Stadium, Pierre Dufault et Pierre Dumont commentent le match entre les Blue Bombers et les Rough Riders d'Ottawa.
23h00 **Cinéma**
La Bonne Année de Claude Lelouch, avec Lino Ventura, Françoise Fabian et Charles

Gérard.
Dimanche
12h00 **La Semaine verte**
Dossier sur l'agriculture en Haïti. Animateur: Yvon Leblanc.
14h00 **Le Football canadien**
Les Alouettes de Montréal rencontrent les Tiger Cats de

Hamilton, au stade Ivon Wynne.
16h30 **Aux frontières du connu**
Pour en savoir plus long sur les tremblements de terre.
17h00 **Second regard**
Les principaux événements de l'été dans le monde religieux. Animatrice: Myra Cree.

18h00 **Hebdo-dimanche**
Les actualités de la semaine. Animateur: Jean Ducharme.
23h10 **Ciné-club**
Les 47 Rôbins. 1^{re} partie du chef-d'oeuvre de Kenji Mizogushi.

Le théâtre à Québec se porte mal

par Ginette-Julie Stanton

QUÉBEC — Non, le théâtre ne se porte pas tellement bien à Québec, ces temps-ci. Je dirais même que le théâtre se meurt!

Après les difficultés du Hobbit (le pionnier des cafés-théâtre d'ici) suivies de son changement de direction et de vocation, après la courte existence du Centre d'essai des Femmes de Québec, après la brève apparition du Zinc qui n'est né que pour mourir semble-t-il, après la dissolution de la Compagnie des Neuf, et l'exil de son directeur, Réjean Roy, la fin de la dernière saison ne laissait présager rien de bon pour cette année. La rentrée aura donc lieu en effet à des pleurs et à des grincements de dents chez plusieurs artisans, réservée à une mauvaise surprise aux membres de la Bordée, tués les dernières illusions de la direction du Théâtre du Café Rimbaud et quasiment entraînés la débacle du Centre culturel du Petit Champlain.

Les uns avanceront que la faute d'un tel marasme incombe au ministère qui sabote dans les subventions des petits pour maintenir à flot les gros bateaux et nourrir ses éléphants blancs ou gris. Les autres diront que les rapports entre les directeurs administratifs et les comédiens ne sont pas des plus cordiaux (quand ils ne sont pas catastrophiques!) et finissent par provoquer la lassitude voire l'écœurement des premiers et par engendrer le ressentiment voire l'hostilité des seconds.

Certaines personnes, qui ont touché le théâtre de près à Québec, vous laisseront entendre que le milieu est malade: «des gens qui se jalourent, des niques à chicanes, des conflits d'intérêt...» Et allez donc vous y reconnaître dans une telle jungle!

Une chose est certaine: la survie d'un petit théâtre ou d'un petit organisme théâtral est une entreprise bien fragile. Une aventure périlleuse et quelquefois mystérieuse. Ceux qui durant une année ou deux

se sont crus bénis des dieux et «gras dur» pour les jours à venir, ceux-là peuvent soudain voir la vapeur se renverser et se retrouver devant moins que rien. D'un autre côté, un tout jeune organisme peut en l'espace d'une saison accéder à un statut fort enviable et bénéficier des largesses venues d'en haut. Pourquoi? Mystère et boule de gomme. Et allez donc reconnaître une politique théâtrale de la continuité là-dedans!

Fait indéniable, le cycle recommence! Encore une fois, après quelque cinq ans d'effervescence, après le phénomène explosif des cafés-théâtre à Québec et le temps des vaches grasses, les petites troupes connaissent des jours difficiles. Des jours qui ressemblent étrangement à ceux vécus il y a dix ans par l'Estoc et le Théâtre pour Enfants de Québec qui en vinrent à disparaître au profit d'une structure unique nommée le Trident. Monsieur Jean-Noël Tremblay était alors ministre des Affaires culturelles.

En tout cas, pour cette année, les jeux sont faits. J'ai nommé les morts. Voici les éclopés.

D'abord, le Théâtre du Café Rimbaud pas encore tout à fait mort parce que M. Georges Carlier du Ministère des Affaires culturelles aurait laissé entendre à la direction du Rimbaud que lui et son lieutenant, M. Denis Cantin responsable du service théâtre rouvriraient le dossier

Le Théâtre du Café Rimbaud, qui s'attendait au moins à voir sa dernière subvention maintenue et peut-être augmentée, vient tout simplement de la voir disparaître. Le jury du MAC a reconnu la qualité des productions de théâtre présentées par les artisans de Québec au Café Rimbaud. On reproche cependant à sa direction, Hector Botta Iregui et sa femme Ninon Dugas, de ne pas être une véritable compagnie théâtrale, c'est-à-dire de ne pas s'être adjoints d'artisans pour leurs opérations dramatiques.

Fondé en 1977, le Théâtre du Café Rimbaud a produit 6 pièces avec 212 représentations cette même saison. En 1978-79, il a donné 7 pièces avec 273 représentations. Le Rimbaud a bénéficié d'une première subvention de l'ordre de \$15,000 la première année et de \$25,000 la deuxième.

Le Centre culturel du Petit Champlain est également en mauvaise posture. Des rumeurs de faillite — que s'est empressé de démentir l'un de ses actionnaires, M. Claude Gaudreau — ont même couru dans le milieu la semaine dernière. Depuis le début de l'été, trois personnes impliquées de près dans le fonctionnement de l'organisme ont cependant quitté les lieux. M. Jacques Dion a abandonné son emploi au Petit Champlain dont il demeure cependant actionnaire. Le gérant, M. Jacques Côté, a démissionné de son poste, fati-

gué de travailler, dit-il, à l'intérieur d'un groupe sans aucune politique de fonctionnement ni esprit d'équipe et dont les actionnaires ne pouvaient lui fournir aucune donnée précise à quelques semaines des événements de leur calendrier artistique. Enfin, Mlle Ginette Beaulieu qui s'occupait d'administration au Petit Champlain, est retournée à son poste de préposée à la production au Trident.

Au moment où ces lignes sont écrites, les employés, dont la plupart ont quitté les lieux, n'ont pas été payés et la pièce *Les Tourtereaux*, qui devait jouer jusqu'au 9 septembre inclusivement, aurait fait relâche plusieurs jours de suite la semaine dernière.

Ayant comme actionnaires M. Claude Gaudreau de la maison de publicité Couthuran et associés, M. Robert Savard siégeant alors au conseil d'administration du Trident, M. Denis Mailloux l'actuel directeur administratif du Trident et M. Jacques Dion l'ex-religionniste du Trident, le Centre culturel du Petit Champlain a ouvert ses portes l'an dernier et sa salle est l'une des plus belles de la ville. Souffrant peut-être du

même mal que le maire Drapeau, ses actionnaires ont cru bon de doter cette salle d'un super-équipement qui a coûté les yeux de la tête et qui rend difficile la rentabilisation du lieu.

Bien que plusieurs spectacles de variétés s'y soient donnés, l'an dernier, aucune troupe de théâtre de la Vieille Capitale n'a pu se permettre de jouer au Petit Champlain vu les coûts de location exorbitants. Sauf La Commune-à-Marie à qui, dit-on, les fonctionnaires du MAC auraient fortement conseillé de se produire au Petit Champlain.

L'an dernier, Le Petit Champlain a reçu \$7,000 du MAC pour faire deux coproductions avec la Commune-à-Marie. La Mère à boire aurait cependant englouti les \$15,000 de subvention de La Commune qui a dû reprendre *Le Fleuve au cœur* au Théâtre du Vieux Québec pour boucler sa saison. Cette année, le MAC a renouvelé la subvention du Petit Champlain. La Commune à Marie (Danielle Bissonnette, Denise Dubois et Jeannine Angers), dont la subvention a été augmentée de \$5,000 (\$20,000), a annoncé qu'elle jouerait au moins deux spectacles en coproduction.

Le Théâtre de la Bordée, lui, voit sa subvention passer de \$18,000 à \$10,000. Composée de neuf membres, La Bordée a toujours éprouvé certaines difficultés à trouver un lieu de théâtre adéquat pour ses productions. Après s'être endettés personnellement auprès de la Caisse populaire de St-Vincent de Paul, les membres de la troupe viennent de se bâtir un théâtre, rue St-Jean.

Le jury du MAC a refusé d'augmenter la subvention de La Bordée à \$25,000 tel que demandé et en a plutôt retranché \$8,000 en allouant entre autre que la troupe ne s'était pas assez produite à Québec l'an dernier. La Bordée a effectivement fait une mini-tournée en France avec

sa création de la saison *Un cœur de pierre trop poilu* qu'elle a également présentée à Sherbrooke. La troupe avait aussi prévu à sa programmation une coproduction avec le Trident, l'Université Laval et le Grand-Théâtre pour monter la pièce d'Arabal Ils passèrent des menottes aux fleurs, sous la direction de l'auteur espagnol. Arabal s'étant déisté — parce que le cachet offert par l'Université Laval ne lui paraissait pas suffisant — La Bordée s'est donc retrouvée le bec à leau. Le jury n'a pas jugé bon de tenir compte du stage sur de nouvelles méthodes de création collective que la troupe a suivi avec le professeur Jacques Lessard, ni du fait que La Bordée ait consacré quatre mois de ses énergies à doter Québec d'un nouveau lieu théâtral de 250 places.

Pour sa part, le Théâtre de l'Équinoxe (l'ancienne Gang des Autobus) ne recevra pas \$15,000 cette année mais plutôt \$10,000. Petite compagnie de production, l'Équinoxe, tout comme La Commune à Marie, ne dispose pas de lieu spécifique pour jouer et elle doit louer ses salles.

A l'intérieur de ce panier de crabes, il y a tout de même quelques rescapés.

Le Trident dont la subvention a été maintenue à \$340,000.

Le Théâtre du Vieux Québec (T.V.Q.) — le seul survivant de la razzia des autres petits théâtres de Québec effectuée jadis par Jean-Noël Tremblay — voit sa subvention de \$27,500 passer à \$32,500.

Le Théâtre du Gros Mécano (anciennement les Productions pour Enfants de Québec) reçoit cette année \$30,000, soit \$5,000 de plus que l'an dernier. Ce qui permet à la compagnie de ce théâtre institutionnalisé — à qui le Trident a remis son mandat de produire du théâtre pour enfants — d'avoir maintenant trois permanents à son emploi. La troupe ne présentera plus ses spectacles à l'Institut Canadien, comme par les années passées, mais à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre où elle jouera en alternance

avec le Trident. Des rumeurs circulent à l'effet que, dans le passé, le ministère aurait maintes fois exprimé au P.E.Q. son désir de le voir jouer au Grand Théâtre — subventionné « ipso facto » par le MAC et un de ses éléphants gris! — plutôt qu'ailleurs. Ces rumeurs ont été démenties par M. Denis Cantin.

Toujours du côté du théâtre jeunesse, l'Aubergine-de-lamacédoine, compagnie de tournée à l'échelle de la province a reçu \$10,000 cette année au lieu des \$6,000 de la dernière saison. L'Aubergine a participé l'année dernière à l'« International Festival for Young People » de Vancouver et au « Greatest Little Traveling Show for Young People » de Victoria.

Enfin, le Sakatou, théâtre de tournée pour enfants et qui opère dans la région 03 — s'est

vu octroyer la somme de \$4,500 « sous réserve » et Les Confettis a reçu le même montant alloué comme première subvention de projet.

Quant au Théâtre Midi, mis sur pied par la défunte Compagnie des Neuf, il a été rescapé par le Grand Théâtre qui en assumera les coûts de production. Renée Desrochers, ex-directrice administrative des Neuf, demeure responsable des productions du Théâtre Midi. Elle travaillera donc en collaboration avec la Régie d'Etat, à offrir au public la même formule que celle des années passées.

Pour la saison 1979-80, les deux théâtres institutionnalisés de Québec, le Trident et le Théâtre du Gros Mécano, recevront donc \$370,000 des fonds publics. Les petits théâtres et les petites troupes de la Vieille Capitale (8) en auront \$98,500.

Vingt créations

Suite de la page 30

ment, il faut louer la qualité du programme du TNM cette saison) d'Andorra, du Suisse Max Frisch, dont la Compagnie Jean-Ducasse nous offrira l'an dernier *Biederman et les incendiaires*. La réalisation de cette pièce, qu'on pourrait qualifier de théâtre didactique dans un sens plus subtil que chez Brecht, sera celle du Centre National des Arts, d'Ottawa, qui la jouera à Montréal pendant quelques semaines.

Il serait dommage de mettre fin à ce panorama, forcément précipité, de la production théâtrale montréalaise pour la nouvelle saison, sans y inclure le premier spectacle de la Nouvelle Compagnie Théâtrale, qui prendra l'affiche dès octobre. D'aucuns ont qualifié cette pièce toute moderne du Belge René de Obaldia, dont le Rideau Vert nous offrait une version remarquable il y a une dizaine d'années, de « western de la scène ». Cette année, Yvan Canuel dirigera la mise en

scène de ce spectacle tout en coups de vents comme l'indiquent d'ailleurs son titre évocateur. *Du vent dans les branches de sassafras*.

Du répertoire classique, la NCT a mis à l'affiche, pour mars, *L'Amour des trois oranges*, dans une adaptation du français Alexandre Arnoux d'après le maître italien Carlo Gozzi, défenseur de la vieille tradition théâtrale au 18^{ème} siècle. La mise en scène a été confiée à Gilles Pelletier.

Enfin, pour ceux qui préfèrent du très léger, le Rideau Vert persiste à conserver, du moins partiellement, sa réputation, d'ailleurs de moins en moins justifiée, de théâtre de boulevard, pour nous offrir, en décembre — après tout, ce sera le temps des fêtes et de la détente — l'inénarrable *Chat en poche*, de George Feydeau.

Bilan positif donc d'une saison de théâtre qui s'annonce dorée et déjà dynamique et dont l'éventail des genres offre de quoi rejoindre tous les publics: le théâtre vit chez nous et se porte bien.

La super-fête... à papa Pedro

(Rubio-Dumont)

«Il était une fois l'Association espagnole-Casanova» à la Bibliothèque Nationale, 1700 Saint Denis (Montréal)

le mardi 9 octobre, 19h.

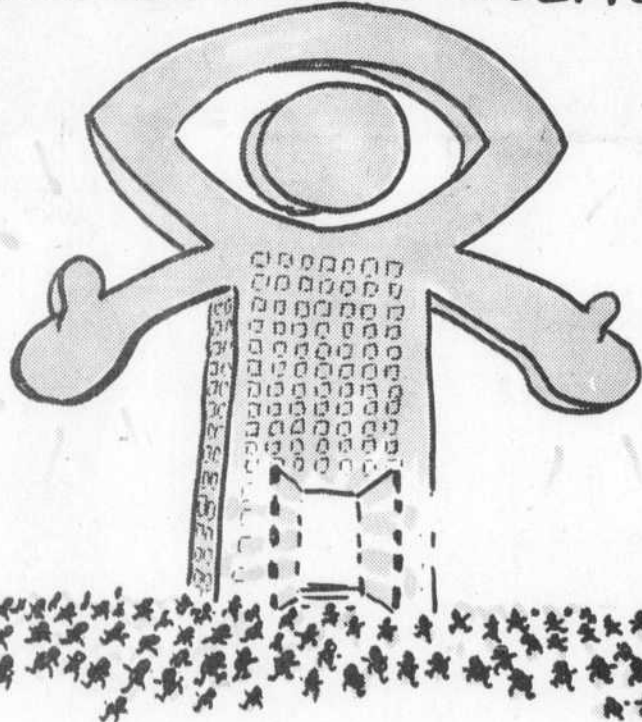
20 artistes sur scène, vernissage, lancement, et autres belles bébelles...

souscription populaire pour cadeau collectif à Papa Pedro: faire envois sous forme de chèque à François Jobin, a/s Sherbrooke Trust, 1100 ouest Sherbrooke, Montréal H3A 1G8

(ajouter à l'endos: Denise Filiatrault fête Pedro)



ENVAHISSEZ L'ONF VISITES LES 18-19-20-21 SEPTEMBRE



EN CE 40^{ème} ANNIVERSAIRE, MONTEZ SUR LE PLATEAU DE TOURNAGE / VOYEZ COMMENT ON MET AU MONDE UN FILM!

PROGRAMME

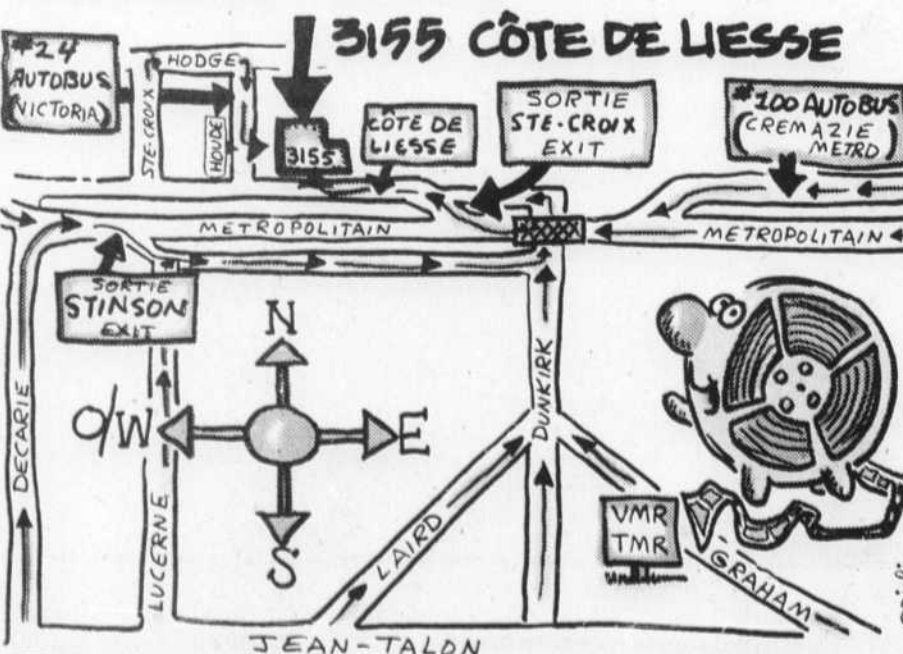
À 9h30: ENFANTS SEULEMENT, SUR RÉSERVATION.

À MIDI: "OPEN HOUSE" SUR RÉSERVATION POUR 15 PERSONNES OU PLUS.

À 20h30: RÉTROSPECTIVE DE FILMS DE L'ONF. POUR TOUS

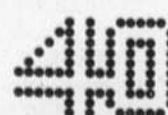
SPECIAL: "JOURNÉE DES FEMMES" LE JEUDI 20. (SERVICE DE GARDERIE) SUR RÉSERVATION POUR 15 PERSONNES OU PLUS.

RÉSERVATIONS: 333 3101



Office national du film du Canada

National Film Board of Canada



1939-1979

Les concerts d'orgue de Montréal / 6^e saison 1979-80

ABONNEMENT DE SAISON

à l'Oeuvre d'Orgue de J.P. Sweelinck

dim. 7 oct. à 20 h 30	HÉLÈNE DUGAL
dim. 4 nov. à 20 h 30	HÉLÈNE DUGAL
dim. 2 déc. à 20 h 30	GENEVIEVE LAGACÉ
dim. 3 fév. à 20 h 30	GENEVIEVE LAGACÉ
dim. 2 mars à 20 h 30	JACQUES LECAVALIER
dim. 13 avril à 20 h 30	JACQUES LECAVALIER

EN VENTE CHEZ:

ED. ARCHAMBAULT, 500 EST, RUE STE-CATHERINE INTERNATIONAL MUSIC STORE, 1334 OUEST, RUE STE-CATHERINE

\$16.00 (étudiants \$12.00)

St. Matthias Church, 10 Church Hill, Westmount



5 septembre au 20 octobre

Une création: La Collection de madame Suzanne
Pièce de François Beaulieu
Mise en scène de Roland Laroche

En vedette: Jorothée Berryman et Raymond Legault

Une production de la Régie de la Place des Arts présentée grâce à la collaboration de PERNO CANADA
Lundi au jeudi, 20h30
Vendredi et samedi, 19h30 et 22 heures
Rédaction le dimanche
Billets: \$4 lundi, mardi, mercredi et jeudi \$5 vendredi et samedi
Restaurant et bar

SMCQ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

- | | | |
|----------|--|--|
| 27.9.79 | 1 GARANT | ENSEMBLE de la SMCQ direction Serge Garant |
| 18.10.79 | 2 G.M.E.B. | Groupe de Musique Expérimentale de Bourges |
| 1.11.79 | 3 XENAKIS | ENSEMBLE de la SMCQ direction Serge Garant |
| 6.12.79 | 4 HAWKINS BOESMANS BERIO MATHER WYSCHNEGRADSKY | Pierrette Lepage Bruce Mather pianistes duettistes
Robert Leroux, marimba
Armas Majste, orgue
Jean-Guy Plante, vibraphone |
| 24.1.80 | 5 FINNISSY RISSET DAoust SAUVE | ENSEMBLE de la SMCQ direction Serge Garant
Emil Subirana, trombone |
| 6.3.80 | 6 TAKEMITSU TREMBLAY LORRAIN REYNOLDS | ENSEMBLE de la SMCQ direction Serge Garant
Pauline Vaillancourt, soprano
Michael Louche, alto
Soyou Abdoul Al-Khalaby, flûtes |
| 10.4.80 | 7 GOUGEON BREGENT BOUCOURECHLIEV LUTOSLAWSKI | Marie-Josée Simard, percussion |
| 24.4.80 | 8 KRENEK | Quatuor à cordes de Kreuzberg |

SALLE POLLACK 20h15 / 555, sherbrooke ouest
billets: 6\$ étudiants & age d'or: 3\$

ABONNEZ-VOUS et économisez 25%

(8 concerts pour le prix de 6)

ABONNEMENTS: 36\$

18\$ étudiants & age d'or

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS: 739-5329

Les nouveaux défis de l'ONF

par Angèle Dagenais

QUARANTE ans d'Office national du film constituent un excellent prétexte pour rencontrer le nouveau commissaire-adjoint et directeur général de la maison, François Macerola, 37 ans, avocat de métier, en poste depuis cinq mois. Sa nomination n'a étonné personne car il vient de l'intérieur et a occupé des fonctions importantes au sein de cette importante agence gouvernementale depuis 1971. Il est donc fort bien placé pour parler des problèmes auxquels l'ONF a à faire face depuis quelques années, et des nouveaux défis qu'il aura à relever pour les décennies à venir.

Vaste structure de 1,000 employés permanents dont 600 travaillent à Montréal, recrutant au besoin des employés temporaires dont le nombre oscille autour de 150, l'Office national du film fon-

tionnera cette année avec un budget de \$40 millions (contrairement à \$45 millions l'an dernier). Les coupures « extravagantes » réalisées au budget de l'ONF, selon M. Macerola, découlent des mesures de compression amorcées par l'ancienne équipe Libérale et perpétuées par les Conservateurs. L'ONF se sent extrêmement à l'étroit dans ces nouvelles limites car son budget devrait être de l'ordre de 50 à 55 millions s'il avait suivi une courbe de développement normale.

« On vit sur le passé, à la production anglaise, explique-t-il et on éprouve beaucoup de difficultés à mettre en chantier des productions. De plaque-tournante qu'il était, avec les Jutras, Carle, Bouchard, Chabot et autres cinéastes pigistes qui le fréquentaient, l'ONF se voit contraint de limiter dangeusement son personnel et sa production. L'année dernière fut une année record, 60 films français, une centaine de films anglais contre une vingtaine cette année du côté français et environ 35 pour le secteur anglais. L'effectif travaille encore cette année sur les films de l'an dernier qui sont en post-production. Les vrais problèmes commenceront l'an prochain. Le Cordelia de

Jean Beaudin (J.A. Martin photographie) est peut-être encore notre chant du cygne? »

Mais alors que l'ONF comprime ses budgets et a

peine à faire travailler son personnel pourquoi a-t-il engagé récemment quatre réalisateurs à la production française et 50 à la production anglaise? Cette absurdité, d'expliquer

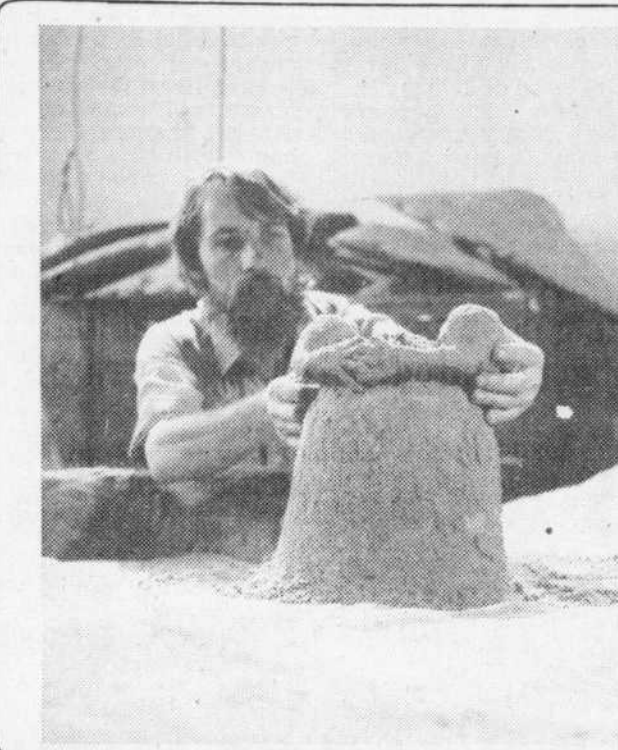
François Macerola provient d'une ordonnance de la Cour fédérale à un arbitrage syndical-patronal sur un problème de pigistes. La Cour a jugé que ces pigistes étaient

en fait des employés réguliers déguisés et a forcé l'ONF à les intégrer sur son effectif régulier. « Les antécédents de ce problème pourront certainement être interprétés comme

de la mauvaise gestion administrative, une erreur historique ou une absence de politique interne cohérente mais il reste, précise François Macerola que les critères retenus par la magistrature s'appliquent davantage à des entreprises non-culturelles que culturelles. On ne peut pas demander à un créateur de créer sur demande 365 jours par année sur les mêmes bases qu'un fonctionnaire. Ceci explique en partie le problème des « tablettes » de l'ONF qui sont suffisamment nombreux pour attirer notre attention. Car un « tablette » c'est quelqu'un qui n'est pas à sa place, qui ne devrait pas être là où alors qui vit une période stérile de création, un creux... »

« L'ONF a une infrastructure administrative très lourde, c'est indéniable mais il ne faudrait pas qu'elle anéantisse la raison d'être de l'Office qui est une de créativité et d'excellence. On a un immense défi à relever car il est aussi essentiel que vive l'ONF maintenant qu'il y a 40 ans. Il va falloir créer une solidarité très forte auprès des gens qui croient au cinéma de qualité, asseoir les finances de la maison sur des principes de grande rigueur administrative (le temps du gaspillage est terminé), former une équipe compétente, accepter des suggestions de la base, pratiquer une auto-analyse en profondeur, rationaliser nos opérations... »

Voilà tout un défi!



Visiter l'ONF

L'Office national du film fête ses 40 ans toute l'année mais particulièrement cette semaine par un « open-house » à son siège social de la Côte-de-Liesse, de mardi à vendredi inclusivement.

Au cœur même de toute l'évolution de la cinématographie au Canada et pouponnière par excellence de techniciens et cinéastes depuis 40 ans, l'ONF lève le voile sur le « Saint des Saints » et invite la population à venir découvrir comment on fait des films. Le plateau de tournage (orgueil de la maison), les salles de montage, les équipes, la documentation, les films, tout et tous se mettront à la disposition du public. On attendra les enfants le matin (333-3101), les adultes curieux l'après-midi et les cinéphiles tous les soirs à 20 h 30, au 3155 Côte-de-Liesse. Une journée spéciale réservée aux femmes et à leurs enfants est prévue jeudi le 20 septembre. Ma collègue Renée Rowan en parlera plus longuement dans sa chronique « Féminin pluriel » de lundi.

Radio-Canada réservera aux Beaux dimanches demain deux heures d'antenne consacrée à l'Office national du film. On y présentera à cette occasion un montage spécial fait à l'ONF par Georges Dufaux, Anne-Claire Poirier et Werner Nold et quatre films illustrant la polyvalence de la maison dont le Château de sable. On voit ici sur la photo le réalisateur du Château de sable, Co Hoedeman créant l'un des personnages de ce court-métrage de 13 minutes, gagnant d'un Oscar en 1978 et de 18 autres prix internationaux.

Rien ne sert de conduire. Il faut marcher à point.

Abonnez-vous maintenant! Obtenez une réduction de 20% par concert.

SOUS LE SOLEIL DE L'OSM

SAISON 1979-1980

grands concerts

25, 26 septembre Serkin-Beethoven Charles Dutoit, chef d'orchestre Rudolf Serkin, pianiste Garant, Offrande II (1970) en l'honneur du 50e anniversaire du compositeur Beethoven, Concerto pour piano no 5, "Empereur" Stravinsky, L'Oiseau de feu, ballet intégral (version originale 1910)	29, 30 janvier Ashkenazy-Beethoven Charles Dutoit, chef d'orchestre Vladimir Ashkenazy, pianiste Papineau-Couture, Oscillations (1969) Beethoven, Concerto pour piano no 4 Fauré, Pavane Janacek, Sinfonietta	1, 2 avril Semkow-Mintz Jerzy Semkow, chef d'orchestre Shlomo Mintz, violoniste Somers, Fantasia for Orchestra (1958) Schubert, Symphonie No 6 Prokofiev, Concerto pour violon no 1 Tchaikovsky, Francesca da Rimini
9, 10 octobre Dutoit-Weikl Charles Dutoit, chef d'orchestre Bernd Weikl, baryton Ravel, Valses nobles et sentimentales F. Martin, Sechs Monologe aus Jedermann Tchaikovsky, Symphonie no 4	12, 13 février Dutoit-Berlioz Charles Dutoit, chef d'orchestre Florence Quivar, mezzo-soprano Mozart, Symphonie no 39, K. 543 Berg, Trois pièces pour orchestre, op. 6 Berlioz, La Mort de Cléopâtre (scène lyrique) Beethoven, Ouverture Leonore no 3	22, 23 avril Argerich-Beethoven Raymond Leppard, chef d'orchestre Martha Argerich, pianiste Handel, Concerto à deux cor, en si bémol Beethoven, Concerto pour piano no 2 Walton, Symphonie no 1
30, 31 octobre Xenakis Charles Dutoit, chef d'orchestre Kyung-Wha Chung, violoniste Bach-Webern, Récit pour a 6, de l'Offrande musicale Xenakis, Metastases (1953) Xenakis, Empreintes (1975) Mendelssohn, Concerto pour violon en mi mineur Debussy, La Mer	26, 27 février Lupu-Beethoven Charles Dutoit, chef d'orchestre Radu Lupu, pianiste Mather, Ombres (1967) Beethoven, Concerto pour piano no 3 Prokofiev, Roméo et Juliette, suite	6, 7 mai Dutoit-Fouquet Charles Dutoit, chef d'orchestre Guy Fouquet, violoncelliste Mozart, Symphonie no 40, K. 550 Debussy, Jeux R. Strauss, Don Quixote, opus 35
13, 14 novembre Perahia-Beethoven Hubert Soudant, chef d'orchestre Murray Perahia, pianiste Mozart, Clavier (1973) Beethoven, Concerto pour piano no 1 Chostakovitch, Symphonie no 5	4, 5 mars Dutoit-Norman Charles Dutoit, chef d'orchestre Jessye Norman, soprano Pepi, Chroma (1973) R. Strauss, Vier Letzte Lieder Mozart, Ch 10 mi scordi di te, air de concert, K. 505 Schumann, Symphonie no 1, "Le Printemps"	20, 21 mai Mahler-Symphonie des mille Charles Dutoit, chef d'orchestre Mahler, Symphonie no 8, Nicole Lorange, Clarice Carson, Lois Marsh, sopranos; Gabrielle Lavigne, Janice Taylor, mezzo-sopranos; Peter Lindros, ténor; Victor Braun, baryton; Raimund Herricz, basse; Chœurs de l'OSM, dir. René Lacourse.
27, 28 novembre Decker Franz Paul Decker, chef d'orchestre Bella Davidovitch, pianiste Coultard, Symphonie Ode (1976) Robert Verbees, alto Tchaikovsky, Concerto pour piano no 2 Beethoven, Symphonie no 5	18, 19 mars Gagnant, Concours de violon. John Nelson, chef d'orchestre 1er prix du Concours International de Montréal. Barber, Essay for Orchestra No. 3 Concerto pour violon (à annoncer) Dvorak, Symphonie no 6 en ré majeur	EN ABONNEMENT 20% de réduction par concert



Rudolf Serkin



Jessye Norman



Martha Argerich



Murray Perahia



Charles Dutoit



Vladimir Ashkenazy



Radu Lupu

14 Grands Concerts, 5 Concertos de Beethoven interprétés par 5 des plus grands pianistes de la planète, le chef-d'oeuvre de Mahler, la Symphonie des Mille.

Assurez-vous des soirées ensoleillées, chaleureuses et intenses en vous abonnant maintenant! Economisez 20%.

Abonnez-vous maintenant et épargnez!

Téléphonez ou écrivez ou venez au Service d'abonnement personnel de l'OSM 200 ouest, boul. de Maisonneuve Montréal, H2X 1Y9 Tél: 844-9567 (lundi au vendredi - 12 h à 18 h)

Orchestre Charles Dutoit symphonique de Montréal

FORMULAIRE D'ABONNEMENT

Orchestre symphonique de Montréal 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal, H2X 1Y9

14 Grands Concerts	☐ mardi	☐ mercredi	Billets à \$ _____ Total \$ _____	
☐ Parterre AA-T	☐ Corbeille	☐ Mezzanine	☐ Balcon A-D	☐ Balcon E-G
☐ Parterre U-Z	☐ Loges Corbeille	☐ Loges Mezzanine	☐ Loges Balcon	
Nom: _____		Correspondance ☐ français ☐ anglais		
Adresse: _____		Code postal: _____		
Téléphone à la maison: _____ bureau: _____				
Êtes-vous abonné la saison dernière? ☐ oui ☐ non				
Étudiants et plus de 65 ans: ☐ Grands				
Étudiants: Âge: _____ Institution: _____				
Si vous désirez utiliser votre carte: ☐ Chargex ☐ Master Charge ☐ American Express				
No de carte: _____		Date d'expiration: _____		
Banque: _____		Signature: _____		

théâtre du rideau vert



Mardi à samedi: 20h.
Dimanche: 19h.
YVETTE BRIND'AMOUR
MARC LABRECHE
CATHERINE BEGIN
DONALD PILON
AUBERT PALLASCIO
YVON THIBOUTOT
LISE THOUIN
RICHARD NIQUETTE
SOPHIE FAUCHER
DIANE LAVALLÉE
SYLVIE BEAUREGARD

Harold et Maude

Comédie de Colin Higgins

Adaptation de Jean-Claude Carrière

Mise en scène: JEAN SALVY

Décor et éclairages: ROBERT PRÉVOST

Costumes: FRANÇOIS BARBEAU

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

théâtre du rideau vert

Saison 1979/1980

4 octobre - 10 novembre
Emile et une nuit

création de Jean Barbeau
Sans hésitation on peut parler de la plus belle pièce de Jean Barbeau (avec "Solange" et "Goglu" bien sûr). Un texte d'une grande sensibilité.

15 novembre - 15 décembre
Monsieur Amilcar

d'Yves Jamiaque
Une pièce, finement, drôlement dialoguée, solidement construite pour un public qui aime le théâtre, l'évasion, l'énigme.

20 décembre - 2 février
Chat en poche

de Georges Feydeau
Feydeau nous entraîne dans un univers fou et nous fait rire aux larmes durant deux heures. "Chat en Poche" réussit à grouper les situations et quiproquos les plus cocasses.

7 février - 15 mars
Butley

de Simon Gray
adaptation française de Matthieu Galey
"Butley" est à la fois une tragédie où l'on rit et une comédie où l'on pleure, où l'on grince, surtout du coeur. Une pièce fine, ironique et amère.

20 mars - 26 avril
Aléola

création de Gaétan Charlebois
adaptée de l'anglais par Jean Daigle
Barné et Kitoune fêtent leur 53ème anniversaire de mariage dans leur nouvelle demeure. "Aléola" est, avant tout, leur histoire d'amour. Le plus touchant chant d'amour depuis "Roméo et Juliette".

1er mai - 7 juin
Apprends-moi, Céline

de Maria Pacôme
Une comédie où les répliques font mouche et qui met en évidence le goût de l'improvisé, du hasard, un sens du vrai, du juste dans le loufoque, une extravagance qui coule de source.

Profitez des avantages de l'abonnement!

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche \$30.00 au lieu de \$36.00.
Samedi \$38.00 au lieu de \$42.00.
Étudiants \$21.00 les mardi, mercredi, jeudi et dimanche.
Renseignements: 845-0267

Zimbabwe: les trois parties déposent leur projet

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — Trois projets de constitution, émanant de chacune des délégations en présence — Grande-Bretagne, gouvernement de Salisbury, Front patriotique — ont été présentés hier aux participants à la conférence de

Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie.

Le projet britannique, dont le contenu a été connu hier, assure à la majorité noire le contrôle du pouvoir au Parlement, dans la fonction publique, l'armée, la police et la

justice, tout en prévoyant une représentation particulière pour les Blancs au Parlement.

De leur côté, les maquisards du Front patriotique, dans leur projet rendu public hier, n'envisagent pas de garantir aux Blancs des privilèges particuliers et considèrent la pos-

sibilité de refuser la citoyenneté du nouvel Etat à tous ceux qui se sont installés dans le territoire depuis la déclaration unilatérale d'indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne, proclamée par M. Ian Smith en 1965.

Le troisième projet présenté par le gouvernement de l'évêque Abel Muzorewa n'est autre que l'actuelle constitution du Zimbabwe-Rhodésie, qui garantit aux 230.000 Blancs — soit environ quatre pour cent de la population — 28 pour cent des sièges au Parlement et le contrôle des forces de sécurité, de la justice et de la fonction publique jusqu'en 1989. La conférence, après des débuts difficiles, aura donc attendu la fin de la première semaine de négociations pour entrer dans le vif du sujet.

Hier matin, les représentants de la délégation de Salisbury avaient eu une réunion inattendue avec le président de la conférence, lord Carrington. Bien que rien n'ait filtré sur le contenu de cette rencontre, la présence de M. Ian Smith laisse à penser que les conversations ont porté sur le rôle futur de la minorité blanche dans le territoire, la Grande-Bretagne et le Front patriotique étant d'accord au moins sur un point, la nécessité de réduire les privilèges accordés aux Blancs dans la constitution de 1979.

L'arrivée hier après-midi dans la capitale britannique de M. Julius Nuyere, président des pays de la « ligne de front » (Mozambique, Tanzanie, Botswana, Angola, Zambie) pourrait peut-être accélérer le rythme des négociations.

Le chef de l'Etat tanzanien, qui a joué, croit-on savoir, un rôle important pour convaincre les responsables du Front patriotique de participer à la conférence, devait dîner hier soir avec Mme Margaret Thatcher, premier ministre britannique.

Avant de quitter Dublin pour Londres, M. Nuyere a souligné l'importance du rôle de la Grande-Bretagne dans la négociation: « Tout dépend maintenant du sérieux du gouvernement britannique. Pourra-t-il avoir l'autorité suffisante pour superviser de nouvelles élections? » Si les négociations actuelles échouent, la guerre connaîtra une nouvelle escalade, a ajouté le président tanzanien. Malgré une absence relative de résultats le pessimisme est

cependant loin de prévaloir à Lancaster House. C'est dans cet immeuble de style géorgien situé près de la résidence de la reine mère d'Angleterre, que se déroulent chaque jour les délicates négociations destinées à mettre fin à une guerre sanglante qui a déjà fait 20.000 morts depuis 1972.

Les spécialistes estiment en effet que plus de progrès ont été réalisés en cinq jours à Lancaster House qu'au cours des cinq dernières années. En acceptant un compromis sur la question de l'ordre du jour, les participants ont réglé un problème, qui allait bien au-delà d'un simple différend de procédure.

Après s'être livrées à d'âpres combats d'arrière-garde, marquées par de nombreux ajournements et rebondissements, les délégations

rhodésienne et du Front patriotique ont en effet ouvert la voie pour la première fois à des négociations sérieuses sur le fond du problème: le transfert du pouvoir à la majorité noire de Zimbabwe et un accord sur un cessez-le-feu. De plus, aucune des demandes formulées par le chef du gouvernement de Salisbury ou par les codirigeants du Front patriotique ne semble être non négociable, en dépit de prises de positions initiales apparemment intransigeantes.

L'évêque Muzorewa n'a pas rejeté d'emblée, comme l'on s'y attendait, la demande britannique de nouvelles élections. MM. Nkomo et Mugabe, à la surprise générale, se sont de leur côté engagés à accepter la formation d'un nouveau gouvernement issu d'élections libres et équitables.

5 millions de personnes dans les camps en URSS

BRUXELLES (AFP) — Cinq millions de Soviétiques subissent actuellement des peines de travaux forcés en URSS, affirmait hier dans la Libre Belgique, le physicien dissident Youri Orlov, lui-même condamné le 18 mai 1978 à sept ans de camp de travail suivis de cinq années d'assignation à résidence « pour activités anti-soviétiques ».

Ce « rapport sur le régime pénitentiaire en URSS », pour la période post-stalinienne, est parvenu du camp de Perm, en Oural, où Youri Orlov purge sa peine, grâce au responsable de la publication en Belgique des Cahiers du Samizdat, M. Anthony de Mees, indique le journal belge.

La majorité des détenus, déportés, exilés, s'accorde à estimer que « le nombre global des détenus, y compris ceux des prisons d'instruction et des préventoria de traitement et de travail (LTP) pour personnes déclarées alcooliques, n'est pas inférieur à trois millions, et le nombre total de personnes astreintes aux travaux forcés n'est pas inférieur à cinq millions, c'est-à-dire qu'il est de l'ordre de deux pour cent de la population », affirme le rapport cité.

Il faut constater, poursuit Youri Orlov, que si l'armée permanente de sans-travail est un mal typique du système capitaliste, au contraire l'armée permanente d'ampleur à peu près égale de personnes astreintes aux travaux forcés est un mal typique du « socialisme réel » de tendance totalitaire. La propagande soviétique souligne avec raison que la notion des droits et libertés civiques en Union soviétique et en Occident est essentiellement différente. Elle trompe grossièrement l'opinion publique mondiale en affirmant que la conception soviétique serait conforme automatiquement aux intérêts de la majorité des travailleurs », ajoute-t-il.

La politique menée à l'intérieur du pays, souligne encore Youri Orlov, se reflète dans la représentation nationale à l'intérieur des camps politiques. Parmi les détenus des camps de Mordovie et de l'Oural, les Ukrainiens figurent à concurrence de 30 à 40 pour cent, les Russes et autres peuples d'URSS moins de 30 pour cent. Youri Orlov indique que dans son camp (no 35)

« on note une amélioration de la situation au cours des derniers mois ».

Par ailleurs, les conditions pénibles des « transit » — les déplacements de plusieurs jours des détenus sur l'ensemble du territoire soviétique — font l'objet d'une longue description du physicien dissident soviétique.

« A chaque étape, écrit Youri Orlov, on fait descendre les détenus des wagons, les « Stolypine » pour les entasser dans les « voronki » (panier à salade) d'où ils sont conduits dans les locaux de la prison de transit... A l'égard des malades, les soldats de l'escorte ne témoignent aucune pitié. Ils doivent se déplacer comme tous les autres détenus, accompagnés de jurons et de coups... Dans les cellules

étroites, sales, sans toilette, les prisonniers attendent des heures ».

Youri Orlov décrit ensuite les wagons « Stolypine », dans lesquels les détenus sont transportés d'un camp à un autre. « Chaque cellule du wagon Stolypine a la dimension d'un compartiment ou d'un demi-compartiment. Elle ne possède pas de fenêtre et est déparée par une paroi grillagée du couloir où circule une sentinelle. Normalement dix personnes peuvent se coucher dans ce type de compartiment. Mais les prisonniers qu'on y entasse sont au nombre de quatorze à dix-huit. La ventilation est déconnectée ». « Lorsque le voyage dure quelques heures seulement, on y enfourne jusqu'à 25 détenus. »

Un piéton,
c'est un automobiliste
qui se sert de sa tête.

PARTICIPATION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Taper sur des balles
ou des rondelles, c'est bien;
Monter à cheval, c'est mieux!

L'ÉQUITATION À LA PORTÉE DE TOUS

Au Manège St-Marc, sur les rives du Richelieu, une leçon d'équitation d'une heure à l'intérieur d'un abonnement de 15 heures, que vous prenez à votre rythme et selon vos disponibilités, vous revient à \$8.33, tout compris. Pas plus de 6-7 étudiants à la fois.

On peut faire du cheval à tout âge. (Dommage que vous n'ayez pas vu la division des « croulants », le 26 août dernier, à Bromont!)

Cours pour débutants, intermédiaires et cavaliers confirmés. Excellents professeurs, bons chevaux expérimentés, grand manège intérieur, manèges extérieurs, piste de course et sentiers équestres.

Sur semaine pour des périodes de 1 à 4 jours, nous recevons des groupes (jusqu'à 12 personnes) à raison de \$20.00 par jour par personne, incluant l'hébergement et l'équipement pour faire la bouffe et au moins 3 heures de travail équestre chaque jour.

Renseignements et inscriptions:

Marcelle ou Guy Messier

Manège St-Marc

917 Richelieu

St-Marc-sur-le-Richelieu

Tél.: (514) 584-3384

«Ne dites donc plus: L'équitation est un sport coûteux, car vous aurez tort. L'équitation se trouve actuellement à la portée de tous». (Jean-Paul Musette)



La période qui s'écoulera d'ici les prochaines élections sera la plus grave et la plus décisive qu'ait connue le Québec depuis la Confédération.

Afin de faire face au double défi du référendum et de la prochaine élection générale, le Parti libéral du Québec aura besoin de toutes les ressources nécessaires tant au plan humain que financier. » Claude Ryan

SI VOUS AUSSI
avez choisi le Québec et le Canada,

SOUSCRIVEZ À LA CAMPAGNE
DE FINANCEMENT
DU PARTI LIBÉRAL
DU QUÉBEC

Faites parvenir votre chèque
à l'ordre de:

PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
460 RUE GILFORD, MONTRÉAL
QUÉBEC H2J 1N3

ça
vaut
le coût!

CRÉDIT D'IMPÔT

La loi permet de déduire directement de son impôt à payer et non de son revenu imposable une partie de sa souscription soit 50% du premier \$100 et 25% du deuxième \$100.

Exemple:

Votre souscription:	Votre crédit d'impôt:	Coût réel de votre souscription:
\$ 24.00	\$12.00	\$12.00
100.00	50.00	50.00
150.00	62.50	87.50

Je crois que: «ÇA VAUT LE COÛT!» Je vous fais parvenir ma contribution au montant de

\$

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

TEL

COMTE

INFORMATION: 514-284-1212

L'ORDRE ÉQUESTRE DU SAINT-SÉPULCRE DE JÉRUSALEM

Chevaliers du Saint-Sépulcre



M. l'abbé Pierre BERGEVIN



M. le chanoine Eugène DUMONTIER



M. l'abbé Norbert LACOSTE



Mgr Henri LAPLUME, P.D.



M. Jean-Guy BEAUCHEMIN



M. Gérard G. BOUDREAU



M. Laval CLICHE



M. François DESROSNIERS



M. André PROULX



M. Émile RANGER



M. Galton YELLE

Dames du Saint-Sépulcre



Mme Irène F. AUBRE



Mme Hélène D. BEAUCHEMIN



Mme Helen G.J. BOUDREAU



Mme Lucille DUPUIS



Mme Germaine MORISSETTE



Mme Patricia D. O'BRIEN



Mme Paulette D. PELADEAU



Mme Rachel L. PROULX



Mme Gilberte L. RENAUD



Mme Aline N. SAUVÉ



Mme Jeannine G. YELLE

L'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par l'entremise du Grand Magistère à Rome et de la Secrétairerie d'État de Sa Sainteté le Pape JEAN-PAUL II, est heureux de communiquer que vingt-deux nouveaux membres seront investis «CHEVALIERS» et «DAMES», de la Lieutenance du Canada-Montréal.

VINGT-CINQ MEMBRES SERONT PROMUS À UN GRADE SUPÉRIEUR

Chevaliers Grand Croix

M. Albert SAINT-JEAN

M. Jean-Marie LAFLEUR

Commandeurs Grand Officier

M. Lionel AUBRE

M. Russell R. DESAULNIERS

M. Roger DE SERRES

Dr Jean LAPIERRE

Chevaliers Commandeur

M. Joseph ANDREONI

M. Aimé BOILEAU

M. Charles A. CHARETTE

M. Justinien LALIBERTÉ

M. Zénophile LAVIGUEUR

Dr Guy LE FRANÇOIS

Dr Cyril O'BRIEN

M. le chanoine Victor SAVARIA

Dame Grand Croix

Mme Gaby V. VEILLEUX

Dame Grand Officier

Mme Cécilia R. SAINT-JEAN

Dames de Commanderie

Mme Monique P. BISSONNETTE

Mme Clairette DUBE BOZIC

Mme Françoise COULOMBE

Mme Jeanne L. LAPIERRE

Mme Jeannette L. LAPLANTE

Mme Yvonne D. LAVIGUEUR

Mme Liane L. LE FRANÇOIS

Mme Renée MASSON

Mme Lucette M. SAUVÉ

Khomeiny est consacré guide suprême d'Iran

TEHERAN (AFP) — Les dignitaires religieux — majoritaires au sein de l'assemblée des experts — élue — chargés de la rédaction de la constitution iranienne, ont consacré hier officiellement le caractère théocratique de la loi fondamentale en institutionnalisant le rôle de « guide suprême » de l'ayatollah Khomeiny ou de son successeur.

Ils ont en effet prévu que les institutions étatiques iraniennes seraient désormais toujours guidées par « un homme connu pour ses qualités de courage, d'honnêteté, de savoir, de vertus et de sagesse » ou, si un tel homme ne pouvait être trouvé, « par un collègue de dignitaires religieux » garants de la tradition religieuse chiite.

Il va sans dire qu'un tel rôle ne peut être tenu actuellement que par le leader suprême de la révolution qui assume totalement cette tâche et reste reconnu par tous. Les législateurs religieux ont, en prévoyant sa disparition, tenu à souligner le caractère irréversible de la constitution islamique, qui ne peut reposer que sur le maintien de la grande tradition de l'imamat.

Le « principe cinq » du préambule — « Velayat faghhih » ou « du gouvernement de l'imam » — remet ainsi en vigueur le vicariat qu'assume le numéro un chiite au nom du douzième imam, mais nullement en cause les institutions de la république islamique.

Le « guide suprême de la nation islamique » ayant pour tâche de veiller au respect du livre par toutes les instances politiques gouvernementales, se situera au-dessus de tous pouvoirs. La consécration ainsi faite du rôle de l'ayatollah pourrait signifier, estiment les observateurs, qu'il ne pourrait d'autre part briguer sans déchoir un quelconque pouvoir exclusivement temporel et politique de président de la république ou de premier ministre.

Le rayonnement charismatique de l'ayatollah Khomeiny ayant été reconnu et officiellement consacré par les législateurs, ceux-ci ont de même prévu l'éventualité de sa disparition et l'impossibilité de retrouver un dignitaire chiite réunissant de telles qualités de sagesse et de savoir.

Un « collège de religieux » serait alors formé qui rappellerait le « Conseil d'Ouïmas » créé en 1907 par un additif à la constitution monarchique de 1906 et qui, de par la volonté des chah, ne fut jamais appelé à se prononcer « pour déterminer toute contradiction entre les lois élaborées par l'assemblée et les principes de l'islam ».

Le « principe cinq » du préambule ainsi voté, aucun président de la république ne pourra notamment décider de se passer des conseils du guide ou du collège. L'Iran restera théocratique tant que sera respectée la constitution.

Le drapeau palestinien à Madrid

MADRID (AFP) — Le drapeau palestinien flottait hier soir à Madrid. Les couleurs noire, blanche, verte et rouge de la « nation palestinienne » ont été solennellement hissées à 17h20 GMT par M. Yasser Arafat au balcon du sixième étage de l'immeuble abritant au centre de la capitale espagnole la délégation permanente de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Les couleurs ont été envoyées aux cris de « Révolution jusqu'à la victoire », « Mon pays, ma patrie », lancés par les membres de la colonie palestinienne présents. Mgr Hilarión Capucci, évêque titulaire de Césarée de Palestine, ancien vicaire patriarcal grec-catholique de Jérusalem, arrivé le matin même à Madrid à la demande de M. Arafat, était aux côtés du leader palestinien pendant la courte cérémonie.

Le drapeau a été embrassé par tous les Palestiniens présents, puis la plupart, dont M. Arafat, se sont figés au garde-à-vous en faisant le salut militaire. C'est la première fois, rappelle-t-on, que M. Arafat visite en tant qu'hôte officiel d'un gouvernement une capitale du monde occidental.

Suivant les usages diplomatiques, le privilège des couleurs n'est réservé qu'aux ambassades. Selon l'ambassadeur

d'Espagne au Liban, seule personnalité espagnole présente à la cérémonie, il ne s'agit que d'un geste symbolique et le drapeau devrait être amené dès le départ de M. Arafat, aujourd'hui.

Hier après-midi, M. Arafat a été reçu avec les honneurs dus à un chef d'Etat par la municipalité de Madrid et son maire socialiste, le professeur Enrique Tierno Galván. Des cadeaux ont été échangés. Le dirigeant palestinien avait été au préalable l'hôte à déjeuner de M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des Affaires étrangères.

La visite de M. Yasser Arafat en Espagne, la première réalisée à titre officiel dans un pays occidental par le président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), constitue un nouveau succès international pour cette organisation.

Déjà considérée comme le représentant légitime du peuple palestinien par les pays arabes, l'Organisation de l'Unité africaine et le Mouvement des non-alignés, ainsi que par les pays socialistes, l'OLP, qui jouit en outre du statut d'observateur aux Nations unies, semble aujourd'hui concentrer ses efforts diplomatiques en direction de l'Europe occidentale.

La Communauté économique européenne s'est déjà prononcée en faveur de la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien. Pour l'OLP, il s'agit d'être considérée comme l'unique représentant de ce peuple.

Recevant M. Arafat, en juillet dernier à Vienne, le chancelier autrichien Bruno Kreisky, accompagné du président de l'Internationale socialiste, M. Willy Brandt, avait ouvert la voie à une position européenne « avancée » souhaitée par l'OLP.

Le chancelier autrichien agissait toutefois en tant que membre de l'Internationale socialiste. En recevant officiellement le dirigeant de l'OLP, M. Adolfo Suarez agit en sa qualité de président du gouvernement espagnol.

Le thème essentiel de la rencontre de MM. Suarez et Arafat semble avoir été le dia-



Université de Montréal
Service des sports

Le Cepsu...c'est quoi?

C'est le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal

Le Cepsu...pourquoi?

Parce que:

il donne la possibilité de pratiquer plus de 50 activités sportives dont le raquetball, le squash, le tennis, la natation, la danse, etc.

il offre une occasion exceptionnelle de profiter gratuitement d'un prêt d'équipement complet (raquette, chandail, serviette, souliers, etc.)

il offre aussi la possibilité d'utiliser les bains, le tourbillon, les saunas, les salles de musculation, les pistes de course intérieure et autres.

C'est un abonnement à un prix incomparable... en somme un mode de vie.

Tout abonnement peut être pris, à compter du 17 septembre, auprès du Secrétariat du Service des sports, 5e étage du Cepsu, 2100, boul. Edouard-Montpetit. Tél.: 343-6150

Il suffit pour profiter de tous ces services de s'abonner au Service des sports de l'Université de Montréal



L'eau potable c'est important

AQTE

Légère avance des partis «bourgeois» sur les sociaux-démocrates en Suède

STOCKHOLM (Reuter) — La coalition des partis « bourgeois » a resserré ses liens en vue de conserver sa légère avance sur les sociaux-démocrates aux élections générales suédoises qui se dérouleront demain.

Les chefs de file des cinq principales formations du pays — les trois partis « bour-

geois » (conservateur, centriste et libéral), le parti social-démocrate et le parti communiste — se retrouvaient hier soir à l'occasion d'un débat télévisé qui clôturera une campagne électorale morne, dominée par les problèmes économiques.

Selon un sondage d'opinion, publié jeudi, la coalition au

pouvoir à Stockholm recueillerait 48,4 pour cent des suffrages contre 43,1 pour cent aux sociaux-démocrates de l'ancien premier ministre, M. Olof Palme. Le Parti communiste recevrait 5,7 pour cent des voix.

Les trois partis ont joué la carte de l'union face aux accusations de M. Palme, selon lesquelles ils étaient divisés et incapables de continuer à gouverner le pays.

Les libéraux du premier ministre, M. Ola Ullsten, et les centristes de l'ancien chef du gouvernement, M. Thorbjörn Fälldin, ont proposé une plate-forme modérée prévoyant une réduction légère de la fiscalité directe et un accroissement des taxes sur l'énergie, le tabac et l'alcool. De son côté, M. Goesta Bohman, dont le Parti conservateur devance, selon les sondages, les deux autres partenaires et qui s'était montré favorable à une réduction fiscale draconienne sans hausse parallèle des impôts indirects, s'est finalement rallié au point de vue des centristes et des libéraux.

Leur principal adversaire est le Parti social-démocrate, qui a gouverné la Suède sans interruption pendant 44 ans avant d'être chassé de la chancellerie en 1976. M. Palme a accusé le gouvernement minoritaire libéral, qui est à la tête du pays depuis bientôt un an avec moins de dix pour cent des sièges au Parlement, d'endettement du pays pour financer les dépenses sociales. Le Parti socialiste a fait campagne pour l'imposition d'une taxe à la production de trois pour cent, mal accueillie par les milieux d'affaires. Le premier ministre, M. Ullsten a déclaré à l'agence Reuter que cette taxe réduirait considérablement la compétitivité des produits suédois sur les marchés d'exportation et constituerait une menace pour l'emploi.

Jusqu'à récemment, le Parti socialiste était donné gagnant mais M. Palme n'a pas été capable de préciser à la télévision comment les Suédois rembourseront leurs prêts immobiliers sous un gouvernement social-démocrate.

Contrairement aux élections précédentes, la polémique nucléaire a été quasi-absente de la campagne dominée par les problèmes économiques que connaît le pays. Cette question, qui avait notamment fait tomber le gouvernement centriste de M. Fälldin, fera l'objet d'un référendum populaire en mars. Le taux d'inflation annuel atteint 5,9 pour cent et le déficit commercial prévu est le plus élevé depuis au moins une décennie.

La politique étrangère n'a jamais constitué l'un des thèmes favoris de la vie politique suédoise. « Il n'y a pas de débat de politique étrangère en Suède, nous sommes tous d'accord », a déclaré M. Bohman, à l'agence Reuter.

En cas de victoire des partis « bourgeois » avec des pourcentages proches de ceux des sondages (conservateurs, 19,2 pour cent; centristes 18,1; libéraux, 11,1), la constitution d'un gouvernement fera l'objet de marchandages et de négociations entre ces partis. Ceux-ci n'ont pu encore se mettre d'accord sur le nom du futur chef du gouvernement. Dans le cas contraire, M. Palme retournera au pouvoir avec l'appui parlementaire des communistes.

Les seuls faits saillants de la campagne ont été la destruction par des vandales de nombreux stands montés par les partis sur la voie publique. Au moins un tiers des installations du Parti social-démocrate à Stockholm ont été détruites par des incendies volontaires. Quant au Parti communiste, il a loué les services d'une société spécialisée pour monter la garde devant ses stands.

Kennedy a déjà décidé

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — Un éditorialiste américain proche du sénateur Ted Kennedy a écrit hier que ce dernier a d'ores et déjà décidé d'être candidat à la présidence l'an prochain.

L'éditorialiste Robert Healy, du Boston Globe assure que Ted Kennedy a pris sa décision le mois dernier, pendant ses vacances au Cap Cod, après avoir reçu l'assurance que sa candidature ne mettrait pas en danger l'unité du parti.

Cet éditorialiste a publié le même jour qu'une interview de Ted Kennedy au New York Times, dans laquelle il affirme qu'une direction plus énergique est nécessaire pour remettre en ordre l'économie du pays.

M. Kennedy déclare cependant, dans cette interview, qu'il n'a pas encore pris sa décision, mais que s'il décidait d'entrer en lice, il l'annoncerait en temps utile pour pouvoir disputer les élections primaires face au président Jimmy Carter.

La popularité de M. Carter est actuellement au plus bas, avec un dernier sondage réalisé pour la chaîne de télévision ABC, selon lequel seulement 19 pour cent des personnes interrogées estiment que M. Carter fait du « bon » ou de l'« excellent » travail. C'est le taux le plus bas enregistré par un président depuis que des sondages sur sa popularité ont été organisés, dans les années cinquante.

D'autre part, la Sûreté fédérale américaine (FBI) a bien ouvert une enquête sur la rumeur selon laquelle le secrétaire général de la Maison-Blanche, M. Hamilton Jordan, aurait consommé de la cocaïne, confirmant-on, hier, de bonne source au département de la Justice.

L'annonce qu'une enquête était ouverte avait été faite jeudi par deux grands quotidiens américains, le New York Times et le Washington Post.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, avait qualifié les accusations portées contre M. Jordan de « complètement fausses ».

Selon la même source du département de la Justice, qui a demandé à garder l'anonymat, le FBI a été informé que M. Jordan avait pris de la cocaïne au cours d'une soirée à Los Angeles en octobre 1977. Cette accusation, précise-t-on, n'a pas été faite par un témoin visuel mais par une personne qui assistait à cette soirée et à qui un autre participant a rapporté que M. Jordan avait pris de la cocaïne.

Le FBI enquête déjà sur les accusations des propriétaires d'une discothèque de New York, le Studio 54, selon lesquels M. Jordan aurait pris de la cocaïne au cours d'une soirée passée dans leur établissement.

ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS,

- LE DEVOIR vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- LE DEVOIR vous offre tous les matins information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- LE DEVOIR vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.
- LE DEVOIR a même sa bande dessinée, ses mots croisés, ses annonces classées et un bulletin de météo qui ne se trompe jamais...

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat-poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case postale 6033, Montréal, P.Q. H3C 3C9.

Ci-inclus \$..... pour un abonnement scolaire de..... mois à compter du.....

Nom.....

Adresse.....

TARIFS d'abonnement scolaire

DURÉE	TARIF D'ABONNEMENT SCOLAIRE	COUT APPROXIMATIF SI VOUS ACHETEZ LE DEVOIR AU NUMÉRO	MONTANT QUE VOUS ÉCONOMISÉZ
6 mois	\$36.00	\$39.00	\$3.00
7 mois	\$40.00	\$46.50	\$6.50
8 mois	\$45.00	\$52.50	\$7.50
9 mois	\$50.00	\$60.00	\$10.00
10 mois	\$55.00	\$66.00	\$11.00

Être mieux informé à meilleur compte

En automne, protégez votre pelouse avec Hiberna de CIL.



Vous avez été aux petits soins pour votre pelouse tout l'été, alors ne laissez pas l'hiver détruire tant de travail. Donnez-lui dès maintenant de l'engrais Hiberna® de CIL, elle passera ainsi un merveilleux hiver et retrouvera très vite force et santé au printemps.

Hiberna contient, comme tous les autres produits pour pelouses CIL, le fameux S.C.U.®, exclusif à CIL. Et si les mauvaises herbes à larges feuilles vous causent des problèmes, donnez-lui plutôt du Hiberna herbicide®.

Les produits de CIL ne sont pas moins chers que les autres produits pour pelouses, mais ils sont maintenant plus efficaces, plus concentrés et faciles à épandre.

Pour une pelouse de bonne humeur... mettez-y du CIL

